498. Lahontan V.1

Collated Complete

15 plates

r. m. n.° ~~2937~~.
226.

2 vols

In this 3rd issue of the 1st Edn
the maps are all re-engraved
- and are superior in finish
to those in the other two
issues

A.G.


Planche du Titre
ET LEGES ET SCEPTRA TERIT.

NOUVEAUX VOYAGES DE Mr LE BARON DE LAHONTAN, DANS L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE,

Qui contiennent une relation des differens Peuples qui y habitent ; la nature de leur Gouvernement ; leur Commerce, leur Coutumes, leur Religion, & leur maniere de faire la Guerre.

L'intérêt des François & des Anglois dans le Commerce qu'ils font avec ces Nations ; l'avantage que l'Angleterre peut retirer dans ce Païs, étant en Guerre avec la France.

Le tout enrichi de Cartes & de Figures.

TOME PREMIER.

A LA HAYE,
Chez les Fréres l'HONORE', Marchands Libraire.

M. DCCIII.

A SA MAJESTE'

FREDERIC IV.

ROY DE DANNEMARC,

de Norvegue, des Vandales & des Goths ; Duc de Sleswick, Holstein, Stormar & Etsmar, Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorst, &c.

SIRE,

Quand je me suis déterminé à donner au Public les Mémoires de

mes Voyages ; par une bonne raison je n'ai point balancé à faire hommage à VOTRE MAJESTE'. *Mes disgraces ne vous sont point inconnuë ,* SIRE , *puis que vous avez daigné en prendre pitié. Elles sont d'une nature à ne me faire aucuns tort dans l'esprit des honnêtes gens. Je ne serois point coupable , si je n'avois point en tête des personnes si puissantes , que l'on n'est point innocent dès que l'on a le malheur de leur déplaire , & c'est avoir tort que de vouloir avoir raison contr'elles. Aussi ai-je eu le bonheur ,* SIRE, *que* VOTRE MAJESTE' *m'a regardé comme ceux qui sont malheureux , sans être criminels , & Elles à bien voulu répandre ses bontez jusques sur moi. Souffrez ,* SIRE, *que je vous en témoigne ma re-*

connoissance. Je presente à VOTRE MAJESTE' *un Livre, qui n'est bon que parce qu'il contient la vérité toute pure. J'écrivois tout simplement ce qui m'arrivoit à un de mes parens qui l'avoit exigé de moi, & cette maniere naturelle plaira peut-être plus que si j'avois écrit avec plus d'étude & plus d'art. Enfin, je raconte mes Avantures en Voyageur, & non point en Auteur qui ne cherche qu'à plaire. Cette même raison m'empêchera,* SIRE, *d'entreprendre de donner à* VOTRE MAJESTE' *les justes loüanges qui lui sont dûës. J'ai passé les plus beaux jours de ma vie avec les Sauvages de l'Amérique, & ce n'est pas là qu'on aprend à écrire & à loüer poliment ; je me contenterai donc,* SIRE, *de prier le Ciel pour la conservation de* VOTRE MA-

JESTÉ *& de toute la Famille Royalle, Je suis avec un trés-profond respect,*

SIRE,

DE VOSTRE MAJESTÉ

Le très-humble & très-obeïssant Serviteur,
LAHONTAN.

PREFACE.

L'On croit pouvoir avancer ſans ſe flatter, que cette Relation ne ſera point mal reçûë. L'on en a donné déja pluſieurs au public : mais elles ont toutes un défaut eſſentiel, c'eſt le manque de deſintereſſement & de ſincerité. Les Auteurs ſont des Miſſionnaires c'eſt à dire des gens engagez par leur profeſſi on à perſuader au Monde, que leur peine, qui d'ailleurs eſt loüable, n'eſt pas tout à fait infructueuſe. De la vient que leurs narrations ne ſont dans le fond à proprement parler qu'un détail de *Meſſes*, de *Miracles*, de *converſions*, & d'autres mi-

nuties directement frauduleuſes, où le bon ſens du ſiecle ne donne pas facilement ; en un mot, ces Auteurs pouſſez par un zéle faux ou véritable ont plûtôt écrit pour le credit de leur cauſe, que pour aprendre au Lecteur le véritable contenu de ce qui ſe paſſe dans ce Païs-là.

Pour peu qu'on examine ces Voyages ſans prévention, l'on ſera comme forcé de tomber d'accord qu'on n'y rapporte rien que de très-conforme à la verité. L'on y voit regner par tout cette exactitude, & cèt air de bonne foi qui s'empare tout d'abord d'un eſprit équitable, & qui fait voir efficacement qu'on ne tend à rien moins qu'à ſurprendre. Certains faits ſont ſi bien circonſtanciez, que la narration qu'on nous en donne porte toute la force de preuves démonſtratives. Il n'eſt

pas

pas difficile de trahir le vrai ; le plus grand imposteur copie admirablement l'honnête homme. Il faut avoüer cependant qu'il se trouve un certain caractére dont le juste discernement se contente, & qui donne le plaisir de ne se croire point abusé. Il en est de la narration comme de la pensée. Une évidence inexprimable remplit l'entendement humain, & répend dans l'ame une douce & aimable lumiere, qui est la seule & infaillible régle contre l'erreur. Ainsi voyons nous briller les traits de la vérité dans un Auteur qui n'a point d'autre garand que sa bonne foi.

Il y a long-tems, au reste, que le public jouïroit de cet agréable amusement. Depuis plus d'un an le Gentilhomme à qui l'on a comme arraché ses Memoires les avoit tout prêts. Mais il esperoit

que Sa Majesté Trés-Chrêtienne, mieux informée des choses, rendroit justice à l'innocence d'un Officier qui a eu l'honneur de la bien servir en *Canada*, & qu'elle avoit eu même la bonté de recompenser d'un emploi de distinction. Ce Cavalier à tenté toutes les voyes légitimes pour se justifier : il a eu le malheur de n'y pouvoir réüssir. Son ennemi, soutenu de quelques apuis qu'on ne veut point designer, pour épargner la reputation d'un homme qui occupe l'un des premiers poste dans le Ministere de France, la noirci si cruellement & si honteusement, que l'Auteur a perdu toute esperance de faire valoir son bon droit pendant ce Regne-ci. C'est ce qui la rendu plus traitable pour communiquer ces Lettres qu'il n'a pourtant laissé aller qu'avec une extréme répugnance

ce. Le plus preſſant motif qui le fait reſoudre, a été celui de ſon honneur. Ce voyant abſolument ruïné dans l'eſprit de ſon Maître, il a crû ne pouvoir mieux faire que de ſe diſculper aux yeux du public, c'eſt une conſolation fort naturelle pour tous les honnêtes gens.

Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir combien cét ouvrage peut remplir une loüable curioſité. Le Lecteur y trouvera toutes les particularitez ſouhaitables. Le nombre & la diverſité des faits ſurprendra l'attention, & la doit tenir agréablement en haleine. Ce qu'il y a de plus utile & de très-conforme au goût du ſiecle, qui ne veut point être inſtruit à demi, c'eſt que l'on donne des Cartes fort bonnes & fort exactement deſſinées. L'on aura le double plaiſir de connoître à fond

les mœurs de ces *Amériquains*, & l'on verra d'un coup d'œil la veritable disposition de ce Païs-là. L'on doit ajoûter à tout d'autant plus de foi, que l'Auteur a parcouru des Terres du *Nouveau Monde* pendant plusieurs années, & qu'il s'est fait un devoir de s'instruire parfaitement de toutes choses. Ce n'étoit pas neanmoins son dessein de publier ses connoissances & ses découvertes; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a travaillé comme s'il n'avoit pas eu d'autre intention. Son stile ne paroîtra peut-être pas des plus pûrs ni des plus châtiez; mais cela même doit le rendre moins suspect d'affectation; & d'ailleurs que peut-on attendre d'un jeune Officier de Marine! ce qui est fort certain, & pas un Lecteur judicieux n'en disconviendra, c'est que l'Auteur s'est uniquement at-

taché à exposer simplement les choses ; il ne flatte personne , il ne déguise rien , & l'on parroit justement lui attribuer , les qualitez nécessaires à tout narateur , d'écrire comme s'il n'avoit ny Patrie , ni Religion. Soit dit sans faire aucun tort à ce qu'il doit à son Dieu , & à son Roi.

La Carte mise à la tête du premier Volume doit se raporter à la 16. Lettre du même Volume.

TABLE DES LETTRES DU TOME I.

LETTRE I.

LETTRE II.

LETTRE III.

LETTRE IV.

LETTRE V.

LETTRE VI.

LETTRE VII.

LET-

LETTRE VIII.

LETTRE IX.

LETTRE X.

LETTRE. XI.

LETTRE XII.

LETTRE XIII.

LETTRE XIV.

LETTRE XV.

LETTRE XVI.

LETTRE XVII.

LETTRE XVIII.

LETTRE XIX.

LETTRE XX.

LETTRE XXI.

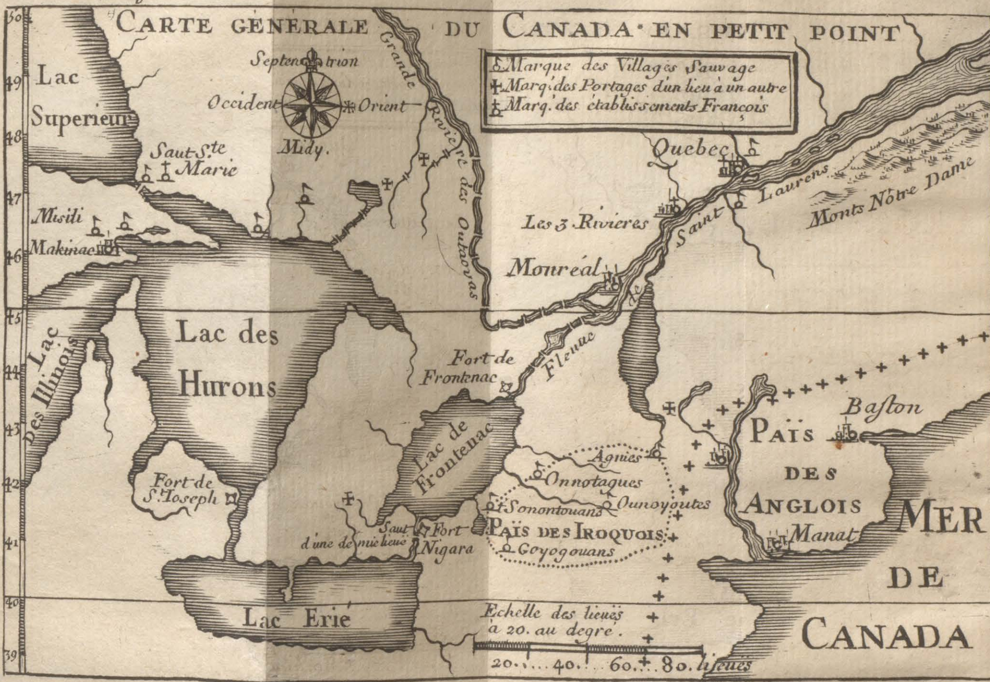
LETTRE XXII.

LET-

LETTRE XXIV.

LETTRE XXV.

Tom. 1 Pag. 1.


CARTE GENERALE DU CANADA EN PETIT POINT
Marque des Villages Sauvage
Marq. des Portages d'un lieu à un autre
Marq. des établissements François
Septentrion
Occident
Orient
Midy
Lac Superieur
Saut Ste Marie
Misili
Makinac
Grande Riviere des Outaouas
Quebec
Les 3 Rivieres
Moureal
Saint Laurens
Monts Nôtre Dame
Lac des Hurons
Lac des Ilinois
Fort de S. Ioseph
Fort de Frontenac
Fleuue
Lac de Frontenac
Saut d'une demie lieuë
Fort Nigara
Lac Erie
Agnies
Onnotagues
Sonontouans
Ounoyoutes
PAÏS DES IROQUOIS
Goyogouans
Baston
PAÏS DES ANGLOIS
Manat
MER DE CANADA
Echelle des lieuës à 20. au degré.
20 40 60 80 lieuës
50
49
48
47
46
45
44
43
42
41
40
39

VOYAGES DU BARON DE LAHONTAN.

LETTRE I.

Qui contient une description du Voyage de France en Canada, avec les côtes, passages, &c. & une remarque sur la Variation de l'aiman.

MONSIEUR,

Je suis surpris que le Voyage du nouveau monde puisse tant effrayer ceux qui sont obligez de le faire, car je vous jure de bonne foi qu'il n'est rien moins que ce qu'on s'imagine. Il est vrai que la course est un peu longue, mais l'esperance de voir un nouveau païs ne permet pas qu'on s'en-

nuye en chemin. Je vous manday à mon départ de la *Rochelle*, les raisons que Mr. le *Fevre de la Barre* Gouverneur General de *Canada* avoit eu d'envoyer en France le Sr. *Mahu* Canadien, & la resolution qu'il a prise de détruire absolument les *Iroquois*, qui sont des peuples sauvages trés-belliqueux. Ces barbares sont amis des Anglois, parce qu'ils en reçoivent du secours ; & ils sont nos ennemis par la crainte qu'ils ont que nous les détruisions tôt ou tard. Ce Général croyoit que le Roi lui envoyeroit sept ou huit cens hommes, mais la saison étoit si avancée quand nous partimes de la *Rochelle*, qu'à peine osa-t'on risquer nos trois Compagnies de Marine. Je n'ai trouvé rien de desagreable en cette traverse si ce n'est quelques jours de tempête sur les écores du banc de Terre-Neuve, ou les vagues sont effroyables pour peu de vent qu'il fasse. Nôtre Fregate y receut quelques coups de Mer, mais comme ces accidens sont ordinaires pendant le cours de cette navigation, les vieux Navigateurs n'en furent point émus. Il n'en fut pas de même à mon égard, car n'ayant jamais fait de voyages de long cours, j'étois si surpris de voir les flots s'élever jusqu'aux nuës que je fis alors plus de vœux à *Neptune* que le vaillant *Idomenée* lors qu'il pensa perir au retour de la guerre de Troye. Dés que nous fumes sur ce Banc ils nous parurent tout à fait diminuez, & le vent cessant peu à peu, la mer devint si calme & si tranquille que nôtre Vaisseau ne pouvoit plus gouverner. Vous ne sçauriez

siez croire quelle quantité de moruës nos Matelots pêcherent en un quart d'heure, car quoi qu'il y eut trente deux brasses d'eau sous nous, à peine l'ameçon étoit-il au fonds de la mer que le poisson étoit pris, de sorte que ce n'étoit que jetter & retirer sans relâche, mais par malheur on ne peut tirer cet avantage que de quelques bancs où l'on passe le plus souvent sans s'arrêter. Au reste si nous fimes bonne chere aux dépens de ces poissons, ceux qui resterent dans la Mer s'en vengerent bien aux dépens d'un Capitaine & de plusieurs Soldats qui moururent du scorbut & que nous jettâmes dans les ondes trois ou quatre jours aprés. Cependant le vent s'étant rangé à l'Oüest-Nord-Oüest nous fumes contraints de louvoyer cinq ou six jours. Ensuite il sauta vers le Nord, & nous allâmes atterrer heureusement au Cap de *Rase*, quoique nos Pilotes fussent assez incertains de leur latitude, pour n'avoir pû prendre hauteur dix ou douze jours avant cet atterrage. Ce Cap fut découvert par un Matelot perché sur le faite du grand Hunier lequel se prit à crier *terre*, *terre*, de même que St. Paul cria à l'approche de *Malthe*, γῆν ὁρῶ γῆν ὁρῶ. Or vous remarquerez que dès que les Pilotes des Vaisseaux s'estiment près des Côtes, ils ont la précaution de faire monter pendant le jour des Mariniers sur les Huniers ou sur les Perroquets pour les découvrir : ceux-cy se relevent de deux en deux heures jusqu'à l'entrée de la nuit, auquel tems on cargue les voiles en cas qu'on n'ait pas encore aper-

çû la terre. En cet état le bâtiment n'avance presque point, puis qu'il ne va jusqu'à l'aube du jour qu'à mats & à corde, & qu'on se met très-souvent côté en travers. De là vous pouvez juger qu'il est important de reconnoître les Côtes maritimes avant que de les aborder; cela est si vrai que le Matelot qui les découvre est assuré de tirer quelque pistole des passagers, qui sont obligez de le recompenser avec plaisir en pareille occasion. Vous remarquerez que *l'Aiman* varie vint & trois degrez vers le Nordoüest sur le Banc de Terre Neuve, c'est-à-dire que la fleur de lis du compas ou de la boussole, qui doit naturellement se tourner droit vers le vrai Nord du monde ou l'étoile Polaire, ne regarde lors qu'on est sur ce Banc que le Nord-Nord-Oüest & un degré vers l'Oüest; c'est-ce que nous avons observé avec nos compas de variation.

Il étoit environ midi quand on découvrit le Cap, & pour en être plus assurez nous portâmes dessus à pleine voile, à dessein de le reconnoître. Enfin ne doutant plus que ce ne fut ce promontoire la joye se repandit dans le Vaisseau. On ne parla plus du sort des malheureux qui ayant été jettez dans la Mer avoient retardé le batême de ceux qui faisoient ce Voyage la premiere fois. Voici la description de ce batême. C'est une cérémonie impertinente qui se pratique par les gens de Mer, dont l'humeur est aussi bizare que l'élement sur lequel ils ont la folie de s'abandonner. Il profanent ce Sacrement de la maniére du mon-

monde la plus absurde, par un usage établi depuis très-long-tems. On voit les anciens Matelots noircis & déguisez avec des guenilles & des cordages, qui contraignent en cet équipage ceux qui n'ont jamais passé sur certains parages de jurer à genoux sur un livre de Cartes Hydrographiques, qu'ils observeront exactement envers les autres, la cérémonie qu'on observe envers eux, toutes les fois que l'occasion s'en présentera. Dés qu'ils ont prêté ce serment ridicule, on leur jette cinquante seaux d'eau sur la tête, sur le ventre, sur les cuisses & sur tout le reste du corps, sans avoir égard au tems ny à la saison. Les principaux endroits où cette folie se pratique sont sous l'Equateur, sous les Tropiques, sous les Cercles Polaires, sur le Banc de Terre-Neuve & aux Détroits de Gibralta, du Sond & des Dardanelles. Au reste les personnes de quelque distinction n'étant pas sujets à cette loy, ont accoûtumé de faire une liberalité de cinq ou six flacons d'eau de vie aux Matelots du Vaisseau. Trois ou quatre jours aprés ce batême nous découvrîmes le Cap de Raye sur le soir, & nous entrâmes ensuite heureuserent dans la Baye S. *Laurent*, à l'entrée de laquelle nous tombâmes dans un Calme de peu de durée, qui nous donna le jour le plus clair & le plus beau que nous eussions veu durant la traverse. Il sembloit que cette journée nous fut donnée pour nous dedommager des pluyes, des broüillards & des gros vents que nous avions essuyez dans le voyage. Nous vîmes le

combat de l'*Espadon* * & la *Baleine* à une portée de fauconneau de nôtre Fregate. C'étoit un charme de voir les sauts que cet *Espadon* faisoit hors de l'eau pour darder sa lance dans le corps de cette *Baleine* lors qu'elle étoit obligée de reprendre haleine, ce spectacle dura du moins deux heures, tantôt à droit & tantôt à gauche du Vaisseau, les Matelots qui ne sont pas moins superstitieux que les Egyptiens presageoient quelque fâcheuse tempête, mais nous en fumes quittes pour trois ou quatre jours de vent contraire. Nous louvoyames pendant ce tems-là entre l'Isle de Terre-Neuve & celle du *Cap - Breton.* Nous apperceumes deux jours aprés les *Isles aux Oiseaux* à la faveur d'un vent de Nord-Est qui nous porta à l'entrée du fleuve *St. Laurent*, par le Sud de l'Isle d'*Anticostie* sur le Banc de laquelle nous pensâmes échoüer pour l'avoir rangée de trop près. Un second calme nous surprit à l'embouchcure de ce fleuve suivi d'un vent contraire qui nous contraignit à louvoyer quelques jours. A la fin peu à peu nous gagnâmes *Tadoussac* où nous jettames l'ancre. Ce fleuve a 4. lieuës de largeur en cet androit là, & vingt deux à son embouchcure, mais il s'étressit peu à peu en remontant vers sa source. Nous levâmes l'ancre deux jours aprés à la faveur du vent d'Est & de la marée qui nous fit passer heureusement le pas de *l'Isle Rouge*, où les courans sont sujets à jetter les Vaisseaux sur la côte, aussi bien qu'à *l'Isle au Coudres* située à quelques lieuës plus haut. Nous ne fumes pas si heu-

* *Espadon est un poisson de dix à quinze pieds de longueur, & de quatre pieds de circonference ayant au bout du muzeau une espece de scie de 4 pieds de long, de quatre pouces de large & de six lignes d'epaisseur.*

heureux à ce second passage, car le vent nous ayant manqué, nôtre Fregate tomboit sur les Rochers si nous n'eussions donné fond. Nous en fûmes quittes pour la peur, quoique nous nous serions sauvez facilement si le Vaisseau eût fait naufrage. Nous apareillâmes le lendemain le même vent s'étant augmenté, & le jour suivant nous mouillâmes à la traverse du *Cap Tourmente*, qui pour n'avoir que deux lieües d'étendüe ne laisse pas d'être dangereuse lors qu'on ne suit pas bien le chenail. Il ne nous restoit plus que sept lieües de navigation jusques à la Ville de *Quebec*, devant laquelle nous venons de moüiller. Au reste nous avons trouvé tant de glaces flotantes, & la terre si couverte de nege depuis l'Isle Rouge jusqu'ici, que nous avons été sur le point de relâcher en France dès l'abord de ce premier passage, quoiqu'il ne nous restât plus que trente lieües à faire. Nous craignions d'être surpris par les glaces, & de ne pouvoir achever nôtre course sans perir, mais graces à Dieu nous en voilà quittes. On nous vient de dire que les quartiers de nos troupes sont marquez dans quelques bons Villages aux environs de cette Ville par ordre du Gouverneur, & comme il faut se preparer à mettre pied à terre, je suis obligé de finir ma Lettre. Je ne puis vous rien dire encore de ce pays, si ce n'est qu'il y fait déja un froid à mourir. A l'égard du fleuve, je vous en ferai une description plus ample quand je le connoîtrai mieux. Nous venons d'aprendre que Mr. de la *Sale* arrive de la dé-

couverte d'un grand fleuve qui ſe décharge dans le Golfe de *Mexique*, & qu'il doit s'embarquer demain pour paſſer en France. Comme il connoit parfaitement bien le Canada vous ne devriez pas manquer à le voir, en cas que vous alliez cet hiver à Paris.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

Au Port de Quebec le 8. *Novembre* 1683.

LETTRE II.

Qui contient la description des Plantations de Canada, & comment elle se sont faites. L'envoi des filles publiques de France en ce païs-là, son climat & son terrain.

MONSIEUR.

Dès que nous eumes mis pied à terre l'année derniere, Mr. de la Barre envoya nos trois Compagnies en quartier aux côtes du voisinages de Quebec. Ce mot de *Côtes* n'est connu en Europe que pour côtes de la mer, c'est-à-dire les montagnes, les dunes & tout autre sorte de terrain qui la retient dans ses bornes ; au lieu qu'en ce païs où les noms de Bourg & de Village sont inconnus on se sert de celui de côtes qui sont des Seigneuries, dont les habitations sont écartées de deux ou trois cent pas les unes des autres, & situées sur le rivage du Fleuve de S. *Laurent*. On dit telle côte a quatre lieuës d'etenduë,

une autre en a cinq, &c. Les Païſans y vivent ſans mentir plus commodément qu'une infinité de Gentils-hommes en France. Quand je dis Païſans je me trompe, il faut dire habitans, car ce titre de Païſan n'eſt non plus receu ici qu'en *Eſpagne*, ſoit parce qu'ils ne payent ni ſel ni taille, qu'ils ont la liberté de la chaſſe & de la pêche, ou qu'enfin leur vie aiſée les met en parallele avec les Nobles. Leurs habitations ſont ſituées ſur les bords du fleuve de St. *Laurent*. Les plus pauvres ont quatre * arpens de terre de front & trente ou quarante de profondeur. Comme tout ce terrain n'eſt qu'un bois de haute fûtaye, ils ſont obligez de couper les arbres & d'en tirer les ſouches avant que d'y pouvoir mettre la Charruë. Il eſt vrai que c'eſt un embarras & de la dépenſe dans les commencemens, mais auſſi dans la ſuite on s'en dedommage en fort peu de temps, car dés qu'on y peut ſemer, ces terres vierges raportent au centuple. On ſeme le bled dans le mois de May, & la recolte s'en fait à la mi-Septembre. Au lieu de battre les gerbes ſur les champs on les tranſporte dans les granges juſqu'au plus grand froid de l'hiver, parce qu'alors le grain ſort mieux de l'épi. On y ſeme auſſi des pois qu'on eſtime beaucoup en France. Tous les grains ſont à trés-bon marché dans ce païs auſſi bien que la viande de boucherie & la volaille. Le bois ne coûte preſque rien d'achap en comparaiſon du tranſport, qui cependant eſt fort peu de choſe. La plûpart de ces Habitans ſont des gens

* *Arpent eſt un eſpace de terre de cent perches en quarré de 18 pieds de long.*

gens libres qui ont passé de France ici avec quelque peu d'argent pour commencer leurs établissemens. D'autres qui après avoir quitté le metier de la guerre il y a trente ou quarante ans lorsque le Regiment de *Carignan* fut cassé, embrasserent celui de l'agriculture. Les terres ne couterent rien ni aux uns ni aux autres, non plus qu'aux Officiers de ces Troupes qui choisirent des terres incultes couvertes de bois (car tout ce vaste continent n'est qu'une forêt.) Les Gouverneurs Généraux leur donnerent des concessions, pour trois ou quatre lieuës de front & de la profondeur à discretion, en même temps ces Officiers accorderent à leurs Soldats autant de terrain qu'ils souhaiterent, moyennant un écu de fief par arpant. Aprés la reforme de ces Troupes on y envoya de France plusieurs Vaisseaux chargez de filles de moyenne vertu, sous la direction de quelque vielles Beguines qui les diviserent en trois Classes. Ces Vestales étoient pour ainsi dire entassées les unes sur les autres en trois differentes sales, où les époux choisissoient leurs épouses de la maniere que le boucher va choisir les moutons au milieu d'un troupeau. Il y avoit dequoi, contenter les fantasques dans la diversité des filles de ces trois Serrails, car on en voyoit de grandes, de petites, de blondes, de brunes, de grasses & de maigres; enfin chacun y trouvoit chaussure à son pied. Il n'en resta pas une au bout de 15. jours. On m'a dit que les plus grasses furent plûtôt enlevées que les

autres, parce qu'on s'imaginoit qu'étant moins actives elles auroient plus de peine à quitter leur menage, & qu'elles resisteroient mieux au grand froid de l'hiver, mais ce principe a trompé bien des gens. Quoiqu'il en soit on peut ici faire une remarque assez curieuse. C'est qu'en quelque partie du monde où l'on transporte les plus vicieuses Europeanes, la populace d'outre mer croit à la bonne foi que leurs pêchez sont tellement effacez par le batême ridicule dont je vous ai parlé, qu'ensuite elle sont sensées filles de vertu, d'honneur, & de conduite irreprochable. Ceux qui vouloient se marier s'adresserent à ces directrices ausquelles ils étoient obligez de declarer leurs biens & leurs facultez, avant que de prendre dans une de ces Classes celles qu'ils trouvoient le plus à leur gré. Le mariage se concluoit sur le champ par la voye du Prêtre & du Notaire, & le lendemain le Gouverneur Général faisoit distribuer aux mariez un Bœuf, une Vache, un Cochon, une Truye, un Coc, une Poule, deux barils de chair salée, onze écus avec certaines armes que les grecs appellent χέρας Les Officiers plus delicats que leurs Soldats s'accommodoient des filles des anciens Gentilshommes du païs ou de celles des plus riches Habitans, car il y a près de cent ans, comme vous sçavez, que les François possedent le *Canada*. Tout le monde y est bien logé & bien meublé, la plûpart des maisons sont de bois à deux étages; les cheminées sont extrêmement grandes car on y fait des feux prodigieux

digieux pour se garantir du froid qui est excessif depuis le mois de Decembre jusqu'en Avril. Le fleuve ne manque jamais d'être gelé durant ce temps-là, malgré le flux & le reflux de la mer, & la terre est aussi couverte de trois ou quatre pieds de nége, ce qui paroît surprenant pour un païs situé au 47. degré de latitude & quelques minutes. La plûpart des gens l'attribuent à la quantité de montagnes dont ce vaste continent est couvert. Quoi qu'il en soit, les jours y sont en hiver plus longs qu'à Paris, ce qui me paroît extraordinaire. Ils sont si clairs & si serains qu'il ne paroît pas en trois semaines un nuage sur l'horison. Voilà tout ce que je puis vous aprendre jusqu'à present. J'espere d'aller à Quebec au premier jour, ayant ordre de me tenir prêt à m'embarquer dans quinze jours pour faire voile à *Monreal*, qui est la Ville du païs la plus avancée vers le haut du fleuve.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A la Côte de Beaupré le 2. May. 1684.

LET-

LETTRE III.

Qui contient un aßez ample deſcription de Quebec *& de l'Iſle* d'Orleans.

MONSIEUR,

La curioſité me porta vers l'*Iſle d'Orleans*, avant que de m'aprocher de *Monreal* ; Cette Iſle à 7. lieuës de longueur & trois de largeur ; elle s'étent de la traverſe du *Cap Tourmente* juſques à une lieüe & demi de *Quebec*, où ce fleuve ſe partage en deux branches. Le chenail du Sud, eſt celuy des Vaiſſeaux, car il ne ſçauroit paſſer que de petites barques par celui du Nord à cauſe des batures & des Rochers. Cette Iſle apartient à un Fermier Général de France qui en retireroit mille écus de rente s'il la faiſoit valoir lui-même. Elle eſt toute entourée d'habitations où il ſe recueille toutes ſortes de grains. *Quebec* eſt la Ville capitale de la nouvelle France. Son circuit eſt à peu près d'une lieüe, ſa latitude quarante ſept dégrez & douze minutes, ſa longitude en eſt incertaine, auſſi bien que celle

de


Tom. I.er Pag. 14.
PROFIL DE LA VILLE DE Q
environs attaquée par les Anglois en l'ann
Brulots François
Echelle d'une lieuë d'une heure de ch
Fleuve de
A. Chateau du Fort ou loge le Gouverneur
B. Citadelle faite depuis l'attaq.
C. Magazin aux poudres
D. Recollets. E. Vrselines
F. Eglise de la basse Ville.
G. Cathedralle.
H. Seminaire.
I. les Iesuittes.
L. l'Evesché.
K. l'Hôtel Dieu
M. Platte forme ou batterie de Canons.
N. Cul de Sacq.
O. Isle d'Orleans.

LETTRE III.

Qui contient un aßez ample deſcription de Quebec *&* *de l'Iſle* d'Orleans.

MONSIEUR,

La curioſité me porta vers l'*Iſle d'Orleans*, avant que de m'aprocher de *Monreal* ; Cette Iſle à 7. lieuës de longueur & trois de largeur ; elle s'étent de la traverſe du *Cap Tourmente* juſques à une lieüe & demi de *Quebec*, où ce fleuve ſe partage en deux branches. Le chenail du Sud, eſt celuy des Vaiſſeaux, car il ne ſçauroit paſſer que de petites barques par celui du Nord à cauſe des batures & des Rochers. Cette Iſle apartient à un Fermier Général de France qui en retireroit mille écus de rente s'il la faiſoit valoir lui-même. Elle eſt toute entourée d'habitations où il ſe recueille toutes ſortes de grains. *Quebec* eſt la Ville capitale de la nouvelle France. Son circuit eſt à peu près d'une lieüe, ſa latitude quarante ſept dégrez & douze minutes, ſa longitude en eſt incertaine, auſſi bien que celle de


Tom. I.er Pag. 14.
la Lettre 20. Page 209. explique cette attaque
Profil de la Ville de Quebec et de ses environs attaquée par les Anglois en l'année 1691.
l'Hôpital general.
Riviere de St. Charles
les François et les Sauvages accourent aux bois pour en chasser les ennemis.
troupes Angloise
Hermitage des Recolets
Brulots François
1. lieuë
Echelle d'une lieuë d'une heure de chemin
Fleuve de St. Laurent
A. Chateau du Fort ou loge le Gouverneur
B. Citadelle faite depuis l'attaq.
C. Magazin aux poudres
D. Recollets. E. Vrselines
F. Eglise de la basse Ville.
G. Cathedralle.
H. Seminaire.
I. les Iesuittes.
L. l'Evéché.
K. l'Hotel Dieu
M. Platte forme ou batterie de Canons.
N. Cul de Sacq.
O. Isle d'Orleans.
P. Pointe de Lévi
Q. Marquisat ou Seigneurie de Beauport
R. Village dépandant de Beauport
S. Moüillage de la Flotte Angloise
T. Chaloupe Angloise qui attand le retour de son Major
V. Vaisseaux Anglois canonant la Ville
X. Chaloupes Angloise, portant les troupes à terre
Y. Lieu de la déscente des troupes Angloise.
Z. Bois, taillis ou les troupes Angloise furent repoussées par les François

de plusieurs autres païs, n'en déplaise à Messieurs les Geographes, qui content 1200. lieües de la Rochelle en cette Ville sans s'être donnez la peine d'en mesurer le chemin. Quoiqu'il en soit elle n'est que trop éloignée de France pour les Vaisseaux qui en viennent, car leur traverse dure ordinairement deux mois & demi, au lieu qu'en s'en retournant ils peuvent en trente ou quarante jours de navigation gagner aisément l'atterrage de *Bel-Isle*, qui est le plus seur & le plus ordinaire des Navires de long cours. La raison de ceci est que s'il fait cent jours de l'année des vens de la partie de l'Est; il en fait 260. de celle de l'Oüest. C'est une verité connuë de tous les Navigateurs.

Quebec est partagé en haute & basse Ville; les Marchands demeurent à la basse pour la commodité du port, le long duquel ils ont fait bâtir de très-belles maisons à trois étages d'une pierre aussi dure que le marbre. La haute Ville n'est pas moins belle ni moins peuplée. Le Château bâti sur le terrain le plus élevé, la commande de tous côtez. Les Gouverneurs Generaux qui font leur résidence ordinaire dans ce Fort y sont commodément logez, joüissant en même tems de la veüe la plus belle & la plus étenduë qui soit au monde. La Ville manque de deux choses essentielles, qui sont un quai & des fortifications, il seroit facile d'y faire l'un & l'autre, car les pierres se trouvent sur le lieu même. Elle est environnée de plusieurs sources d'eau vive la meilleure du monde, mais comme il ne s'y trouve per-

sonne

ſonne qui entende aſſez bien l'Hydroſtatique pour les conduire à quelques places où l'on pourroit élever des fonteines ſimples où jailliſſantes, chacun eſt obligé de boire de l'eau de puits. Les gens qui habitent au bord du Fleuve de la baſſe Ville ne reſſentent pas la moitié tant de froid que ceux de la haute, outre qu'ils ont la commodité de faire tranſporter en bâteau juſque devant leurs maiſons, le bled, le bois & les autres proviſions neceſſaires. Si ceux de la haute ſont expoſez aux vents froids de l'hiver, ils ont auſſi le plaiſir de joüir du frais en Eté. Il y a un chemin aſſez large de l'une à l'autre, mais un peu eſcarpé, & des maiſons à droit & à gauche. Le terrain de *Quebec* eſt fort inégal, & la cimetrie mal obſervée. L'Intendant demeure dans un fonds un peu éloigné ſur le bord d'une petite Riviere, qui ſe joignant au Fleuve de S. Laurent renferme la Ville dans un angle droit. Il eſt logé dans le Palais où le Conſeil Souverain s'aſſemble quatre fois la ſemaine. On voit à côté de grands Magazins de munitions de guerre & de bouche. Il y a ſix Egliſes à la haute Ville; la Cathedrale eſt compoſée d'un Evêque & de douze Chanoines qui ſont de bons Prêtres, vivant en communauté comme des religieux, dans la Maiſon du Chapitre, dont la grandeur & l'Architecture ſont ſurprenantes. Ces pauvres Prêtres qui ſe contentent du neceſſaire, ne ſe mêlent uniquement que des affaires de leur Egliſe; où le ſervice ſe fait à l'uſage de

de Rome. La ſeconde eſt celle des Jeſuites ſituée au centre de la Ville. Elle eſt belle, grande & bien éclairée. Le grand Autel eſt orné de 4. grandes colomnes Cilyndriques & maſſives d'un ſeul bloc, de certain porphire de Canada noir comme du Geai ſans tâches & ſans fils. Leur Maiſon eſt commode en toutes maniéres, car il y a beaucoup de logement. Ces Peres ont de beaux jardins, pluſieurs allées d'arbres ſi touffus, qu'il ſemble en été qu'on ſoit dans une glaciere plûtôt que dans un bois. On peut dire auſſi que la glace n'en eſt pas loin, car ils ne manquent jamais d'en conſerver en deux ou trois endroits, pour avoir le plaiſir de boire frais. Leur College eſt ſi petit qu'à peine ont-ils jamais eu cinquante Ecoliers à la fois. La troiſiéme eſt celle des Recolets, qui graces à Mr. le Comte de *Frontenac* ont obtenu du Roi la permiſſion d'y conſtruire une petite Chapelle (à laquelle je donne le nom d'Egliſe,) malgré l'oppoſition de Monſieur de *Laval* nôtre Evêque, qui de concert avec les Jeſuite fit tout ce qu'il pût il y a dix ans pour l'empêcher. Ils demeuroient avant ce tems-là dans une Hoſpice qu'il fit bâtir où quelques-uns de ces Peres ſe tiennent encore. La quatriéme eſt celle des Urſelines qui a été brûlée & rébâtie deux ou trois fois de mieux en mieux. La cinquiéme eſt celle des Hoſpitalieres qui ont un ſoin très-particulier des malades, quoi que ces religieuſes ſoient pauvres & mal logées.

Le Conſeil ſouverain de *Canada* ſe tient

ici.

icy. Il est composé de douze Conseillers de *Capa y de Spada*, qui jugent souverainement & sans appel toutes sortes de Procés. L'Intendant s'attribuë le droit d'y presider, mais le Gouverneur General prend sa seance à la Salle de justice dans un endroit où se trouvant tous les deux face à face & les Juges à leurs côtez, il semble qu'ils y president également. Du tems que Monsieur de *Frontenac* étoit en Canada, il se moquoit de la prétenduë préseance des Intendans. Il traitoit les Membres de ce Parlement comme *Cromwel* ceux d'Angleterre. Chacun y plaide sa cause, car on ne voit ni Procureurs ni Avocats, ainsi les Procès sont bien-tôt finis, sans qu'il en coûte ny frais ny épices aux parties. Les juges qui ne reçoivent du Roy que quatre cent livres de pension par an sont dispensez de porter la robe & le bonnet. Outre ce tribunal il y a encore un Lieutenant General civil & criminel, un Procureur du Roi, un Grand Prevôt & un grand Maître des Eaux & Forêts. Les voitures dont on se sert pendant l'hiver à la Ville & à la Campagne sont des traineaux qui sont tirez par des chevaux qui semblent être insensibles au froid. J'en ai veu cinquante en Janvier & Février qui vivoient dans les bois & dans la nége presque jusqu'au poitral, sans s'appocher des Maisons de leurs Maîtres. L'on va d'ici à la Ville de *Monreal* durant l'hiver sur le Fleuve glacé, par le moyen des traineaux sur lesquels on fait quinze lieuës par jour. D'autres se servent

vent de deux gros dogues pour faire ce voyage, mais ils demeurent plus long-tems en chemin. Je vous parlerai des voitures d'été lorſque j'en ſerai mieux inſtruit. On me dit qu'on fait des voyages de mille lieuës avec des Canots d'écorce dont je vous ferai la deſcription quand je m'en ſerai ſervi. Les vents de la bande de l'Eſt regnent ordinairement ici le Primptems & l'Automne, & ceux de la partie de l'Oüeſt dominent l'hiver & l'été. Adieu, Monſieur, il eſt tems que je finiſſe ma lettre la matiére me manque. Tout ce que je puis vous dire c'eſt qu'aprés que je ſerai plus inſtruit du Commerce & du Gouvernement politique & Eccleſiaſtique de ce païs-là, je vous en donnerai des Memoires ſi exacts que vous aurez lieu d'en être content. Ce ſera ſans faute à la premiere occaſion, car nos troupes reviendront, ſelon toutes les apparences, au retour de la Campagne que nous allons faire avec Monſieur de la *Barre* dans le païs des *Iroquois*. Je m'embarquerai dans ſept ou huit jours pour aller à *Monreal*, cependant je m'en vais faire un tour, juſques aux Villages de *Scilleri* du *Sault de la Chaudiere* & de *Lorete* habitez par des *Abenakis* & des *Hurons*, & comme il n'y a que trois ou quatre lieuës d'ici, je ſerai de retour la ſemaine prochaine. Je ne puis vous informer ſitôt des mœurs de ces Peuples, il faut du tems pour les bien connoître. J'ay été cet hiver à la chaſſe avec trente ou quarante jeunes *Algonkins* bienfaits & très-agiles, expreſſément pour aprendre leur

leur langue. On l'eſtime beaucoup en ce païs-cy, parce que toutes les Nations qui habitent à mille lieuës à la ronde (à la reſerve des *Iroquois* & des *Hurons*) l'entendent parfaitement, n'y ayant pas plus de difference de leur langage à celui-ci que du Portugais à l'Eſpagnol. J'en ai déja apris quelques mots avec aſſez de facilité, & comme ils ſe font un vrai plaiſir qu'on aprenne leur langue, ils ſe donnent toute ſorte de peine pour me l'enſeigner.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Quebec le 15. *May*. 1684.

LETTRE VI.

Qui contient une brieve description des Habitations sauvages des environs de Quebec. *Du Fleuve* S. Laurent *jusqu'à* Monreal. *De la Pêche curieuse des Anguilles. De la Ville* des trois Rivieres, *de celles de* Monreal, *& la décente des Coureurs de bois.*

MONSIEUR,

Avant mon départ de *Quebec* pour *Monreal* j'allai visiter les Villages d'alentour habitez par les sauvages. Celui de *Lorete* est composé de deux cens familles *Hurones* qui ont embrassé le Christianisme par les soins des Jesuites, quoi qu'avec beaucoup de scrupule. Ceux de *Silleri* & du *Saut de la Chaudiere* sont composez de trois cens familles d'*Abenakis* aussi Chrétiens, chez qui les Jesuites ont établi des Missions. Je fus de retour à *Quebec* assez-tôt pour m'embarquer sous la conduite d'un Patron qui auroit mieux

mieux aimé voir un fret de Marchandise que de Soldats. Le vent de Nord-Est nous poussa en cinq ou six jours, jusqu'aux *trois Rivieres*, nom d'une petite Ville située à 30. lieües de celle-cy. On luy a donné ce nom à cause de trois Rivieres qui se dechargent à un demi quart de lieu de-là, & qui pourtant n'en font qu'une, laquelle se partage en trois branches pour se décharger dans le Fleuve St. Laurent. Si nous eussions navigué la nuit nous y serions arrivez le deuxiéme jour, par le secours des marées, mais la quantité de rochers & de batures ne permettent pas qu'on navigue sur le Fleuve dans l'obscurité. Je n'étois pas fâché qu'on mouillât l'ancre tous les soirs; car l'obscurité ne m'empêcha pas de voir dans le cours de ces trente lieües un nombre infini d'habitations des deux côtez du Fleuve, qui ne sont éloignées les unes des autres au plus, que d'une portée de Mousquet. J'eus le plaisir de voir faire la Pêche des Anguilles par les Habitans qui sont établis depuis *Quebec* jusques à 15. lieües au dessus. Ils étendent des clayes à marée basse jusques à l'endroit du Fleuve où la marée s'est retirée. Cet espace demeurant lors à sec, ces clayes barrent & traversent tout ce terrain desseché par la retraite de l'eau. Ils mettent entre ces clayes, de distance à autre des ruches, Paniers, Bouteux & bout de quiévres qui demeurent en cet état là trois mois de Printemps & deux d'Automne, sans qu'on soit obligé d'y toucher. Toutes les fois que la marée mon-
te

te les Anguilles cherchant les bords du Fleuve & les fonds plats, ſe trainent en foule vers ces lieux là, & lorſque la marée ſe retire & qu'elles veulent garder le rivage, elles trouvent les claiyes qui les empêchant de ſuivre le courant les obligent à s'enfourner dans ces engins qui en ſont quelque fois ſi remplis qu'ils en rompent. Quand la marée eſt toute baſſe on retire ces anguilles qui ſont auſſi groſſes & auſſi longues qu'il y en ait au monde. On les ſales & on les met en barrique, où elles ſe conſervent un an ſans ſe corrompre. Elles ſont merveilleuſes en toutes ſauces, & les Conſeillers de *Quebec* ſeroient ravis que ces Pêches fuſſent tous les ans fort abondantes.

La Ville *des trois Rivieres* eſt une Bicoque ſituée au 46. degré de latitude, elle n'eſt fortifiée ni de pieux ni de pierre; la Riviere d'où elle tire ſon nom prend ſa ſource à cent lieües au Nord-Oüeſt de la plus grande Chaïne de montagnes qui ſoit dans l'Univers. Les *Algonkins* qui ſont à preſent des ſauvages errants ſans demeure fixe, comme les *Arabes*, ne s'écartent guéres des bords de cette Riviere, où ils font de bonnes chaſſes de Caſtors. Les *Iroquois* qui ont autrefois détruit les trois quarts de cette Nation de ce côté-là, ne s'expoſent plus à y revenir depuis que les François ont peuplé les païs qui ſont plus avant ſur le Fleuve St. Laurent. J'ai dit que la Ville *des trois Rivieres* étoit petite à cauſe de ſon peu d'Habitans, qui d'ailleurs ſont fort riches & logez magnifiquement. Le Roy y a établi

bli un Gouverneur qui mourroit de faim, si au deffaut de ses minces appointements il ne faisoit quelque Commerce de Castor avec les sauvages. Au reste il faut être de la nature du Chien pour y habiter, ou du moins se plaire à grater sa peau, car les puces y sont en plus grand nombre que les grains de sable. On m'a dit que les meilleurs Soldats du Païs étoient originaires de ce lieu là. A trois lieües plus haut nous entrâmes dans *le Lac S. Pierre* qui a six lieües de longeur. Nous le traversâmes avec assez de peine, ayant été obligez de mouiller & lever l'ancre à diverses reprises, à cause du calme. On m'a dit qu'il s'y déchargeoit trois ou quatre Rivieres fort poissoneuses, à l'emboucheure desquelles je decouvris de très-belles Maisons avec mon telescope. Le vent d'Est s'étant élevé sur le soir, nous sortîmes du Lac, & nous demeurâmes ensuite ttois heures pour refouler le courant du Fleuve jusques à *Sorel*, quoique toutes nos voiles portassent à plein, & que nous n'eussions que deux petites lieües à faire jusques-là. *Sorel* est une Côte de quatre lieües de front. Il se décharge au pié de la Maison Seigneuriale une Riviere qui porte les eaux du Lac *Champlain* dans la Fleuve de Saint Laurent, après avoir formé une Cascade de deux lieuës à *Chambly*. De là jusqu'ici nous employâmes trois journées de navigation, quoi qu'on n'y compte que dix-huit lieuës, soit porce que le vent étoit foible, ou que le courant étoit fort. On ne voit que des Isles pendant le chemin, & le Fleuve est si garni d'habi-

d'habitans des deux côtez d'ici à Quebec, qu'on peut dire avec juste raison que ce sont deux Villages de soixante lieuës de longueur.

Cette Ville s'appelle *Ville Marie* ou *Monreal.* Elle est situé au 45. degrez de latitude, & quelques minutes, dans l'Isle du même nom, qui peut avoir 14. lieües de longueur & cinq de largeur. Messieurs du Seminaire de S. *Sulpice* de Paris en sont Seigneurs & propriaitaires. Ils ont la nomination du baillif & autres Officiers de Justice, & même autrefois ils avoient celle du Gouverneur. Cette petite Ville est ouverte sans aucune fortification de pieux ni de pierre. Il seroit aisé d'en faire un poste imprenable par l'avantage de sa situation, quoique son terrain soit égal & sablonneux. Le Fleuve de S. Laurent, qui passe au pied des Maisons d'une face de la Ville, ne permet pas aux petits Vaisseaux de passer outre. Ses courants leur en défendent la navigation plus avant; car à un demi quart de lieüe de là, on ne voit que rapides, Cascades, bouillons, &c. Mr. *Perrot* qui en est Gouverneur, n'ayant que mille écus d'apointements, a trouvé le moyen d'en gagner cinquante mille en quelques années, par son grand Commerce de Pelleteries avec les Sauvages. Cette Ville a son Baillif qui ne tire pas grand avantage ni grand profit de sa Charge, non plus que ses Officiers: Il n'y a que les Marchands qui y trouvent leur compte, car les Sauvages des grands Lacs du *Canada*, descendent

ici presque tous les ans, avec une quantité prodigieuse de Castors qu'ils changent pour des armes, des chaudieres, des haches, des couteaux & mille autres Marchandises sur lesquelles on gagne jusques à deux cens pour cent. Les Gouverneurs Generaux s'y trouvent ordinairement dans ce temps-là pour partager le gâteau, & recevoir les presents de ces Peuples. Ce séjour me paroît assez agréable l'été, car on dit qu'il y pleut rarement en cette saison-là. Les Coureurs de bois portent d'ici tous les ans des Canots pleins de marchandises chez toutes les Nations Sauvages de ce Continent, d'où ils raportent de bons Castors. J'en vis revenir il y a sept ou huit jours 25. ou 30. chargez excessivement. Il n'y avoit que deux ou trois hommes pour conduire chaque Canot qui portoient 20. quintaux pesant, c'est-à-dire quarante paquets de Castots valant cent écus chacun. Ils avoient demeuré un an ou 18. mois en leur voyage. Vous seriez surpris de voir les débauches, les festins, les jeux & les dépenses que ces Coureurs de bois font tant en habits qu'en femmes, dès qu'ils sont arrivez. Ceux qui sont mariez se retirent sagement chez eux, mais ceux qui ne le sont pas, font comme les Matelots qui viennent des Indes, ou de faire des prise en course. Ils dissipent, mangent, boivent & jouënt tout pendant que les Castors durent, & quand il sont à bout, ils vendent dorures, dantelles & habits. Ensuite ils sont obligez à recommancer des voya-

voyages pour avoir lieu de subsister. Au reste, Messieurs de S. *Sulpice* ont le soin d'envoyer ici des Missionnaires de temps en temps, qui vivent sous la direction d'un Superieur fort honoré dans le païs. Ils sont logez dans une belle, grande & magnifique maison de pierre de taille. Leur Eglise ne l'est pas moins. Elle est bâtie sur le modele de celle de S. *Sulpice* de Paris, & l'Autel est particulierement *Isolé*. Leurs Côtes ou Seigneuries au Sud de l'Isle produisent un bon revenu, car les habitations sont bonnes, & les Habitans riches en bled, betail, volaille & mille autres danrées qu'ils vendent ordinairement à la Ville; mais le Nord de l'Isle n'est pas encore peuplé. Ces Seigneures n'ont jamais voulu permettre que les Jesuites ni les Recolets y plantassent le piquet. On croit pourtant qu'à la fin ils seront obligez d'y consentir. J'ai veu à une lieüe d'ici, au pied d'une Montagne, un beau Village d'Iroquois Chrêtiens, & dirigé par deux Prêtres de ce Seminaire. On m'a dit qu'il y en avoit encore un plus grand & plus peuplé de l'autre côté du Fleuve à deux lieües d'ici, sous la direction du Pere *Bruyas* Jesuite. J'espere partir d'ici au premier jour, c'est-à-dire aprés que Monsieur de la *Barre* aura reçû des nouvelles de France. Il n'attend que l'arrivée du premier Vaisseau pour quitter *Quebec*. Je suis destiné à aller au Fort de *Frontenac* dans le Lac du même nom. Au retour de ma Campagne je pourai vous aprendre des choses qui

vous paroîtront aussi nouvelles qu'elles me seront peut-être desagreables, s'il en faut croire les gens qui ont déja fait la guerre aux Iroquois.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Monreal *ce* 14. *Juin* 1684.

LET-

LETTRE V.

Qui contient une briéve description des peuples Iroquois, *la guerre & la paix que les François ont fait avec eux, & comment, &c.*

MONSIEUR,

Je vous écrivis il y a quatre jours. Je ne m'attendois pas d'avoir sitôt de vos nouvelles, & j'ai été surpris agréablement ce matin, lors qu'on m'a aporté le paquet que Mr vôtre frere m'adresse. Vous ne doutez pas que je n'aye apris avec beaucoup de plaisir ce qui s'est passé en Europe depuis mon départ; Ce détail console dans un autre monde comme celui-ci. Vôtre narration est fort exacte, & je vous en suis sensiblement obligé. Vous me priez de vous faire une description des peuples *Iroquois*, & de vous mander au juste quelles gens ce sont, & comment ils se gouvernent. Je voudrois me sentir capable de vous satisfaire, car vous ne doutez point

que je suis parfaitement disposé à vous obliger ; mais comme je dois partir après demain pour aller au Fort *Frontenac* , je n'aurai pas le tems de m'informer de bien des choses , ni de consulter pour cela beaucoup de personnes qui ont fait plusieurs fois le voyage. Je vous dirai cependant ce que j'en ai pû aprendre durant l'hiver , par des gens qui ont demeuré vingt ans à leurs Villages : mais aussi-tôt que j'y serai, je ne manquerai point de vous instruire des choses à mesure que je les connoîtrai par moi - même. En attendant contentez vous de ce qui suit.

Ces Barbares composent cinq Cantons , à peu prés comme les Suisses ; sous des noms differents , quoique de même Nation & liez de mêmes interêts ; savoir les *Tsonontoüans* , les *Goyogoans* , les *Onnotagues*, les *Onoyouts* & les *Agniés*. Le langage est presque égal dans les cinq Villages éloignez de trentre lieües les uns des autres , & situez près de la Côte meridionale du Lac *Ontario* ou de *Frontenac*. Ils appellent ces cinq Villages les cinq Cabanes , qui tous les ans s'envoyent reciproquement des Deputez pour faire le festin d'Union & fumer dans le grand Calumet des 5. Nations. Chaque Village contient environ quatorze mille ames , à savoir 1500. guerriers , 2000. vieillards, 4000. femmes, 2000. filles & 4000. enfans. Quoique plusieurs ne fassent monter ce nombre des Habitans de chaque Village , qu'à dix ou onze milles. Ces peuples sont alliez des Anglois depuis long-

temps ,

tems, & par le Commerce de Peleteries qu'ils font avec les gens de la nouvelle *Yorc*, ils ont des armes, des munitions & tout ce qui leur est necessaire, à meilleur marché qu'ils ne l'auroient des François. Ils ne considerent ces deux Nations que par raport au besoin qu'ils ont de leurs marchandises; quoi qu'elles leur coûtent bon; car ils les payent quatre fois plus qu'elles ne valent. Ils se moquent des menaces de nos Rois & de nos Gouverneurs, ne connoissant en aucunes maniére le terme de dépendance; ils ne peuvent pas même supporter ce terrible mot. Ils se regardent comme des Souverains qui ne relevent d'autre Maître que de Dieu seul qu'ils nomment le *Grand Esprit*. Ils nous ont presque toûjours fait la guerre depuis l'établissement des Colonies de *Canada*, jusqu'aux premieres années du Gouvernement de Mr. le *Comte de Frontenac*. Messieurs de *Coursilles* & de *Traci*, Gouverneurs Généraux firent quelques Campagnes l'hiver & l'été par le *Lac Champlain* contre les *Agniés*, avec peu de succez. On ne fit que brûler leurs Villages, & enlever quelques centaines d'enfans, d'où sont sortis les *Iroquois Chrêtiens* dont je vous ai parlé. Il est vrai qu'on défit quatre vingt dix ou cent guerriers, mais il en couta bien des Membres & la vie même à plusieurs Canadiens & Soldats du Regiment de *Carignan*, qui ne s'étoient pas assez munis contre l'horrible froid qui regne dans le *Canada*. Mr. le *Comte de Frontenac* qui rele-

releva Mr. de *Courselle* , ayant connu les avantages que ces Barbares ont sur les Européens en ce qui regarde la guerre de ce païs-là , ne voulut pas faire à son tour des entreprises inutiles , & fort onereuses au Roy. Au contraire il travailla autant qu'il pût à les disposer à faire une paix sincere & durable. Il avoit en veüe trois choses judicieuses. La premiere étoit de rassûrer la plus part des Habitans François , qui étoient sur le point d'abandonner tout & de s'en retourner en *France* , si la guerre eût duré ; la deuxiéme d'encourager par cette paix un nombre infini de gens à se marier & à défricher des terres , afin de peupler & d'augmenter les Colonies ; la troisiéme de travailler à la découverte des Lacs & des Nations Sauvages qui habitent ces Côtes , afin d'y établir le Commerce , & en même temps les attirer dans nôtre parti , par de bonnes alliances , en cas de rupture avec ces *Iroquois*. Ces trois raisons l'engagerent principalement à envoyer en forme d'Ambassade quelques Canadiens à leurs Villages , „ pour les assûrer que le Roy ayant été informé qu'on leur faisoit la guerre sans „ cause , l'avoit fait partir de *France* pour „ faire la paix , & leur procurer en même „ temps toutes sortes d'avantages touchant „ le Commerce. Ils écouterent ces propositions avec plaisir ; car le Roy *Charles* II. d'*Angleterre* avoit donné ordre à son Gouverneur de la *Nouvelle Yorc* de leur faire entendre , que s'ils continuoient à faire la guerre aux François , ils étoient perdus ,

&

& qu'ils se verroient accablez par des forces considerables qui devoient partir de *France*. Ils r'envoyerent ces Canadiens contents, à Monsieur de *Frontenac*, aprés leur avoir donné parole de se trouver au nombre de quatre cens, au lieu où est à present situé le Fort qui porte son nom, & où ils consentoient que ce Gouverneur parut, avec le même nombre de gens. Quelques mois aprés les uns & les autres s'y trouverent, & la paix se fit. Monsieur de la *Salle* fut trés-utile à ce Gouverneur par les bons Conseils qu'il lui donna, & que le temps ne me permet pas de vous raporter. Je suis obligé de mettre ordre à mes affaires. Je vous rendrai plus savant quand je le serai moi-même. Je suis jusqu'au retour de ma Campagne.

Vôtre &c.

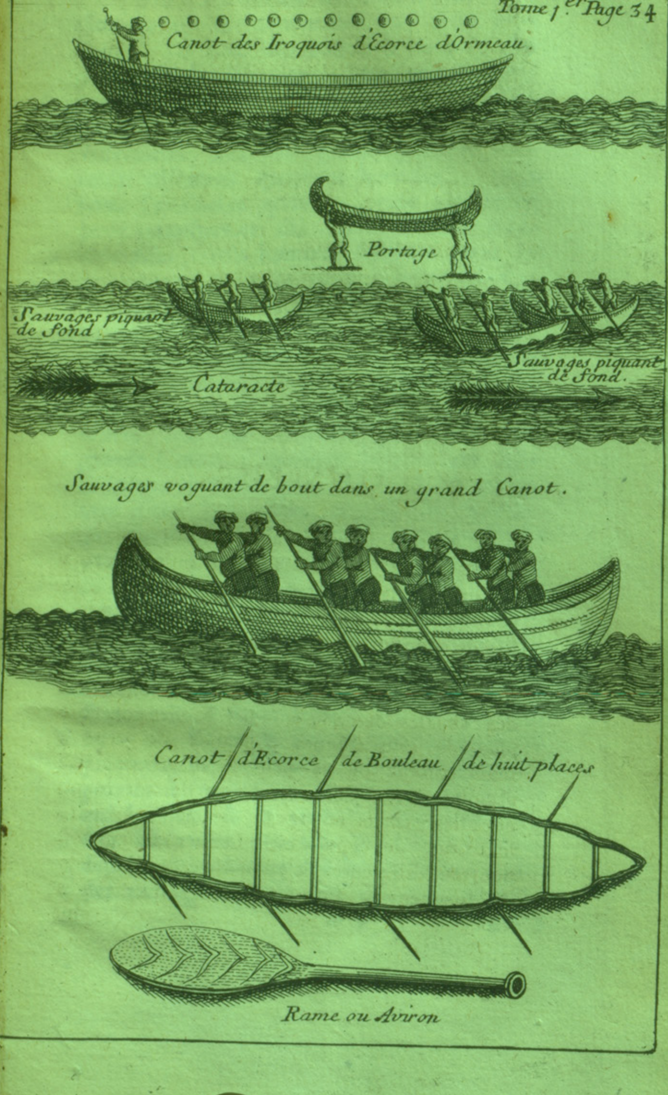
A Monreal *le* 18. *Juin* 1684.

LETTRE VI.

Qui contient un ample description des voitures de Canada *qui sont des Canots d'écorce de bouleau. Comment on les fait, & la maniére dont on les navigue.*

MONSIEUR,

Je contois de partir aujourd'hui ; mais la quantité de grands Canots qu'on devoit amener ici ne s'y trouvant pas encore, le voyage est retardé de deux jours. Je profite de mon loisir pour vous faire une courte description de ses voitures fragiles ; ce qui vous servira beaucoup à l'intelligence des courses de ce païs-ci. Je viens de voir plus de cent Canots, grands & petits ; mais comme on ne peut se servir que des premiers pour des entreprises de guerre ou pour les grands voyages, je ne vous parlerai que de ceux-ci. Leur grandeur est pourtant differente, c'est-à-dire de dix pieds de longueur, jusques à vingt-huit. Les plus


Canot des Iroquois d'Ecorce d'Ormeau.
Portage
Sauvages piquant de fond
Sauvages piquant de fond.
Cataracte
Sauvages voguant de bout dans un grand Canot.
Canot d'Ecorce de Bouleau de huit places
Rame ou Aviron

plus petits ne contiennent que deux personnes. Ce sont des coffres à mort ; On y est assis sur les talons ; Pour peu de mouvement que l'on se donne ou que l'on penche plus d'un côté que de l'autre ils renversent. Les plus grands peuvent contenir aisément quatorze hommes : mais pour l'ordinaire quand on veut s'en servir pour transporter des vivres ou des marchandises, trois hommes suffisent pour les gouverner. Avec ce petit nombre de Canoteurs on peut transporter jusqu'à 20. quintaux. Ceux-ci sont sûres & ne tournent jamais quand ils sont d'écorce de *Bouleau*, laquelle se leve ordinairement en hiver avec de l'eau chaude. Les plus gros arbres sont les meilleurs pour faire de grands Canots ; quoique souvent une seule écorce ne suffice pas. Le fond est pourtant d'une seule pièce auquel les Sauvages sçavant coudre si artistement les bords avec des racines, que le Canot paroît d'une seule écorce. Ils sont garnis ou de clisses & de varangues d'un bois de cedre presque aussi leger que le liége. Les clisses ont l'épaisseur d'un écu ; l'écorce, celle de deux, & les varangues celle de trois. Outre cela il regne à droit & à gauche d'un bout du Canot à l'autre deux Maîtres ou precintes dans lesquels sont enchassées les pointes de varangues & où les huit barres qui le lient & le traverses sont attachées. Ces bâtiments ont 20. pouces de profondeur, c'est-à-dire des bords jusqu'au plat des varangues ; ils ont 28. pieds de lon-

gueur & 4. & demi de largeur vers la barre du milieu. S'ils ſont commodes par leur grande legereté & par le peu d'eau qu'ils tirent, il faut avoüer, qu'ils ſont en recompenſe bien incommodes, par leur fragilité ; car pour peu qu'ils touchent ou chargent ſur le caillou ou ſur le ſable, les crevaſſes de l'écorce s'entrouvrent, enſuite l'eau entre dedans, & mouille les vivres & les Marchandiſes. Chaque jour il y a quelque nouvelle crevaſſe ou quelque couture à gommer. Toutes les nuits on eſt obligé de le décharger à flot, & de les porter à terre, où on les attache à des piquets de peur que le vent ne les emporte : car ils peſent ſi peu que deux hommes les portent à leur aiſe ſur l'épaule, chacun par un bout. Cette ſeule facilité me fait juger qu'il n'y a point de meilleure voiture au monde pour naviguer dans les Riviéres du *Canada* qui ſont remplies de Caſcades, de Cataractes & de courans. Car on y eſt obligé ou de les tranſporter par terre le long de ces paſſages, ou de les trainer dans l'eau le long du rivage, quand la rapidité des Riviéres n'eſt pas violente & que la rive n'eſt point eſcarpée. Ces Canots ne valent rien du tout pour la navigation des Lacs, où les vagues les engloutiroient ſi l'on ne gagnoit terre lorſque le vent s'éleve. Cependant on fait des traverſes de quatre ou cinq lieües d'une Iſle à l'autre ; mais c'eſt toûjours en calme & à force de bras, car outre qu'on pourroit être facilement ſubmergé, on riſqueroit à perdre les vivres &

& ſur tout les Pelleteries qui ſont la principale marchandiſe, pour peu qu'elles fuſſent mouillées. Il eſt vrai que ces Canots portent de petites voiles, mais il faut un temps à ſouhait pour s'en ſervir. Si le vent eſt un peu fort, quoi qu'en poupe, il eſt impoſſible d'en profiter ſans s'expoſer à faire naufrage. Il n'y a que les vents moderez qui ſoient propres pour ces ſortes des voitures. Si l'on veut aller au Sud, il faut avoir un des huit rumbs de vent contenus du Nord-Oüeſt au Nord-eſt, pour mettre la voile; & pour peu que les autres vents ſouflent (à moins qu'ils ne viennent de la terre qu'on côtoye) on eſt obligé de gagner le rivage au plus vîte, & de débarquer précipitamment le Canot avec toute ſa charge, & d'attendre le calme. Voici la manœuvre qu'on y obſerve. Les Canoteurs agiſſent ſucceſſivement à genoux, debout, & aſſis, voici comment. Ils ſont à genoux lors qu'ils deſcendent les petits Cataractes ou les Caſcades des Riviéres. Ils ſont debout, lors qu'ils piquent de fonds avec des perches pour refouler les courans & les rapides, & ils ſont aſſis dans les eaux dormantes. Les Rames dont ils ſe ſervent ſont faites de bois d'érable de la maniére que vous les voyez ici dépeintes. La pêle de la Rame à 20. pouces de longueur, 6. de largeur, & 4. lignes d'épaiſſeur. Le manche, qui eſt gros comme un œuf de pigeon, a trois pieds de longueur ou environ. Ils ſe ſervent de perches ou lates de pin pour refouler les courant les plus rapides, & c'eſt-

c'est-ce qu'on appelle piquer de fond. Ces bâtimens n'ont ni poupe ni proüe ; ils sont également taillez en pointe devant & derriere ; ils n'ont ni quilles, ni clous, ni toulets. Celui qui les gouverne rame comme les autres sans interruption. Ils coutent ordinairement 80 écus. Ils ne durent que cinq ou six ans. Celui dans lequel je m'embarque en à couté 90. Il est vrai qu'il est de franc Bouleau, & même des plus grands dont on se serve. On m'apprend aujourd'hui que Mr *de la Barre* leve des milices aux environs de *Quebec*, & que le Gouverneur de cette Isle vient de recevoir ordre de faire tenir celles des Côtes circonvoisines toutes prêtes à marcher.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Monreal *ce* 20. *Juin* 1684.

LET-

LETTRE VII.

Qui contient une ample description du Fleuve S. Laurent *depuis le* Monreal *jusqu'au premier grand Lac de* Canada. *Les Sauts, les Cataractes & la navigation de ce Fleuve. Du Fort* Frontenac *& de son utilité. Entreprise de Mr. de la* Barre *Gouverneur General contre les* Iroquois. *Son accommodement, ses harangues & les réponces.*

MONSIEUR,

Me voici, graces à Dieu, de retour de la Campagne. Je vous en donne la rélation. Je m'embarquai ici deux ou trois jours après celui de la datte de ma derniere lettre, dans un Canot conduit par trois habiles Canadiens. Chaque Canot étant chargé de deux Soldats, nous vogâmes contre la rapidité du Fleuve jusqu'à trois lieuës

lieuës de cette Ville, où nous trouvâmes le *Saut de S. Loüis*, petit Cataracte si violent qu'on fut contraint de se jetter dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour traîner les Canots un demi quart de lieuë contre le courant. Nous nous rembarquâmes au dessus de ce passage, & aprés avoir vogué 12. lieuës ou environ, partie sur le Fleuve, partie sur le *Lac de S. Loüis*, jusqu'au lieu appellé les *Cascades*, il falut debarquer & transporter nos Canots avec toute leur charge à un demi quart de lieuë de là. Il est vrai qu'on les auroit encore pû trainer en cet endroit avec un peu de peine, s'il ne se fut trouvé au dessus du Cataracte *du Trou*. Je m'étois imaginé que la seule difficulté de remonter le Fleuve ne consistoit qu'en la peine & l'embarras des portages, mais celle de refouler sans cesse les courans, soit en traitant les Canots ou en piquant de fonds, ne me parut pas moindre. Nous abordâmes à cinq ou six lieuës plus haut aux *Sauts des Cedres & du Buisson*, où l'on fut encore obligé de faire des portages de cinq cent pas. Nous entrâmes à quelques lieuës au dessus dans le *Lac S. François*, à qui l'on donne 20. lieuës de circonference, & l'ayant traversé nous trouvâmes des courants aussi forts que les précédents. Sur tout le *Long Saut* où l'on fit un portage d'une demi lieuë. Il ne nous restoit plus à franchir que le pas des *Galots*. Nous fumes obligez de trainer encore nos Canots contre la rapidité du Fleuve. Enfin aprés avoir essuyé bien des fatigues

à tous

à tous ces passages, nous arrivâmes au lieu nommé la *Galete*, d'où il ne restoit plus que vingt lieuës de navigation jusqu'au *Fort de Frontenac*. Ce fut en cet endroit que les Canoteurs quiterent leur perches pour se servir des *Rames*, l'eau étant ensuite presque aussi dormante que dans un Etang; L'incommodité des *Maringoüins*, que nous appellons en France des cousins, & qui se trouvent à ce qu'on dit en tous les païs de *Canada*, me semble la plus insuportable du monde. Nous en avons trouvé des nuées qui ont pensé nous consumer, & comme il n'y a que la fumée qui les puisse dissiper, le reméde est pire que le mal. On fait des berceaux toutes les nuits pour s'en garantir. C'est-à-dire qu'on plante en terre de petites branches d'arbres en demi cercle, de distance à autre, élevées de deux pieds, après quoi on étend dessous un petit matelats fort étroit, avec des draps & la couverture. Ensuite on couvre ce berceau (qu'on fait si long & si large qu'on veut) d'un grand linceul qui traînant à terre de tous côtez empêche ces insectes d'entrer. Dés que nous fûmes debarquez au *Fort de Frontenac*, après vingt jours de navigation, Mr. *Duta* Commandant de nos troupes commança à visiter les fortifications & les trois grosses barques ancrées au port. Nous y fimes des reparations considerables, & ces trois bâtimens furent radoublez & apareillez en fort peu de tems. Ce Fort quarré avoit de grande courtines flanquées de six petits bas-

tions

tions ; ces flancs n'avoient que deux crenaux , & les murailles étoient si basses qu'on y auroit pû facilement grimper sans échelles. Le Sr. *de la Salle* (à qui le Roi en avoit accordé la proprieté comme à ses hoirs & ayant cause aprés la conclusion de la paix avec les *Iroquois*) l'avoit tellement négligé , qu'au lieu d'en tirer le profit du Commerce il avoit été obligé d'y faire de la dépence. Ce Fort me paroît avantageusement situé pour trafiquer avec les cinq Nations Iroquoises. Car leurs Villages n'étant pas bien éloignez du Lac , il leur est plus facile d'y transporter leurs Pelleteries en Canot , que de les transporter à la *Nouvelle Yorc* par terre. Je croi ce Fort insoutenable en temps de guerre , à cause des Cataractes & des grands courans dont je vous ai parle , où je suis persuadé que cinquante Iroquois peuvent arrêter cinq cens François , sans autre arme que des cailloux. Imaginez vous , Monsieur , qu'en l'espace de vingt lieuës le long du Fleuve , la rapidité de ses eaux est si violente , qu'on n'oseroit éloigner le Canot de quatre pas du rivage. Or comme le *Canada* n'est qu'une forêt , comme je vous l'ai expliqué , il est impossible d'y voyager sans tomber d'embuscade en embuscade , & particulierement sur les bords de ce Fleuve , où les arbres épais n'en permettent point l'accez. Il faut être né Sauvage pour sauter de rocher en rocher , & pour courir dans les broussailles comme en rase Campagne. Si nous avions le mê-

me talent vous pourriez me répondre qu'en faiſant marcher cinq ou ſix cens hommes par terre pour couvrir les Canots qui porteroient des vivres, il n'y auroit preſque rien à craindre ; Il eſt vrai, mais auſſi ils conſumeroient plus de vivres que ces Canots n'en ſçauroient porter avant que d'arriver à ce Fort ; outre que les Iroquois y ſeroient toûjours ſuperieurs. Je ne vous dis rien de ce Fort ; Je vous enferai la deſcription lorſque je vous parlerai de la *Nouvelle France* en General. Les *Iroquois* des deux petits Villages nommez *Ganeouſſe* & *Quenté*, qui ne ſont éloignez de ce poſte que de ſept ou huit lieuës, nous accablerent tous les jours de viandes de cerfs, de chevreuils, de poulets d'Inde auſſi bien que de poiſſon, & cela pour des aiguilles, des couteaux, de la poudre & des bales que nous leurs donnâmes. Monſieur *de la Barre* qui nous joignit vers la fin d'Août y fut tellement incommodé, qu'au jugement de ſon medecin ſa fiévre le devoit mettre au tombeau. La plûpart des gens de milice qu'il amena furent attaquez du même mal, & il n'y eût que nos trois Compagnies qui conſerverent une pleine ſanté. Dans le friſſon de ces fiévres intermittentes les mouvements convulſifs, les tremblemens & la frequence du pouls étoient ſi violents : que la plûpart des malades periſſoient au deux ou troiſiéme accès : leur ſang étoit brun, tirant ſur le noir, mêlé d'une eſpéce de ſéroſité jaunâtre, qui reſſembloit aſſez à du pus. Cependant le medecin

de

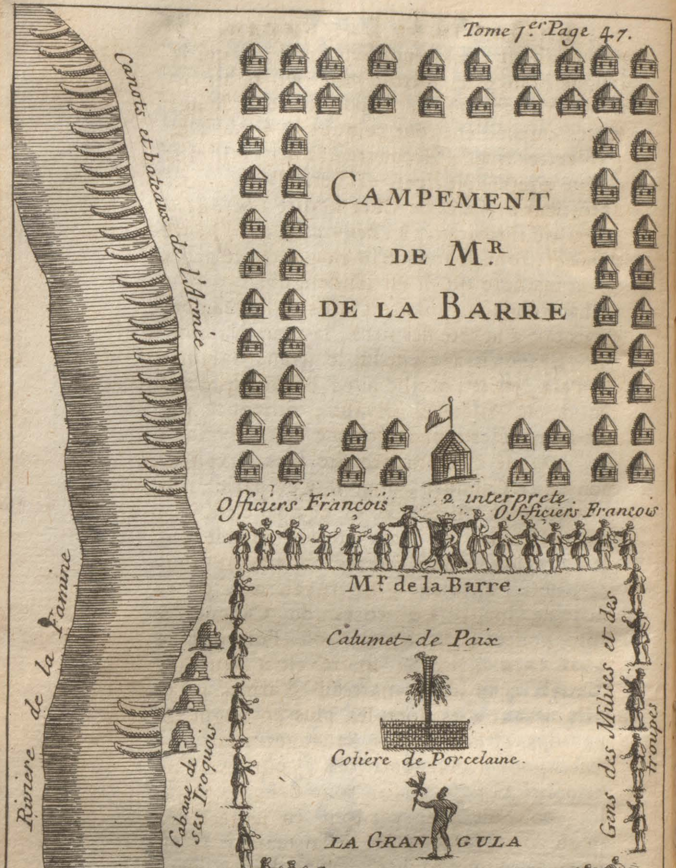
de Mr. *de la Barre*, à mon avis aussi peu savant qu'Ipocrate, Galien & cent mille autres sur la veritable cause des fiévres, voulant soutenir qu'il connoissoit la cause de celles-ci, singera de l'attribuer aux mauvaises qualitez de l'air & des aliments. Il prétendoit que la chaleur extraordinaire de la saison donnant un mouvement trop rapide aux vapeurs, l'air étoit trop rarefié pour qu'on en reçût une quantité suffisante; & que le peu qu'on en recevoit, étoit chargé d'insectes & de petits corps impurs qu'on devoroit par la fatale necessité de respirer, ce qui pouvoit causer du desordre dans la nature. Il ajoutoit à cela que l'eau de vie & les viandes salées aigrissant le sang, cette aigreur causoit une espéce de coagulation du chile & du sang, lors qu'ils se mêlent dans les veines, & que cette coagulation l'épaississoit & l'empêchoit de passer dans le cœur aussi vîte que de coûtume, ce qui donnoit lieu à une fermentation extraordinaire qui n'est autre chose que la fiévre. Mais il me semble que son sistême est un peu Iroquois, car sur ce pied là personne n'eût deu en être exempt; Cependant ni nos Soldats, ni les plus adroits Canadiens n'en furent point attaquez, mais seulement les gens de milice, qui n'étant pas assez habiles pour naviguer avec la perche en * piquant de fonds, furent obligez de se jetter sans cesse à l'eau pour trainer leurs Canots dans les rapides continuels du Fleuve; Or comme ces eaux étoient naturellement froides, & les chaleurs tout à fait excef-

* *Piquer de fonds. Voyez ma derniere Lettre*

excessives, le sang pouvoit bien se glacer par antiperistase, & causer vrai semblablement des révolutions dans la nature qui produisirent les fiévres dont je parle, s'il est vrai comme on le dit, que *omnis repentina mutatio periculosa est*.

Dès que la santé de ce Général fut un peu rétablie, il s'embarqua pour continuer sa marche, quoique ce retardement de quinze ou vint jours à ce Fort, dans une saison si avancée, devoit lui faire connoître que son entreprise ne manqueroit pas d'échouër. Nous voguâmes tellement nuit & jour pour profiter des calmes, que en cinq ou six jours nous arrivâmes devant la Riviére de *la Famine*, où la crainte d'un orage nous obligea d'entrer incessamment. Il aprit là par un Canot, que Mr. Dulhut fit partir de *Missilimakinac*, que selon ses ordres il avoit engagé les *Hurons*, les *Outaouas*, & quelques autres peuples à se joindre à son Armée. Il amenoit de plus deux cens braves Coureurs de bois avec lui. Cette nouvelle eût extremément rejouï Mr. *de la Barre*, s'il eut eu moins de malade. Cependant il étoit fort embarrassé dans une conjoncture si épineuse, car je suis persuadé qu'il se repentit plus d'une fois d'avoir fait une entreprise, dont il prevoyoit le méchant succés, & son dessein étoit d'autant plus dangereux que les *Iroquois* avoient alors tout lieu de fondre sur nous. Enfin après avoir murement examiné les suites, & consideré les obstacles, il renvoya le même Canot à Mr. *Dulhut*, pour lui faire savoir, en quelque endroit qu'on le trouvât,

vât, qu'il eût à renvoyer au plûtôt les Coureurs de bois & les Sauvages, avec la précaution de ne point s'approcher de ses Troupes. Heureusement Mr. *Dulhut* n'étoit pas encore à *Niagara* quand il reçût cet ordre, dont les Sauvages qui l'accompagnoient parurent si mécontens, qu'il n'y eut point d'injures qu'ils ne vomissent contre la Nation Françoise. Dès que Mr. *de la Barre* eut dépêché ce Canot, il fit partir Mr. *le Moine*, Gentilhomme Normand, très-consideré des *Iroquois* (qu'ils apellent *Akouessan*, c'est-à-dire la Perdrix) pour aller au Villages des *Onnontagues*, distant de dix-huit lieuës de la Riviére où nous étions campez. Il le conjura de faire son possible pour amener quelques anciens de cette Nation, à quoi celui-ci réüssit; car peu de jours après on le vit retourner avec un des plus considérables Chefs nommé la *Grangula*, suivi de trente jeûnes Guerriers. Dès qu'ils furent debarquez, Mr. *de la Barre* leur envoya du pain, du vin & des truites saumonées, dont la pêche étoit si abondante qu'on en prenoit jusqu'à cent d'un coup de filet. Il fit sçavoir en même tems à ce Chef, *qu'il se réjouissoit de son arrivée, & qu'il seroit bien-aise de lui parler aprés qu'il auroit pris quelques jours de repos.* Vous remarquerez qu'il avoit eu la precaution de renvoyer les malades à la Colonie, afin que les *Iroquois* n'en eussent point de connoissance; Mr. *le Moine* leur ayant fait entendre que le gros de l'Armée étoit demeuré au *Fort de Frontenac*, & que les gens de nôtre Camp n'étoient qu'une simple Escorte du Général. Mais par


Campement
de Mr.
de la Barre
Canots et bateaux de l'Armée
Officiers François
2 interprete
Officiers François
Mr. de la Barre.
Calumet de Paix
Coliere de Porcelaine.
La Gran Gula
Gens des Milices et des troupes
Cabane de ses Iroquois
Riviere de la Famine
Cortége de la Grangula assis sur le Cul
Lac de Frontenac

par malheur quelqu'un d'entr'eux, à qui la langue Françoiſe n'étoit pas tout-à-fait inconnuë, ſe gliſſant la nuit le long de nos tentes entendoient tout ce qui s'y diſoit, & par cette fineſſe découvroient les miſtéres qu'on pretendoit leur cacher. Deux jours après leur arrivée, ce Chef fit dire à Mr. *de la Barre* qu'il étoit prêt à l'écouter, & à l'heure donnée, tout le monde ſe rangea & ſe plaça de la maniére qu'il eſt ici deſigné.

La *Grangula* qui étoit aſſis à la maniére Orientale à la tête des ſiens, la pipe à la bouche, ayant vis-à-vis de lui le grand Galumet de Paix, prêta l'oreille avec beaucoup d'attention au diſcours ſuivant, prononcé par nos interprêtes; mais comme vous n'y ſauriez preſque rien comprendre ſans l'explication de ce Calumet, dont il y eſt parlé, non plus que des Coliers, voici ce que c'eſt.

Le Calumet de paix eſt une grande pipe faite de certaines pierres ou marbre rouge, noir, ou blanc; Le tuyau a 4. ou 5. pied de long. Le corps du Calumet à huit pouces; la bouche où l'on met le tabac en à trois. Sa figure eſt à peu prés comme celle d'un marteau d'armes. Les Calumets rouges ſont les plus en vogue & les plus eſtimez. Les Sauvages s'en ſervent, pour les Négociations, pour les affaires politiques, & ſur tout dans les voyages, pouvant aller par tout en ſeureté dès qu'on porte ce Calumet à la main; Il eſt garni de plumes jaunes, blanches & vertes, & il fait chez eux le même effet, que le pavillon d'amitié fait chez nous; car les

Sau-

Sauvages croiroient avoir fait un grand crime, & même attirer le malheur sur leurs Nations, s'ils avoient violé les droits de cette vénérable pipe. Les Coliers, sont certaines bandes de deux ou trois pieds de longueur & de six pouces de largeur garnis de petits grains de porcelaine, qui sont faits de certains coquillages qu'on trouve au bord de la mer entre la *Nouvelle Yorc* & la *Virginie*. Ces grains sont ronds & gros comme de petits poids, & une fois plus longs qu'un grain de bled. Ils sont bleus ou blancs, percez en long comme les perles, & enfilez de la même maniére, à des fils à côté les uns des autres. On ne sauroit faire aucune affaire, ni entrer en négociation avec les Sauvages de *Canada*, sans l'entremise de ces Coliers; qui servent de contracts & d'obligations parmi eux, l'usage de l'écriture leur étant inconnu. Ils gardent quelques fois un siecle ceux qu'ils ont reçû de leurs voisins; & comme chacun à sa marque differente, on aprend des vieillards le temps & le lieu où ils ont été donnez, & ce qu'ils signifient, aprés lequel siecle ils s'en servent à de nouveaux traitez.

» Le Roi mon Maître informé que les » cinq Nations Iroquoises contrevenoient » depuis long-temps à la paix, m'a ordonné de me transporter ici suivi d'une » escorte, & d'envoyer *Akouessan* au Village des *Onnatagues*, pour engager les principaux Chefs à s'approcher de mon Camp.

» L'in-

„ L'intention de ce grand Monarque est
„ que nous fumions toi & moi ensemble
„ dans le grand *Calumet* de paix ; pourvû
„ que tu me prometes au nom des *Tsonnontouans*, *Goyoguans*, *Onnotagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies*, de donner un entiere
„ satisfaction & dédommagement à ses sujets, & de ne rien faire à l'avenir, qui
„ puisse causer une fâcheuse rupture.

„ Les *Tsonnontouans*, *Goyogouans*, *Onnotagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies*, ont pillé,
„ ruiné & mal traité, tous les Coureurs
„ de bois, qui alloient en traitte chez les
„ *Ilinois*, chez les *Oumamis* & chez les autres peuples enfans de mon Roi. Or comme ils ont agi en ces occasions contre les
„ traitez de la paix concluë avec mon Prédecesseur ; je suis chargé de leur en demander réparation, & de leur signifier qu'en
„ cas de refus, ou de recidive à ces pillages, j'ai ordre exprès de leur déclarer la
„ guerre.

Ce Colier affermit ma parole.

Affermit est la phrase Iroquoise au lieu de garantir

„ Les guerriers des cinq Nations ont introduit les *Anglois* dans les Lacs du Roi
„ mon Maître, & chez les Peuples ses enfans, pour détruire le Commerce de ses
„ sujets, & pour obliger ces Nations à se
„ soustraire de l'obéïssance qu'elles lui
„ doivent. Ils les y ont menez malgré les
„ défences du précédent Gouverneur de
„ *Nieu-Yorc*, qui prévoyoit les risques où
„ ils s'exposoient les uns & les autres. Je
„ veux bien oublier ces demarches, mais
„ si *pareille chose* arrive doresnavant,

» j'ai ordre exprès de vous déclarer la guer-
» re.

Ce Colier affermit ma parole.

» Ces mêmes guerries ont fait plusieurs » incursions Barbares, chez les *Ilinois* & » chez les *Oumamis*. Ils y ont massacré hom- » mes, femmes & enfans, pris, lié, garroté & » emmené un nombre infini de Sauvages » de ces deux Nations qui se croyoient bien » assurez dans leurs Villages au milieu de la » paixs. Ces Peuples qui ne sont enfans de » mon Roi doivent cesser d'être vos escla- » ves. Il faut leur rendre la liberté & les » renvoyer au plus vîte dans leur païs, & » si les cinq Nations refusent de le faire, » j'ai ordre exprès de leur déclarer la guer- » re.

Ce Colier affermit ma parole.

» Voilà ce que j'avois à dire à la *Gran-* » *gula*, à qui je m'adresse pour raporter » aux *Tsonnontouans*, *Goyogouans*, *Onnota-* » *gues*, *Onnoyotes* & *Agnies*, la déclaration » que le Roi mon Maître ma commandé » de leur faire. Il ne voudroit pas qu'ils » l'obligeassent d'envoyer une forte Armée » au Fort de * *Cataracouy* pour entre- » prendre une guerre qui leur seroit fata- » le. Il seroit encore fâché que ce Fort, » qui est un ouvrage de paix servit de pri- » son à vos guerriers. Il faut empêcher de » part & d'autre que ce malheur n'arrive. Les » François qui sont fréres & amis des cinq » Nations, ne troubleront jamais leur re- » pos; pourvû qu'elles donnent la satis- » fac-

* *Appelle Fort Frontenac par les François.*

„ faction que je leur demande, & que les
„ traitez de la paix ſoient deſormais obſer-
„ vez exactement. Je ſerois au deſeſpoir
„ que mes paroles ne produſirent pas l'ef-
„ fet que j'en attend ; car je ſerois alors
„ obligé de me joindre au Gouverneur de
„ la *Nieu-Yorc*, qui par l'ordre du Roi ſon
„ Maître m'aideroit à brûler les cinq Villa-
„ ges, & à vous détruire.

Ce Colier affermit ma parole.

Voilà, Monſieur, le contenu de la harangue de Mr. *de la Barre*.

Ma digreſſion eſt finie : Je reprens le fil de ma rélation. L'Interprête de Mr. *de la Barre* ayant ceſſé de parler, la *Grangula* qui pendant ce diſcours ne regardoit que le bout de ſa pipe, ſe leva, & après avoir fait cinq ou ſix tours dans le cercle composé de Sauvages & de François, il revint en ſa place & ſe tint debout en parlant à ce Général, qui étoit dans ſon fauteuil. Enſuite le regardant fixement, il lui répondit en ces termes.

„ *Onnontio*, je t'honore ; tous les Guer-
„ ries qui m'acompagnent t'honorent auſſi.
„ Ton Interprête a ceſſé ton diſcours, je
„ m'en va commencer le mien, ma voix court
„ à ton oreille, écoute mes paroles.

„ *Onnontio*, il faloit que tu creuſſes en par-
„ tant de *Quebec*, que l'ardeur du Soleil
„ eût embrazé les Forêts, qui rendent
„ nos païs inacceſſibles aux François, ou
„ que le Lac les eut tellement innondez
„ que nos Cabanes ſe trouvant environnées

 „ de

„ de ſes eaux, il nous fût impoſſible d'en
„ ſortir. Ouï *Onnontio*, il faut que tu l'ayes
„ creu, & que la curioſité de voir tant de
„ païs brûlez ou ſubmergez t'aït porté juſ-
„ qu'ici. T'en voila maintenant deſabuſé,
„ puiſque moi & mes Guerriers venons ici
„ t'aſſurer que les *Tſonontouans*, *Goyogouans*,
„ *Onnontagues*, *Onnoyoutes* & *Agnies* n'ont
„ pas encore peri. Je te remercie en leur
„ nom, d'avoir raporté ſur leurs Terres ce
„ Calumet de Paix que ton prédeceſſeur a
„ reçû de leurs mains. Je te felicite en mê-
„ me tems d'avoir laiſſé ſous la terre la ha-
„ che meurtriere qui a rougi tant de fois du
„ ſang de tes François. Ecoute, *Onnontio*,
„ je ne dors point, j'ai les yeux ouverts, &
„ le Soleil qui m'éclaire, me fait découvrir
„ un grand Capitaine à la tête d'une troupe
„ de Guerriers qui parle en ſommeillant. Il
„ dit qu'il ne s'eſt aproché de ce Lac que
„ pour fumer dans le grand Calumet avec
„ les *Onnontagues*, mais la *Grangula* voit au
„ contraire que c'étoit pour leur caſſer la
„ tête, ſi tant de vras François ne s'étoient
„ affoiblis.

„ Je voi qu'*Onnontio* rêve dans un Camp
„ de malades, à qui le *grand Eſprit* a ſauvé
„ la vie par des infirmitez. Ecoute, *Onnontio*,
„ nos femmes avoient pris les Caſſetêtes, nos
„ enfans & nos vieillards, portoient l'arc & la
„ fléche à ton Camp, ſi nos Guerriers ne les
„ euſſent retenus & deſarmez lorſque ton Am-
„ baſſadeur *Akoueſſan* parut à mon Village:
„ c'en eſt fait, j'ai parlé.

„ Ecoute, *Onnontio*, nous n'avons pillé
„ d'au-

„ d'autres *François* que ceux qui portoient
„ des fusils, & de la poudre & des bales aux
„ *Oumamis* & aux *Ilinois* nos ennemis, par-
„ ce que ces armes nous auroient pû couter
„ la vie. Nous avons fait comme les Jesui-
„ tes, qui cassent tous les barrils d'eau de
„ vie qu'on porte dans nos Villages, de
„ peur que les yvrognes ne leur cassent la
„ tête; nos Guerriers n'ont point de Castors
„ pour payer toutes les armes qu'ils ont pil-
„ lez, & les pauvres vieillards ne craignent
„ point la guerre.

Ce Colier contient ma parole.

„ Nous avons introduit les *Anglois* dans
„ *a* nos Lacs pour y trafiquer avec les *Ou-*
„ *taouas* & les *Hurons*. De même que les
„ *Algonkins* ont conduit les *François* à nos
„ cinq Villages pour y faire un Commerce
„ que les *Anglois* disent leur apartnenir. Nous
„ sommes nez libres, nous ne dépendons
„ *c* d'*Onnontio* non plus que de *b* *Corlar*, il
„ nous est permis d'aller où nous voulons,
„ d'y conduire qui bon nous semble, d'a-
„ cheter & vendre & à qui il nous plaît. Si tes
„ Alliez sont tes esclaves ou tes enfans,
„ traite-les comme des esclaves, ou com-
„ me des enfans, ôte leur la liberté de ne
„ recevoir chez eux d'autres gens que les
„ tiens.

a *Ils pretendent que les Lacs leur apartiennent.*

b *Onnontio c'est le Gouverneur Général de Canada.*

c *Carlar c'est le Gouverneur Général de la nouvelle York.*

Ce Colier contient ma parole.

„ Nous avons cassé la tête aux *Ilinois* &
„ aux *Oumamis*, parce qu'ils ont coupé les
„ Arbres de Paix qui servoient de limites à
„ nos Frontiéres. Ils sont venus faire de
„ grandes chasses de Castors sur nos terres,

„ ils en ont entiérement enlevé † & mâles & „ femelles, contre la coutume de tous les „ Sauvages. Ils ont attiré les *Chaouanons* „ dans leurs païs & dans leur parti. Ils leur „ ont donné des armes à feu, aprés avoir „ médité de mauvais desseins contre nous. „ Nous avons moins fait que les *Anglois* & „ les *François*, qui sans droit ont usurpé les „ terres qu'ils possedent sur plusieurs Na- „ tions qu'ils ont chassées de leurs païs pour „ bâtir Villes, des Villages & des Forte- „ resses.

† *C'est un crime capital parmi les Sauvages de détruire tous les Castors d'une Cabane.*

Ce Colier contient ma parole.

„ Ecoute, *Onnontio*, ma voix est celle „ des cinq *Cabanes Iroquoises*. Voilà ce qu'el- „ les te répondent. Ouvre encore l'oreille „ pour entendre ce qu'elles te font savoir.

„ Les *Tsonontouans*, les *Goyogouans*, les „ *Onnontagues*, les *Onnoyoutes* & les *Agnies* „ disent, que quand ils * enterrerent la ha- „ che à *Cataracouy*, en presence de ton pré- „ decesseur, dans le centre du Fort, ils „ planterent au même lieu l'arbre de Paix „ pour y être soigneusement conservé, „ qu'au lieu d'une retraite de Guerriers, ce „ poste ne seroit plus qu'une retraite de „ Marchands: Qu'au lieu d'armes & de „ munitions qu'on y transportoit, il n'y au- „ roit que des Marchandises & des Castors „ qui pourroient y entrer. Ecoute, *Onnon-* „ *tio*, prens garde à l'avenir qu'un aussi „ grand nombre de Guerries que celui qui „ paroît ici, se trouvant enfermé dans un si „ petit Fort n'étouffe cet arbre. Ce seroit „ dommage qu'ayant si aisément pris raci-

* *Chez eux enterrer la hache, c'est à dire faire la Paix. & la deterrer, c'est faire la guerre.*

„ ne,

„-ne, on l'empêchât de croître & de couvrir
„ un jour de ses rameaux ton païs & le nôtre.
„ Je t'assure au nom des cinq Nations, que
„ nos Guerriers danseront sous ses feuilla-
„ ges la danse du Calumet : qu'ils † demeu-
„ reront tranquilles sur leurs nattes, & qu'ils
„ ne déterreront la hache pour couper l'ar-
„ bre de la Paix, que quand leurs freres *On-*
„ *nontio* & *Corlar* conjointement ou sépare-
„ ment se mettront en devoir d'attaquer les
„ païs dont le grand esprit a disposé en fa-
„ veur ce nos ancêtres.

† *Demeurer sur la natte. Cette phrase signifie conserver la Paix.*

„ *Ce Colier contient ma parole, & cet autre*
„ *le pouvoir que les cinq Nations m'ont donné.*
Ensuite la *Grangula* s'adressant à Mr. *le Moine*, il lui dit.

„ *Akouessan* prens courage, tu as de l'es-
„ prit, parle, explique ma parole, n'ou-
„ blie rien, dis tout ce que tes freres & tes
„ amis annoncent à ton Chef *Onnontio* par
„ la voix de la *Gragula* qui t'honore, & t'in-
„ vite à recevoir ce present de Castors, & à
„ te trouver tout à l'heure à son festin.

„ Ces presens de Castors sont envoyez à
„ *Onnontio* de la part des cinq nations, la
„ *Grangula* finit ici.

Dès que l'*Iroquois* eut cessé de parler, Mr. *le Moine* & les Jesuites qui étoient presens expliquerent sa réponse à Mr. *de la Barre*, qui rentrant dans sa tente, se mit à pester comme il faut, jusqu'à ce qu'on lui eût representé que *Iroca progenies nescit habere modos*. Ce Sauvage regala plusieurs François, aprés avoir dansé à l'Iroquoise le prélude du festin.

Au bout de deux jours ayant repris la route de son païs, suivi de ses Guerriers, nôtre Armée prit le parti de s'en retourner à *Monreal.* Dès que ce Général fut embarqué avec le peu de gens en santé qui lui restoient, tous les Canots se dispersérent ; c'étoit à qui feroit le plus de diligence, car toutes ses Milices s'en allerent à la débandade. Il n'y eut que nos trois Compagnies qui ne se quittérent point, parce que nous étions tant Officiers que Soldats dans des bâteaux plats de planches de sapin, qu'on avoit construit expressément pour nos Troupes. J'aurois bien souhaité de descendre toutes les cheutes d'eau, les cascades & cataractes dans le même Canot où je les avois monté, car tout le monde nous menaçoit d'un naufrage infaillible à ces passages pleins de bouillons & de rochers, & où les Canots sautent à peine lors qu'ils sont chargez. On n'avoit jamais oüi dire qu'aucun Bâteau eût encore monté ni descendu ces dangereux précipices ; cependant il falut risquer le paquet, chacun étant fort embarassé de sa contenance ; & si nous n'eussions engagé plusieurs Canoteurs de sauter dans leurs Canots ces Cataractes à la tête de nos Bâteaux pour nous montrer le chemin (aprés avoir dressez nos Soldats à ramer tantôt à droit, tantôt à gauche, & à scier quand l'occasion le requerroit) nous aurions été tous engloutis par ces Montagnes d'eau. Imaginez-vous, Monsieur, que les courans vont presque aussi vîte qu'un boulet de canon, & qu'il faut éviter des rochers sur lesquels on seroit porté si on donnoit un

faux

ſaux coup d'aviron, car on deſcend en ziguezague pour ſuivre le fil de l'eau qui fait cinquante détours. Les Canots chargez periſſent quelquefois en ces lieux-là ; mais ſi ces riſques ſont grands, on a en recompenſe la ſatisfaction de faire bien du chemin en peu de tems, cela eſt ſi vrai que nous ne demeurâmes que deux jours en chemin de la *Galete* en cette Ville, quoique nous traverſâmes les deux petits Lacs dont je vous ai parlé, où l'eau eſt preſque dormante. Dès que nous eumes mis pied à terre, on nous aprit que Mr. *le Chevalier de Callieres* étoit venu relever Mr. *Perrot*, Gouverneur de cette Place. Celui-ci avoit eu pluſieurs démêlez avec Meſſieurs *de Frontenac* & *de la Barre*, comme je vous l'expliquerai lors que j'en ſerai mieux informé. Tout le monde blâme nôtre Général d'avoir ſi mal réüſſi. On dit hautement qu'il vouloit favoriſer & couvrir la marche de pluſieurs Canots pleins de Caſtors qu'il avoit fait trafiquer chez les Sauvages des Lacs. On mande à la Cour mille fauſetez contre lui, les gens d'Egliſe & de Robe le diffament par leurs Ecrits. Cependant tout ce qu'on lui impute eſt faux, car le bon homme ne pouvoit mieux faire. On vient de me dire preſentement que Meſſieurs de *Hainaut*, *Montortier*, & *Durivau*, Capitaines de Vaiſſeaux, ſont arrivez à *Quebec*, pour y paſſer l'hiver, & lui ſervir de Conſeillers ; que le dernier des trois a amené une Compagnie franche qu'il commande lui-même.

Je ne puis vous écrire juſqu'au printems

prochain, parce que les derniers Vaiſſeaux qui doivent repaſſer cette année en France ſont prêts à faire voile.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Monreal le 2. Novembre 1684.

LETTRE VIII.

On travaille à fortifier le Monreal, le Zéle indiscret des Prêtres Seigneurs de cette Ville. Description de Chambli. De la descente des Sauvages des grands Lacs pour faire leur Commerce, & comment il se fait.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir de vos nouvelles par la voye d'un petit Vaisseau de Bordeaux chargé de Vin, qui est le seul qui soit encore arrivée cette année à *Quebec*. Vous me faites plaisir de m'aprendre que le Roi a accordé quatre Vaisseaux à Mr. *de la Salle* pour aller à la découverte de l'embouchure du *Missisipi*. J'admire vôtre curiosité de savoir à quoi j'ai passé mon tems depuis le commencement de cette année, & tout ce qui s'est fait ici.

Dès que Mr. *de Callieres* fut en possession de son Gouvernement, il ordonna à tous les habitans de cette Ville & des envions de

couper & d'aporter de gros pieux de quinze piez de longueur pour la fortifier. Ils y travaillerent avec tant de diligence durant l'hiver, qu'il ne reste plus qu'à les planter pour en faire l'enceinte, à quoi l'on est prêt d'employer cinq ou six cens hommes. J'ai été une partie de l'hiver à la chasse avec les *Algonkins* pour mieux aprendre leur langue ; & j'ai passé le reste du tems ici bien desagréablement. On n'y sauroit faire aucune partie de plaisir, ni jouër, ni voir les Dames que le Curé n'en soit informé, & ne le préche publiquement en Chaire. Son zéle indiscret va jusqu'à nommer les gens, & s'il refuse la Communion aux femmes des Nobles pour une simple fontange de couleur, jugez du reste. Vous ne sauriez croire à quel point s'étend l'autorité de ces Seigneurs Ecclesiastiques. J'avouë qu'ils sont ridicules en leurs maniéres d'agir, ils excommunient tous les masques, & même ils accourent aux lieux où il s'en trouvent pour les demasquer & les accabler d'injures ; ils veillent plus soigneusement à la conduite des filles & des femmes que les peres & les maris. Ils crient aprés les gens qui ne font pas leurs devotions tous les mois, obligeant à Pâques toutes sortes de personnes de porter des billets à leurs Confesseurs. Ils deffendent & font brûler tous les livres qui ne traitent pas de devotion. Je ne puis songer à cette tirannie, sans pester contre le zéle indiscret du Curé de cette Ville. Ce cruel entrant chez mon hôte & trouvant des livres sur ma table, se jette à corps perdu sur le Roman d'avantures de *Petrone*,

que

que j'estimois plus que ma vie, parce qu'il n'étoit pas mutilé. Il en arracha presque tous les feuillets avec si peu de raison, que si mon hôte ne m'eut retenu lorsque je vis ce malheureux débris, j'eusse alors accouru chez ce turbulant Pasteur pour arracher aussi tous les poils de sa barbe. Ils ne se contentent pas d'étudier les actions des gens, ils veulent encore fouiller dans leurs pensées. Jugez, après cela, Monsieur, l'agrément qu'on peut avoir ici.

Les glaces du fleuve qui fondirent & se détacherent le 30. de Mars (car c'est ordinairement dans ce tems que le Soleil commence à reprendre vigueur) me donnerent occasion d'aller avec un petit détachement de Soldats à *Chambli* qui n'est éloigné de cette Ville que de cinq ou six lieuës. Ce poste est situé sur le bord d'un bassin de deux lieuës & de circonference, où se décharge le *Lac Champlain* par une cascade d'une lieuë & demi de longueur, dont il se forme une Riviére qui se décharge à *Sorel* dans le fleuve de *S. Laurent*, comme je vous l'ai expliqué dans ma quatriéme lettre. On y faisoit autrefois beaucoup plus de Commerce de Castors qu'aujourd'hui, car les *Soccokis* les *Mahingans*, & les *Openangos* (qui se sont retirez chez les Anglois pour éviter la poursuite des *Iroquois*) y venoient en foule échanger leurs peleteries pour d'autres Marchandises. Le *Lac Champlain* qu'on trouve au dessous de cette Cascade est de 80. lieuës de circonférence. Au bout de ce Lac on trouve celui du *S. Sacrement*, par lequel on peut aller facilement à

la

la nouvelle Yorck, en faiſant un portage de deux lieuës juſqu'à la *Riviere du Fer*, qui ſe décharge dans celle de *Manathe*. Je vis paſſer ſecrétement dans le tems que j'étois à *Chambli* deux Canots François chargez de Caſtors, qu'on prétendoit y être envoyez par Mr. *de la Barre*. Ce Commerce clandeſtin eſt expreſſément deffendu, parce qu'on eſt obligé de porter ces peaux au bureau de la Compagnie, où elles ſont taxées cent ſoixante pour cent moins que les Anglois ne les achettent à leurs Colonies. Le petit Fort qui eſt ſitué au pié du ſaut ſur le bord du baſſin de *Chambli*, n'étant que de ſimples paliſſades, ne ſauroit empêcher que bien des gens n'entreprennent un voyages qui donne tant de profit. Les habitans qui demeurent aux environs, ſont fort expoſez aux courſes des *Iroquois* en tems de guerre. Malgré cette foible Forteresſe, j'y ſéjournai un mois & demi, enſuite je revins ici, où Mr. *de la Barre* arriva quelques jours aprés accompagné de Meſſieurs *de Henaut*, *Montortier* & *du Rivau*. Je vis débarquer preſque en même tems vingt-cinq ou trente Canots de Coureurs de bois, chargez de Caſtors venant des grands Lacs. La charge de chacun étoit de quarante paquets. Chaque paquet peſant cinquante livres, & valant cinquante écus au bureau des Fermiers. Ils étoient ſuivis de cinquante Canots *Ontaouas* & *Hurons*, qui deſcendent preſque tous les ans à la Colonie, pour y faire leur amplete à meilleur marché qu'en leur propre païs de *Miſſilimakinac*, ſitué ſur

le

le Rivage du *Lac des Hurons* à l'embouchure de celui des *Ilinois*. Voici comment ce petit Commerce se fait.

Prémiérement ils se campent à cinq ou six cens pas de la Ville. Le jour de leur arrivée se passe tant à ranger leurs Canots & débarquer leurs Marchandises, qu'à dresser leurs tentes, lesquelles sont faites d'écorce de bouleau. Le lendemain ils font demander au Gouverneur Général une audience, qu'il leur accorde le même jour en place publique. Chaque Nation fait son cercle particulier, ensuite ces Sauvages étant assis par terre la pipe à la bouche, & le Gouverneur dans son fonteuil, l'Orateur de l'une de ces Nations se leve, & dit en forme de harangue, Que ses freres sont venus pour le
„ visiter, & renouveller en même tems avec
„ luy l'ancienne amitié; que le principal
„ motif de leur voyage est celui de procu-
„ rer l'utilité des François, parmy lesquels
„ il s'en trouve qui n'ayant ni moyen de
„ trafiquer, ny même assez de force de
„ corps pour transporter des Marchandises
„ le long des Lacs, ne pourroient manier
„ de Castors, si ses freres ne venoient eux-
„ mêmes faire le trafic dans les Colonies
„ Françoises; qu'ils savent bien le plaisir
„ qu'ils font aux habitans du *Monreal*, par
„ raport au profit que ces mêmes habitans en
„ retirent; que ces peaux étant estimées en
„ France, & au contraire les Marchandises
„ qu'on leur troque étant de petite valeur,
„ ils veulent témoigner aux François l'en-
„ vie qu'ils ont de les pourvoir de ce qu'ils

„ recher-

„ recherchent avec tant d'empressement:
„ Que pour avoir le moyen d'en aporter
„ d'avantage une autre année, ils sont venus
„ prendre en échange des fusils, de la
„ poudres & des bales, pour s'en servir à
„ faire des chasses plus abondantes, ou à
„ tourmenter les *Iroquois*, en cas qu'ils se
„ mettent en devoir d'attaquer les habitations
„ Françoises; & qu'enfin pour assurer
„ leurs paroles, ils jettent un colier de porcelaine
„ avec une quantité de Castors au
„ *Kitchi Okima* dont ils demandent la protection,
„ en cas qu'on les vole ou qu'on
„ les maltraite dans la Ville.

Le discours fini, l'Orateur reprend sa place & sa pipe, pendant que l'Interprête en explique le contenu au Gouverneur, qui leur répond ordinairement en termes civils, sur tout quand le don gratuit est un peu fort. Il leur fait de même un present de peu de chose, ensuite les Sauvages se levent, & s'en retournent à leurs Cabanes pour se préparer à faire l'échange.

Le jour suivant chaque Sauvage fait porter ses peaux par ses Esclaves chez les Marchands qui leur donnent à meilleur prix les hardes qu'ils demandent. Tous les habitans de cette Ville ont permission de faire ce Commerce, il n'y a que celuy du vin & d'eau de vie qui soit deffendu, parce que la plûpart de ces Sauvages ayant des Castors de reste, après avoir fait leur amplette, boivent excessivement, & tuerent ensuite leurs Esclaves. Ils se querellent, se battent, se mangent le nez & se tueroient infalliblement, si

si ceux qui detestent ces sortes de breuvages ne les retenoient. Il faut que vous remarquiez qu'aucun d'eux ne veut manier de l'or ni de l'argent. C'est un plaisir de les voir courir de boutique en boutique l'arc & la fléche à la main tout-à fait nuds. Les femmes les plus scrupuleuses portent leur évantail sur les yeux, pour ne pas être effrayées à l'aspect de si vilaines choses ; mais ces droles qui connoissent aussi-bien que nous les jolies Marchandes, ne manquent pas de leur offrir ce qu'elles daignent quelquefois accepter, quand elles voyent la marchandise de bon aloi. Il y en a plus d'une, s'il en faut croire l'histoire du païs ; que la constance & le merite de plusieurs Officiers ne sauroient fléchir, pendant que ces vilains cupidons ont l'entrée libre chez elles. Je m'imagine que c'est moins *per in gusto, che per la curiosita*, car enfin ils ne sont ni galans ny capables d'attachement. Quoi qu'il en soit, l'occasion dans un tel cas est d'autant plus pardonnable qu'elle est rare. Dès qu'ils ont fait leurs ampletes ils prenent congé des Gouverneurs, ensuite ils s'en retournent en leur païs par la Riviére des *Outaouas*. Au reste ils firent beaucoup de bien aux pauvres & aux riches, car vous saurez que dans ce tems-là tout le monde devient Marchand.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Monreal *le* 28. *Juin* 1685.

LET-

LETTRE IX.

Qui contient un description du commerce de Monreal. *Arrivée de Mr. le Marquis* de Denonville *avec des Troupes. Rapel de Mr.* de la Barre. *Description curieuse de certains Congez pour le Commerce des Castors dans les païs lointains.*

MONSIEUR,

Il y a trois semaines que j'ai reçû vôtre seconde lettre, mais je n'ai pû répondre aussi-tôt que je l'aurois souhaité, parce qu'il n'est point encore parti de Vaisseau pour France. Vous voudriez savoir, dites vous, en quoi consiste le Commerce de la Ville de *Monreal*, le voicy. Presque tous les Marchands qui sont établis en cette Ville-là ne travaillent que pour ceux de *Quebec*, dont ils sont Commissionnaires. Les barques qui transportent là les Marchandises séches, les vins, & les eaux de vies sont en trés-

petit,

petit nombre, mais elles font plusieurs voyages durant l'année de l'une de ces Villes à l'autre. Les habitans de *l'Isle de Monreal* & des Côtes circonvoisines viennent faire leur ampletes à la Ville deux fois l'an, achetant les Marchandises cinquante pour cent plus qu'à *Quebec*. Les Sauvages des environs, établis ou vagabons, y portent des peaux de Castors, d'Elan, de Caribou, de Renards & de Martres, en échange de fusils, de poudre, de plomp & autres nécessitez de la vie. Tout le monde y trafique avec liberté, & c'est la meilleure profession du monde pour s'enrichir en très-peu de tems. Tous les Marchands s'entendent à merveilles pour vendre leurs effets au même prix. Mais lorsque les habitans du païs le trouvent exhorbitant, ils encherissent leurs danrées à proportion. Les Gentilshommes qui sont chargez d'enfans, & sur tout de filles sont obligez de vivre d'économie, pour survenir aux dépenses des habits magnifiques dont on les voit parées; car le faste & le luxe regnent autant dans la nouvelle France que dans l'ancienne. Il faudroit, à mon avis, que le Roi fit taxer les Marchandises à un prix raisonnable, & qu'il deffendit aux Négotians de ne ventre ni brocards, ni franges, ni rubans d'or & d'argent, non plus que des points & des dantelles de haut prix.

Mr. le *Marquis* de *Denonville* est venu en qualité de Gouverneur Général relever Mr. *de la Barre* que le Roi rappelle, sur les accusations que ces ennemis ont faites contre lui. Etant sur les lieux vous savez mieux

mieux que moi que Mr. de *Denonville* étoit Mestre de Camp du Regiment de Dragons de la Reine, qu'il vendit à Messieurs *Mercey* quand le Roi lui donna ce Gouvernement, qu'il partit de France suivi de quelques Compagnies de Marine avec Madame son épouse, & sa famille, Madame sa femme n'ayant point été effrayée par les risques & par les incommoditez d'un si long & si penible voyage. Il est arrivé à *Monreal* après avoir séjourné quelques semaines à *Quebec*; Il a amené cinq ou six cens hommes de Troupes réglées, & renvoyé Messieurs de *Hainaut*, *Montortier* & *Durivo* Capitaines de Vaisseaux & de Compagnie, avec plusieurs autres Officiers. Ce Général a dispersé les troupes en diverses Côtes pour y passer l'hiver. Mon quartier s'appelle *Boucherville*. Il n'est éloigné de *Monreal* que de trois lieuës: J'y suis depuis quinze jours, & selon toutes les apparences, à la solitude près, je m'y trouverai mieux qu'à la Ville, car au moins il n'y aura que l'emportement zelé d'un simple Prêtre à essuyer en cas de Bal, de Jeu, & de Festin. On vient de me dire que le Général a donné les ordres pour achever de fortifier le *Monreal*, & qu'il doit s'embarquer incessamment pour retourner à *Quebec*, où les Gouverneurs Généraux passent ordinairement l'hiver. Les mêmes Sauvages dont je vous ai parlé dans ma derniere, ont rencontré des *Iroquois*; sur la grande Riviere des *Outaouas*, qui les ont avertis que les Anglois se préparoient à transpor-

porter à leur Villages, ſituez à *Miſſilimakinac*, de meilleures marchandiſes & à plus bas prix que celles des François. Cette nouvelle allarme également les Gentilshommes, les Coureurs de bois & les Marchands qui perdroient en ce cas-là conſiderablement. Car il faut que vous ſçachiez que le *Canada* ne ſubſiſte que par le grand Commerce de Pelleteries, dont les trois quarts viennent des Peuples qui habitent aux environs des grands Lacs. Si ce malheur arrivoit tout le païs en ſouffriroit, par raport à la ruine totale de certains Congez dont il eſt à propos de vous donner l'explication.

Ces Congez, ſont des permiſſions par écrit que les Gouverneurs Généraux accordent, par ordre du Roi aux pauvres Gentilshommes & aux vieux Officiers chargez d'enfans, afin qu'ils puiſſent envoyer des marchandiſes dans ces Lacs. Le nombre en eſt limité à vingt cinq par année, quoy qu'il y en ait d'avantage d'accordez, Dieu ſçait comment. Il eſt défendu à toutes ſortes de perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, d'y aller ou d'y envoyer, ſous peine de la vie, ſans ces ſortes de permiſſions. Chaque Congé s'étend juſqu'à la charge de deux grands Canots de marchandiſes. Quiconque obtient pour lui ſeul un congé ou un demi congé peut le faire valoir ſoi-même ou le vendre au plus offrant. Un congé vaut ordinairement ſix cens écus, & les marchands ont coutume de l'acheter. Ceux qui les obtiennent

nent n'ont aucune peine à trouver des Coureurs de bois pour entreprendre les longs voyages qu'ils ſont obligez de faire s'ils veulent en retirer des profits conſiderables. Le terme ordinaire eſt d'une année & quelque fois plus. Les Marchands mettent 6. hommes dans les deux Canots ſtipulez dans ces congez ; avec mille écus de marchandiſes propres pour les Sauvages, qui ſont taxées & comptées à ces Coureurs de bois à quinze pour cent plus qu'elles ne ſont vendües argent comptant à la Colonie. Cette ſomme de mille écus raporte ordinairement au retour du voyage ſept cens pour cent de profit, quelques fois plus, quelquefois moins ; parce qu'on écorche les Sauvages du bel air ; ainſi ces deux Canots qui ne portent que mille écus de marchandiſes trouvent après avoir fait la traite aſſez de Caſtors de ce provenu pour en charger quatre : Or quatre Canots peuvent porter 160. paquets de Caſtor, c'eſt à dire 40. chacun, chaque paquet valant cinquante écus ; ce qui fait en tout au retour du voyage la ſomme de huit mille écus. Voici comment on en fait la repartition. I. Le Marchand retire en Caſtors de ces huit mille écus de Peleteries, le payement du congé que j'ai fait monter à 600. écus : celui des marchandiſes qui va à 1000. Enſuite ſur les 6400. de ſurplus il prend quarante pour cent pour la *bomerie.* * ce qui fait encore 2560. écus. Après quoi le reſte en partagé entre les cinq Coureurs de bois qui n'ont aſſeurément pas volé les ſix cens écus, ou

* *Bomerie prêt à groſſe avanture.*

ou à peu près, qui reste à chacun d'eux, car leur travail est inconcevable. Au reste vous remarquerez que le Marchand gagne, outre cela, vingt-cinq pour cent sur ces peaux des Castors, en les portant au Bureau des fermiers Généraux où les prix des quatre sortes de Castor est fixé. Car s'il vendoit ces Peleteries à quelque autre Marchand du païs argent comptant, il ne seroit payé qu'en monnoye courante du païs qui vaut moins que les lettres de change du Directeur de ce Bureau pour la *Rochelle* ou pour *Paris* où elles sont payées en livres de France qui valent 20. sols; au lieu que la livre de Canada n'en vaut que 15. Il faut que vous preniez garde que c'est seulement sur les Castors, où l'on profite de 25. pour cent qu'on appelle ici de *Benefice*; car si l'on compte à quelque Marchand de *Quebec* 400. livres de *Canada* en argent, & qu'on porte la lettre de change en France, son correspondant n'en payera que trois cens de *France* qui est la même valeur. Vous n'aurez que cela de moi cette année ci qui nous a donné un commancement d'Automme assez froid. Les Vaisseaux de *Quebec* doivent en partir à la mi-Novembre selon la coûtume ordinaire.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Boucherville le 2. Octobre 1685.

LETTRE X.

Qui contient l'arrivée de Mr. de Champigni *à la place de Mr. de* Meules *rappellé en France. Il amene des Troupes. Description curieuse des Raquettes & des chaßes des* Orignaux *, avec une description de ces animaux.*

MONSIEUR,

Quoi que je n'aye pas encore receu de vos nouvelles cette année-cy, je ne laisserai pourtant pas de vous écrire. Il est arrivé à *Quebec* quelques Vaisseaux de France qui y ont porté Mr. de *Champigni Noroua* suivi de quelques Compagnies de Marine ; il vient prendre à la place de Mr. de *Meules* Intendant de *Canada*, que le Roi rapelle, sur les plaintes injustes qu'on a faites contre lui. On l'accuse d'avoir préféré son interêt particulier au bien public, mais c'est à tort, & il n'aura guére de peine à se justifier. Je veux croire qu'il a pû fai-


11.e Raquettes
BRAYER
Est un morceau d'Etoffe de toutes couleurs qu'il passe à une ceinture de corde tant par le devant que par le derriere
Orignaux ou Elans

faire quelque sorte de Commerce couvert ; cependant il n'a fait de tort à personne, au contraire il a procuré du pain à mille pauvres gens qui seroient morts de faim sans son secours. Ce nouvel Intendant est d'une des plus Illustres Maisons de Robe qui soient en France. On dit qu'il est trés-honnête homme, & que Madame son épouse est une Dame d'un merite distingué. il doit venir au premier jour à *Monreal* avec Mr. de *Denonville*, & ils y doivent faire le récensement des Habitans de cette *Isle* & des Côtes circonvoisines. C'est aparemment pour faire quelque nouvelle tentative contre les *Iroquois* qu'on prend tant de précautions. Il ne s'est rien passé de nouveau à la Colonie l'hiver dernier. J'ai été durant tout ce temps-là à la chasse des *Orignaux* avec les Sauvages, dont je vous ai dit plusieurs fois que j'aprenois le langage. Cette chasse se fait sur les néges ; avec des *Raquettes* telles que vous les voyez dessignées sur ce papier. Elles ont deux pieds & demi de longueur & quatorze pouces de largeur ; le tour de la Raquette est de bois fort dur d'un pouce d'épaisseur, qui retient les mailles de la maniére que celles dont on se sert pour joüer à la paume, à la reserve que celles-ci sont faites de cordes de boyau, & les autres de petits lacets de peaux de Cerfs ou d'Orignaux. Vous y voyez deux petites barres de bois qui les traversent ; afin que les mailles tenant à plusieurs endroits soient plus roides & plus stables. Le trou qui est à

 l'en-

l'endroit où vous découvrez ces deux courroyes, est le lieu où l'on met la pointe du pied, afin qu'étant bien attaché par ces ligatures qui font deux tours au dessus du talon, le pied soit fermé par le bout qui a chaque pas qu'on fait sur la nége s'enfonce en ce trou, lorsqu'on leve le talon. On marche bien plus vîte avec ces machines sur la nége qu'on ne feroit avec des souliers sur le chemin batu. Elles sont si necessaires qu'il seroit impossible, non seulement de chasser & d'aller dans les bois, mais même d'aller aux Eglises, pour peu qu'elles soient éloignées des habitations; car il y a ici ordinairement trois ou quatre pieds de nége pendant l'hyver. J'ai donc été obligé de marcher trente ou quarante lieües dans les bois pour faire la chasse de ces animaux, à laquelle j'ai trouvé que la peine du voyage tout au moins égale au plaisir. L'Orignal est un espéce d'Elan qui differe un peu de ceux qu'on voit en *Moscovie*. Il est grand comme un Mulet d'Auvergne, & de figure semblable, à la reserve du mufle, de la queüe & d'un grand bois plat qui pese jusques à 300. livres, & même jusqu'à quatre cent, s'il en faut croire les gens qui en ont veu de ce poids-là. Cet animal cherche ordinaiment les terres franchez. Le poil de l'Orignal est long & brun, sa peau, forte & dure, quoi que peu épaisse; & la viande délicate, sur tout des femelles dont le pied gauche de derriere guerit du mal caduc, *si credere fas est*. Il ne court ni ne bondit, mais son trot éga-

le presque la course du Cerf. Les Sauvages assurent qu'il peut en Eté trotter trois jours & trois nuits sans se reposer. Ces sortes d'Animaux s'atroupent ordinairement à la fin de l'Automne, & la bande grossit au commencement du Printems lorsque les femelles sont en rut, ensuite ils se séparent. Voici comment nous fimes cette chasse. Premierement, nous allâmes jusqu'à quarante lieües au Nord du Fleuve *S. Laurent*, ou nous trouvâmes un petit Lac de trois ou quatre lieües de circuit au bord duquel nous cabanâmes avec des écorces d'arbres, aprés avoir ôté la nége qui couvrit le terrain où nous fimes nos cabanes. Nous tuâmes, en chemin faisant, autant de liévres, & de gelinotes de bois que nous en pûmes manger. Dés que nous eumes cabané, quelques Sauvages allerent à la découverte des Orignaux, les uns vers le Nord & les autres vers le Midi, jusqu'à deux ou trois lieües du cabanage. Dés qu'ils avoient découvert des pistes fraiches, un d'eux se détachoit pour nous en donner avis, afin que toute la bande eût le plaisir de la chasse. Nous suivions quelque fois une lieüe ou deux ces mêmes pistes; ensuite nous trouvions cinq, dix, quinze ou vingt Orignaux ensemble: qui conjointement ou separément prenoient la fuite, & s'enfonçoient dans la nége, jusqu'au poitral. Si la nége étoit dure & condensée ou qu'il y eut quelque verglas au dessus causé par un temps humide suivi de gelée, nous les joignions

après un quart de lieüe de pourſuite, mais ſi elle étoit molle ou fraichement tombée, nous étions obligez de les pourſuivre trois ou quatre lieües ſans les attraper, à moins que les chiens ne les arrêtaſſent dans les endroits les plus couverts de néges. Lors qu'on les joint, on leur tire des coups de fuſil, quelques fois ils entrent en fureur & viennent à la charge ſur les Sauvages, qui ſe couvrent d'un arbre pour ſe garantir de leurs pieds, avec leſquels ils les foulent juſqu'à les écraſer. Dès qu'on les a tuez on fait de nouvelles cabanes ſur le lieu même, avec de grands feux au milieu, pendant que les eſclaves les écorchent & tendent les peaux à l'air. Un des Soldats qui m'accompagnoient me dit qu'il falloit avoir le ſang d'eau de vie, le corps d'airain & les yeux de verre pour reſiſter au grand froid qu'il faiſoit. Ce n'étoit pas ſans raiſon, car nous étions contraints d'avoir pendant la nuit du feu tout au tour de nous. Tant que la viande de ces Animaux peut ſervir de proviſion, l'on ne ſonge guére à s'écarter, mais quand elle eſt finie on fait une nouvelle découverte & une même boucherie. On fait cette chaſſe juſqu'à ce que les néges & les glaces ſe fondent. Dès que le grand dégel commance, il eſt impoſſible d'aller loin ; on ſe contente de tuer des Liévres, & des Perdrix qu'on trouve en grand nombre dans les bois. Dès que les Rivieres ſont libres on travaille à faire des Canots avec ces peaux d'Elans qu'on coût facilement les unes aux autres, enſui-

ensuite on couvre les coutures de terre grasse au lieu de goudron, & ce travail ne durant que trois ou quatre jours on se sert de ces Canots pour revenir aux habitations avec tout le bagage. Voilà, Monsieur, en quoi mon divertissement à consisté pendant trois mois que j'ai couru les bois. Au reste nous avons pris soixante six Orignaux, & nous en aurions pu massacrer deux fois autant, si nous eussions fait une chasse d'interêt, c'est-à-dire expressément pour les peaux. On les prend l'Eté de deux maniéres, quoi qu'avec bien de la peine, soit avec des lacets de corde qu'on pend entre deux arbres sur quelque passages qu'on a environné des broüssailles, soit à coups de fusil par surprise en s'approchant d'eux par le dessous du vent, en rampant comme un serpent entre les arbres & les taillis. On prend les Cerfs & les Caribous l'été & l'hiver de la même maniére que les Orignaux, à la reserve que le *Caribou* qui est une espéce d'Ane Sauvage, s'échape facilement par la largeur de ses pieds, lorsque la nége est un peu dure, au lieu que l'Orignal est alors presque aussi-tôt forcé que levé. Au reste j'ai pris un tel goût pour la chasse, que j'ai resolu de ne faire autre métier, pendant que j'en aurai le loisir : les mêmes Sauvages m'ont promis de me faire voir dans trois mois d'autres chasses moins penibles & plus agreables.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Boucherville le 8. Juillet 1686.

LETTRE XI.

Qui contient une autre chaſse curieuſe de divers Animaux.

MONSIEUR,

Vous vous plaignez de n'avoir reçû l'an paſſé qu'une ſeule de mes lettres du 8. Juillet, en m'aſſûrant que vous m'en avez écrit deux, dont aucune ne m'a été rendüe. J'en reçois une aujourd'hui qui me fait d'autant plus de plaiſir que je vous croyois mort, & que vous continuez à me donner des marques de vôtre ſouvenir. Vous dites que ma relation vous a fait plaiſir, je vois que vous prenez goût à la chaſſe curieuſe des Orignaux, & que vous ſerez ravi d'aprendre celles que j'ai fait depuis ce temps-là. Cette curioſité eſt digne d'un auſſi grand chaſſeur que vous, mais je ne ſçaurois vous parler de celle des Caſtors dont vous ſeriez bien aiſe d'être informé, car je ne ſçai pas encore la maniére dont on les

les prend, si ce n'est par le recit qu'on m'en a fait.

Je partis au commencement de Septembre pour aller à la chasse en Canot sur quelques Rivieres, Etangs ou Marais qui se déchargent dans le *Lac de Champlain*. J'étois avec trente ou quarante Sauvages très-habiles en ce métier, & qui connoissent parfaitement bien les lieux propres à prendre les Oiseaux de Riviere & les bêtes fauves. Nous commançâmes à nous poster sur le bord d'un marais de quatre ou cinq lieües de circuit, & après avoir dressé nos cabanes, ces Sauvages firent des huttes sur l'eau en differens endroits. Au reste ils ont des peaux d'Oyes, d'Outardes, & de Canards, sechées & remplies de foin attachées par les pieds avec deux clous sur un petit bout de planche legere, qu'ils laissent flotter aux environs de cette hutte de feuillages, où ils se renferment trois ou quatre, aprés avoir attaché leurs Canots. En cette posture ils attendent les *Oyes*, les *Canards*, les *Outardes*, les *Sarcelles*, & tant d'autres Oiseaux inconnus en Europe dont on voit ici des quantitez surprenantes. Ceux-ci voyant ces peaux remplies de paille la tête levée imitant si bien le naturel, viennent aussi-tôt se poser au même endroit, & les Sauvages alors tirent dessus, les uns sur l'eau, les autres à la volée; ensuite, ils se jettent dans leurs Canots pour les ramasser. Ils les prennent encore avec des filets qu'ils tendent à plat à l'entrée des Rivieres sur la superficie de l'eau. Nous nous lassâmes

au bout de quinze jours de ne manger que des Oiſeaux de Riviere , nous voulumes faire la guerre aux *Tourterelles* dont le nombre eſt ſi grand en *Canada* que Mr. l'Evêque a été obligé de les excommunier plus d'une fois , par le dommage qu'elles faiſoient aux biens de la terre. Nous nous embarquâmes pour aller à l'entrée d'une prairie où les arbres des environs étoient plus couverts de ces Oiſeaux que de feuilles : car comme c'étoit juſtement le temps que ces Oiſeaux ſe retirent des païs Septentrionaux , pour aller vers le Midi , il ſembloit que ceux de toute la terre avoient choiſi leur paſſage en ce lieu-là. Je croi que mille hommes auroient pû s'en raſſaſier ſans peine durant dix-huit ou vingt jours que nous y ſejournâmes. Vous remarquerez qu'il paſſoit un ruiſeau par le milieu de cette prairie , tout le long duquel j'allois en compagnie de deux jeunes Sauvages tirer ſur des *Becaſſes* , ſur des *Ralles* & ſur un certain Oiſeau gros comme une Caille qu'on appelle *Bateur de Faux* , dont la chair eſt très-délicate. Nous y tuâmes quelques *Rats Muſquez* , qui ſont de petits Animaux gros comme des Lapins & faits comme des Rats , dont les peaux ſont aſſez eſtimées , par le peu de difference qu'elles ont d'avec celles des Caſtors ; leurs teſticules ſentent ſi fort le muſc qu'il n'y a point de civete ni de gazelle en *Aſie* dont l'odeur ſoit ſi forte & ſi ſuave. On les voit ſoir & matin ſur l'eau le né au vent ; c'eſt ainſi que ces petits Animaux ſe font découvrir

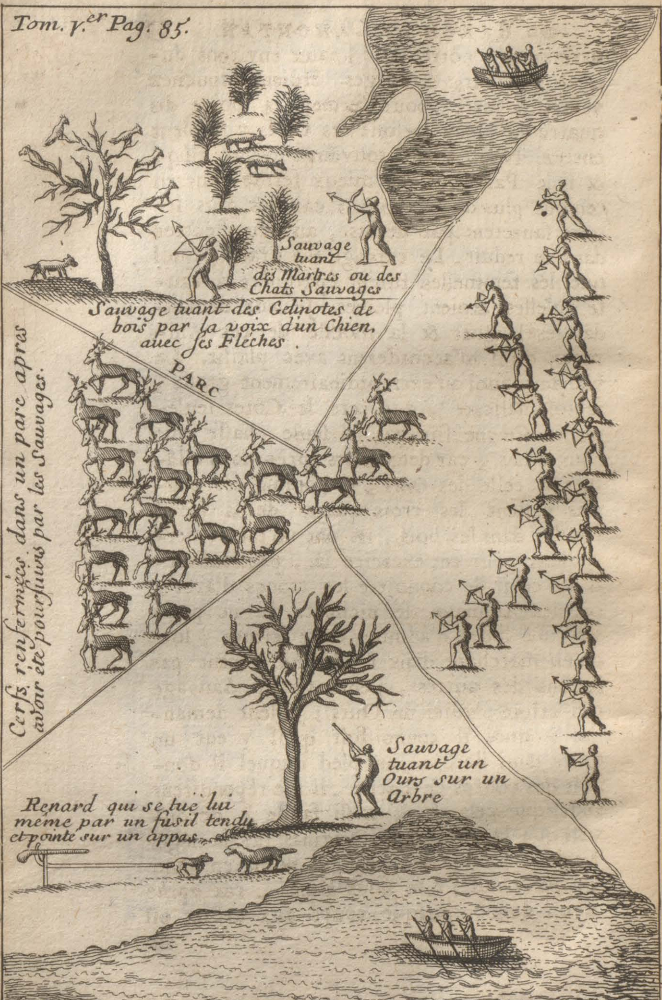
par

par les chasseurs, qui accourent vers le lieu où ils voyent que l'eau frise. Les *Fouteriaux*, qui sont de petites fouïnes amphibies, se prenent de la même maniere. Je vis encore de petites bêtes qu'on apelle *Sifleurs*, parce qu'ils siflent au bord de leur taniere pendant les beaux jours. Ils sont gros comme des Liévres, mais plus courts, la viande n'en vaut rien, mais la peau en est très-curieuse par sa rareté. Les Sauvages me donnerent le plaisir d'en ouïr sifler un par reprise une heure entiere; ensuite ils le tuerent d'un coup de fusil. J'étois si ravi de voir tant d'espéces d'Animaux differents qu'ils voulurent me donner le plaisir tout entier. Pour y réüssir ils chercherent avec soin des tanieres de *Carcajoux*, & après en avoir trouvé quelques-unes à deux ou trois lieües de nôtre marais, ils m'y conduisirent. Nous nous postâmes à la pointe du jour ventre à terre, aux environs de leurs trous; pendant que quelques esclaves tenoient les chiens à une portée du mousquet derriere. Dès que les Animaux commencerent à voir l'Aurore, ils en sortirent. Les Sauvages en même temps se jettant sur les tanieres les boucherent en apellant les chiens qui les joignirent sans peine. Nous n'en vîmes que deux, quoi qu'il en fut sorti plusieurs autres, ils se défendirent vigoureusement contre les chiens. Le combat dura plus d'une demi-heure, mais à la fin, ils furent étranglez. Ces Animaux sont à peu prés faits comme des blereaux, mais plus gros & plus méchants. Si les chiens mou-

trerent leur courage en cette attaque, ils firent voir le lendemain leur poltronerie envers un *Porc-épi* que nous découvrîmes sur un arbrisseau que nous coupâmes, pour avoir le plaisir de voir tomber cet animal. Ces chiens n'oserent jamais en aprocher, non plus que nous, se contentant de japer à l'entour. Ils n'avoient pas tout le tort, car il lance ses poids longs & durs comme des poinçons jusqu'à trois ou quatre pas de distance. A la fin on l'assomma, on le jetta sur le feu pour bruler tout ces petits dards, & lors qu'il fût pelé comme un cochon, on le vuida, ensuite on le fit rotir, mais quoi qu'il fût extrêmement gras, je ne le trouvai pas si bon ni si delicat que les gens du païs me l'avoient dit, en comparant cette viande aux Chapons, & aux Perdrix. Aprés que le grand passage des tourterelles eût cessé, les Sauvages me dirent que m'étant dégouté l'année précedente de la chasse des Orignaux par le grand froid que j'avois resenti, ils me donneroient de leurs gens pour me ramener en Canot aux habitations, avant que les Rivieres & les Lacs commençassent à se glacer; mais qu'ayant encore plus d'un mois à demeurer ave ceux, avant la gelée, ils prétendoient me faire voir des chasses plus divertissantes que celles dont je vous parle. Ils me proposerent d'aller à 15. ou 16. lieuës plus avant dans le païs; en m'assurant qu'ils connoissoient l'endroit du monde le mieux situé pour y trouver du plaisir & du profit, & qu'on y prenoit des loutres en quan-

quantité, & qu'ils tâcheroient de faire un grand amas de leurs peaux. Nous détendîmes nos cabanes, aprés avoir embarqué nôtre bagage dans nos Canots, nous remontâmes contre le courant de la Riviere, jusques dans un petit Lac de deux lieües de circuit, au bout duquel il s'en trouve un autre plus grand, separez l'un de l'autre par un Istme de 150 pas. Nous cabanames à une lieüe de ce petit espace de terre; & les Sauvages s'occuperent, les uns à pêcher des *Truites* & les autres à faire des piéges ou trapes pour prendre des Loutres sur les bords de ce Lac. Ces machines se font avec de petits piquets plantez en figure de quarré long qui forment une petite Chambre, dont la porte est soutenuë par un piquet, au millieu duquel est attachée une corde passée dans une petite fourche où la truite est bien liée. Lorsque la loutre vient à terre & qu'elle voit ces appas, elle entre plus de la moitié du corps dans cette cage fatale, pour avaller ce poisson: mais à peine y touche-t-elle que le piquet attiré par la petite corde qui tient l'apas, venant à tomber, la porte lourde & pesante chargée de bois, lui tombe sur les reins & l'écrase. Ces Sauvages en prirent plus de deux cens cinquante pendant le temps que nous séjournâmes en cet endroit là. Ces sortes de peaux sont incomparablement plus belles en *Canada* qu'en *Moscovie*, ni qu'en *Suéde*. Les meilleures, qui ne valent pas ici deux écus, se vendent quatre ou cinq en France, & même jusqu'à

dix, lors qu'elles ſont noires & bien fournies de poil. Dès qu'ils eurent fait ces trapes, ils en donnerent la direction à leurs eſclaves qui ne manquoient pas tous les matins de faire le tour du Lac, pour les viſiter & prendre ces amphibies. Ils me menerent enſuite à l'Iſtme que je viens de vous dire, où je fus fort étonné de voir une eſpéce de parc de pont d'arbres abatus les uns ſur les autres entrelaſſez de brouſſailles & de branches, au bout duquel on trouvoit un quarré de pieux dont l'entrée étoit aſſez étroite. Ils me dirent qu'ils avoient accoutumé de faire en cet endroit là de grandes chaſſes de Cerfs, & qu'aprés qu'ils l'auroient un peu racommodé, ils m'en donneroient le divertiſſement. En effet ils me menerent à deux ou trois lieües de-là, par des chemins, à côté deſquels je ne voyois que marais & étangs; & aprés s'être ſéparez, les uns d'un côté les autres de l'autre chacun avec ſon chien, je vis paſſer & courir quantité de *Cerfs* qui alloient & venoient, cherchant des paſſages pour ſe ſauver. Le Sauvage avec qui je demeurai m'aſſura que nous étions les ſeuls qui ne ſeroient pas obligez de courir à toute jambe, parce qu'il s'étoit poſté ſur le chemin le plus droit & le plus court. Il ſe preſenta plus de dix Cerfs devant nous, qui étoient obligez de reprouſſer chemin plûtôt que de ſe précipiter dans ces païs couverts de bourbe, d'où ils n'auroient jamais pû ſe retirer. Enfin après avoir marché à grands pas, & couru de temps en temps, nous arri-



Tom. I.er Pag. 85.
Sauvage tuant des Martres ou des Chats Sauvages
Sauvage tuant des Gelinotes de bois par la voix d'un Chien, avec ses Flèches.
PARC
Cerfs renfermées dans un parc apres avoir été poursuivis par les Sauvages.
Sauvage tuant un Ours sur un Arbre
Renard qui se tue lui meme par un fusil tendu et pointe sur un appas.

arrivâmes à nôtre Parc, aux environs duquel plusieurs Sauvages étoient couchez ventre à terre, pour fermer la porte du quarré de pieux lorsque les Cerfs y seroient entrez. Nous y en trouvâmes trente cinq, & si le Parc eût été mieux fermé nous en tenions plus de soixante; car les plus legers sauterent par dessus, au lieu d'entrer dans le reduit. Le carnage fut grand, quoi que les femmelles furent épargnées à cause qu'elles étoient pleines. Je leur demandai les langues & la moëlle de ces Animaux qu'il m'accorderent avec plaisir. La viande, quoi qu'extraordinairement grasse, n'étoit delicate, que vers le Côtes seulement. Ce ne fût pas la seule chasse que nous fimes, car deux jours après nous allâmes à celle des *Ours*; & comme ces peuples passent les trois quarts de la vie à chasser dans les bois, ils ont un talent merveilleux pour cet exercice là, particulierement celui de connoître les troncs d'arbres où ces Animaux se nichent. Je ne pouvois me lasser d'admirer cette science, lors qu'en marchant dans les forêts à cent pas les uns des autres, j'entendis un Sauvage qui crioit, voici un Ours; Je leur demandai à quoi il connoissoit qu'il y eut un Ours dans l'arbre, au pied duquel il donnoit des courps de hache, il me répondirent tous que cela étoit aussi facile à découvrir que la piste d'un Original sur la nége. Il ne se tromperent presque point en cinq ou six chasses que nous fîmes, car aprés avoir donné quelque coups aux arbres où

ils

ils s'arrêtoient, l'Animal sortant de son trou se voyoit en même temps criblé ce coups de fusil. Les Ours de *Canada* sont extrêmement noirs & peu dangereux, ils n'attaquent jamais, à moins qu'on ne tire dessus & qu'on ne les blesse. Ils sont si gras, particulierement dans l'Automne, qu'à peine ont-ils la force de marcher ; ceux que nous prîmes l'étoient extraordinairement, mais cette graisse n'est bonne qu'à brûler, au lieu que la viande, & sur tout les pieds, sont d'un goût exquis. Les Sauvages soutiennent, que c'est la chair plus délicate qu'on puisse manger. Pour moi j'avoüe qu'ils ont raison. Nous eûmes le plaisir en cherchant des *Ours* de voir des martres & des chats sauvages sur des branches, ausquels Animaux ils tirerent à la tête pour conserver la peau. Mais ce que je trouvai de plus plaisant fut la stupidité des *Gelinotes* de bois, qui étant perchées à troupes sur les arbres se laissoient tuer les unes après les autres à coups de fusil sans branler ; les Sauvages les abbattent ordinairement à coups de fléches ; ils disent qu'elles ne valent pas une charge de poudre qui peut arrêter un Orignal ou un Cerf. J'ai fait cette chasse pendant l'hiver autour des habitations, usant d'une sorte de chien qui les sentant du pied de l'arbre se met à japer ; alors je m'aprochois & regardant sur les branche j'y découvrois ces Oiseaux. Le dégel étant survenu, je fis une partie avec quelques Canadiens pour aller à deux ou trois lieuës avant dans le Lac

expréſſement pour le ſeul plaiſir de les voir battre des ailes. Je vous aſſûre que c'eſt la choſe du monde la plus curieuſe, car on entend de tous côtez un bruit à peu près comme celui d'un tambour qui dure une minute ou environ. On eſt enſuite un demi quart d'heure ſans rien entendre, pendant qu'on s'aproche vers le lieu, d'où le bruit eſt venu, & ce même bruit recommançant on avance toûjours en s'arrêtant de temps en temps, juſques à ce qu'enfin on découvre ſur un arbre abatu pourri & couvert de mouſſe la malheureuſe Gelinote, qui apelle ſon Mâle, en battant ſi fort les ailes l'une contre l'autre qu'on entend ce bourdonnement d'un demi quart de lieuë. Cela ne dure que les mois d'Avril, May, Septembre & Octobre. Il faut remarquer que c'eſt toûjours ſur le même arbre qu'elles battent conſtamment ſans changer, commançant le matin à la pointe du jour, & ne finiſſant qu'à neuf heures, & le ſoir une heure devant le coucher du ſoleil juſqu'à la nuit. Je vous avoüe que je me ſuis contenté de voir & d'admirer pluſieurs fois ce bâtement d'ailes, ſans vouloir tirer deſſus. Enfin, Monſieur, outre le plaiſir de tant de chaſſes differentes, j'ai encore eu celui de m'entretenir au milieu des bois avec les honnêtes gens des ſiécles paſſez : le bon homme *Homere*, l'aimable *Anacreon* & mon cher *Lucien* n'ont jamais voulu me quitter. *Ariſtote* mourroit d'envie de me ſuivre, mais mon Canot n'étant pas aſſez grand pour le contenir avec ſon équipage de Sillogiſmes

Peri-

Peripateciens, il fut contraint de retourner chez les Jesuites qui l'entretiennent fort genereusement. Je me défis de ce grand Philosophe avec beaucoup de raison ; car il n'auroit pas manqué défrayer mes Sauvages par son jargon ridicule & ses termes vuides de sens. Adieu, Monsieur, je suis au bout de mes chasses & de ma lettre ; je n'ai pas encore receu de nouvelles de *Quebec*, où l'on continüe à faire de grands préparatifs pour quelque entreprise considerable. Le temps nous aprendra bien des choses dont je vous informerai par la voye des derniers Vaisseaux, qui partiront de *Quebec* à la fin de l'Automne. Je finis par le compliment ordinaire de

Vôtre &c.

A Boucherville *ce* 28. *May*. 1687.

LETTRE XII.

Qui contient l'arrivée de Mr. le Chevalier de Vaudreuil *en Canada avec des Troupes. Les Troupes & les Milices sont à S.* Helene *prêtes à partir pour aller faire la guerre aux Iroquois.*

MONSIEUR,

J'ai tant de nouvelles à vous aprendre que je ne ſçai par où commencer. Je viens de recevoir des lettres du Bureau de Monſieur de *Senelay*, qui m'aprennent que Monſieur de *Denonville* a ordre de me laiſſer paſſer un France pour y vaquer à mes affaires Domeſtiques. Il me dit hier qu'après la Campagne, il me ſeroit permis de faire ce voyage. Mes parens m'écrivent qu'ils ont eu bien de la peine d'obtenir ce congé, & qu'enfin le plûtôt que je pourrai me trouver à *Paris* ſera le meilleur.

Ce Gouverneur eſt arrivé à *Monreal* il y a trois ou quatre jours, accompagné des Mi-

Milices de tout le païs qui ſont campées avec nos Troupes dans cette Iſle. Mr. d'*Amblemont*, qui eſt à *Quebec* depuis un mois avec cinq ou ſix gros Vaiſſeaux du ſécond rang, ne fût que vingt-huit jours en chemin de la *Rochelle* juſques-là. Son Eſquadre a tranſporté dix ou douze Compagnies de Marine, qui doivent garder la Colonie, pendant la Campagne que nous allons faire aux païs des *Iroquois* : Mr. de *Denonville* envoya l'an paſſé, à ce qu'on dit, pluſieurs Canadiens connus & conſiderez des peuples Sauvages nos Alliez qui habitent ſur les bords des Lacs & aux environs, pour les engager à ſeconder le deſſein qu'il a d'aneantir les Iroquois. Il a fait remplir durant l'hiver les Magazins de munitions de guerre de bouche, & il a renvoyé quantité de Canots chargez de vivres au *Fort de Frontenac*, faiſant conſtruire une infinité de bateaux, tels que ceux dont je vous ay parlé dans ma quatriéme lettre, pour l'embarquement de 20. Compagnies de Marine. Les Milices qui ſont campées en cette Iſle avec ces Troupes compoſent quinze cens hommes, & les Sauvages Chrêtiens des environs de *Quebec* & de *l'Iſle de Monreal* y ſont au nombre de cinq cens. Monſieur le Chevalier *Vaudreuil* qui vient de France pour commander nos Troupes, veut être auſſi de la partie malgré les fatigues de la Mer qu'il a eſſuyées durant la traverſe. Le Gouverneur de *Monreal* en eſt auſſi. Mr. *de Champigni*, Intendant du Païs, eſt parti depuis deux jours pour aller au

Fort

Fort *de Frontenac*. Mr. *de Denonville* doit partir après demain à la tête de sa petite Armée, accompagné d'un vieux *Iroquois*, le plus recommandable & le plus estimé des cinq villages ; l'histoire & le sort de ce Sauvage sont trop longs pour les écrire. Tout le monde augure aussi mal de cette entreprise que de celle de Mr. *de la Barre* : si cela est le Roi dépense bien mal son argent. Pour moi je juge par les réfléxions que j'ay fait sur la tentative que nous fîmes il y a trois ans, qu'il est impossible que celle-ci réüssise. Le tems nous en aprendra les suites, peut-être qu'on se repentira, mais trop tard, d'avoir écouté les avis de quelques perturbateurs du repos public, qui cherchent leur utilité particuliére dans le desordre général. Nous ne saurions détuire les *Iroquois* par nous-mêmes, je pose cela comme incontestable. Quelle nécessité de les troubler, puis qu'ils ne nous en donnent aucun sujet ? Je ne sai ce qui en arrivera ; quoi qu'il en soit, je ne manquerai pas au retour de ce voyage, de vous en envoyer la rélation, à moins que je ne vous l'aporte moi-même, en m'embarquant pour la *Rochelle*. Cependant croyez moi toûjours,

Monsieur vôtre &c.

A l'Isle S. Helene vis-à-vis du Monreal le 8. Juin 1687.

LETTRE XIII.

Qui contient une description desavantageuse de la Campagne faite aux Païs des Iroquois. *Embuscade. Ordre à l'Auteur de partir pour les grands Lacs avec un détachement de Troupes.*

MONSIEUR,

Il en est aujourd'hui comme de tout tems, l'évenement ne répond pas toûjours au projet; tel s'imagine d'aller au but qui lui tourne le dos. C'est de moi que je parle, car au lieu de passer en France comme je vous l'écrivis il y a deux mois, il faut que j'aille au bout du monde, comme vous le verrez à la fin du recit de nôtre expédition.

Nous partîmes de l'*Isle S. Helene* à peu près dans le tems que je vous le mandai. Mr. *de Champigni* qui prit le devant de l'Armée, arriva bien escorté au Fort de *Frontenac* en Canot huit ou dix jours avant nous. Dès qu'il fut debarqué, il envoya deux ou trois

cens

cens Canadiens pour surprendre les Villages de *Kente* & de *Ganeousse*, situez à sept ou huit lieuës de ce Fort, & habitez par certains *Iroquois* qui ne meritoient rien moins que le traitement qu'on leur fit. On n'eut encore peine à les enlever, car ils se virent bloquez, pris & liez à la pointe du soir, lors qu'ils y songeoient le moins. On les amena au Fort de *Frontenac*, au milieu duquel on les attacha de file à des piquets par le cou, par les mains & par les piez. Nous arrivâmes à ce poste le 1. de Juillet, aprés avoir franchi les mêmes sauls, cataractes, rapides & courants, dont je vous ai fait la description dans la relation de l'entreprise de Mr. *de la Barre*. Il est vrai que nous eûmes double peine & double embarras, cette derniére fois, parce que ne pouvant faire le portage de nos pesants bâteaux, comme nous avions fait alors celui des Canots, nous fûmes obligez de les haler à force d'hommes & d'amarres en ces impraticables passages. Dès que nous fûmes débarquez j'entrai dans le Fort où je vis ces pauvres gens dans la posture que je viens de vous dire. Cette tirannie me fit fremir de compassion & d'horreur. Ces infortunez chantoient jour & nuit (à la maniére des Peuples de *Canada*, lors qu'ils tombent entre les mains de leurs ennemis.) Ils disoient qu'on les trahissoit sans raison, qu'on
„ leur rendoit le mal pour le bien, que
„ pour les recompenser du soin qu'ils a-
„ voient toûjours eu depuis la paix, de pour-
„ voir ce Fort de poissons & de bêtes fauves
„ pour la subsistance de la garnison, on les
„ lioit

» lioit & les attachoit à des piquets, de telle
» maniére qu'ils ne pouvoient ni dormir ny
» se deffendre des moucherons. Qu'en re-
» connoissance du Commerce de Castors
» & d'autres pélêteries qu'ils avoient pro-
» curé aux Fançois, on les faisoit escla-
» ves, après avoir égorgé leurs peres & leurs
» vieillards en leur presence. Sont-ce-là ces
» François, disoient-ils, dont les Jesuites
» nous ont tant prêché la bonne foi, non, la
» mort n'étoit rien pour nous, quelque
» cruelle qu'elle eût été, en comparaison
» du spectale odieux du sang de nos peres
» qu'on a cruellement répandu devant nos
» yeux. Les cinq Villages nous vangeront
» & conserveront à jamais un juste ressenti-
» ment de la tirannie qu'on exerce sur nous.
Je m'aprochai d'un de ces malheureux, âgé de cinquante-cinq ans ou environ, qui m'avoit souvent régalé dans sa Cabane auprès du Fort, pendant les six semaines de service que j'y fis l'année de l'entreprise de Mr. *de la Barre*. Et comme il entendoit l'*Algonkin*, je lui dis que j'étois touché d'une véritable douleur de le voir dans cette affreuse situation, que je lui ferois porter deux fois le jour à boire & à manger, & qu'ensuite je lui donnerois des lettres pour mes amis de *Monreal*, afin qu'ils le traitassent avec moins de dureté que ses camarades. Il me répondit qu'il voyoit & connoissoit parfaitement bien l'horreur que la plûpart des François témoignoient avoir de la cruauté qu'on exerçoit envers eux ; & qu'il ne vouloit recevoir de nourriture ni de traitement plus doux
que

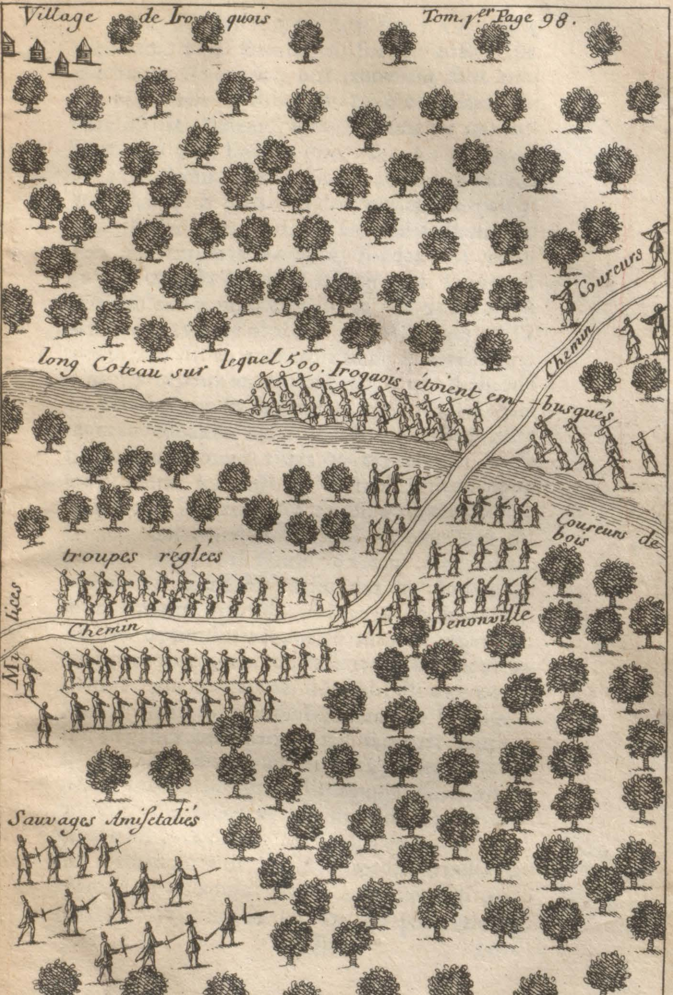
que ses camarades. Il me raconta la maniére dont on les avoit surpris, & comment on avoit massacré leurs ayeuls. Je ne croi pas qu'on puisse être pénétré d'une douleur plus vive qu'étoit la sienne, en me rapellant tous les services qu'on avoit rendu pendant sa vie aux François. Enfin aprés avoir jetté bien des sanglots & des soupirs, il baissa la têre & se teut: *Quaqua potest narrat, restabant ultima, flevit.* Ce ne fut pas la seule peine que je ressentis à la vûe de ces pauvres innocens. Celle de leur voir brûler les doits à petit feu dans des pipes allumées par quelques jeunes Sauvages de nôtre parti, me poussa tellement à bout, que je pensai les rouër de coups de bâton: j'en fus quitte pour une mercuriale, & pour quatre ou cinq jour d'arrêt dans ma tente, où je me repentis de n'avoir pas doublé la doze. On eût toute les peines imaginables d'étouffer le ressentiment de ces Sauvages qui coururent aussitôt à leur Cabanes, où ils prirent leur fusils pour me tuër. L'affaire étoit si délicate qu'il alloient tous nous quitter, si on ne les eut asseurez que j'étois ivre * qu'on avoit défendu à tous les François de me donner ni vin ni eau de vie; & qu'on me mettroit en prison au retour du voyage. Cependant on emmena ces pauvres gens à *Quebec*, d'où on les doit transférer aux Galéres de France. Le Sieur *de la Forest* Officier de Mr. *de la Salle*, arriva à ce Fort dans un grand Canot conduit par huit ou dix Coureurs de bois. Il aprit à Mr. *de Denonville* qu'un parti d'*Ilinois* & d'*Oumamis* avoient

* *Etre ivre chez les Sauvages est un sujet à tout pardonner, on n'y châtie jamais la boutaille.*

avoient attendu les *Hurons* & les *Outaouas* au Lac de *S. Claire* pour ſe joindre à eux, & s'approcher enſuite juſques à la Riviére des *Tſonontouans*, où l'on avoit marqué le rendez vous général. Il lui dit auſſi que Mr. *de la Durantais* avoit pris dans le *Lac Huron* près de *Miſſilimakinac*, par le ſecours des Sauvages amis, une troupe d'*Anglois* conduit par quelques *Iroquois*, qui tranſportoit pour cinquante mille écus de Marchandiſes dans leurs Canots pour trafiquer avec les Nations des Lacs ..... que Mr. *Dulhut* avoit auſſi pris une autre troupe de la même Nation par le ſecours des Coureurs de bois & Sauvages qui l'accompagnoient, leſquels avoient partagé une capture des Marchandiſes que ces *Anglois* & *Iroquois* tranſportoit à *Miſſilimakinac*; qu'on avoit retenu ceux-c priſonniers auſſi bien que leur Commandant nommé *Major Gregori*. Enſuite il dit à Mr. *de Denonville* qu'il étoit tems de partir du Fort *de Frontenac*, s'il vouloit ſe trouver à point nommé au ſuſdit rendez-vous, parce que le ſecours des Lacs dont j'ai parlé ne pouvoit pas tarder d'y arriver. Le lendemain 3. Juillet le Sr. *de la Foreſt* ſe rembarqua preſque en même tems que nous pour s'en aller à *Niagara* par le Nord du Lac, attendre ce conſidérable renfort, pendant que nous ſuivions de l'autre côté, favoriſez des calmes aſſez ordinaires en ce mois là. Il eſt vrai que par un bonheur extraordiraire nous arrivâmes les uns & les autres le même jour & preſque à la même heure à la *Riviére des Tſonontouans*. Ce qui fit que nos Sauvages Alliez qui tirent des

des augures des moindres bagatelles, se mirent en tête avec leur superstition ordinaire qu'une rencontre si ponctuelle présageoit infailliblement la destruction totale des *Iroquois*; mais ils se tromperent comme vous l'aprendrez dans la suite. Le même soir que nous mîmes piè à terre, on commança à tirer de l'eau les Canots & les Bâteaux qu'on fit garder par un bon Corps de garde. Ensuite on travailla à construire un Fort de pieux, où on laissa quatre cens hommes, sous le commandement du Sieur *Dorvillers*, pour garder les bâtimens & le bagage. Le lendemain on y fusilla injustement un jeune Canadien nommé la *Fontaine Marion*. Voici son histoire. Ce pauvre malheureux qui connoissoit les Païs & les Sauvages de *Canada* par la quantité de voyages qu'il avoit fait en ce Continent, après avoir rendu de bons services au Roi, il demanda à quelques Gouverneurs Généraux la liberté de continuer ses courses pour y faire son petit commerce, ce qu'il ne pût jamais obtenir. Alors il se résolut de passer à la nouvelle Angleterre, n'y ayant point de guerre entre les deux Couronnes. Il y fut très-bien reçû, parce qu'il étoit homme d'entreprise, & savoit presque toutes les langues sauvages. On lui proposa de conduire dans les Lacs ces deux Troupes d'Anglois qui furent prises; il l'accepta, & il fut pris malheureusement ce jour-là comme les autres. L'injustice qu'on lui a fait me paroît extraordinaire; car nous sommes en paix avec l'Angleterre, qui d'ailleurs prétend que les

Lacs de Canada lui doivent apartenir. Le jour ſuivant nous nous mîmes en marche pour aller au grand Village des *Tſonontouans*, ſans autres proviſions que dix Galétes, que chacun étoit obligé de porter ſoi-même. Nous n'avions que ſept lieuës à faire dans de grands bois de haute futaye ſur un tertain fort égal. Les Coureurs de bois faiſoient l'avant-garde avec une partie des Sauvages dont l'autre faiſoit l'arriére-garde, les Troupes & les Milices étoient au milieu. Le premier jour nos découvreurs marcherent à la tête ſans rien apercevoir. La marche de l'Armée fut de quatre lieuës ce jour-là. Le ſecond ces mêmes découvreurs prirent auſſi le devant, & pouſſerent juſqu'au champs du Village ſans apercevoir qui que ce ſoit; quoi qu'ils n'euſſent paſſé qu'à une portée de piſtolet de cinq cens *Tſonontouans* couchez ſur le ventre, qui les laiſſerent aller & venir ſans leur couper chemin. Sur le raport qu'ils firent nous marchâmes avec autant de précipitation qu'avec peu d'ordre, croyant que ces *Iroquois* ayant pris la fuite nous pourrions au moins attraper les femmes, & les enfans & les vieillards. Mais lorſque nous fûmes au pié du côteau ſur leſquels ils étoient embuſquez, à un quart de lieuë du Village, ils commencerent à faire leurs cris ordinaires, ſuivis de quelques décharges de mouſqueterie. Si vous euſſiez vû, Monſieur, le deſordre de nos Milices & de nos Troupes parmy ces arbres épais, vous demeureriez d'acord avec moi qu'il faudroit bien des miliers d'Européans pour faire tête à ces barba-



Village de Iroquois
Tom. 1er Page 98.
Coureurs
Chemin
long Coteau sur lequel 500. Iroquois étoient embusques
Coureurs de bois
troupes réglées
Milices
Chemin
M. Denonville
Sauvages Amis et alliés

barbares. Nos Bataillons furent aussi-tôt divisez en Pélotons, qui couroient sans ordre pêle mêle à droit & à gauche sans savoir où ils alloient. Nous tirions les uns sur les autres, au lieu de tirer sur les *Iroquois*. on avoit beau crier *à moi, Soldats d'un tel Bataillon*, à peine se voyoit-on de trente pas. Enfin nous étions tellement brouillez que ces ennemis venoient fondre sur nous la massuë à la main, lorsque nos Sauvages rassemblez les repousserent & les poursuivirent avec tant de chaleur jusqu'à leurs Villages, qu'ils en tuërent plus de quatre-vint, dont ils raporterent les têtes, sans compter les blessez qui se sauverent. Nous perdîmes en cette occasion dix Sauvages & cent François. Nous eûmes vingt ou vingt-deux blessez, entre lesquels se trouva le bon Pere *Angeleran* Jesuite, qui reçût un coup de fusil aux parties dont *Origene* voulut bien se priver pour enseigner le beau sexe avec moins de scandale. Dès que les Sauvages eurent aporté ces têtes à Mr. *de Denonville*, ils lui demanderent pourquoi il se reposoit au lieu d'avancer. Il leur répondit qu'il ne pouvoit pas quitter ses blessez, & que pour donner le tems aux Chirurgiens de les penser, il jugeoit à propos de camper. Ceux-ci lui proposerent de faire des brancards & de les porter jusqu'au Village qui étoit assez proche. Ce Général ne voulant pas suivre ce conseil, tâcha de leur faire entendre raison, mais au lieu de l'écouter ils se rassemblerent, & après avoir tenu Conseil entr'eux, quoi qu'ils étoient de plus de dix

Nations différentes, ils résolurent d'aller seuls à la poursuite de ces fuyards, dont ils prendroient au moins les femmes, les enfans & les vieillards. Ils étoit déja prêts à se mettre en marche, lorsque Mr. *de Denonville* leur fit dire qu'il les exhortoit à ne le pas quitter, & à ne s'éloigner pas de son Camp, mais à se reposer ce jour-là; que le lendemain il iroit brûler les Villages des Ennemis, & ravager leurs moissons pour les faire mourir de faim. Ce compliment les chagrina si fort que la plûpart s'en retournerent dans leur Païs, disant, que les » *François* étoient venus plûtôt pour se pro- » mener, que pour faire la guerre, puis qu'ils » ne vouloient pas profiter de la plus belle » occasion du monde; que leur ardeur étoit » un feu de paille aussi-tôt éteint qu'alumé; » qu'il paroissoit inutile d'avoir fait venir » tant de guerriers de toutes parts pour » brûler des Cabanes d'écorce qu'on pou- » voit rétablir en quatre jours; que les » *Tsonontouans* se soucioient fort peu qu'on » ravageât leurs bleds d'Inde, puisque les » autres Nations *Iroquoises* en avoient assez » pour leur en faire part, qu'enfin aprés » les avoir engagez deux fois de suite à se » joindre aux Gouverneurs de *Canada*, pour » ne rien entreprendre, ils ne s'y fieroient » jamais, quelque protestation qu'on leur » fit à l'avenir. Quelques-uns disent que Mr. *de Denonville* eût dû passer outre; d'autres soutienent qu'il étoit impossible de mieux faire. Je ne me hazarderai point de décider là-dessus; ceux qui tiennent le ti-

mon

mon sont les plus embarassez. Je me contente de vous raconter le fait comme il est à la lettre. Quoi qu'il en soit, nous marchâmes le lendemain au grand Village, portan nos blessez sur des brancards, mais nous n'y trouvâmes que la cendre, car ces *Iroquois* eurent la précaution de brûler eux-mêmes leur Village. Nous fûmes occupez durant cinq ou six jours à couper le bled d'Inde avec nos épées dans les champs. De-là nous passâmes aux deux petits Villages de *Thegaronhiés* & *Danoncaritaoui*, éloignez de deux ou trois lieuës du précédent. Nous y fîmes les mêmes explois; ensuite nous regagnâmes le bord du Lac. Nous trouvâmes dans tous ces Villages des chevaux, des bœufs, de la volaille, & quantité de cochons. Tout le Païs que nous vîmes est le plus beau, le plus uni & le plus charmant qui soit au monde. Les bois que nous traversâmes étoient pleins de chênes, de noyers & de châtaigniers sauvages. Deux jours aprés nous nous embarquâmes pour aller à *Niagara*, & comme nous n'en étions éloignez que de trente lieuës, nous y arrivâmes le quatriéme jour de Navigation. Dès que l'Armée eût débarqué on travailla à la construction d'un Fort de pieux à quatre bastions, qui fut fait en trois jours. On y doit laisser cent-vingt soldats commandez par Mr. *des Bergéres*, sous les ordres de Mr. *de Troyes*, avec des vivres & des munitions pour huit mois. Ce Fort est situé au Sud du côté du Détroit du *Lac Herrié* sur un côteau, au pied duquel il se décharge dans le *Lac de Frontenac*. Nos

Sauvages Alliez prirent hier congé de Mr. *de Denonville*, après avoir fait leur Harangue selon leur coutûme, & avoir marqué entr'autre chose qu'ils voyoient avec plaisir un Fort si bien posté, pour favoriser leur retraite lors qu'il feroient quelque entreprise contre les *Iroquois*; qu'ils contoient sur la parole qu'il leur donnoit de ne finir la guerre que par la destruction des cinq Nations, ou en les forçant d'abandonner leurs Païs; qu'ils le conjuroient d'envoyer incessamment des Partis en Campagne Hiver & Eté, l'assura qu'ils en feroient autant de leur côté; qu'enfin, puis qu'ils n'étoient entrez dans l'Alliance des François que sous la promesse qu'on leur avoit fait de n'écouter aucune proposition de paix, jusqu'à ce que ces cinq Nations fussent entiérement exterminé, ils croyoient qu'on ne leur manqueroit pas de parole, d'autant qu'une cessation de guerre flêtriroit l'honneur des *François*, & causeroit infailliblement la perte de leurs Alliez. Mr. *de Denonville* les assûra dérechef de l'intention qu'il avoit de pousser son entreprise encore plus loin, étant si résolu de continuer la guerre, que malgré tous les efforts & toutes les tentatives des *Iroquois*, il ne demordroit jamais de son dessein; qu'en un mot il agiroit avec tant de vigueur qu'à la fin ces Barbares periroient ou seroient obligez de se retirer du côté de la Mer. Se jour même ce Général me fit appeller pour me dire, que comme j'entendois la langue de ces Sauvages, il falloit que j'acceptase un dé-

détachement qu'ils demandoient pour couvrir leurs Païs, & m'assura de mander à la Cour les raisons qui l'obligeoient à me retenir en *Canada*, malgré le congé qu'il avoit ordre de me donner. Jugez, Monsieur, si ce coup-là me surprit, ne m'attendant à rien moins, qu'à faire un voyage si opposé à celui de France & à mes interêts. Cependant il fallut s'en consoler, la force majeure l'emporte par tout. J'obéïs donc, & sans perdre de tems, je me preparai à partir. Je fis mes adieux, & mes amis me donnerent leurs meilleurs Soldats, & me firent presque tous des presens de hardes, de tabac, de lievres, & de mille autres choses dont ils pouvoient se defaire sans s'incommoder, puis qu'ils retournoient à la Colonie où l'on trouve tout ce qu'on peut souhaiter. Je me suis heureusement garni de mon Astrolabe en partant de *Monreal*, avec lequel je pourrai prendre les hauteurs de ce Lac. Il ne me sera pas moins utile dans mon voyage, qui sera de deux ans ou environ selon toutes les apparences. Les soldats qu'on me donne sont vigoureux & de bonne taille, & mes Canots sont grands & neufs. Je dois aller en compagnie de Mr. *Dulhut* Gentilhomme Lionnois, qui a beaucoup de merite & de capacité, & qui a rendu des services très-considérables au Roi & au Païs. Mr. *de Tonti* doit être aussi de la partie; Il y a une troupe de Sauvages qui sont prêts à nous suivre. Mr. *de Denonville* partira dans deux ou trois jours pour s'en retourner à la Colonie par le Nord du

Lac de Frontenac. Il doit laisser en passant au Fort du même nom, autant d'hommes & de munitions qu'en celui-ci. Je vous envoye quelques lettres pour mes parens, à qui je vous prie de les faire tenir sûrement. Je vous écrirai l'année prochaine, si j'en trouve l'occasion en vous envoyant la relation de mon voyage.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Niagara le 2. Août 1687.

LET-

LETTRE XIV.

Qui contient le depart de Niagara. *Rencontre des* Iroquois *au bout du portage. Suite du voyage. Brieve description des Païs situez sur la route. Arrivée de l'Auteur du Fort* S. Joseph *à l'embouchure du* Lac des Hurons. *Celle d'un parti* des Hurons *à ce Fort. Le coup qu'ils firent. Leur depart pour* Missilimakinac. *Rencontre du frere de Mr. de* la Salle *miraculeusement conduit. Description de* Missilimakinac.

MONSIEUR,

Je ne sçai si c'est par insensibilité ou par force d'esprit, que la perte de tous mes biens que je prevois infaillible ne me touche point. Vôtre lettre ne me confirme quei trop dans cet augure là. Au reste le conseil que vous me donnez d'écrire à la Cour me paroît si

judicieux que je ſuis obligé de le ſuivre. Cependant je vous tiendray parole, & voici la Relation de mes voyages que je vous ai promiſe. Je m'embarquai à *Niagara* le 3. Août dans un Canot conduit par huit Soldats de mon détachement, & je remontai ce jour-là trois lieuës contre le courant du Détroit, juſqu'à la fin de la Navigation. J'y rencontrai le Sieur *Griſolon de la Tourete* frere de M. *Dulhut*, qui s'étoit riſqué dans un ſeul Canot à venir de *Miſſilimakinac* pour joindre l'Armée. Le 4. nous commençâmes à faire le grand portage du Sud, tranſportant nos Canots d'une lieuë & demi au deſſous du grand *Saut de Niagara* juſques à une demi lieuë au deſſus. Nous fûmes obligez de monter trois montagnes avant que de trouver le chemin plat & battu, où il étoit facile à cent *Iroquois* de nous aſſommer à coups de pierres. Nous eûmes deux ou trois allarmes dans ce portage, qui nous contraignirent à faire une garde tout-à-fait exacte, & à tranſporter auſſi nôtre bagage avec toute ſorte de diligence: encore malgré toutes nos précautions il fallut en laiſſer la moitié vers le milieu de ce long portage, ſur la nouvelle de la découverte de mille *Iroquois* qui s'approchoient de nous. Jugez, Monſieur, ſi nous n'avions pas ſujet d'être alarmez, & ſi nous heſitâmes à tout ſacrifier au deſir naturel qu'ont tous les hommes de conſerver leur vie. Cependant nous penſâmes la perdre malgré nos ſoins. Un demi quart d'heure après nous être embarquez au deſſus du *Saut*, nous les vîmes paroître

ſur

ſur le bord du Détroit. Je vous l'avouë, je l'échapai belle, m'étant écarté cent pas à côté du chemin il n'y avoit qu'un quart d'heure, avec trois ou quatre Sauvages, pour voir cet effroyable Cataracte. Un moment avant que nos découvreurs accouruſſent pour nous avertir de l'aproche de ces coquins, tout ce que je pûs faire en aprenant cette nouvelle, ce fut d'arriver là dans le tems que les Canots commançoient à défiler. Ce n'étoit pas une bagatelle pour moi d'être pris par ces tirans. *Il morir e niente, ma il vivere brugiando e troppo.* * Au reſte ce Saut a ſept ou huit cens piez de hauteur, & demi lieuë de nape ou de largeur. On voit une Iſle vers le milieu qui penche vers le précipice, comme ſi elle étoit prête d'y tomber. Tous les Animaux qui traverſent un demi quart de lieuë au deſſus de cette Iſle infortunée y ſont entrainez par la force des courants. Les bêtes & les poiſſons qui ſe tuent en tombant de ſi haut, ſervent de nourriture à cinquante *Iroquois* qui ſe tiennent à deux lieuës delà, pour les retirer de l'eau avec leurs Canots. Ce qui eſt remarquable, c'eſt qu'entre l'eau qui forme la caſcade par un talus effroyable, & le pié du rocher d'où elle ſe précipite, il y a un chemin ou trois hommes peuvent aiſément traverſer d'un côté à l'autre, ſans recevoir que quelques goutes d'eau. Pour revenir à nos mille *Iroquois*, je vous dirai que nous traverſâmes le Détroit avec bien de la vigueur, & qu'aprés avoir ramé ou vogué durant toute la nuit à force de bras, nous

* *La mort n'eſt rien, mais c'eſt trop de perir à petit feu, car les priſonniers que font les Iroquois courent grand riſque d'être brûlez.*

arrivâmes le lendemain au matin à l'embouchure du Lac, qui nous parut assez rapide. Dès que nous eûmes attrapé ce Lac nous fûmes en seureté, car les Canots dont les *Iroquois* se servent sont si lours & si grands qu'ils n'aprochent pas de la vitesse de ceux qui sont faits d'écorce de bouleau. Ils les font d'écorce d'ormeau, laquelle est naturellement pesante ; & la figure qu'ils leur donnent est extravagante ; ils sont si longs & si larges que trente hommes y peuvent ramer deux à deux assis ou debout quinze de chaque rang, mais le bord en est si bas que pour peu de vent qu'il fasse ils ne sauroient naviguer dans les Lacs. Nous côtoyâmes le *Lac Errie* par la côte du Nord, à la faveur des calmes qui regnent universellement en cette saison, sur tout dans les Païs Meridionaux. Nous découvrions très-souvent sur le Rivage du Lac, des volées de cinquante ou soixante Cocqs d'Inde, qui couroient sur le sable d'une vîtesse incroyable : les Sauvages qui nous accompagnoient en tuoient assez tous les jours pour nous en faire part, en échange du poisson que nos pêcheurs leur fournissoient. Le 25. nous arrivâmes à la longue pointe qui avance quatorze ou quinze lieuës dans ce Lac. Nous preferâmes la peine d'y faire un portage de deux cens pas à celle de côtoyer 35. lieuës, à cause de la grande chaleur. Le 6. Septembre nous entrâmes dans le détroit du *Lac Hurron*, que nous remontâmes contre un foible courant de demi lieuë de largeur, jusqu'au *Lac de Ste. Claire*, qui a douze lieuës

de

de circuit. Le huit du même mois nous suivîmes les bords jusques à l'autre bout, d'où il ne nous restoit plus que six lieuës de détroit à refouler pour gagner l'entrée du *Lac Huron*, où nous mîmes pied à terre le 14. Vous ne sauriez vous imaginer la beauté de ce détroit & de ce petit Lac par la quantité d'arbres fruitiers sauvages qu'on voit de toutes les espéces sur les bords. J'avouë que le defaut de culture en rend les fruits moins agréables, mais la quantité en est surprenante. Nous ne découvrions sur le rivage que des troupes de Cerfs & de Chevreuils. Nous bations aussi les petites Isles pour obliger ces Animaux à traverser en terre ferme, pendant que les Canoteurs dispersez au tour de l'Isle leur cassoient la tête dés qu'ils étoient à la nage. Arrivez au Fort dont j'allois prendre possession, Messieurs *Dulhut de Tonti* voulurent se reposer quelques jours devant que de passer outre, aussi-bien que les Sauvages qui nous accompagnoient. Ce Fort qui avoit été construit par le premier de ces deux Gentilshommes, étoit gardé à ses dépens par des Coureurs de bois qui avoient eu le soin d'y semer quelques boisseaux de bled d'Inde, dont l'abondante moisson me fut d'un trés-grand secours. Ceux-ci ravis de céder ce poste à mon détachement, s'en allerent achever leur Commerce chez nos Sauvages, ce qu'ils firent, chacun ayant la liberté de retourner du côté qui lui sembloit le meilleur. Cela me donna lieu de faire partir deux Canots conduits par des Soldats,

que j'envoyai pour aller trafiquer un grand rouleau de tabac de Bresil de deux quintaux, que Mr. *Dulhut* eut l'honnêteté de me donner, parce qu'il me dit que mes Soldats réüssiroient avec plus de facilité dans l'échange que je leur envoyois faire pour du bled d'Inde contre ce tabac, qu'avec les marchandise que je leur voulois donner. Je lui en aurai toute ma vie obligation, mais je crains fort qu'il n'en soit pas mieux payé du Trésorier de la Marine que de mille autres dépenses qu'il a faites pour le Roi. Ces Soldats furent de retour à mon Fort à la fin de Novembre, ils emmenerent avec eux le R. P. *Avenau* de la Compagnie de Jesus, qui n'eût assûrément pas l'ambarras de nous prêcher l'abstinance des viandes durant le Carême. Il m'aprirent qu'un parti de *Hurons* se préparant à partir de leurs Villages pour aller insulter les *Iroquois* dans leurs chasses de Castors, ils ne devoient pas tarder long-tems à se rendre à mon Fort pour s'y reposer. Cependant j'attendois avec impatience le nommé *Turcot* & quatre autre Coureurs de bois qui devoient arriver au commencement de Novembre, suivi de quelques autres chasseurs que Mr. *de Denonville* avoit promis d'envoyer, mais ils ne parurent point. Ainsi j'aurois été fort embarassé, faisant assez maigre chere, si quatre jeunes Canadiens bons chasseurs n'eussent passé l'Hiver avec moi. Ce parti de *Hurons* arriva enfin le 2. Decembre. Il étoit commandé par le nommé *Saentsouan* Chef de guerre, qui me laissa les Canots & son bagage

gage en garde juſqu'à ſon retour, lui étant impoſſible de naviguer plus long-tems, à cauſe des glaces qui commençoient à couvrir la ſurface de l'eau. Ces Sauvages aimerent mieux aller par terre au Fort de *Niagara*, où ils contoient de prendre langue avant que d'entrer dans le Païs des *Iroquois*. Ils firent dix journées de Guerriers, c'eſt-à-dire cinquante lieuës ſans rencontrer perſonne. A la fin ſes découvreurs aperçûrent les piſtes de quelques chaſſeurs, ſur leſquelles ils marcherent à grand pas durant toute la nuit, la terre étant couverte d'un pied de nége. Ils retournerent ſur leur pas vers la pointe du jour pour avertir leurs camarades qu'ils avoient trouvé ſix Cabanes de dix hommes chacune. Cette nouvelle leur fit faire halte pour ſe peindre le viſage, pour mettre leurs armes en état, & pour prendre leurs meſures. Ils convinrent que deux hommes ſe jetteroient doucement aux deux portes de chaque Cabane la maſſuë à la main, pour aſſommer tous ceux qui voudroient ſortir, pendant que les autres feroient de vigoureuſes décharges. Ils y rëüſſirent à merveilles; car le Parti des *Iroquois* ayant été ſurpris & renfermé dans ces priſons d'écorces, fut ſi bien défait & battu, que de ſoixante-quatre il n'en échappa que deux, qui étant nuds ſans armes & ſans fuſils à faire du feu, perirent infailliblement de froid & de miſére dans les bois. Trois *Hurons* reſterent ſur la place, mais les agreſſeurs en furent dedommagez par quatorze priſonniers & quatre femmes; ils firent après ce coup toute la

la diligence possible pour regagner mon Fort. Parmi ces esclaves il s'en trouva trois qui étoient l'année derniére avec les mille hommes qui penserent nous surprendre dans le grand portage de *Niagara*. Ils nous aprirent que le Fort situé en cet endroit étoit bloqué par huit cens *Iroquois*, qui devoient s'approcher incessamment de mon poste. Cette fâcheuse nouvelle me chagrinant au dernier point par la crainte de jeuner, me fit resoudre à menager le peu de bled d'Inde qui me restoit. Je n'aprehendois pas qu'ils m'attaquassent, car les Sauvages ne se battent point à découvert, ni n'entreprennent jamais de saper une palissade, mais je craignois qu'en empêchant nos chasseurs de s'écarter, ils ne nous affamassent. Au reste durant les quinze jours que ces *Hurons* demeurerent dans mon Fort pour se délasser j'eus la précaution de les engager à se joindre à mes chasseurs pour faire des provisions de viandes boucanées, mais dès qu'ils furent partis pour retourner chez eux la chasse finit & les portes de mon Fort demeurerent fermées. Ensuite mes vivres étant presque consumez, je pris la resolution d'aller à *Missilimakinac*, pour acheter des bleds chez les *Hurons* & les *Outouans*. Je laissai quelques Soldats pour garder mon Fort pendant mon absence. Je partis avec le reste de mon détachement le 1. d'Avril d'un petit vent de Sud-Est, à la faveur duquel nous traversâmes insensiblement la Baye de *Saguinan*. Ce petit Golfe à six heures de traverse, au milieu duquel

quel on trouve deux petites Isles , qui sont quelquefois d'un grand secours lors que le vent s'éleve dans le trajet. Toute la Côte que je vis jusques-là est remplie de rochers & de batures , entre lesquelles on en voit une qui a jusqu'à six lieuës d'étenduë en largeur. De cette traverse à l'endroit nommé l'*Anse du Tonnerre* l'on compte trente lieuës. La Côte est saine & les Terres basses , sur tout à la Riviere aux sables , qui est moitié chemin de cette Anse. Il nous restoit encore trente lieuës de Navigation , que nous fîmes avec un peu de risque , à la faveur d'un vent d'Est Sud-Est , qui avoit furieusement grossi les vagues. Nous rencontrâmes à l'embouchure du Lac des *Ilinois* , le parti de *Hurons* (dont je vous ai parlé (accompagné de quatre ou cinq cens *Outaouas* qui s'en retournoient à leurs Villages , après avoir fait pendant l'hiver la chasse des Castors , sur la Riviére du *Saguinan*. Eux & nous fûmes obligez de rester là trois ou quatre jours à cause des glaces ; ensuite le Lac s'étant nettoyé nous le traversâmes ensemble. Etant arrivez , les *Hurons* tinrent Conseil sur la distribution de leurs Esclaves , ils en donnerent un à Mr. *de Juchereau* , qui commandoit en ce lieu-là ; ce malheureux fut aussi-tôt fusillé. Ils en presenterent un autre aux *Outaouas* , qui lui donnerent la vie , par des raisons que vous conceveriez facilement , si vous étiez mieux informé de la fine politique de cette espéce d'hommes que vous prenez pour des bêtes.

Le

Le 18. d'Avril qui fut le jour de mon arrivée en ce poste ; fut aussi le jour de mon inquiétude. Le bled d'Inde y étoit si rare, à cause du peu qu'on en receuillit l'Automne passée, que je desespérai d'en trouver la moitié de ce qu'il m'en falloit. Cependant, je crois que j'en tirerai des deux Villages, à peu près la quantité que je demande. Monsieur *Cavelier* arriva ici le 6. de Mai, accompagné de son Neveu, du Pere *Anastase* Recolet, d'un Pilote, d'un Sauvages, & de quelques François, ce qui, comme vous voyez, faisoit une espéce d'Arche bien bigarrée ; Ces François sont du nombre de ceux que Mr. *de la Salle* a amenez à la découverte du *Missisipi.* Ils disent qu'il les a envoyez en *Canada*, pour passer en France & porter ses Dépêches au Roy, mais nous soupçonnons ici qu'il doit être mort, puis qu'il n'est pas venu lui-même. Je ne vous dis rien du grand Voyage qu'ils viennent de faire par terre, je ne le crois guéres moindre que de huit cens lieuës sur leur propre Relation. Quoi qu'il en soit, je reviens au lieu où je suis, c'est assurément un endroit important ; je veux vous en faire une description dont vous jugerez par le plan que j'y joins. *Missilimakinac* est situé au 45. degré & trente minutes de latitude. Pour ce qui est de la longitude, je ne m'en mêle point, vous vous souvenez sans doute de la raison que j'en ai, c'est celle de l'impossible, comme je vous l'ai marqué dans ma seconde Lettre. Ce poste n'est qu'à demi lieuë de l'embou-

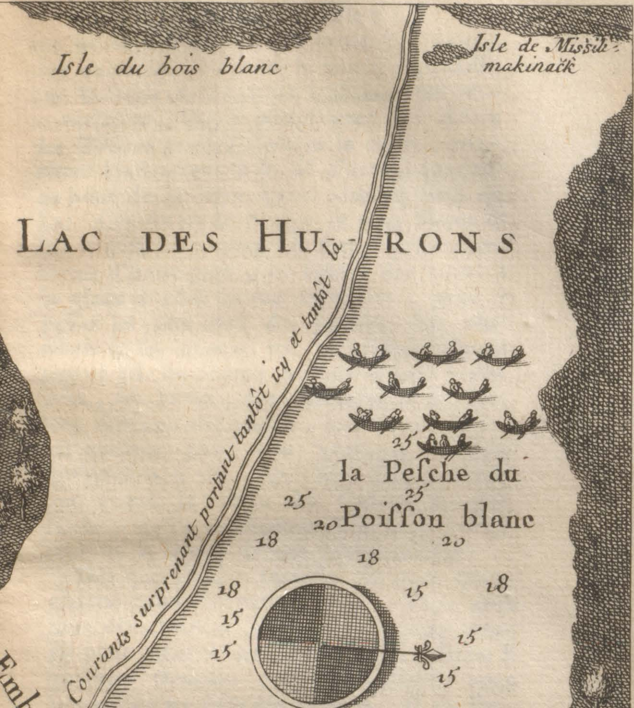
chure

chure du Lac des *Ilinois*, dont je dois vous parler ailleurs, aussi-bien que des autres. Les *Hurons* & les *Outaouas* y ont chacun un Village, séparé l'un de l'autre pas une simple palissade, mais ces derniers commencent à construire un Fort sur un Côteau, qui n'est qu'à mille ou douze cens pas d'ici. Ils prennent cette précaution à l'occasion du meurtre d'un certain *Huron*, nommé *Sandaouires*, que quatre jeunes *Outaouas* assassinerent au *Saguinan*. Les Jesuites y ont une petite Maison * à côté d'une espéce d'Eglise dans un enclos de palissades qui les sépare du Village des *Hurons*. Ces bons Peres employent en vain leur Théologie & leur patience à la conversion de ces incrédules ignorans. Il est vrai qu'ils baptisent assez souvent des enfans moribons, & quelques vieillards, qui consentent de recevoir le Bâtême lors qu'ils se voyent à l'article de la mort. Les Coureurs de Bois n'ont dans ce poste qu'un très-petit établissement, qui ne laisse pas d'être considérable, en ce qu'il sert d'entrepos à toutes les marchandises qu'ils trafiquent avec les Sauvages du Sud & de l'Oüest, car il faut indispensablement passer par cet entrepos, lors qu'on va chez les *Ilinois*, les *Oumamis*, à la *Baye des Puants*, & sur le Fleuve de *Missisipi*. Les Peleteries qu'on raporte de ces differens lieux doivent y rester avant que d'être transportées à la Colonie. Sa situation est avantageuse, en ce que les *Iroquois* n'oseroient traverser dans leurs chetifs Canots, le Détroit

** C'est comme leur Chef d'Ordre en ce Païs-là, & toutes les Missions que l'on disperse parmi les autres Nations Sauvages dépendent de cette résidence.*

troit du *Lac des Ilinois*, qui a deux lieuës de large ; & que d'ailleurs la Navigation du *Lac des Hurons* est trop rude pour cette sorte de voiture, dont je vous ai déja fait la discription. Ils ne peuvent non plus y venir par terre, à cause de la quantité de Marais, d'Etangs, & de petites Riviéres qu'ils seroient obligez de franchir, ce qu'ils ne pourroient sans beaucoup de difficulté, outre qu'ils auroient toûjours à traverser ce Détroit.

Vous ne sçauriez croire, Monsieur, combien de *Poissons blancs* il se pêche à mi-Canal de la Terre ferme à l'Isle de *Missilimakinac* ; Sans cette commodité les *Outaouas* & les *Hurons* n'y pourroient jamais subsister, car étant obligez d'aller à plûs de vingt lieuës dans les bois à la chasse des Orignaux & des Cerfs, ils essuyeroient trop de fatigue de les transporter si loin. Ce Poisson est à mon goût celui de tous les Lacs qui peut passer pour bon. Il est vrai, qu'il surpasse toutes les autres espéces de Poisson de Riviére. Ce qu'il y a de singulier, c'est que toute sauce diminuë sa bonté, aussi ne le mange-t'on que boüilli ou rôti sans assaisonnement. On apperçoit dans ce Canal des Courans si forts qu'ils entraînent souvent les filets à deux ou trois lieuës de là. Il arrive qu'en certain temps ces Courans portent trois jours à l'Est, deux à l'Oüest, un au Sud, quatre au Nord, quelquefois plus & quelquefois moins, sans qu'on en puisse pénétrer la cause, car on les voit porter en calme de tous côtez le même jour,


Isle du bois blanc
Isle de Missilimakinack
LAC DES HURONS
Courants surprenant portant tantôt icy et tantôt là
la Pesche du Poisson blanc
Embouchure
Brasses d'Eau
A
B
C
E
A. Village des François. B. Maison des Jesuites. C. Village des Hurons. D. Chams des Sauvages

une heure d'un côté, une heure de l'autre, ſans qu'on puiſſe limiter le temps : je laiſſe aux Diſciples de Copernic à décider ſur cette variation. On y pêche avec des alênes des Truites groſſes comme la cuiſſe, attachant l'inſtrument à du fil d'archal qui tient au bout de la ligne qu'on jette au fond du Lac. Ces ſortes de Pêches ſe font Hiver & Eté, auſſi-bien avec les filets qu'avec ces ſortes d'hameçons, en faiſant des trous à la glace à côté les uns des autres, pour y paſſer les rets avec des perches. Les *Outaouas* & les *Hurons* ont d'agréables Campagnes où ils ſement du bled d'Inde, des Poix, des Féves, des Citroüilles & des Melons differens des nôtres, je vous en parlerai quelque jour. Ces Sauvages vendent quelquefois ſi cher leur bled d'Inde, ſur tout quand la chaſſe des Caſtors n'a pas réüſſi, qu'ils ſe récompenſent bien à leur tour de la cherté de nos Marchandiſes.

Dès que j'aurai ramaſſé ſoixante Sacs, chacun peſans cinquante livres, j'irai avec mon détachement ſeul au Fort *Sainte Marie* pour engager les *Sauteurs* à ſe joindre à quelques *Outaouas*, & tous enſemble nous irons juſqu'au Païs des *Iroquois*. Il ſe forme encore un parti de cent *Hurons* plus ou moins, commandé par le grand Chef *Adario*, à qui les François ont donné le nom de *Rat*, mais ſa route eſt differente de celle que nous tiendrons. Je vous écrirai au retour de cette Courſe, ſi j'en trouve l'occaſion. Peut-être que les Jeſuites m'envoyeront vos Lettres avec celles de Mr. de *De-*

nonville

nonville au Fort *S. Joseph*, où je ferai ma résidence. J'aurai tout le temps de m'ennuyer en attendant ce plaisir-là. Cependant je vous adresse une Lettre pour Mr. de *Seignelai*, dont voici la teneur, afin que vous voyez dequoi il s'agit. Vous me ferez un plaisir sensible de me croire toûjours, &c.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Missilimakinac, ce 26. Mai 1688.

LETTRE
A Mr. DE SEIGNELAI.

MONSIEUR,

Je suis fils d'un Gentilhomme, qui a dépensé trois cens mille écus pour grossir les Eaux des deux Gaves Bearnois ; Il a eu le bonheur de réüssir dans cet Ouvrage, en faisant entrer quantité de ruisseaux dans ces deux Riviéres ; Le Courant de l'Adour en a été tellement renforcé que grossissant la Barre de Bayonne, un Vaisseau de cinquante Canons y peut entrer avec plus de facilité, que ne faisoit auparavant une Fregate de dix. Ce fut en vertu de ce grand & heureux travail, que le Roi, pour récompenser mon pere, lui accorda, comme aussi à ses descendans à perpetuité, certains Droits & profits, le tout montant à la valeur de trois mille livres par an, ce qui se vérifie par le commencement d'un Arrêt donné au Conseil d'Etat, le neuviéme jour de Janvier 1658. signé Bossuet, *& collationné, &c. La seconde utilité que le Roi & la Province retirent des travaux de mon pere, consiste en la descente des Mats & des Vergues des Pirenées que nul autre que lui n'auroit jamais entrepris, & qui auroit infalliblement échoüé, si par ses soins & par des sommes immenses il n'eût doublement grossi les Eaux du Gave d'Oleron, Aprés sa*

ſa mort ces Droits & profits qu'il obtint avec tant de juſtice pour lui, ſes Hoirs, & ayant Cauſe à perpétuité, ceſſerent auſſi-tôt; & pour comble de diſgrace, je perdis encore ſes Charges de Conſeiller Honoraire du Parlement de Pau & de Réformateur du Domaine des Eaux & Forêts de Bearn, dont je devois légitimement heriter. Ces pertes ſont ſuivies aujourd'hui d'une Saiſie que des Créanciers mal fondez, on fait de la Baronnie de Lahontan, d'une autre Terre contiguë & d'une ſomme de cent mille livres dont la Maiſon de Ville de Bayonne m'eſt redevable. Ces gens de mauvaiſe foi ne m'intentent des Procés que parce que je ſuis au bout du monde, qu'ils ſont riches, qu'ils ont du credit & de la protection au Parlement de Paris, où ils eſpérent en mon abſence venir à bout de leurs injuſtes prétentions. J'avois obtenu la liberté de repaſser en France l'année derniére pour y mettre ordre, mais Mr. de Denonville me donna un détachement, & m'envoya ſur ces Lacs, d'où je ſupplie trés-humblement Vôtre Grandeur de vouloir bien m'accorder un Congé pour l'année prochaine, & de m'honorer en même temps de ſa protection Je ſuis avec bien du reſpect,

Monſeigneur, vôtre, &c.

A Miſſilimakinac, ce 26. Mai 1688.

LET-

LETTRE XV.

Qui contient une Description du Saut Sainte Marie, *où l'Auteur engage les* Sauteurs *à se joindre aux* Outaouas *pour aller en parti chez les* Iroquois. *Départ, accidens, & rencontres durant le voyage jusqu'à son retour à* Missilimakinac.

MONSIEUR,

Me voici revenu du Pais des *Iroquois*, j'ai quitté malgré moi le Fort *S. Joseph.* Je ne doute pas que vous n'ayez eu soin de la Lettre que je vous envoyai il a trois mois pour Monsieur de *Seignelai.* Je partis d'ici, & m'embarquai le 2. de Juin dans mon Canot pour aller au *Saut Sainte Marie*, où j'engageai quarante jeunes Guerriers à se joindre au parti d'*Outaouas*, dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre. Le *Saut Sainte Marie* est un Cataracte ou plûtôt une Cascade de deux lieuës de longeur, où les eaux du *Lac Superieur* se déchargent, & au pied duquel les *Outchipoues* appellez

Sauteurs, ont un Village près de la Maison des Jésuites. Ce poste est un grand passage pour les Coureurs de bois trafiquans avec les Peuples du Nord, qui ont coûtume de se rendre l'Eté sur les rives de ce Lac. Il ne croit point de bled d'Inde en ce triste lieu, parce que les broüillards continuels qui s'élevent du Lac *Superieur*, qui se répandent jusques-là, rendent les terres stériles. J'en partis le 13. du même mois, avec ces quarante jeunes *Sauteurs*, qui s'embarquerent dans cinq Canots, chaque Canot contenant huit hommes.

Nous arrivâmes le 16. à l'Isle du *Détour*; où mes Soldats & le parti d'*Outaouas* m'attendoient depuis deux jours. Le premier jour se passa en festins de Guerre entre ces deux Nations, en Danses & en Chansons selon leur coûtume. Le lendemain nous nous embarquâmes, & traversant d'Isle en Isle, nous gagnâmes en quatre jours celle de *Manitoualin*. Cette Isle a 25. lieuës de longueur, & sept ou huit de largeur. Les *Outaouas du Talon*, appellez *Otontagans*, y demeuroient autrefois; mais ils furent obligez de se retirer ici par le progrès des *Iroquois*, qui ont détruit tant de Nations. Nous côtoyâmes cette Isle un jour entier, & à la faveur des calme nous passâmes encore d'Isle en Isle jusqu'à la Côte Orientale du Lac, nous fimes entr'autres une traverse de six lieuës, pendant laquelle les Canoteurs, peu accoûtumez à faire de longs trajets dans une voiture si fragile, eurent occasion d'exercer leurs bras. Les Sauvages

ges ne vouloient pas s'y résoudre, ils aimoient mieux se détourner de cinquante lieuës que de naviguer si prés de terre, mais à la fin leur ayant persuadé que je ne me risquerois pas, si je n'étois parfaitement instruit contre le danger par la connoissance des vents & des tempêtes, ils se risquerent aussi. Le calme continuant toûjours nous eûmes le temps de gagner la Riviére de *Theonontatè*, où nous entrâmes le 25. de bonne heure. Le lendemain un vent d'Oüest-Sud-Oüest s'éleva qui nous y retint quatre ou cinq jours, ce qui ne nous fut pas fort utile, la pluye nous ôtant la liberté de la chasse. Ce lieu-là est l'ancien Païs des *Hurons*, comme on le peut remarquer par le nom de leurs Nations, qui s'appellent en leur langage *Theonontateronons*, c'est-à-dire, Habitans de *Theonontatè*; mais les *Iroquois* en ayant défait & pris un grand nombre en differentes occasions, les autres quitterent leur Païs pour éviter le même sort. Le 29. nous nous rembarquâmes, & le 1. de Juillet nous arrivâmes au Fort *S. Joseph*, où les Soldats que j'y avois laissé m'attendoient avec impatience. Le 3. nous en partîmes, aprés y avoir déchargé quelques sacs de bled d'Inde. Ensuite nous continuâmes nôtre Navigation avec diligence. afin d'arriver à temps au Païs des *Iroquois* Nous descendîmes le *Détroit* & nous rangeâmes la Côte Meridionale du Lac *Erriè* avec un temps si favorable que nous arrivâmes le 17. à la Riviere de *Condé*, dont j'aurai lieu de vous parler dans la descrip-

tion des Lacs de *Canada*. Incontinent aprés nôtre débarquement, les Sauvages commencerent à couper des Arbres & à construire une Redoute de pieux pour y renfermer leurs Canots & leur Bagage, & y trouver en même temps une retraite en cas de poursuite.

Le 20. ils se mirent en marche, chacun ayant pour tout équipage une couverture legere, son arc, ses fléches, ou son fusil avec un petit sachet de dix livres de farine de bled d'Inde. Ils jugerent à propos de suivre les bords de cette Riviere, où les *Goyogoans* ont coûtume de faire la pêche des Eturgeons qui sont des Poissons de six pieds de longueur, lesquels sortent des Lacs durant la chaleur pour remonter les Rivieres. Ils résolurent, en cas qu'ils trouvassent les chemins libres, de pousser jusqu'au pied des Villages des *Goyogoans*, pour y faire quelque coup de surprise; mais ils n'eurent pas l'embarras d'aller si loin, car à peine avoient-ils marché deux jours, que les Découvreurs apperçûrent trois cens *Iroquois*, dont ils furent eux-mêmes si bien découverts qu'ils eurent toutes les peines du monde à s'échaper & de ratraper le gros de leur parti, qui trouva pareillement son salut dans la fuite. Je fus fort étonné d'entendre crier la sentinelle de ma redoute, aux armes nôtre parti est batu & poursuivi, & sur tout quand je vis ces Fuyards courir à toute jambe, sans que je visse personne aprés eux. Ils demeurerent selon leur coûtume une demi-heure sans parler, & le Chef

prenant

prenant ensuite la parole me raconta l'avanture. Je crûs que les Découvreurs s'étoient trompez dans le nombre des ennemis, car je savois que les *Outaouas* n'ont pas la réputation d'avoir trop de courage; mais le lendemain les *Iroquois* qui parurent à la vûë de la Redoute, me firent juger que nos gens avoient raison. Cette verité se confirma par un certain Esclave *Chaouanon*, lequel aprés s'être échapé & sauvé dans la Redoute, m'assûra que les *Iroquois* n'étoient guéres moins de quatre cens. Il ajoûta qu'ils en attendoient soixante, qui devoient bien-tôt arriver du Païs des *Oumamis*, où ils étoient allez depuis quelques mois. Il nous aprit aussi que Mr. le Marquis de *Denonville*, cherchant les moyens de faire la paix avec les cinq Nations, un Anglois nommé *Aria* accompagné de quelques autres, tâchoit de les en détourner par ordre du Gouverneur de la *Nouvelle York*: Cependant nos Sauvages m'ayant prié d'entrer en conseil avec eux, ils me proposerent d'attendre un vent favorable pour nous embarquer. Ils me dirent que leur dessein étoit d'aller au bout du Lac pour surprendre ce parti de soixante *Iroquois*, qu'ils les trouveroient infailliblement, mais qu'ils ne pouvoient se résoudre à partir dans un calme, parce qu'aprés avoir quitté la Redoute & nous être embarquez, un vent contraire pourroit nous obliger de gagner terre, où nous serions égorgez en cas de poursuite. Je leur répondis que la Saison étoit trop belle pour avoir d'autre temps que des cal-

mes, que si nous attendions davantage; nous donnerions loisir au parti découvert de faire des Canots pour nous suivre, que n'étant pas certains d'avoir si-tôt le vent à souhait, nous ne devions pas hesiter à nous jetter dans nos Canots, que nous pourrions naviguer la nuit & nous cacher le jour à l'abri des pointes de terre & des rochers, & qu'enfin manœuvrant ainsi, ils ne pourroient jamais deviner si nous aurions suivi la Côte Meridionale ou Septentrionale du Lac. Ils me répondirent qu'à la verité ce retardement pourroit être nuisible en toutes façons, mais qu'aussi mon expedient étoit dangereux, que néanmoins ils alloient gommer leurs Canots pour s'embarquer avec nous, ce qui fut executé la nuit du 24. au 25. Nous navigâmes jusqu'au jour avec beaucoup de vîtesse, & comme le temps étoit clair, calme & serain, nous en profitâmes jusqu'à la nuit, à l'entrée de laquelle nous nous arrêtâmes sans sortir de nos Canots pour dormir trois ou quatre heures. Vers la minuit nous levâmes nos petits ancres de bois, & la moitié des Canoteurs ramoient pendant que l'autre moitié se reposoit. Nous fîmes cette manœuvre avec bien de l'exactitude & de la précaution, naviguant la nuit, & nous reposant le jour.

Le 28. lors que nous étions à l'abri d'une petite Isle & presque tous ensevelis dans le sommeil; les trois Soldats qui faisoient le *quart* ayant aperçû des Canots qui venoient à nous, éveillerent quelques Sauvages qui avoient passé dans l'Isle pour dor-

mir

mir plus commodément. A ce bruit tout nos gens étant alertes, nous nous mîmes aussi-tôt en état d'aller au devant de ces Canots, lesquels, quoi que la distance ne fut que de demi-lieuë, nous ne pouvions distinguer, à cause que le Soleil donnoit à plomb sur le Lac, ce qui faisoit qu'on auroit pris la surface de l'eau pour la glace d'un miroir. Il est vrai que comme il ne paroissoit que deux Canots, nous soupçonnâmes qu'ils étoient *Iroquois*, croyant que chaque Canot porteroit au moins vingt Guerriers; le Chef des *Sauteurs* me dit qu'il s'en alloit à terre avec les siens, & qu'il se posteroit à l'entrée du Bois suivant doucement leurs Canots sans se montrer, jusqu'à ce que nous les obligeassions à débarquer; que de nôtre côté les *Outaouas* & mes Soldats devoient attendre qu'ils arrivassent à la portée du mousquet de l'Isle avant que de nous découvrir, & que de leur donner la chasse, parce que si nous les laissions approcher davantage, bien loin de gagner terre, ils ne penseroient qu'à se battre, ce qu'ils feroient en desesperez, se laissant plûtôt tuer ou noyer, que de se laisser prendre. Cet avis se trouva fort juste. Ces inconnus ne nous eurent pas plûtôt découverts qu'ils gagnerent terre avec toute la précipitation imaginable, & se mettant en devoir de casser la tête aux prisonniers qu'ils amenoient, les *Sauteurs* les envelopperent si bien que pour les vouloir prendre tous en vie, ils n'y trouverent pas leur compte. Car ils se battirent à outrance, & comme

 des

des gens qui mettent leur ſalut à vaincre ou à perir. *Una ſalus victis nullam ſperare ſalutem.* Ce combat ſe donnoit pendant nôtre debarquement. Cependant les *Sauteurs* ſortirent glorieuſement de leur action ; ils y perdirent quatre hommes, & de vingt-deux *Iroquois* avec qui ils avoient à faire, ils en tuerent trois, en bleſſerent cinq aux jambes, & firent les autres priſonniers, ſi bien qu'il ne leur en échapa pas un ſeul. Ces Barbares amenoient dix huit eſclaves *Oumamis* bleſſez, & ſept femmes groſſes, de qui nous aprîmes que le reſte de ce parti revenoit par terre ſur les rives du Lac, emmenant trente-quatre autres priſonniers, tant hommes que femmes, & qu'ils ne pouvoient pas étre fort éloignez. Sur cette nouvelle, les *Outaouas* étoient d'avis que l'on ſe contentât de ce que l'on avoit fait, alleguant pour raiſon que les quatre cens *Iroquois*, dont j'ai parlé, ne manqueroient pas d'aller au devant d'eux. Les *Sauteurs* au contraire ſoûtenoient qu'il valoit mieux perir, que de ne pas tenter la délivrance de ces priſonniers, & la défaite de tout le parti, & qu'ils ne balanceroient pas à l'entreprendre eux-mêmes, quand même on ne voudroit pas les ſeconder. Je fus engagé par cette brave réſolution des *Sauteurs* d'encourager les *Outaouas*. Je leur fis comprendre que ces mêmes *Sauteurs* ayant eu toute la gloire de l'action, ils avoient beaucoup plus de ſujet que nous de ne vouloir pas riſquer un ſecond combat, & que ſi nous refuſions de les ſuivre, cette lâcheté

nous

nous couvriroit d'une infamie éternelle, & que pour agir avec plus de sûreté, il falloit user de précaution, cherchant au plus vîte quelque pointe ou langue de terre pour y faire un reduit de palissades où nous renfermerions les Canots, le bagage & les prisonniers. Ils eurent assez de peine à s'y résoudre, mais aprés avoir tenu Conseil entr'eux, ils s'y déterminerent, plus par honte que par un veritable courage ; en sorte que le petit Fortin étant fait en sept ou huit heures, nous envoyâmes des découvreurs de toutes parts, pendant que le gros se préparoit à partir au premier avis.

Le 4. d'Août il en revînt deux sur les dix heures, courant à toute jambe, pour nous avertir qu'ils avoient vû les *Iroquois* à trois lieuës, & qu'ils s'avançoient vers nous ; ils ajoûterent avoir remarqué sur la route un petit ruisseau prés duquel on pourroit leur dresser assez heureusement une embuscade. Il n'en fallut pas davantage pour faire marcher nos Sauvages, qui coururent aussi-tôt pour se saisir de ce petit poste avantageux, mais ils n'en surent pas profiter ; Les *Outaouas* se presserent trop de faire leurs décharges, & ayant tiré de trop loin, ils furent cause que les ennemis se sauverent tous, à la réserve de dix ou douze, dont les *Sauteurs* apporterent les têtes au petit Fort où j'étois demeuré. Il est vrai que tous les esclaves furent repris, & par conséquent délivrez de la tirannie de ces tigres, ce qui nous donnna lieu d'être contens. Aprés cette expedition, nous embar-

quâmes ces pauvres gens dans nos Canots ; & nous fimes toute la diligence possible pour gagner le Détroit du *Lac Huron* , où nous arrivâmes le 13. Ce fut avec beaucoup de plaisir que nous remontâmes le courant de ce Détroit , dans lequel nous trouvâmes les Isles dont je vous ai parlé , couvertes de Chevreüils ; nous profitâmes de l'occasion , & nous n'eûmes pas de peine à rester là huit jours que nous employames à la chasse , & pendant lesquels nous eûmes tout le moyen de nous rafraîchir par des fruits excellens & parfaitement meurs. Les *Oumamis* blessez & repris eurent occasion de se reposer & de boire quantité de boüillons de plusieurs sortes de viandes , nous eûmes aussi le temps d'en faire boucaner autant que nos Canots en pûrent porter , sans compter la quantité de Poulets d'Inde que nous fûmes obligez de manger sur le champ , de crainte que les chaleurs ne les corrompissent.

Pendant ce temps-là , ces pauvres blessez furent soigneusement pensez avec des racines connuës des Ameriquains , comme je vous l'expliquerai en temps & lieu , & les boüillons ni les consommez ne leur manquoient pas. Nous nous rembarquâmes le 24. & le soir même nous arrivâmes au Fort *S. Joseph.* J'y trouvai un parti de 80. *Oumamis* , commandez par le Chef *Michitonka* , qui revenu nouvellement de *Niagara* m'attendoit avec impatience. Si je fus supris en abordant ce Fort de le voir rempli de Sauvages , ceux-ci ne le furent pas moins de

de retrouver avec nous leurs camarades dont ils ignoroient le sort : tout retentissoit de cris de joye, jamais on entendit de loüanges plus fortes, ni plus outrées. Que n'étiez-vous là, Monsieur, pour avoir vôtre part de toutes ces belles choses ? Vous fussiez demeuré d'accord avec moi que toute nôtre Rethorique n'a point de figures plus vives, ni plus énergiques, sur tout en matiere d'hyperbole, qu'étoit le contenu des Harangues & des Chansons de ces pauvres gens, qui ne s'exprimoient qu'avec des transports. *Michitonka* me dit, qu'étant allé au Fort de *Niagara*, dans le dessein de pousser jusqu'au Champ des *Tsonontouans*, pour y faire quelques expeditions il avoit trouvé que le scorbut avoit fait dans ce Fort un si terrible ravage, que le Commandant & tous les Soldats en étoient morts, excepté douze, qui eurent le bonheur déchaper aussi-bien que Mr. *de Bergéres*, qui graces à son bon temperament avoit résisté à la violence de ce mal ; que le même Mr. *de Bergéres* avec ses douze réchapez voulant s'emparquer pour le Fort *Frontenac*, il l'avoit prié de lui donner quelques jeunes *Oumamis* pour l'accompagner ; ce que lui ayant accordé, & après avoir vû partir la Barque de Mr. *de Bergéres*, il s'en alla par terre au Païs des *Onnontagues*, où il rejoignit l'escorte qu'il avoit accordée à Mr. *de Bergéres*, par laquelle il aprit que les douze Soldats partis de *Niagara* n'avoient pû éviter la mort au Fort *Frontenac*, & que Mr. le Marquis de *Denonville* travailloit à faire

la Paix avec les *Iroquois*. Le Commandant du Fort *Frontenac* avoit exhorté *Michitonka* de ne rien entreprendre, mais plûtôt de s'en retourner avec son parti dans son païs ; que cette nouvelle l'ayant obligé de rebrousser chemin, il avoit été attaqué par trois cens *Onontagues*, contre qui n'ayant pû se défendre qu'en se battant en retraite, ils lui avoient tué quatre hommes. Instruit de toutes ces circonstances, je tins conseil avec les trois differentes Nations qui se trouvoient alors en mon Fort, pour savoir quel parti je devois prendre. Ayant fait leurs reflexions sur toutes ces nouvelles, ils conclurent que depuis que Mr. le Marquis de *Denonville* vouloit faire la paix, & que le Fort de *Niagara* étoit abandonné, le mien n'étoit plus d'aucune utilité ; que n'ayant des vivres & des munitions que pour deux mois, je serois obligé au bout de ce temps-là de venir ici ; qu'alors la Navigation seroit rude & dangereuse ; que deux mois plûtôt ou plus tard étoient peu de chose, puis qu'il falloit que je me retirasse indispensablement, & qu'enfin ne recevant ni ordres, ni secours, je devois me préparer à partir avec eux. Il n'en fallut pas davantage pour m'engager à les suivre. Cette résolution réjoüit beaucoup les Soldats de mon détachement, qui craignoient d'être obligez de faire encore en ce poste une abstinence plus rigoureuse que la précédente, ce qui n'accommode pas le Soldat. Le 27. nous brûlâmes le Fort, & nous nous embarquâmes le même jour, &

& rangeant la Côte Méridionale du Lac dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre, nous arrivâmes ici le 10. Septembre. Les *Oumamis* s'en retournerent par terre chez eux, emmenant les blessez qui se trouverent en état de marcher. Je trouvai en arrivant Mr. de *la Durantay*, à qui Mr. *Denonville* a donné la commission de Commandant des Coureurs de bois qui trafiquent dans l'étenduë des Lacs & autres Païs Méridionaux de *Canada*. Ce Gouverneur m'envôye ordre de revenir à la Colonie, en cas que la saison & l'occasion le permettent, ou d'attendre jusqu'au Printems, si je prévoyois des difficultez insurmontables. Cependant ce Général m'a fait tenir en Marchandises la paye des Soldats de mon détachement, pour les faire subsister durant l'hiver. Cet ordre me réjoüiroit extrêmement, si je pouvois sortir d'ici, & m'en retourner à la Colonie; mais la chose paroît absolument impossible, les François & les Sauvages en conviennent également. Il faudroit franchir en Canot tant de Sauts, de Cascades, de Cataractes & d'endroits où l'on est obligé de faire de longs partages, que je n'oserois exposer à tous ces dangers des Soldats, qui ne sauroient naviguer que sur l'eau dormante. J'ai jugé plus à propos d'attendre jusqu'à l'année prochaine; alors je profiterai de la Compagnie des François & des Sauvages qui doivent descendre, & qui m'offrent de prendre un de mes Soldats dans chaque Canot. Cependant je suis sur le point d'entrepren-



247
252
257
51
46
41
36
257
262
Occident
CARTE que les GNACSITARES ont Dessi
sur des peaux de Cerfs m'ayant fait conoistre à 30 minut
pres les latitudes de tous les lieux qui y sont marqués. en m
montrant la partie du Ciel vers laquelle gisent les uns et
les autres apres m'en auoir donné les distances par tazou
qui sont trois grandes lieües de France selon ma
supputation .
PAIS DE MOZEEMLEK
RIVIE
Canots des
et des Es
Cette Carte se raporte
a la Lettre 16.eme
Batimens des T
pouvent ramer s'ils
EMLEK me les
J'estime qu'un
130 piedes de
Maison des TAHUGLAUK de 80. pas de lo
telles que des Esclaves MOZEEMLEK me les ont
tes sur des ecorces d'Arbre

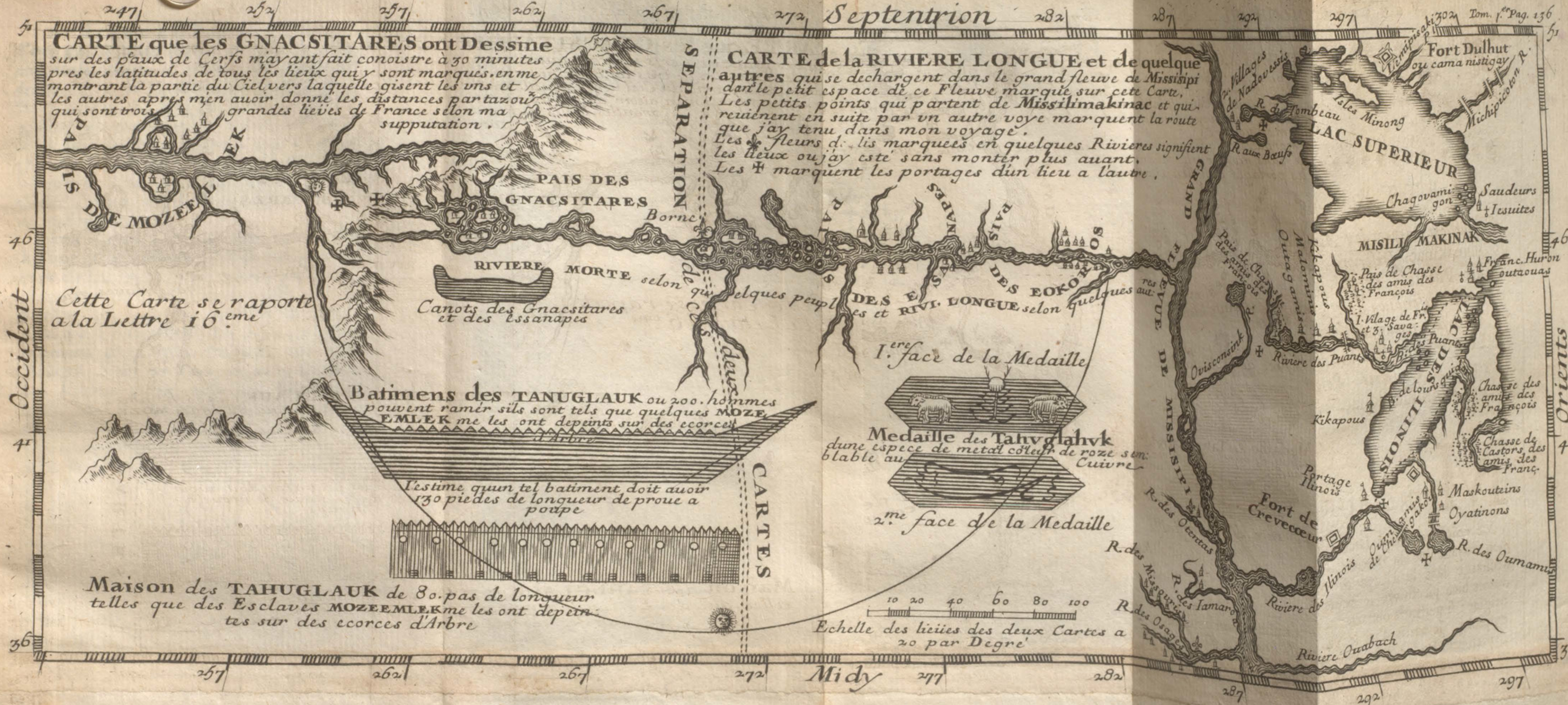
LETTRE XVI.

Qui contient le depart de l'Auteur de Missilimakinac. *Description de la Baye des* Puants, *& de ses Villages. Ample description des Castors, suivie du voyage remarquable de la* Riviére Longue, *avec la Carte des Païs découverts, & autres. Retour de l'Auteur à* Missilimakinac.

MONSIEUR,

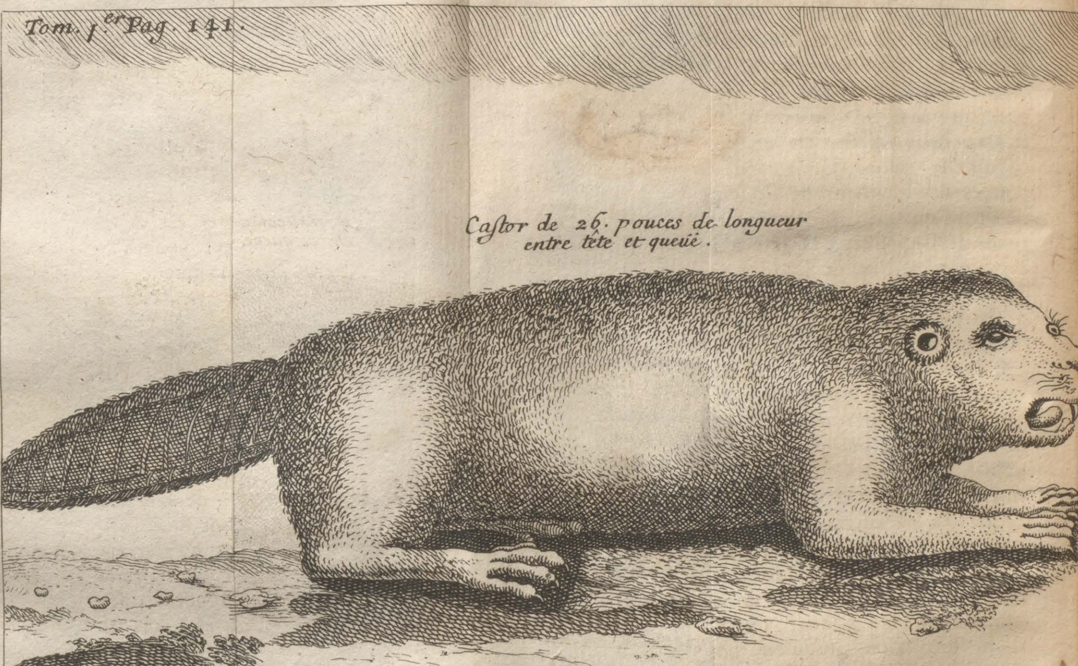
Me voici, graces à Dieu, de retour de mon voyage de la *Riviére Longue* qui se décharge dans le Fleuve de *Missisipi*. J'en aurois bien pû suivre le cours jusqu'à son origine : si plusieurs obstacles ne m'en avoient empêché. Je partis d'ici le 24. du mois de Septembre dernier avec mon détachement, & ces cinq *Outaouas* bons chasseurs, dont je vous ai parlé, qui m'ont été fort utiles.

Tous


Septentrion
Midy
Occident
Orients
CARTE que les GNACSITARES ont Dessiné sur des peaux de Cerfs m'ayant fait conoistre à 30 minutes pres les latitudes de tous les lieux qui y sont marqués, en me montrant la partie du Ciel vers laquelle gisent les uns et les autres apres m'en auoir donné les distances par tazous qui sont trois grandes lieues de France selon ma supputation.
CARTE de la RIVIERE LONGUE et de quelque autres qui se dechargent dans le grand fleuve de Missisipi dans le petit espace de ce Fleuve marqué sur cette Carte.
Les petits points qui partent de Missilimakinac et qui reuienent en suite par un autre voye marquent la route que j'ay tenu dans mon voyage.
Les fleurs de lis marquées en quelques Rivieres signifient les lieux ou j'ay esté sans monter plus auant.
Les ✠ marquent les portages d'un lieu a l'autre.
SEPARATION de ces deux CARTES
PAIS DE MOZEEMLEK
PAIS DES GNACSITARES
Borne
RIVIERE MORTE selon quelques peuples et RIVI. LONGUE selon quelques autres
PAIS DES ESSANAPES
PAIS DES EOKOROS
Cette Carte se raporte a la Lettre 16.eme
Canots des Gnacsitares et des Essanapes
Batimens des TANUGLAUK ou 200. hommes pouvent ramer s'ils sont tels que quelques MOZEEMLEK me les ont depeints sur des ecorces d'Arbre
J'estime qu'un tel batiment doit avoir 130 piedes de longueur de proue a poupe
Maison des TAHUGLAUK de 80. pas de longueur telles que des Esclaves MOZEEMLEK me les ont depeintes sur des ecorces d'Arbre
1.ere face de la Medaille
Medaille des Tahuglahuk d'une espece de metal coleur de roze semblable au Cuivre
2.me face de la Medaille
10 20 40 60 80 100
Echelle des lieües des deux Cartes a 20 par Degré
GRAND FLEUVE DE MISSISIPI
2. Villages de Nadouessis
R. du Tombeau
R. aux Bœufs
Isles Minong
LAC SUPERIEUR
Fort Dulhut ou cama nistigay
Michipicoton R.
Chagouamigon
Saudeurs
Jesuites
MISILI MAKINAK
Pais de Chasse des amis des François
Kikapous
Malominis
Outagamis
Franc. Huron outaouas
1. Vilage de Fr. et 3. Savages
Puants
Ouisconsink
Riviere des Puants
LAC DES ILINOIS
Chasse des amis des François
Chasse de Castors des amis des Franç.
Kikapous
Portage Ilinois
Fort de Crevecœur
Maskouteins
Oyatinons
R. des Otentas
R. des Missouris
R. des Iamaro
R. des Osages
Riviere des Ilinois
R. des Oumamis
Riviere Ouabach
51
46
41
36
247 252 257 262 267 272 282 287 292 297 302
257 262 267 272 277 282 287 292 297

font des taniéres, ou des trous en terre ; comme les Lapins & les Renards, n'allant jamais à l'eau que pour boire. Ils les appellent des pareſſeux qui ont été chaſſez de quelques Cabanes dans leſquelles ces Animaux habitent juſqu'au nombre de 80. Je vous en parlerai quelque jour. Ces Animaux faineans ne voulant pas travailler ſont chaſſez par les autres, comme les Gueſpes par les Abeilles, & ils en ſont maltraitez ſi violemment qu'ils ſont obligez d'abandonner les Cabanes que la bonne race conſtruit elle-même ſur les Etangs. Ces Caſtors indolens ont la figure des autres, ſi ce n'eſt que leur poil eſt rongé ſur le dos & ſur le ventre, ce qui vient de ce qu'ils ſe frottent contre la terre quand ils vont à leur taniére ou quand ils en ſortent. Les Naturaliſtes ſe trompent groſſierement lors qu'ils pretendent que ces Animaux ſe coupent les teſticules quand les Chaſſeurs les pourſuivent. C'eſt une viſion toute pure, car la partie que les Medecins appellent *Caſtoreum* ne réſide point là, elle eſt renfermée dans une certaine poche que la Nature ſemble avoir faite exprès pour ces Animaux. Ils s'en ſervent pour ſe dégager les dents, quand ils ont mordu quelques arbriſſeaux gommeux. Mais ſuppoſé que le *Caſtoreum* fut dans les teſticules, il ſeroit impoſſible que cet Animal pût les arracher ſans déchirer les nerfs des aînes où elles ſont cachées près de l'*os pubis*. Il eſt aiſé de s'apercevoir qu'*Elian* & pluſieurs autres Naturaliſtes ne connoiſſoient guéres

la



Castor de 26. pouces de longueur
entre tête et queuë.

la chasse des Castors : ils n'auroient point avancé qu'on poursuit ces Animaux, qui ne s'écartent jamais du bord de l'Etang où leurs Cabanes sont construites, & qui au moindre bruit plongent & nagent entre deux eaux pour retourner dans leurs nids après le danger. Si ces Animaux savoient la raison pour laquelle on leur fait la guerre, ils devroient s'écorcher tous vifs, puis qu'on n'en veut qu'à leur peau ; car le *Castoreum* n'est rien en comparaison de ce qu'elle vaut. Un grand Castor a 26. pouces de longueur de l'occiput à la racine de la queuë ; sa circonference est de 3. pieds huit pouces ; sa tête a sept pouces de longueur & six de largeur ; sa queuë fait bien l'étenduë de quatorze pouces, elle en a six de largeur, & au milieu elle est épaisse d'un pouce & deux lignes. Cette queuë est d'une figure ovale, l'écaille dont elle est couverte est un exagone irrégulier, ce qui fait un épiderme, c'est à dire, en terme de Medecine, une petite peau qui enveloppe la grande. Cet Animal se sert de sa queuë pour porter de la bouë, de la terre & toutes les autres matiéres dont sont formées les Digues & les Cabanes qu'il construit par un instinct admirable. Ses oreilles sont courtes, rondes & enfoncées ; ses jambes ont cinq pouces, ses pattes trois & demi du talon jusqu'au bout du grand doigt ; ses pieds ont six pouces & huit lignes de longueur. Ses pattes sont faites à peu près comme la main d'un homme, & il s'en sert pour manger à la maniére des

Singes,

Singes, elles sont feüillües, & les cinq doigts joints ensemble comme ceux d'un Canard par une membrane de couleur d'ardoise. Ses yeux plus petits que grands à proportion de son corps, sont de la figure de ceux des Rats. Il a au devant de son museau quatre dents de défense, deux à chaque machoire, comme les Lapins; & 16. molaires, huit en haut & huit en bas. Ses dents de défense ou incisives ont plus d'un grand pouce de longueur, & un quart de largeur, avec cela elles sont fortes & tranchantes comme un sabre de Damas, car cet Animal (secondé par ses confreres, pardonnez-moi ce terme là, j'entens d'autres Castors,) coupe des arbres gros commes des bariques, ce que je n'eusse jamais crû si je n'avois remarqué moi-même plus de vingt troncs de ces arbres coupez. Son poil est double; l'un est long, noirâtre, luisant & gros comme du crin; l'autre délié, uni, long de quinze lignes pendant l'hiver; en un mot le plus fin duvet qui soit au monde. La peau d'un tel Castor pese deux livres, le prix en est different. La chair en est délicate l'Hiver & l'Automne, mais il faut la rôtir pour la manger tout à fait bonne. Voilà, Monsieur, la description exacte de ces prétendus amphibies, dont les ouvrages sont la production d'une si fine structure, qu'à peine l'Art peut-il fournir rien d'aussi beau. Peut-être vous en ferai-je quelque jour le détail, la digression seroit à present trop longue.

Il n'est donc plus question que d'abandonner

donner la Navigation des Lacs en partant de cette Baye, où je commençai le Journal que je vous envoye avec la Carte de tous les Païs que j'ai découverts. Je m'embarquai le 30. Septembre avec tous mes gens, & le 2. Octobre j'arrivai au pied du Saut du *Kakalin*, après avoir refoulé quelques petits courans dans la Riviére *des Puants.* Le lendemain nous fimes ce petit portage, & le 5. j'arrivai au Village des *Kikapous*, auprès duquel je campai le jour ſuivant pour y prendre langue. Ce Village eſt ſitué ſur le bord d'un petit Lac, où les Sauvages pêchent quantité de Brochets & de Goujons. Je n'y trouvai que trente ou quarante Guerriers pour la garde, car les autres étoient allez à la chaſſe des Caſtors depuis quelques jours. Le 7. je me rembarquai; & après avoir bien ramé, nous entrâmes vers le ſoir dans le petit Lac des *Malominis*, où nous tuâmes aſſez de Canards & d'Outardes pour ſouper. Nous y cabanâmes ſur une pointe de terre. Dès le point du jour nous nous mîmes en Canot pour aller à leur Village, où nous ne reſtâmes qu'une heure pour parler à quelques Sauvages à qui je fis preſent de deux braſſes de tabac, qui par reconnoiſſance nous donnerent deux ou trois ſacs de farine de *folè Avoine.* Ce Lac eſt couvert de cette ſorte de Grain qui y croît en touffes, & dont la tige eſt haute. Ces Sauvages en font des moiſſons abondantes. Le 9. j'arrivai au pied du Fort des *Outagamis*, où je ne trouvai que peu de gens;

Ils

Ils me firent un fort bon accüeil. Car après avoir dansé le Calumet à la porte de ma Cabane, ils m'apporterent des Chevreüils & du Poisson. Le lendemain ils m'accompagnerent jusqu'au haut de la Riviére où leurs gens étoient à la chasse des Castors. Le 11. nous nous ambarquâmes de compagnie, & nous mîmes pied à terre le 13. au bord d'un petit Lac où nous trouvâmes la Cabane du Chef de cette Nation. Dés que nous eûmes cabané, ce Capitaine vint me rendre une visite de cérémonie, & s'informa de quel côté je prétendois aller. Je lui répondis que bien loin de marcher vers les *Nadouessious* ses ennemis, je n'en approcherois de plus de cent lieuës, & que pour l'en assurer d'vantage je le priois de vouloir bien me donner six Guerriers pour m'accompagner à la *Riviére Longue* que je voulois remonter jusqu'à sa source. Il me dit qu'il étoit ravi que je ne portois ni armes, ni hardes aux *Nadouessious*, qu'il voyoit bien que je n'étois pas en équipage de *Coureur de bois*, & qu'au contraire je méditois quelque découverte; mais qu'il ne me conseilloit pas de remonter trop haut cette belle Riviére, à cause de la multitude de Peuples que j'y trouverois, quoi qu'ils n'eussent pourtant aucun talent pour la guerre. Il vouloit dire par là que je pourrois être surpris durant la nuit par quelque grand parti, cependant au lieu de six Guerriers que je lui demandai il m'en donna dix, qui savoient la langue & connoissoient le Païs des *Eokoros*

avec

avec lesquels sa Nation étoit en paix depuis plus de vingt ans. Je demeurai deux jours avec ce Chef, pendant lesquels il me régala parfaitement bien, se promenant même avec moi, pour me donner le plaisir de remarquer la séparation des Cabanes des chasseurs dans les Païs où l'on trouve les Castors. Je vous expliquerai quelque jour ce que c'est que ces Cabanes. Je luy fis present d'un fusil, de deux livres de poudre, de quatre livres de balles, de douze pierres à fusil, & d'une petite hache. Je donnai aussi à ses deux enfans chacun un Capot & une brasse de tabac de Bresil. Entre ces dix Guerriers, il s'en trouva deux qui parloient parfaitement bien la langue des *Outaouas*, c'est-à-dire, des *Algonkins*. Ce n'est pas que je n'entendisse un peu la leur, parce que la difference n'en est pas fort grande. Cependant cela me fit plaisir, car il y a certains mots qui m'auroient fait de la peine; Mes quatre *Outaouas* furent ravis de voir ce petit renfort, cela les encouragea tellement qu'ils me dirent plus de quatre fois que nous pouvions aller jusqu'à la Cabane du Soleil, sans rien craindre. Je m'embarquai donc avec cette petite escorte le 16. à midi, & nous arrivâmes le soir au portage de *Ouisconsinc*, que nous fimes en deux jours; c'est-à-dire, que nous quittâmes la Riviére des *Puants*, en transportant nos Canots & nôtre bagage jusqu'à la Riviére de *Ouisconsinc*, qui n'en est éloignée que de trois quarts de lieuë tout au plus. Je ne vous dis rien

de cette Riviére abandonnées, sinon qu'elle est salle, bourbeuse, & bordée de Côteaux escarpez, de marais & de rochers effroyables. Le 19. nous nous embarquâmes sur la Riviére de *Ouisconsinc*, & à la faveur d'un paisible courant nous arrivâmes en quatre jours à son embouchure, dans le Fleuve de *Missisipi*, lequel peut avoir une demi-lieuë de largeur en cet endroit-là. Cette Riviére n'est ni plus large, ni plus rapide que la Loire. Elle gît *Nord-Est & Sud-Oüest*, elle est bordée de prairies: de bois de haute futaye, & de sapins; je n'y ai vû que deux Isles, peut-être en a-t'elle d'autres que l'obscurité de la nuit m'empêcha de découvrir en descendant. Le 23. nous allâmes cabaner dans une Isle, sur le Fleuve de *Missisipi*, vis-à-vis de la Riviére dont je vous parle. Nous espérions y trouver des Chevreüils, mais par malheur il n'y en avoit point. Le lendemain nous traversâmes de l'autre côté du Fleuve en soudant par tout comme le jour précedent, & je trouvai neuf pieds d'eau en l'endroit le moins profond. Le 2. Novembre nous arrivâmes à l'entrée de la *Riviére Longue*, aprés avoir refoulé plusieurs courants de ce Fleuve assez rudes, quoi qu'en ce tems-là les eaux fussent au plus bas. Dans le cours de cette petite Navigation, nous tuâmes deux Bœufs sauvages qne nous fimes boucaner, & nous pêchâmes quelques Barbuës assez grosses. Le 3. nous entrâmes dans l'embouchure de cette *Riviére Longue*, qui forme une espéce de Lac rempli de joncs:

nous

nous trouvâmes dans le milieu un petit chênail que nous ſuivîmes juſqu'à la nuit, laquelle nous paſsâmes à dormir dans nos Canots. Le matin je demandai aux dix *Outagamis* qui m'accompagnoient, ſi cette Navigation parmi ces joncs dureroit long-tems; ils me répondirent qu'ils n'avoient jamais été à l'entrée de cette Riviére en Canot, que cependant ils m'aſſûroient qu'à vingt lieuës plus haut ſes bords n'étoient que des bois ou des prairies. Nous n'allâmes pas néanmoins ſi loin, car le lendemain ſur les dix heures du matin, nous trouvâmes cette Riviére aſſez étroite, & ſes rivages garnis de bois de haute futaye, & navigeant le reſte du jour, nous vîmes quelques prairies d'eſpace en eſpace. Le même ſoir, nous cabanâmes ſur une pointe de terre pour faire cuire nos viandes boucanées, n'en ayant pas encore de fraîches. Le jour ſuivant, nous nous arrêtâmes à la premiére Iſle que nous découvrîmes: nous n'y trouvâmes ni hommes, ni bêtes, & comme il étoit un peu tard je ne voulus pas aller plus loin, me contentant de faire pécher quelques méchans poiſſons qui ſentoient la vaſe. Le 6. à la faveur d'un petit vent en poupe, nous allâmes cabaner à 12. lieuës plus haut dans une autre Iſle. Nous fimes cette Navigation fort promptement, nonobſtant le grand calme qui régne dans cette Riviére, que je crois la moins rapide qu'il y ait au monde. Cette diligence me ſurprit, auſſi-bien que de ne point voir-là autant de Cerfs, de Chevreüils &

de Poulets d'Inde, que j'en avois vû dans les autres endroits de ma découverte. Le 7. le même vent nous porta dans une troisiéme Isle, éloignée de dix ou onze lieuës de celle que nous quittâmes le matin ; Nos Sauvages y tuérent trente ou quarante Faisans, qui me firent quelque plaisir. Le 8. ne pouvant presque plus nous servir du vent, à cause de certains Côteaux couverts de Sapins, nous reprîmes l'aviron, & sur les deux heures après midi nous découvrîmes de grandes prairies sur la gauche avec quelques Cabanes à un quart de lieuë de la Riviére. Aussi-tôt nos Sauvages sautérent à terre avec dix de mes Soldats pour s'y en aller. Ils y trouvérent cinquante ou soixante chasseurs, qui les ayant attendus l'arc & la fléche à la main, mirent les armes bas, dès qu'ils eurent entendu les cris des *Outagamis*. Ces chasseurs firent present à nos gens de quelques Cerfs qu'ils avoient tué sur le lieu, & ils aiderent à transporter ces viandes jusqu'à mes Canots. C'étoit des *Eokoros* qui avoient quitté leur Village pour aller à la chasse, & qui furent ravis de nous trouver ; car par politique plûtôt que par reconnoissance, je leur donnai du tabac, des coûteaux, & des aiguilles, qu'ils ne pouvoient se lasser d'admirer. Ils coururent promptement aux Villages pour avertir leurs camarades qu'ils avoient rencontré de bonnes gens, tellement que le lendmain vers le soir, nous vîmes paroître sur le bord de la Riviére plus de deux mille Sauvages qui nous ayant apper

apperçûs se mirent à danser. Nos *Outagamis* aborderent à terre, & leur ayant parlé, quelques-uns des Principaux s'embarquerent dans nos Canots jusqu'au premier Village, où nous n'arrivâmes qu'à minuit. Je cabanai sur une pointe de terre à un quart de lieuë de là, prés d'une petite Riviére. Quoique ces Sauvages me pressassent extrémement de loger dans un de leurs Villages, il n'y eût que les *Outagamis*, & les quatre *Outaouas* qui y allerent, & qui les avertirent de ne point approcher la nuit de mon Campement. Le jour suivant je laissai reposer mes Soldats, & je visitai les Chefs de cette Nation, en leur presentant des coûteaux, des cizeaux, des aiguilles & du tabac. Ils me firent dire qu'ils étoient ravis de ce que nous étions venus dans leurs Païs, parce qu'ils avoient entendu parler des François à d'autres Nations Sauvages qui les loüoient beaucoup. Le 12. j'en partis avec une escorte de cinq ou six cens Sauvages, qui marchoient par terre à côté de nos Canots, & laissant un Village à main droite de la Riviére, je fis arréter mes gens à un troisiéme Village éloigné de 5. lieuës du premier, sans pourtant débarquer; car je n'avois point d'autre but que de faire un present aux Chefs, de qui je reçûs plus de bled d'Inde, & de viandes boucanées qu'il ne m'en falloit. Enfin, passant de Village en Village sans m'arrêter, sinon pour cabaner la nuit, ou pour leur donner quelques bagatelles, je voulus pousser jusqu'au dernier, pour y prendre langue. Arrivé

au pied de celuy-cy, le grand Chef, qui étoit un vénérable Vieillard, envoya des chasseurs en campagne, dans le dessein de nous faire bonne chere. Il me dit qu'à soixante lieuës plus avant, je trouverois la Nation des *Essanapés*, avec laquelle ils étoient en guerre, que sans cela il me donneroit une escorte jusqu'à leur Païs; qu'il me livreroit pourtant six esclaves de cette Nation pour les ramener chez eux, & m'en servir dans l'occasion; & que je n'avois rien à craindre en remontant la Riviére, si ne n'étoit quelque surprise de nuit. Enfin après qu'il m'eût instruit de plusieurs autres circonstances fort utiles, je me disposai à partir incessamment. Ces Chefs nous dirent qu'ils étoient 20000. Guerriers en 12. Villages, & qu'ils avoient été beaucoup plus nombreux avant la guerre, ayant eu tout à la fois sur les bras les *Nadouessis*, les *Panimoha*, & les *Essanapés*. Ces Peuples sont assez civils, ils n'ont rien de feroce, au contraire ils paroissent avoir beaucoup de douceur & d'humanité. Leurs Cabanes sont longues & rondes par le haut, à peu près comme celles de nos Sauvages; mais elles sont faites de roseaux & de joncs entrelassez & plâtrez de terre grasse; Ils adorent le Soleil, la Lune & les Etoilles. Au reste, les hommes & les femmes vont nuds, excepté à l'égard de ce que la pudeur oblige de cacher. Les femmes sont plus laides que celles des Lacs en *Canada*. Il y a quelque sorte de subordination entre-eux. Leurs Villages sont fortifiez de bran-

branches d'arbres & de faſſines garnies de terre graſſe. Nous nous embarquâmes à ce dernier Village le 21. à la pointe du jour, & le ſoir même nous mîmes pied à terre dans une Iſle couverte de pierres & de gravier, aprés en avoir paſſé une, où je ne voulus pas m'arrêter pour ne pas perdre l'occaſion d'un vent favorable. Ce même vent continuant le lendemain, nous fimes voile, & nous marchâmes non-ſeulement le jour, mais encoce la nuit, ſur le raport que les ſix *Eſſanapés* me firent, que la Riviére étoit ſûre, n'y ayant ni rochers, ni bancs de ſable à apréhender. Le 23. de grand matin nous abordâmes la terre à main droite, pour gommer un de nos Canots qui faiſoit eau. Pendant ce temps-là nous fimes cuire les viandes de chevreüil dont le Chef du dernier Village des *Eokoros* m'avoit fait preſent, & comme le terrain où nous débarquâmes ce Canot étoit couvert de bois, nos Sauvages y entrerent pour chaſſer, mais ils n'y trouverent que de petits Oiſeaux, ſur leſquels ils ne s'amuſérent pas de tirer. Dés que nous fûmes rembarquez, le vent ayant ceſſé tout à coup, il fallut avoir recours aux avirons ; mais comme la plûpart de mes gens avoient fort peu dormi durant la nuit, ils ne nageoient que trés-foiblement, ce qui m'obligea de m'arrêter à une groſſe Iſle deux lieuës plus haut, étant averti par les ſix eſclaves *Eßanapés*, que nous y trouverions quantité de Liévres, ce qui fut effectivement vrai. Ces Animaux n'étoient pas d'un mauvais inſtinct

ſtinct de chercher là leur azile, car ces bois y étoient ſi épais que nous fûmes contraints de mettre le feu en pluſieurs endroits pour les obliger d'en ſortir.

Cette chaſſe finie, mes Soldats ſe donnerent au cœur joye de ce Gibier, ce qui leur procura un ſommeil ſi profond, que j'eus toutes les peines du monde à les réveiller, ſur une fauſſe allarme qu'une troupe de Loups nous donna, par le bruit qu'ils faiſoient en terre ferme dans les brouſſailles. Le lendemain 24. nous nous embarquâmes à dix-heures, & nous ne pûmes faire que douze lieuës en deux jours, parce que nos Sauvages voulurent marcher le long de la Riviére avec leurs fuſils pour tuer des Oyes & des Canards, en quoi ils eurent un grand ſuccès. Nous cabanâmes à l'embouchure d'une petite Riviére à main droite, où les *Eſſanapés* me firent entendre qu'il n'y avoit de là juſqu'au premier Village que 16. ou 18. lieuës, ce qui fit que par le conſeil de nos Sauvages, j'en fis partir deux pour y aller annoncer nôtre arrivée. Le 26. nous continuâmes à ramer de toute nôtre force pour tâcher d'y arriver le même jour; mais la quantité de bois flottans, que nous rencontrâmes en quelques endroits nous en empêcha : de ſorte que nous fûmes obligez de coucher dans nos Canots, Le 27. à dix ou onze heures nous arrivâmes auprès du Village où nous nous arrêtâmes, après avoir arboré le grand Calumet de Paix à la prouë de nos Canots.

Dès que nous parûmes, trois ou quatre cens

cens *Essanapés* accoururent nous recevoir, & après avoir dansé vis-à-vis de l'endroit où nons étions, ils nous appellerent & nous inviterent à gagner terre. A nôtre abord, ils se mirent en devoir de se jetter sur nos Canots, mais je leur fis dire par les quatre *Essanapés* qui étoient avec moi, qu'ils se retirassent, ce qu'ils firent aussi-tôt. Ensuite je mis pied à terre avec nos Sauvages *Outagamis* & *Outaouas*, suivi de vingt Soldats, ayant donné ordre à mes Sergens de débarquer & d'établir des sentinelles. Etant sur le rivage, cette multitude de gens se prosterna trois ou quatre fois devant nous les mains sur le front, & nous fûmes à l'Instant portez & enlevez au Village en cérémonie, c'est à dire avec des cris de joye qui m'étourdissoient. Quand nous fûmes à la porte, ceux qui nous portoient s'arrêterent jusqu'à ce que le Chef qui étoit un homme de cinquante ans fut sorti avec cinq ou six cens hommes, armez d'arcs & de fleches. A l'instant nos *Outagamis* me dirent que ces gens-là étoient des insolens de venir recevoir des étrangers avec des armes, ce qui les obligea de leur crier de loin en langage des *Eokoros*, qu'ils jettassent leurs arcs & leurs fléches : mais les deux *Essanapés* que j'avois renvoyé le jour précédent s'étant approchez de moi, me firent entendre que c'étoit leur coûtume de porter leurs armes, & que je n'avois rien à craindre. Cependant, les *Outagamis* obstinez m'obligeoient déja à regagner mes Canots quand tout à coup, le Chef & sa

troupe jetterent l'arc & la fléche à l'écart. Je revins donc sur mes pas, & nous entrâmes tous au Village avec nos fusils que ces Sauvages ne pouvoient se lasser d'admirer ; car ils ne connoissoient que par ouï dire ces instrumens meurtriers. Le Chef nous conduisit dans une grande Cabane où il ne paroissoit pas que personde eût jamais demeuré. Lors que mes vingt hommes & moi fûmes dans cette Cabane, on refuse d'y laisser entrer les *Outagamis* ; par la raison, leur disoit-on, qu'ils ne meritoient pas d'entrer dans la Cabane de Paix, puis qu'ils avoient voulu susciter la guerre, & former une querelle entre nous & les *Essanapés*. Cependant, j'ordonnai à mes Soldats d'ouvrir la porte, en criant aux *Outagamis* de ne mal-traiter personne ; mais au lieu d'entrer, ils me presserent de regagner au plus vîte nos Canots, ce que j'executai sur le champ, emmenant avec nous les quatre esclaves *Essanapés*, pour les conduire jusqu'au premier Village que nous devions trouver. Nous ne fûmes pas plûtôt embarquez que leurs deux camarades qui étoient avec cinquante hommes dans une Pirogue vinrent m'annoncer que le Chef nous barroit sa Riviére, à quoi les *Outagamis* répondirent qu'il falloit donc qu'il y transportât une montagne ; & sans nous amuser davantage à disputer, nous voguâmes jusqu'à l'autre Village, quoi qu'il fut déja tard, la distance pouvant être de trois lieuës tout au plus. Il faut remarquer que durant le voyage j'avois pris soin de m'informer exacte-

exactement de mes six esclaves, ce que c'étoit que leur Païs, & sur tout du Village principal : ils m'avoient assûré que cette capitale champêtre étoit située sur le bord d'un espéce de Lac ; Ainsi sans m'arrêter à tous les Villages, où je n'aurois fait que parlementer, & perdre mon temps & mon tabac, je résolus d'aller au Village principal, pour me plaindre au grand Chef. En effet, nous y arrivâmes le troisiéme Novembre, & l'on nous y fit la plus honnête reception du monde. Nos *Outagamis* se plaignirent de l'affront qu'ils avoient essuyé ; mais le grand Chef déja informé de l'affaire, leur répondit qu'ils devoient avoir enlevé l'autre Chef, & l'avoir emmené avec nous. Au reste, pendant l'espace de cinquante lieuës que nous navigâmes du premier Village à celui-ci, nous fûmes suivis d'une procession de gens qui nous parurent beaucoup plus sociables que ce Chef qui nous fit l'avanie dont j'ai parlé. Nos gens ayant dressé les Cabanes à une portée de Canon du Village, nous nous rendîmes conjointement avec les *Outagamis* & les *Outaouas* auprés du *Cacique* de cette Nation : où dix Soldats amenerent les quatre esclaves *Essanapés*. J'étois actuellement avec cette espéce de Roi, lors que ceux-cy passerent une demiheure à se prosterner plusieurs fois devant lui. Je lui fis present de tabac, de coûteaux, d'aiguilles, de ciseaux, de deux battefeux avec des pierres à fusil, d'hameçons, & d'un beau sabre ; Il fut plus content de

ces bagatelles qu'il n'avoit jamais vû, que je ne ferois d'une grosse fortune : il nous marqua sa reconnoissance par une matiere qui n'étoit pas beaucoup plus precieuse ; mais qui étoit plus solide, c'étoit des poix, des féves, des Cerfs, des Chevreüils, des Oyes, & des Canards, qu'il fit apporter dans mon Camp en profusion, ce qui nous fit un fort grand plaisir. Il me dit que puis que j'avois le dessein d'aller chéz les *Gnacsitares*, il me donneroit deux ou trois cens hommes pour m'escorter ; que ces Peuples étoient d'honnêtes gens ; qu'ils étoient liez d'un intérêt commun pour se défendre des *Mozeemlek*, qu'il avoüoit être une Nation fort inquiéte & fort belliqueuse ; il ajoûta même qu'ils marhoient en grand nombre, que la moindre de leurs troupes étoit de vingt mille hommes, & qu'enfin pour se garantir des insultes de ces dangereux ennemis, les *Gnacsitares* & sa Nation avoient fait une Alliance depuis vingt-six ans, que par cette raison-là, ces Alliez habitoient dans des Isles le seul endroit où ils peuvent trouver leur sûreté. J'acceptai son escorte avec plaisir, & lui en marquai beaucoup de reconnoissance ; je lui demandai quatre Pirogues qu'il m'accorda de fort bonne grace, m'ayant même donné à choisir sur cinquante autres. Quand je me vis sûr de la chose, je ne perdis pas de temps, je fis doler les Pirogues par mes Charpentiers qui les rendirent de la moitié plus minces & plus legeres. Ces innoncens ne pouvoient concevoir le travail de la hache. Ils s'é-

crioient

crioient à chaque coup comme à quelque nouveau prodige, & nous ne pouvions pas même les faire revenir de leur admiration en tirant des coups de pistolet en l'air, quoi qu'ils fussent également neufs en l'un & en l'autre. Mes Pirogues étant prêtes, j'abandonnai mes Canots à ce Chef; je le priai de vouloir bien me promettre que personne n'y toucheroit, sur quoi il me tint parole fort exactement. Je dois vous dire ici que plus je montois la Riviére, plus les Sauvages me paroissoient raisonnables. Mais ne quittons point ce dernier Village, sans vous dire ce que c'est. Il est plus grand que tous les autres; le grand Chef y fait sa résidance; Sa Cabane est bâtie vers la Côte du Lac, dans un quartier séparé, mais environnée de cinquante autres où logent tous ses parens. Quand il marche, on seme des feüilles d'arbres dans le chemin. Il est ordinairement porté par six esclaves; Son habit Royal n'est pas plus magnifique que celui du Chef des *Okoros*; On le voit tout nud, excepté les parties inférieures, qui sont couvertes devant & derriére d'une grande écharpe de toille d'écorce d'arbre. Ce Village meriteroit bien le nom de Ville par sa grandeur. Les maisons sont construites à peu prés comme des fours, mais grandes & hautes, la plûpart des roseaux cimentez avec de la terre grasse. La veille de mon départ, me promenant dans le Village, je vis courir à toute jambe trente ou quarante femmes. Le spectacle me surprit. J'engageai mes *Ou-*

tagamis

tagamis de s'informer de la chose, ils le demanderent à mes quatre esclaves, qui me servoient entiérement d'interprétes dans cette terre inconnuë. Ceux-ci furent s'informer, & rapporterent, que c'étoit de nouvelles mariées qui alloient recevoir l'ame d'un Vieillard qui se mourroit. Je conclus de là, qu'ils étoient Pitagoriciens, ce qui m'obligea de leur faire demander pourquoi ils mangeoient des Animaux & des Oiseaux où leurs ames pouvoient être transfuses. Ils répondirent que la métampsicose ne passoit point chaque espéce, que l'ame de l'homme n'entroit point dans le corps d'un Oiseau, ou de quelqu'autre bête que ce fût, & ainsi de tous les Animaux. Au reste, ces Sauvages, tant hommes que femmes, ne sont ni mieux faits, ni plus agiles que les *Okoros*. Je partis de ce Village le 4. de Décembre, ayant dix Soldats avec moi dans ma Pirogue, sans compter nos dix *Oumamis*, les quatre *Outaouas* & les quatre esclaves *Essanapés*, dont je vous ai déja parlé plus d'une fois. Ici finit le credit & l'autorité du *Calumet de Paix*. Les *Gnacsitares* ne connoissent point ce symbole de concorde. Le premier jour nous fimes six ou sept lieuës avec assez de peine, à cause de la quantité de joncs dont ce Lac est rempli ; les deux jours suivans nous fimes vingt lieuës. Le quatriéme un vent d'Oüest-Nord-Oüest nous surprit avec tant de violence que nous fûmes obligez de gagner terre ; Nous restâmes deux jours sur un fond sablonneux, & dont la sterilité

nous

nous causa d'autant plus de peine, qu'il n'y eût pas moyen de trouver un morceau de bois pour faire cuire les viandes ou pour se chauffer, ce qui pensa nous faire perir de faim & de froid, car tout le Païs d'alentour n'étoit que des prairies à perte de vüë, & des marais de vase & de roseaux. Nous étant rembarquez, nous voguâmes jusqu'à une petite Isle, où l'on campa. Le séjour étoit fort désagreable ; c'étoit un tapis qui ne laissa pourtant pas de nous être utile, car nous y pêchâmes quantité de petites Truites, que nous trouvâmes une fort bonne Manne. Enfin aprés six autres jours de Navigation nous arrivâmes à la pointe d'une Isle ; c'est celle que je vous dessine sur ma Carte par une fleur de lis. C'étoit justemens le 19. du même mois de Décembre ; jusques-là nous n'avions point encore éprouvé toute la rigueur du froid. Dès que j'eus mis pied à terre & dressé mes Cabanes ; je détachai mes esclaves *Essanapés* pour aller au premier des trois Villages qui se trouvoient sur nôtre route, n'ayant pas voulu m'arrêter à ceux que j'avois trouvé dans une Isle, que je côtoyai pendant la nuit. Ils revinrent à mon cabanage fort allarmez de la mauvaise réponse du Chef des *Gnacsitares*, qui nous prenoient pour des *Espagnols*, & qui vouloient leur faire un mauvais tour pour nous avoir introduit dans leur Païs. Je ne m'amuserai pas à vous faire le recit de tout ce qui se passa, de peur de vous ennuyer. Il me suffira de vous dire que sur le rapport de mes escla-

esclaves, je m'embarquai sur le champ pour m'aller poster dans une petite Isle, qui tenoit le milieu entre la grande & la terre ferme, sans permettre que les *Eßanapés* fussent du campement. Cependant, les *Gnacsitares* envoyerent de bons Coureurs jusqu'à quatre-vingt lieuës chez des Peuples demeurant au Sud. Comme ces Peuples étoient censez connoître bien les *Espagnols* du *Nouveau Mexique*, on les pria de nous venir examiner. La longueur du chemin ne les rebuta point; ils entreprirent ce voyage aussi gayement que s'il se fût agi de quelque affaire Nationale, & après avoir considéré nos habits, nos épées, nos fusils, nôtre air, nôtre teint, & nous avoir entendus parler, ils furent contraints d'avoüer que nous n'étions pas de véritables *Espagnols*. Cela joint à quantité de raisons que je leur donnai du sujet de mon voyage, de la guerre que nous faisions aux Espagnols mêmes, & du Païs que nous habitions du côté de l'Orient, les dissuaderent entiérement de leur opinion mal-fondée. Alors ils me priérent d'aller camper dans leur Isle, & m'apporterent d'une espéce de grains du Païs, qui ressemble fort à nos lentilles, dont ils recüeillent une copieuse moisson. Je les en remerciai, disant que je ne voulois pas être obligé à me méfier d'eux, ni leur donner occasion de se méfier de moi. Cependant, je m'embarquay pour faire ce petit trajet avec mes Sauvages & six Soldats bien armez, & faisant couper les glaces en certains endroits, car il

il y avoit dix ou douze jours qu'il geloit d'une grande force, je débarquai à deux lieuës d'un de ces Villages où j'allai ensuite par terre. Il est inutile de vous marquer les cérémonies qui s'observerent dans cette occasion-là ; ce seroit toûjours la même chanson. Il me suffira de vous dire que mes presens produisirent un effet merveilleux dans l'esprit de ces gens, que je nommerai canailles, quoi qu'ils fussent des plus polis que j'eusse encore vû en ce Païs-là. Leur Chef est celui de tous qui a le plus la figure de Roi. Il domine absolument sur tous les Villages qui sont décris dans ma Carte, ce sont eux-mêmes qui me l'ont donnée. Il y avoit dans cette Isle aussi-bien que dans les autres, de grands Parcs remplis de Bœufs sauvages pour l'usage de cette Nation. Je demeurai deux heures avec ce grand Chef ou *Cacique*, parlant presque toûjours des *Espagnols* du Nouveau *Mexique*, qu'il m'assûra n'être pas plus éloignez de leur Païs que de 80. tazous, qui font chacun trois lieuës. Ma curiosité ne cedoit pas à la sienne ; j'avois du moins autant d'envie qu'il m'informât des Espagnols qu'il souhaitoit en être instruit de moi, & nous nous aprîmes réciproquement bien des choses là-dessus. Il me pria d'accepter une grande Maison qu'il avoit fait préparer pour moi, & sa premiére civilité fut de faire venir quantité de filles, entre lesquelles il nous pressoit moi & les miens de choisir. La tentation auroit été plus forte dans un autre tems, le mets

ne

ne valoit rien pour des Voyageurs affoiblis de travail, & d'abstinence, *sine Cerere & Baccho friget Venus.* Sur cette honnêteté nos Sauvages lui representerent à ma sollicitation que les Soldats de mon détachement m'attendoient à une certaine heure, & que pour peu que je tardasse ils seroient en peine de moi. Nous nous séparâmes assez contens l'un de l'autre; cette avanture m'arriva le 7. Janvier.

Deux jours aprés le *Cacique* vint me voir, emmenant avec lui 400. des siens, & quatre Sauvages *Mozeemlek*, que je pris pour des *Espagnols*: Cette méprise venoit de la grande difference qu'il y a entre ces deux Nations Ameriquaines. Ces quatre *Mozeemlek* étoient vêtus; ils portoient la barbe touffuë & les cheveux jusqu'au de dessous de l'oreille: ils avoient le teint bazané; enfin par leur abord civil & soûmis, par leur air posé & leurs manieres engageantes, je ne pouvois m'imaginer que ce fussent des Sauvages; Je me trompois néanmoins, ils en avoient le nom & la chose. Voicy ce que j'appris du Païs de ces esclaves, suivant la description Geographique que les six *Gnacsitares* firent en forme de Carte sur une peau de Cerf; Je vous en envoye la Copie. Leurs Villages sont situez sur le bord d'une Riviére qui tire sa source d'une chaîne de Montagnes où la *Riviére Longue* se forme aussi par quantité de grands ruisseaux qui font là un confluant. » Quand » les *Gnacsitares* vont à la chasse des Bœufs » sauvages, ils se servent ordinairement de

» Piro-

» Pirogue pour voiture, & poursuivent
» leur route jusqu'à la croix que vous
» voyez marquée dans la Carte, laquelle
» croix † se trouve à la fourche de deux
» petites Riviéres. Cette chasse de Bœufs
» sauvages dont les Vallées sont toutes
» remplies pendant l'Eté, est quelquefois
» l'occasion d'une cruelle guerre : Vous
» saurez que l'autre croix † que vous
» voyez dans la Carte sert aussi de borne
» aux *Mozeemlek* ; si bien que pour peu
» que ces deux Nations avancent mutuel-
» lement sur le terrain, c'est un sujet de
» carnage. Ces Montagnes ont six lieuës
» de largeur. Elles sont si hautes qu'il faut
» faire de grands detours pour les traver-
» ser, & elles ne sont habitées que d'Ours
» & d'autres bêtes sauvages.

» La Nation des *Mozeemlek* est grande
» & puissante ; cependant ces quatre Sau-
» vages que j'avois pris pour Espagnols,
» m'apprirent quelques particularitez de
» leur Païs, & me dirent qu'à cent cin-
» quante lieuës la principale Riviére se
» décharge dans un grand Lac d'eau salée
» de trois cens lieuës de circuit, dont l'em-
» bouchure n'en a tout ou plus que deux ;
» qu'au bas de la Riviére étoient situées six
» belles Villes ; l'enceinte en est de pierre
» enduite de terre grasse ; les Maisons sont
» découvertes, sans toit & en maniere de
» platte-forme ; Je vous en donne le plan
» dans la Carte : Ils ajoûterent qu'il y en
» avoit encore plus de cent, tant petites
» que grandes, autour de cette espéce de

» Mer,

„ Mer sur laquelle ils naviguoient avec
„ des batteaux tels que vous les voyez ici
„ dépeints ; que ces gens-là faisoient des
„ étoffes, des hache de cuivre, & plu-
„ sieurs autres ouvrages, dont mes *Outa-*
„ *gamis* aussi-bien que les autres interpré-
„ tes, fort ignorans en cela, ne pûrent
„ jamais me donner aucune connoissance ;
„ Que leur Gouvernement étoit despoti-
„ que, tout se réünissant à un Grand Chef
„ sous qui tous les autres tremblent : Que
„ ces Peuples s'apelloient *Tahuglauk*, qu'ils
„ étoient aussi nombreux que les feüilles
„ des arbres, (car c'est ainsi qu'ils s'expri-
„ ment dans leur hiperbole sauvage,) Ils
„ disoient de plus que leurs gens, c'est-à-
„ dire, les *Mozeemlek*, amenoient dans les
„ Villes des *Tahuglauk* des troupeaux de
„ petits Veaux pris dans les Montagnes
„ dont je vous ai parlé, & dont ces der-
„ niers se servent à plus d'un usage ; Ils
„ en mangent la viande ; ils les dressent
„ au labourage, & la peau sert aux vête-
„ mens, aux bottes, &c. Ils m'apprirent
„ aussi qu'ils avoient eu le malheur d'être
„ pris par les *Gnacsitares* pendant une guer-
„ re qui duroit depuis dix ans, mais qu'ils
„ espéroient que la Paix se feroit, & qu'a-
„ lors tous les prisonniers seroient échangez
„ selon la coûtume. Ils se vantoient d'être
„ fort raisonnables, en comparaison des
„ *Gnacsitares* qu'ils disent n'avoir que la figu-
„ re d'hommes, & qu'ils regardent comme
„ des bêtes, Je crois qu'en cela, ils ne se trom-
pent pas tout à fait, car en effet, je re-
marquai

marquai tant d'honnêteté & tant de politesse dans ces quatre *Mozeemlek*, que je croyois commencer avec des Européens, quoi que cependant il faut demeurer d'accord que les *Gnacsitares* sont d'ailleurs la Nation la plus traitable que j'aye vûë parmi les Sauvages. L'un de ces quatre *Mozeemlek* avec une Médaille penduë au coû d'un espéce de cuivre tirant sur le rouge, de la figure que vous voyez sur ma Carte; Je la fis fondre par l'Arquebuzier de Mr. de *Tonti* aux *Ilinois* qui avoit quelque connoissance des métaux; mais la matiére devint plus pesante & la couleur plus foncée qu'auparavant, & même un peu maniable. Je les priai de m'instruire à fond de ces sortes de Médailles: „ Ils me dirent que „ les *Tahuglauk*, qui en sont les Artisans, „ en font beaucoup de cas; Au reste, je „ n'ai rien pû apprendre des Pays, du Commerce & des Mœurs de ces Peuples éloignez. Tout ce qu'ils me dirent, c'est „ que leur Riviere descendoit toûjours vers „ le Couchant, & que le Lac d'eau salée „ dans lequel elle se décharge, & que je „ vous ai dit avoir trois cens lieuës de circuit, en a trente de largeur, son embouchure étant bien loin vers le Midi ou „ le Sud. J'aurois eu beaucoup de curiosité d'apprendre à fond les mœurs & les „ maniéres des *Tahuglauk*, mais ne pouvant me satisfaire par mes propres yeux, „ je fus obligé de m'en rapporter au témoignage des *Mozeemlek*, qui m'assurerent „ avec toute la bonne foi sauvage, que

„ ces

„ ces Peuples portoient la barbe longue
„ de deux doigts ; que leurs robes venoient
„ jusqu'aux genoux , qu'ils étoient coëffez
„ d'un bonnet pointu , qu'ils avoient toû-
„ jours à la main un long bâton , à peu
„ près ferré comme les nôtres , & qu'ils
„ étoient chaussez d'une bottine qui leur
„ monte jusqu'au genou ; que leurs fem-
„ mes ne se montroient point , apparem-
„ ment sur le même principe qu'en Italie
„ ou en Espagne , & qu'enfin ces Peuples ,
„ quoi que toûjours en guerre avec de puis-
„ santes Nations , situées aux environs &
„ au delà du Lac , n'inquiétent point les
„ Nations errantes qui se trouvent sur leur
„ chemin , par la raison qu'elles sont plus
foibles qu'eux ; Belle leçon pour les Princes , qui savent si bien mettre en usage le droit du plus fort.

Je n'ai pû tirer d'autres lumiéres touchant les *Tahuglauk*. Ma curiosité me portoit assez à m'informer à fond de tout ce qui concerne ce Païs-là ; mais malheureusement je manquois d'un bon interpréte , & ayant affaire à plusieurs hommes qui ne s'entendoient pas eux-mêmes , c'étoit un galimatias où je ne comprenois rien , ce qui m'obligea de m'en rapporter à ce qui en est. Je me contentai donc de faire à ces quatre malheureux esclaves quelques libéralitez à la magnificence de ce Païs-là ; j'eusse bien souhaité de les amener en *Canada* ; je tâchai même de les engager à ce voyage , par de certaines offres qui devoient leur paroître des Montagnes d'or ; mais l'amour

l'amour de la Patrie l'emporta, & il me fut impossible de persuader ces malheureux, tant il est vrai que la Nature réduite à ses justes bornes se soucie peu de la fortune. Cependant le dégel étant survenu, & le vent s'étant remis au Sud-Oüest, je fis dire au grand Cacique des *Gnacsitares* que je voulois m'en retourner; Je réïtérai mes presens, en recompense desquels ils me donnerent autant de viandes de Bœufs que mes Pirogues en pouvoient contenir, après quoi je m'embarquai. De la petite Isle d'où je partois, je traversai d'abord en terre ferme pour y faire planter un long & gros poteau, sur lequel les armes de France paroissoient sur une plaque de plomb. Je partis de là le 26. Janvier, & j'arrivai heureusement avec toute ma troupe le 5. Février au Païs des *Essanapés*. Je descendis la Riviére *Longue*, avec beaucoup plus de plaisir que je ne l'avois montée: je me divertissois à voir une quantité de Chasseurs tirer heureusement sur des Oiseaux de Riviére qui se trouvent là en abondance. Vous saurez que cette Riviére est d'un cours assez calme, excepté depuis le quatorziéme Village jusqu'au quinziéme, où son courant peut être appellé rapide; ce qui fait tout au plus l'espace de trois lieuës. Elle est si droite qu'elle ne serpente presque pas depuis son embouchure jusqu'au Lac; j'avouë qu'elle est triste. La plûpart de ses rivages sont affreux; son eau même est dégoûtante; mais elle dédommage de tout cela par son utilité, car elle est fort navigable,

gable, & elle porteroit même jusqu'à des barques de cinquante tonneaux, ce qui finit à l'endroit marqué sur la Carte par une fleur de Lis, lieu où je plantai un poteau, que mes Soldats nommérent *la borne de Lahontan.* J'arrivai le 2. de Mars au fleuve de *Missisipi*, que je trouvai beaucoup plus rapide & plus profond que la premiére fois, à cause des pluyes & du débordement des Riviéres. Pour nous épargner de la rame nous nous abandonnâmes au courant. Le 10. nous arrivâmes à l'Isle *aux Rencontres*. Cette Isle est situées vis-à-vis. On lui a donné le nom de *Rencontres*, depuis qu'un parti de quatre cens *Iroquois* y fut défait par trois cens *Nadouessis*. Voici en peu de mots comment la chose arriva. Ces *Iroquois* ayant dessein de surprendre certains peuples situez aux environs des *Otentas*, & que je vous ferai bientôt connoître, arriverent chez les *Ilinois*, qui leur fournirent des vivres, & chez lesquels ils construisirent leurs Canots. S'étant embarquez sur le Fleuve de *Missisipi*, ils furent découverts par un autre petite Flote qui descendoit le même Fleuve de l'autre côté. Les *Iroquois* traverserent aussitôt à cette Isle, nommée depuis aux *Rencontres*. Les *Nadouessis* soubçonnant leur dessein, sans savoir quel étoit ce peuple, (car ils ne connoissoient les *Iroquois* que de réputation) se hâterent de les joindre. Les deux partis se posterent chacun sur une pointe de l'Isle, ce sont les deux endroits designez sur ma Carte par deux croix. Ils ne furent pas plûtôt en vûë que les *Iroquois* s'écrierent *qui êtes vous.*
Na-

Nadouessis, répondirent les autres. Ceux-ci ayant fait à leur tour la même demande, les *Iroquois* répondirent avec une pareille franchise. *Et où allez vous*, continuerent les *Iroquois ?* A la chasse aux Bœufs, repliquerent les *Nadouessis* ; mais vous *Iroquois*, *quel est vôtre but ?* Nous allons, repartirent-ils, à la chasse aux hommes, & bien dirent les *Nadouessis*, *nous sommes des hommes, n'allez pas plus loin.* Sur ce défi les deux Partis débarquerent chacun à un côté de l'Isle, ensuite le Chef des *Nadouessis* ayant brisé tous ses Canots à coups de hache, il dit à ses Guerriers qu'il falloit vaincre ou mourir, & en même tems donna tête baissée contre les *Iroquois*. Ceux-ci les reçûrent d'abord avec une nuée de flêches ; mais les autres ayant essuyé cette premiere décharge qui ne laissa pas de leur tuer quatre-vingt-hommes, fondirent la massuë à la main sur leurs ennemis, qui n'ayant pas le tems de recharger, furent défaits à platte coutûre. Ce Combat qui dura deux heures, fut si chaud que deux cens soixante *Iroquois* y perdirent la vie, & tout le reste du parti fut pris, pas un seul n'échapa. Quelques *Iroquois* ayant tenté de se sauver sur la fin du combat, le Chef victorieux les fit poursuivre par dix ou douze des siens dans un des Canots qui lui restoit pour butin, si bien, qu'on atteignit les Fuyard qui furent tous noyez. Aprés cette victoire, ils couperent le nez & les oreilles aux deux prisonniers les plus agiles, & les ayant munis de fusils, de poudre & de plomb, ils

leur laisserent la liberté de retourner dans leur Païs, pour dire à leurs Compatriotes qu'ils ne se servissent plus de femmes pour faire la chasse aux hommes.

Le 12. nous arrivâmes au Village des *Otentas* où nous remplimes nos Canots, avec une copieuse provision de bled d'Inde, dont ces Peuples font une abondante recolte. Ils nous dirent que leur Riviére étoit assez rapide, qu'elle tiroit sa source des Montagnes voisines, & que vers le haut elle étoit habitée en plusieurs Villages par les *Panimaha*, les *Paneassa* & *Patonka*; mais comme le tems me pressoit, & que je ne voyois point d'apparence d'aprendre ce que je voulois sçavoir, touchant les Espagnols, j'en partis le lendemain 13. & au bout de quatre jours je gagnai à la faveur du courant & de la rame, la Riviere des *Missouris*. Ensuite refoulant son courant, qui est pour le moins aussi rapide que celui du *Missisipi* l'étoit alors, j'arrivai le 18. au premier Village des *Missouris*. Je ne m'y arrêtai que pour faire quelques presens qui me valurent une centaine de Cocs d'Indes, ces Peuples ayant leurs Cabanes très-bien fournies de ces munitions de broche. Etant remontez en Canot, nous voguâmes de force, & le soir suivant nous mîmes pied à terre près du second Village. Aussitôt je détachai un Sergent avec dix Soldats pour y accompagner nos *Outagamis*, pendant que mes gens cabanoient & débarquoient leurs Canots. Par malheur, les uns ni les autres ne pûrent se faire enten-

dre

dre à ces Sauvages, & ceux-ci étoient sur le point de faire main basse sur nos gens, lors qu'un bon Vieillard se mit à crier que ces étrangers n'étoient pas seuls, & qu'on avoit découvert nos Cabanes & nos Canots. De sorte, que nos *Outagamis* & mes Soldats s'en revinrent fort allarmez, & résolus de faire bonne garde pendant la nuit. Sur les deux heures aprés minuit deux hommes s'aprocherent du Cabanage, criant en langue *Ilinoise* qu'ils vouloient nous parler, à quoi les *Outagamis* fort contens d'apprendre qu'il y avoit des gens, avec lesquels ils pourroient se faire entendre, répondirent en *Ilinois*, que dès que le Soleil paroîtroit, ils seroient les biens venus, ce qui arriva; mais ces *Outagamis* indignez de l'outrage qu'ils avoient reçû, me persecuterent durant la nuit pour m'obliger de brûler ce Village, & passer tous ces coquins au fil de l'épée: Je leur répondis, que nous devions être plus sages qu'eux, & mettre nôtre application non à nous venger inutilement; mais à découvrir les choses que nous cherchions dans nôtre route. Dès le point du jour, ces deux crieurs de nuit s'approcherent, & aprés nous avoir interrogez plus de deux heures, ils nous inviterent de nous approcher du Village, à quoi les *Outagamis* répondirent, que le Chef de leur Nation ne devroit pas avoir tant tardé à nous venir rendre le salut, ce qui les obligea de retourner pour l'en avertir. Trois heures se passerent sans voir paroître personne. A la fin, & l'impatience nous prenant déja,

nous apperçûmes ce Chef qui nous aborda presque en tremblant. Il étoit accompagné de quelques-uns des siens, chargez de viandes boucanées, de sacs de bled d'Inde, de raisins secs, & de quelques peaux de chevreüils teintes de diverses couleurs. Je répondis à son present par un autre de moindre consequence. Ensuite, je fis lier une conversation entre mes *Outagamis*, & ses deux messagers nocturnes, pour tâcher d'apprendre tout ce qui concernoit le Païs; mais ce Chef répondit constamment à ces *Outagamis* qu'il ne sçavoit rien, mais que je l'apprendrois par d'autres Nations qui habitoient plus avant dans la Riviére. Si j'avois été du sentiment de *Outagamis*, nous eussions fait de vaillans exploits; mais il s'agissoit d'être éclaircis de plusieurs choses que nous n'aurions pas appris en brûlant son Village: Enfin, le même jour à deux heures aprés midi, nous nous rembarquâmes pour remonter un peu plus avant, & aprés avoir vogué près de quatre heures nous trouvâmes la Riviere des *Osages*, à l'embouchure de laquelle nous cabanâmes; Nous eûmes trois ou quatre fausses allarmes durans la nuit par des Bœufs sauvages, sur lesquels nous nous vengeâmes avantageusement; car le lendemain nous en fimes un bon carnage, quoi qu'une horrible pluye qui survint nous permit à peine de sortir de nos Cabanes. Cette pluye ayant cessé vers le soir, & lors que je faisois transporter à nôtre petit Camp deux ou trois de ces Bœufs, nous vîmes paroître

paroître une Armée de Sauvages qui venoit droit à nous. Alors mes gens tâchant de se retrancher, & de décharger leurs fusils avec des tireboures pour les recharger de nouveau, quelqu'un ayant tiré son coup en l'air pour avoir plûtôt fait, toute cette troupe disparut, s'enfuïant deçà & delà, comme les Peuples de la *Riviére Longue*, les uns ni les autres n'ayant jamais vû ni manié d'armes à feu. Cette rencontre m'obligea de me rembarquer le soir même pour retourner sur mes pas, & pour satisfaire les *Outagamis*. Nous abordâmes près du Village vers la minuit, & nous tenant dans un profond silence; nous attendîmes le jour; ensuite, nous voguâmes juqu'au pied de leur Fort, où étant entrez, nous y fimes une décharge en l'air, ce qui donna tellement l'épouvante aux femmes, aux enfans & aux vieillards, (car les Guerriers étoient ceux-là même qui avoient voulû nous attaquer le jour précedent (qu'ils se sauvoient deçà & delà, criant misericorde. Alors les *Outagamis* s'écrierent qu'il falloit que tout le monde sortit de ce Village, donnant le tems aux femmes desolées d'enlever leurs enfans, & lors que toute cette canaille en fut sortie, nous y mîmes le feu de tous côtez. Ensuite, nous continuâmes à descendre cette Riviere rapide. Le 25. à bonne heure, nous entrâmes dans le Fleuve de *Missisipi*, & le lendemain à trois heures aprés midi, nous apperçûmes trois ou quatre cens Sauvages qui étoient à la chasse des Bœufs, dont toutes les prairies

étoient couvertes du côté de l'Oüest. Dès que ces Chasseurs nous eurent découverts ils nous appellerent, en nous faisant signe d'approcher. Comme nous ne sçavions ni quels gens s'étoient, ni en quel nombre, nous hesitâmes un peu ; mais à la fin nous allâmes aborder à portée de mousquet au dessus d'eux, en leur criant qu'ils ne s'approchassent pas de nous tous à la fois. Alors quatre des leurs vinrent droit à nous d'un visage riant, en nous disant en langue *Ilinoise* qu'ils étoient *Akansas*. Cette nouvelle nous parût vraye, car ils avoient quelques couteaux, ciseaux pendus au coû, & mêmes de petites haches dont les *Ilinois* leur font present quand ils les rencontrent. Enfin ne doutant plus qu'ils ne fussent de cette Nation si connuë de Mr. *de la Salle*, & de plusieurs autres François, nous débarquâmes au même lieu, & aprés avoir dansé & chanté, ils nous régalerent de toutes sortes de viandes. Le lendemain, ils nous montrerent un Crocodile qu'ils avoient assommé depuis deux jours, de la maniere que je vous l'expliquerai ailleurs. En suite ils firent devant nous une chasse d'adresse à une lieuë de là, car c'est leur coûtume, lors qu'ils veulent se divertir, de prendre les Bœufs, des différentes maniéres que vous voyez ici dépeintes. Je voulus m'informer des *Espagnols* à ces Peuples, mais ils ne m'en donnerent aucun éclaircissement ; ils me dirent seulement que les *Missouris* & les *Osages* étoient des Peuples nombreux & méchans, qui n'avoient ni courage


Tome I.er pag. 174
Bœufs Sauvages
Bœuf Sauvage pris par les cornes avec des cordes
Crocodile allant devorer un petit Veau
Bœuf attaqué à coup de lance
Sauvage sauté sur un bœuf
Lac ou Fleuve
Sauvages boucanant des viandes

ni bonne foi, que leurs Riviéres étoient fort grandes & leur Païs trop beau pour eux. Enfin, aprés avoir demeuré deux jours avec eux, nous nous separâmes pour continuer nôtre voyage jusqu'à la Riviére *Ouabach*, faisant toûjours bonne garde contre les Crocodiles, dont ils nous dirent des choses incroyables. Le jour suivant, nous entrâmes dans l'embouchure de cette Riviére, pour voir en sondant si ce que les Sauvages rapportent de sa profondeur étoit vrai. En effet, nous y trouvâmes trois brasses & demi d'eau : Il est vrai qu'au rapport des Sauvages de ma Compagnie, cette Riviere paroissoit alors plus enflée qu'à l'ordinaire ; quoi qu'il en soit, on dit qu'elle est naviguable plus de cent lieuës, j'aurois bien voulu que le temps m'eut permis de la remonter jusqu'à sa source, mais n'y ayant point d'apparence, je remontai le Fleuve jusqu'à la Riviere des *Ilinois* avec assez de peine, car le vent nous fut contraire les deux premiers jours, & les courans tout à fait violents ; Cependant nous arrivâmes à cette Riviere le 9. d'Avril. Tout ce que je puis vous dire du Fleuve de *Missisipi* avant que de le quitter ; c'est que sa moindre largeur est d'une dimi lieuë, & sa moindre profondeur d'une brasse & demi d'eau, qu'il n'est pas trop rapide durant sept ou huit mois de l'année, selon le rapport des Sauvages. Pour des battures ou bancs de sable, je n'y en vis point. Ce Fleuve est rempli d'Isles, lesquelles paroissant comme autant de boscages par une grande quan-

tité d'arbres, ils font dans le tems de la verdure un aſpect fort agréable ; Il eſt bordé de bois, de prairies & de côteaux. Je ne ſçai d'ailleurs ſi ce Fleuve ſerpente ; mais autant que j'ai pû le remarquer, ſon cours eſt fort différent de celui de nos Fleuves de France ; car je vous dirai ici en paſſant que les Rivieres de l'Amerique courent aſſez droit.

Pour revenir à nôtre Fleuve, il eſt riche par lui-même par la bonté du climat, par la quantité prodigieuſe de Bœufs, de Cerfs, de Chevreüils, de Cocs d'Inde qui paiſſent ſur ces rivages. On y voit auſſi d'autres bêtes & Oiſeaux, dont je ne ſçaurois vous parler, ſans vous envoyer un volume. Si je pouvois vous faire tenir la copie de mon Journal, vous y verriez jour pour jour des chaſſes & des pêches de differentes eſpéces d'Animaux, auſſi-bien que des rencontres de Sauvages ; & tout ce détail vous rebuteroit par ſa longueur. Enfin, je finis l'article du Fleuve par la quantité d'arbres fruitiers que nous y vîmes dans un triſte état, dépoüillez de verdure, & ſur tout les treilles dont la beauté des grapes & la groſſeur des grains vous ſurprendroient. J'ai mangé de ces raiſins deſſechez au Soleil, comme je vous ai dit ; le goût m'en a parû merveilleux. Pour des Caſtors ils y ſont auſſi rares que ſur la *Riviere Longue*, où je n'ai vû que des Loutres, dont ces Peuples font des fourrures pour l'hiver. Je partis donc de la Riviére des *Ilinois* le 10. d'Avril, & à la faveur d'un vent d'Oüeſt-

Sud-

Sud-Oüest, nous gagnâmes en six jours le Fort de *Crevecœur*. J'y trouvai Mr. de *Tonti* de qui je reçûs toutes les honnêtetez possibles. Les *Ilinois* l'honorent infiniment, & avec raison. Je restai trois jours dans ce Fort, où y il avoit trente Coureurs de bois qui trafiquoient avec les *Ilinois*, au Village desquels j'arrivai le 20. Je commençai par engager quatre cens hommes à faire mon portage pour me tirer plus promptement de cette penible corvée, Or ce portage étant de douze bonnes lieuës, je fus obligé de donner aux plus considérables d'entr'eux un grand rouleau de tabac de Brezil, cent livres de poudre, 200. livres de balles, avec quelques armes. Cette largesse me fut fort utile, & les anima si bien que mon portage fut fait en quatre jours. Car le 24. j'arrivai à *Chekakou*, & ce fut là que mes *Outagamis* me quitterent pour s'en retourner chés eux, aussi contens de moi que du present que je leur fis de quelques fusils & de quelques pistolets. Le 25. je me rembarquai, & naviguant à toute force pour profiter du calme, j'entrai le 28. dans la Riviere des *Oumamis*; j'y trouvai quatre cens Guerriers au même endroit où Mr. *de la Salle* fit autrefois bâtir un Fort. Ces Guerriers brûloient actuellement trois *Iroquois*, qu'ils disoient avoir bien merité ce supplice; ils vouloient même que nous prissions plaisir à le voir, car les Sauvages se scandalisent qu'on ne se divertisse pas de ces tragédies réelles. Ce spectacle me fit horreur, car on faisoit souffrir à ces malheu-

reux des tourmens inconcevables, cela me fit résoudre à me rembarquer au plus vîte, & j'en trouvai le prétexte. Ce fut en leur disant que mes Soldats étant pourvûs d'eau de vie, ne manqueroient pas de se saouler durant la nuit à l'honneur de leur victoire, & qu'ensuite ils feroient un desordre qu'il me seroit impossible d'empêcher. Ainsi je me rembarquai, & aprés avoir côtoyé ce Lac, & traversai la Baye de *l'Ours qui dort*. Je mis pied à terre à *Missilimakinac* le 22. du mois present, j'appris par le Sieur de *S. Pierre de Repantigni*, qui étoit monté sur les glaces de *Quebec* jusqu'à ce poste là, que Mr. *Denonville* voulant faire la Paix avec les *Iroquois*, & y comprendre en même tems ses Nations alliées, il les envoyoit avertir de cesser d'aller en parti chez ces Barbares. Il me dit aussi que ce Gouverneur écrivoit au Commandant de ce poste, qu'il tâchât d'obliger adroitement le *Rat*, qui est un des Chefs des *Hurons*, à descendre à la Colonie, afin de le faire pendre, ce que ce Sauvage ayant sçû, il publia par tout qu'il vouloit faire ce voyage exprés pour lui en faire le défi. C'est ce qu'il doit executer en partant demain avec une grande troupe d'*Outaouas* & de Coureurs de bois, qui descendent sous le commandement de Mr. *Dulhut*. Au reste, j'ai déja dispersé les Soldats de mon détachement en plusieurs Canots parmi des Sauvages & des Coureurs de bois, & comme j'ai des affaires à régler ici, je suis contraint d'y demeurer encore sept ou huit

jours.

jours. Voilà, Monsieur, la relation de mon petit voyage. Je ne vous en mande que l'essentiel ; j'aurois pû la grossir davantage, mais j'ai crû que le reste n'étoit qu'un amas de minuties qui ne meritent point vôtre curiosité. Quand au Lac des *Ilinois* il a trois cens lieuës de tour, comme vous le verrez sur ma Carte par l'échelle des lieuës. Car je ne sçaurois m'assujettir à tracer dans une lettre les differentes distances des lieux. Ce Lac est situé dans un beau climat ; ses rivages sont couverts de bois de sapins & de haute fûtaye ; mais peu de prairies. La Riviere des *Oumamis* ne vaut pas la peine d'en parler. La Baye de *l'Ours qui dort* est assez grande, c'est sur la Riviere qui s'y décharge que les *Outaouas* ont coûtume de faire tous les trois ans leurs chasses de Castors. Au reste, il n'y a ni batures, ni rochers, ni bancs de sable dans ce Lac. Les terres qui le bordent du côté Méridional sont remplies de Chevreüils, de Cerfs & de Poulets d'Inde. Adieu Monsieur, soyez persuadé que je me ferai toûjours un sensible plaisir de vous amuser, en vous rendant compte de tout ce que j'apprendrai de plus curieux.

Au reste je vous prie de ne pas trouver étrange que ma relation de ce voyage soit si abregée ; Il me faudroit plus de tems & de loisir que je n'en ai à present pour vous particulariser quantité de choses curieuses, dont le détail seroit un peu trop long. Il suffit que je vous envoye l'essentiel, en attendant que je puisse moi-même vous faire

le recit d'une infinité d'avantures, de rencontres & d'obſervations, capables de reveiller l'eſprit des réflexionnaires. Le mien eſt trop ſuperficiel pour philoſopher ſur l'origine, la croyance, les mœurs & les maniéres de tant de Sauvages, non plus que ſur l'étenduë de ce Continent vers l'Oüeſt. Je me ſuis contenté ſeulement de faire réflexion ſur les cauſes du mauvais ſuccès des découvertes que pluſieurs habiles Hommes ont entrepris dans l'Amerique par Mer & par Terre. Je croi ne m'être pas trompé dans le jugement que j'en ai fait. L'exemple recent de Mr. *de la Salle* & de quelques autres-malheureux decouvreurs ont ſçû donner de très-grandes leçons à leurs propres dépens, à ceux qui voudroient entreprendre à l'avenir de découvrir tous les païs inconnus de ce nouveau Monde. Il n'apartient pas à toutes ſortes de perſonnes de s'en mêler, *non licet omnibus adirè Corinthum.* Il ſeroit très-facile de pénétrer juſqu'au fonds des Païs Occidentaux de Canada en s'y prenant comme il faut. Je ſuppoſe premiérement qu'au lieu de Canots on ſe ſervit de certaines Chaloupes d'une conſtruction particuliére qui tiraſſent peu d'eau, qui fuſſent legéres de bois & portatives, leſquelles contenant treize hommes avec 35. ou 40. quintaux de peſanteur reſiſtaſſent vigoureuſement aux vaques des grands Lacs. Il ne ſuffit pas d'avoir du courage, de la ſanté & de la vigilance pour faire ces entrepriſes. Il faut bien d'autres talens qui ſe trouvent rarement en une même perſonne. La condui-

te de trois cens hommes avec lesquels on pourroit faire ces découvertes, me paroît assez épineuse. C'est-ici que l'industrie & la patience sont nécessaires pour contenir une pareille troupe dans le devoir. Les séditions, les querelles & mille autres desordres n'arrivent que trop souvent parmi des gens qui étant éloignez des Villes, se trouvent en même tems en droit de tout entreprendre par la force sur leurs supérieurs. Il s'agit ici de dissimuler, & de fermer les yeux quelquefois pour ne pas irriter le mal; la voye de la douceur est la plus sûre, pour celui qui conduit la troupe, s'il arrive quelque mutinerie, ou mauvais complots, il faut que les Officiers tâchent d'y remédier, en persuadant aux mutins qu'il seroit fâcheux d'en donner connoissance à leur Commandant. Celui-ci doit toûjours faire semblant d'ignorer ce qui se passe; si ce n'est que le mal éclatte en sa presence; car alors il est indispensablement obligé de les punir à la sourdine au plûtôt, à moins que sa prudence ne l'engage d'en retarder l'éxécution lors qu'il en prévoit les suites facheuses. On leur doit tollérer mille choses en ces voyages dont on auroit toute sorte de raison de les châtier ailleurs. C'est-à-dire, qu'un Commandant doit feindre de ne pas savoir leur commerce avec les Sauvagesses, les petites querelles qu'ils peuvent avoir entr'eux, leurs négligence à faire la garde comme il faut, & toutes les autres choses qui ne tendent ni à la des-

obéïs-

obéïssance ni à la revolte. Il doit avoir le soin de choisir dans sa troupe un espion, lequel étant bien récompensé, l'informe adroitement de tout ce qui se passe, afin d'y remédier directement ou indirectement. Il est question de decouvrir avec beaucoup de finesse & de secret un chef de cabale ; & lorsque le Commandant en est tellement éclairci qu'il ne lui est plus permis de douter du crime, il est expédient de s'en défaire avec tant d'adresse, qu'on ne sçache ce qu'il est devenu.

Au reste il doit leur donner du tabac & de l'eau de vie de tems en tems, leur demander avis en certaines occasions, les fatiguer le moins qu'il est possible ; les exciter à se réjouïr, à joüer, à danser, & en même tems les exhorter à vivre en bonne intelligence. La meilleure invention dont il puisse se servir pour les contenir dans leur devoir, c'est la Religion & l'honneur de la Nation. Il faut qu'il les exhorte lui même à cela, car quoique j'aye beaucoup de foi au pouvoir des Ecclesiastiques, ils font plus de mal que de bien en ces sortes de voyages ; ce qui fait que je m'en passerois. Celui qui se charge de ces découvertes doit bien choisir ses gens ; car tout le monde n'est pas propre à cela. Il faut des hommes de trente à quarante ans, d'un temperamment sec & d'une humeur paisible, qui soient actifs, courageux, & accoûtumez aux fatigues des voyages. Parmi ces trois cens personnes il y doit avoir des charpentiers

tiers de chaloupes, des armuriers, des ſcieurs de long avec tous leurs outils, des chaſſeurs, des pêcheurs. Outre cela, des Chirurgiens qui ne portent autre choſe que des raſoirs, des lancêtes, des drogues pour les bleſſures, de l'orvietan & du ſené. Tous les gens de la troupe doivent être munis de capots de buffe & de botines pour reſiſter à la fléche, car les Sauvages des Païs dont je parle n'ont jamais vû d'armes à feu, comme je vous l'ai déja dit. Il faut avec cela qu'ils ſoient armez d'un fuſil à deux coups, d'un piſtolet de même, & d'une épée de bonne longueur. Le Commandant aura le ſoin de faire proviſion d'une aſſez grande quantité de peaux de cerfs, d'orignal, ou de bœuf, qu'il fera coudre les unes aux autres pour faire l'enceinte de ſon Camp, par le moyen de quelques piquets plantez de diſtance à autre. J'en avois ſuffiſamment pour garnir un quarré de trente pieds ſur chaque face, parce que chaque peau ayant cinq pieds de hauteur, & près de quatre de largeur, j'en fis faire deux bande de huit peaux chacune, qui étoient tenduës & levées en un inſtant. Il faut avoir des Canonieres de Cœti de huit pieds de longueur & de ſix de largeur, deux Moulins à bras, qui ſont de petites machines portatives comme de grands Moulins à Caffé. On s'en ſert pour moudre du bled d'Inde avec beaucoup de facilité. On portera des clouds de toutes eſpéces, des pics, des pioches, des bêches, des haches, des

ame-

ameçons, du ſavon & du coton à faire des chandelles. Je ſuppoſe ſur tout qu'on ſera muni de bonne poudre, d'eau de vie, de tabac de Breſil, & de mille autres choſes qu'on eſt obligé de preſenter aux Nations Sauvages qu'on découvre. Le Commandant ſe munira pareillement d'un Aſtrolabe, d'un demi cercle, de pluſieurs bouſſoles ou compas ſimples & à variation, d'une pierre d'aiman, de deux groſſes montres de trois pouces de diametre, de pinceaux, de couleurs, de papier à deſſein, & autre pour faire ſes journaux & ſes Cartes, pour déſigner les bêtes terreſtres, volatiles & aquatiques, les arbres, les plantes & les grains, & généralement tout ce qui lui paroîtra digne de ſa curioſité. Je ſerois auſſi d'avis qu'il eût des trompetes & quelques joüeurs de violon, tant pour réjoüir ſa troupe que pour cauſer de l'admiration aux Sauvages. Enfin, Monſieur, je ſuis perſuadé qu'avec cet équipage tout homme d'eſprit, de conduite, & de détail, c'eſt-à-dire ſoigneux, prévoyant, ſage & de bon exemple, mais ſur tout patient, modéré & d'un talent à trouver des expédiens à tout, peut aller hardiment tête levée dans tous les Païs Occidentaux de Canada ſans rien craindre. Pour moi je vous avouë que ſi j'avois toutes ces qualitez-là je m'eſtimerois fort heureux d'être employé à faire cette entrepriſe, tant pour la gloire du Roi, que pour ma propre ſatisfaction, car enfin j'ai tant gouté de plaiſir dans mes voyages par la diverſité

continuelle d'objets, que je n'ai presque pas eu le tems de m'apercevoir de mes peines & de mes fatigues.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Missilimakinac, ce 28. Mai 1689.

LET-

LETTRE XVII.

Qui contient le depart de l'Auteur de Missilimakinac *pour la* Colonie. *Description des Païs, des Riviéres & des passages qu'on trouve en chemin. Incursion funeste des* Iroquois *dans l'Isle de* Monreal. *Abandon du Fort de* Frontenac. *Nouvelle du retour en* Canada *du Comte de ce nom, & du rapel de Mr. le Marquis* de Denonville.

MONSIEUR,

Je vous écrivis de *Missilimakinac* le 28. de Mai, & j'en partis le 8. Juin pour *Monreal* en compagnie de douze *Outaouas*, divisez en deux Canots, qui firent toute la diligence possible. Je joignis le 23. à la *Riviére Creuse* la grande troupe de Coureurs de bois qui m'avoit devancée de quelques jours. Mr. *Dulhut* fit tout ce qu'il pût, afin de m'empêcher de passer outre en si foible compagnie.

gnie. Il vouloit me perſuader de deſcendre avec lui, me repreſentant que ſi mes douze conducteurs apercevoient dans les Portages ou dans les Riviéres quelques veſtiges ou apparences qui leur fiſſent aprehender la rencontre des *Iroquois*, ils m'abandonneroient avec leurs Canots, & s'enfuiroient dans les bois à toute jambe pour éviter de tomber entre leurs mains. Je rejettai cet avis, dont je fus à la veille de me repentir, car ce qu'il m'avoit prédit penſa m'arriver au *Long Saut*; ils furent ſur le point de ſe ſauver dans les Forêts. En ce cas j'aurois tâché de les ſuivre, puis que de deux maux il faut éviter le pire. Je rencontrai Mr. de *S. Helene* dans la grande Riviére des *Outaouas*, près de la Riviére du *Liévre*. Il étoit à la tête d'un parti de Coureurs de bois, & s'en alloit à la Baye de *Hudſon*, pour reprendre quelques Forts que les Anglois nous ont enlevez. Il m'aprit le paſſage de Mr. le Prince d'Orange en *Angleterre*, & qu'à ſon arrivée le Roi Jaques s'étoit retiré en France: Que ce Prince avoit été proclamé Roi, ce qui ſembloit préſager une rude & ſanglante guerre en Europe. Je vous avouë que cette nouvelle me ſurprit extrémement, & quoi qu'elle m'a été dite par un homme, ſur la parole duquel je compte beaucoup, j'ai eu toute la peine imaginable, de pouvoir croire qu'une révolution auſſi grande ait pû ſe faire en ſi peu de tems, & ſans effuſion de ſang, faiſant réfléxion ſur tout, à l'alliance qu'on y a entre nôtre Cour & celle d'Angleterre, & l'intérêt qu'ont

qu'ont les deux Monarques de s'entr'aider. J'arrivai au *Monreal* le 9. Juillet, aprés avoir sauté plusieurs Cataractes affreux dans la grande *Riviére des Outaouas*, & fait quinze ou vingt portages, entre lesquels il y en a de plus d'une lieuë de distance. De *Missilimakinac* à la *Riviére des François* la Navigation est assez assurée, car en côtoyant le Lac des *Hurons* on trouve une infinité d'Iles qui servent d'abri. On remonte cette Riviére avec assez de peine, car on trouve cinq Cataractes qui obligent de faire des portages de trente, de cinquante, & de cent pas, ensuite on entre dans le Lac des *Nepicerinis*, d'où l'on fait encore un portage de deux lieuës pour gagner une autre Riviére, où on saute six ou sept chûtes d'eau. De celle-ci on fait derechef un portage jusqu'à la *Riviére Creuse*, qui se décharge par de semblables courants précipitez dans la grande *Riviére des Outaouas*, proche du lieu qu'on apelle *Mataouan*. On ne quitte plus cette Riviére, si ce n'est au bout de l'Isle de *Monreal*, où elle se perd dans le grand *Fleuve de S. Laurent*. Ces deux Riviéres se joignent avec beaucoup de tranquilité; car aprés avoir quitté leur lit affreux, elles forment le petit Lac *S. Loüis*. Je pensai perir au Saut qui porte ce même nom à trois lieuës de *Monreal*, car nôtre Canot ayant tourné dans les bouillons je fus tranporté pas la force du courant jusqu'au pied de ce Cataracte, sur quelques fonds plats de trois ou quatre pieds de profondeur, d'où Mr. le Chevalier *de Vaudreuil* me retira par

un

un hazard extraordinaire. Le Canot & les Pelleteries des six Sauvages furent perdus, & un d'eux malheureusement noyé ; voilà le seul risque que j'aye couru pendant le cours de mes voyages. Dès que j'eus mis pied à terre j'accourus en diligence à l'auberge pour me délasser, & me dédommager de l'abstinence que j'avois été obligé de faire. Le lendemain j'allai voir Mr. *de Denonville* & Mr. *de Champigni*, ausquels je rendis compte de mes voyages, en leur donnant avis de la grande troupe de Coureurs de bois & Sauvages qui devoient arriver au plûtôt, & qui parurent en effet au bout de quinze jours en cette Ville-là. Le *Rat* qui étoit descendu & retourné chez lui, malgré les risques dont il étoit menacé, comme je vous l'ai déja dit, fit voir qu'il s'en moquoit. Je ne puis m'empêcher de vous faire une digression qui sera de longue étenduë, pour vous apprendre le malicieux stratageme dont ce rusé Sauvage se servit l'année derniere, afin d'empêcher que Mr. *de Denonville* ne fit la paix avec les *Iroquois*. Je n'aurois pas manqué de vous en faire le recit dans ma précédente lettre, si le tems me l'eut permis ; la voici.

Ce Sauvage, Chef de Guerre & de Conseil des *Hurons*, âgé de quarante ans, & galand homme s'il en fut, se voyant pressé, prié & sollicité de la part de Mr. *de Denonville*, pour entrer dans son Alliance l'année 1687. comme je vous l'ai déja marqué y consentir à la fin, avec cette clause que la guerre ne finiroit que par la destruction

totale

des *Iroquois*, ce que ce Gouverneur lui fit promettre, & dont il l'assura lui-même le 3. Septembre de la même année, c'est-à-dire, deux jours avant que je partisse de *Niagara* pour mon voyage des grands Lacs. Ce Sauvage comptant sur la promesse de Mr. *de Denonville*, partit de *Missilimakinac* à la tête de cent Guerriers, comme je vous l'ai expliqué en ma quatorsiéme Lettre, pour aller aux Païs des *Iroquois*, à dessein de faire quelque coup d'éclat. Cependant comme il étoit question d'agir prudemment en cette rencontre, il jugea à propos de passer au Fort *Frontenac* pour prendre langue. Dés qu'il y fut arrivé, le Commandant lui dit que Mr. *de Denonville* travailloit à faire la Paix avec les cinq Nations *Iroquoises*, dont il attendoit les Ambassadeurs avec des Otages qu'ils devoient conduire à *Monreal* dans huit ou dix jours, pour conclure le Traité ; que par conséquent il étoit à propos qu'il s'en retournât à *Missilimakinac* avec tous ses Guerriers, sans passer outre. Le Sauvage fort étonné d'une nouvelle à laquelle il s'attendoit si peu, & qui étoit si fâcheuse pour lui & pour toute sa Nation, qu'il prévoyoit être sacrifiée pour le salut des François, répondit au Commandant que *cela étoit raisonnable*, mais au lieu de suivre le conseil qu'il lui avoit donné, il s'en alla attendre les Ambassadeurs & les Otages *Iroquois* aux endroits des Cataractes, où il falloit absolument qu'ils abordassent. A peine y demeura-t-il quatre ou cinq jours que ces malheureux

Deputez

Deputez accompagnez de quarante jeunes hommes arriverent, lesquels furent tous tuez ou pris en débarquant. Aussi-tôt que les prisonniers furent liez, ce rusé Sauvage leur dit, que le Gouverneur des François l'ayant fait avertir de se trouver là pour y attendre un parti de cinquante Guerriers, qui devoient y passer en tel tems, il étoit venu se saisir de ce poste. Ces *Iroquois* fort surpris de la perfidie qu'ils croyoient que Mr. *de Denonville* leur faisoit, raconterent au *Rat* le sujet de leur voyage. Alors ce *Huron* faisant le desesperé & le furieux, commença à déclamer (pour mieux joüer son role) contre Mr. *de Dénonville*, disant qu'il se vangeroit tôt ou tard de ce qu'il s'étoit servi de lui pour la plus horrible trahison qui eût jamais été faite; & regardant ensuite fixement tous ces prisonniers, entre lesquels se trouvoit le principal Ambassadeur nommé *Theganesorens*, il leur dit, *allez mes freres, je vous délie & vous renvoye chez vos gens, quoique nous ayons la guerre avec vous. C'est le Gouverneur des François qui m'a fait faire une action si noire que je ne m'en consolerai jamais, à moins que vos cinq Nations n'en tirent une juste vengeance.* Il n'en fallut pas davantage pour persuader ces *Iroquois* de la sincérité des paroles du *Rat*, & sur le champ même ils l'assurérent qu'en cas qu'il voulut faire la Paix de son particulier les cinq Nations y consentiroient. Quoi qu'il en soit, le *Rat* qui ne perdit qu'un seul homme dans cette occasion, voulut garder un esclave *Chaouanon* adopté des

des *Iroquois* pour remplacer le *Huron* qui avoit été tué ; & aprés avoir donné des fusils, de la poudre & des balles à ces prisonniers *Iroquois* pour s'en retourner à leurs Païs, il prit la route de *Missilimakinac*, où il presenta au Commandant François l'esclave qu'il avoit amené. Celui-ci ne fut pas plûtôt livré qu'on le condamna à être fusillé parce qu'on ignoroit que Mr. *de Denonville* voulut faire la Paix avec les *Iroquois*. Ce miserable eut beau raconter son avanture & celle des Ambassadeurs, on s'imagina que la crainte d'aller à l'autre monde le faisoit parler, d'autant plus que le *Rat* & ses Guerriers disoient qu'il radotoit, tellement que nos François tuërent ce pauvre malheureux, malgré toutes les raisons qu'il pût alleguer. Le jour même le *Rat* apellant un ancien esclave *Iroquois* qui le servoit depuis-long-tems, lui dit, qu'il avoit résolu de lui donner la liberté de s'en retourner dans sa Patrie, pour passer le reste de ses jours avec les gens de sa Nation, & qu'étant témoin oculaire du mauvais traitement que les François avoient fait à l'*Iroquois* qu'ils avoient fusillé ; malgré tout ce qu'il avoit pû dire à leur Commandant pour se justifier, il ne devoit pas manquer de leur raconter une action si noire. Cet esclave s'aquitta si pontuellement de sa commission, que les *Iroquois* firent peu de tems après l'incursion suivante, dans le tems que Mr. *de Denonville* ne songeoit à rien moins qu'à une semblable visite, d'autant qu'il avoit eu la précaution de faire savoir aux

Iroquois qu'il desaprouvoit tellement la trahison du *Rat*, qu'il avoit envie de le faire pendre. Cela est si vrai qu'il entendoit à tous momens dix ou douze Deputez pour faire cette Paix tant desirée. Ils arrivérent en effet au bout de quelque tems, mais en plus grand nombre, pour un dessein bien différent de celui que ce Gouverneur s'en étoit promis. Ils débarquerent au bout de l'Isle au nombre de douze cens Guerriers, qui brûlerent & saccagerent toutes ses habitations. Ils firent un massacre épouvantable d'hommes, de femmes & d'enfans. Madame *de Denonville* qui se trouvoit alors avec Monsieur son Epoux à *Monreal*, ne s'y croyoit pas trop assurée ; la consternation étoit générale, car on craignoit extrémement l'aproche de ces Barbares, qui n'étoient qu'à trois lieuës de *Monreal*. Ils bloquerent deux Forts, aprés avoir brûlé toutes les habitations d'alentour. Cependant Mr. *de Denonville* y envoya un détachement de cent Soldats avec cinquante Sauvages, ne voulant pas faire sortir de la Ville un plus grand nombre de combattans ; mais ceux-ci furent tous pris ou taillez en piéces, car il ne s'en sauva que douze Sauvages ; un Soldat & Mr. *de Longueil* Commandant de ce détachement ; qui aprés avoir eu la cuisse cassée fut emporté par ces douze Alliez ; les autres Officiers à sçavoir, les Sieurs de de la *Raberre*, *S. Pierre Denis*, *la Plante*, & *Ville Dené*, furent pris. Ces Barbares désolerent presque toute l'Isle, & ne perdirent que trois des leurs, lesquels aprés s'ê-

tre bien enyvrez du vin qu'ils trouvérent aux habitations, furent attirez dans un Fort par un vacher *Canadien* qu'ils tenoient esclave depuis quelques années. Dès que ces *Iroquois* infortunez furent dans ce Fort on les jetta dans une cave, afin qu'ils cuvassent leur vin; mais s'étant éveillez ils se repentirent sans doute d'en avoir tant bû. Ils se mirent aussi-tôt à chanter, & lors qu'on vint pour les lier & les amener au *Monreal*, ils se saisirent de quelques bâtons qu'ils trouverent dans cette cave, & se deffendirent avec tant de vigueur & d'intrepidité qu'on fut obligé de les tuër à coups de fusil dans le lieu même. Ce vacher qui fut amené à Mr. *de Denonville*, lui dit, que » le coup de *Rat* étoit irréparable, que les » cinq Nations *Iroquoises* avoient cèt ou» trage si fort à cœur, qu'il seroit impos» sible de les porter si-tôt à le Paix, & qu'el» les blâmes si peu l'action de ce *Huron*, » qu'elles étoient prêtes d'entrer en Traité » avec lui, parce qu'il n'avoit fait avec son » parti que ce qu'un bon Guerrier & un » bon Allié devoit faire. Ces Barbares n'eurent pas plûtôt achevé de mettre tout à feu & à sang, qu'ils se rembarquerent pour retourner à leur Païs chargez du butin qu'ils avoient fait, ne trouvant aucune opposition dans leur retraite. Cette funeste incursion, à laquelle Mr. *de Denonville* ne s'attendoit point, comme je vous l'ai déja dit, l'étonna sans doute, & lui fournir une ample matiére à refléxion. Déja il étoit impossible qu'il pût entretenir plus long-

tems

tems le *Fort de Frontenac*, où les vivres commençoient à manquer. Il ne pouvoit le secourir qu'en exposant bien du monde aux passages des Cataractes, dont je vous aï parlé tant de fois. Il falut donc prendre le parti d'en retirer la garnison, & de faire sauter ce Fort, il n'étoit plus question que de trouver des gens qui en portassent l'ordre au Commandant, ce que personne n'osoit entreprendre. Dans cèt embarras le Sieur de *S. Pierre d'Arpentigni* s'offrit d'y aller seul au travers des bois, ce qu'il executa heureusement. Cette nouvelle réjoüit extrémement Mr. *de Valrénes*, qui commandoit alors dans ce Fort, lequel ayant fait miner les quatre Bastions, crût qu'avec la poudre qu'on y mit, cela étoit suffisant pour les faire sauter. Ensuite il s'embarqua pour descendre les Cataractes du Fleuve jusqu'à *Monreal*, où il trouva Mr. *de Denonville* qu'il accompagna jusqu'ici. Cet Officier ne se contenta pas d'abandonner le *Fort de Frontenac*, il fit outre cela mettre en feu trois grandes Barques qui avoient accoutumé de Naviguer sur le Lac, tant pour intimider les *Iroquois* en tems de guerre, que pour leur porter des Marchandises en tems de Paix. Mr. *de Denonville* ne pouvoit mieux faire qu'en abandonnant ce Fort, aussi-bien que celui de *Niagara*, car assurément ces deux postes sont insoutenables, par la difficulté des Cataractes inaccessibles, où dix *Iroquois* embusquez pourroient aisément arrêter mille François à coups de pierres. Il est vrai que

le ſalut & la conſervation de nos Colonies dépendoient abſolument de ces deux Forts, qui ſembloient être garants de la deſtruction totale des *Iroquois*, car ils n'auroient pû s'écarter de leurs Villages pour aller à la chaſſe ou à la pêche ſans courir riſque d'être égorgez par nos Sauvages amis, leſquels aſſurez d'une retraite auroient fait des incurſions continuelles dans le Païs de ces Barbares, qui manquant de Caſtors pour trafiquer des fuſils, de la poudre, des bales & des filets, ſeroient morts de faim, ou tout au moins ils auroient été contraints d'abandonner leurs Païs.

A la fin de Semptembre Mr. *de Bonaventure*, Capitaine & propriétaire d'un Vaiſſeau marchand, arriva dans ce Port, portant la nouvelle du retour de Mr. *de Frontenac* en qualité de Gouverneur Géneral à la place de Mr. *de Denonville*, que Mr. le Duc de *Beauvilliers* avoit propoſé au Roi pour être Sous-Gouverneur des Princes ſes petits-fils. Quelques perſonnes ſont fâchées du rapel de Mr. *de Denonville*, & du retour de Mr. *de Frontenac*. On prétend que les Reverens Peres Jeſuites ſont de ce nombre, car s'il en faut croire l'Hiſtoire du Païs, il n'avoient pas peu contribué à le faire rapeller en France il y a ſept ou huit ans, de concert avec l'Intendant *du Cheſneau* & le Conſeil Souverain, par des accuſations qui produiſirent l'effet qu'ils s'en étoient promis, & dont le Roi paroît entiérement deſabuſé, puis qu'il le renvoye encore une fois dans ce Gouvernement.

Ceţen-

Cependant les Conſeillers, les plus coupables ne ſavent à quelle ſauce manger ce poiſſon, ne doutant point que ce nouveau Gouverneur ne conſerve un juſte reſſentiment du paſſé. Mais les Nobles, les Marchands, & tous les Habitans en général ſe préparent à faire de grandes réjouïſſances à l'arrivée de ce Gouverneur, qu'ils attendent avec autant d'impatience qui les Juifs font le *Meſſie*. Les Sauvages mêmes des environs de la Colonie ſemblent en avoir une joye extraordinaire. Cela n'eſt pas ſurprenant, car ce Gouverneur s'eſt fait conſidérer, non ſeulement des François, mais encore de tous les Peuples de ce vaſte Continent qui le regardoient autrefois comme leur Ange tutelaire. Mr. *de Denonville* commence à faire plier bagage, c'eſt tout ce que j'en puis dire, ce n'eſt pas à moi de me mêler d'un nombre infini d'affaires qui ne regardent que ſon interêt particulier, s'il a bien ou mal fait durant le tems de ſon Gouvernement, ſi on l'a aimé ou haï je n'en ſai rien, s'il a fait bonne ou mauvaiſe chere je ne ſçaurois vous le dire, ne m'étant jamais trouvé à ſa table. Adieu.

Je fais état de partir pour la *Rochelle* lors que le Vaiſſeau qui porte ce nouveau Gouverneur fera voile pour s'en retourner en France.

Je ſuis Monſieur vôtre &c.

A Quebec le 28. Septembre 1689.

heures du soir, & fut reçû au flambeau tant de la Ville que de la Rade, par le Conseil Souverain, & par tous les habitans qui étoient sous les armes. On fit trois décharges de Canon & de Mousqueterie, & les feux de joye furent accompagnez d'illuminations à toutes les fenêtres des maisons de la Ville, ce soir même tous les Corps de *Canada* le complimenterent, & sur tout les Jesuites, qui lui firent une Harangue fort pathetique, où le cœur avoit moins de part que la bouche. Le lendemain il fut visité de toutes les Dames, dont la joye secrete se remarquoit autant sur leur visage qu'en leurs paroles. Plusieurs personnes firent jouër des feux d'Artifice pendant qu'on chantoit le *Te Deum* à la grande Eglise, où ce Gouverneur se trouva. Ces réjouïssances durerent en augmentant de jour en jour ; jusqu'à ce qu'il partit pour le *Monreal*, ce qui est une marque du plaisir qu'on se fait de son retour, & de l'assurance que l'on a, que par sa sage conduite & son esprit sublime, il conservera le repos & la tranquillité qu'il à toûjours sçû y maintenir pendant les dix années de son premier Gouvernement. Il est adoré de tout le monde, on l'appelle *Redemptor Patriæ*, ce Titre lui convient, car sur le raport de tous les habitans de ces Colonies, tout étoit dans le Cahos, dans la coufusion & dans la pauvreté la premiére fois qu'il vint en *Canada*. Les *Iroquois* avoient brûlé toutes les Plantations, & égorgé des milliers de François ; le laboureur étoit assommé dans son camp ; le Voya-

geur étoit enlevé dans ses courses, & le marchand ruïné par le manque de Commerce ; la famine désoloit tout le monde, la guerre faisoit abandonner le païs, en un mot la nouvelle France alloit infailliblement périr, si ce Gouverneur n'eût fait la paix avec ces barbares, de la maniere que je vous l'ai expliqué à la fin de ma cinquiéme Lettre. Cét ouvrage qui ne vous paroîtra peut-être pas d'une aussi grande consequence que je vous le depeins, l'est cependant plus que vous ne sçauriez vous imaginer ; car ces barbares ne font la guerre que par inimitié personnelle, au lieu que dans toutes les ruptures qui se font en Europe, la vengeance y a moins de part que l'interêt. Mr. de S. *Valiers* Evêque de *Quebec* arriva le même jour dans ce Port. Il s'étoit embarqué le Prinptems passé dans une barque qu'il freta pour le transporter à *l'Acadie*, à *l'Isle de Terre Neuve*, & autres païs de son Diocéze. Mr. *de Frontenac* se mit en Canot 4. ou 5. jours aprés son arrivée pour aller au *Monreal*, où j'eus l'honneur de l'accompagner ; On fit tout ce qu'on pût pour l'empêcher d'entreprendre ce voyage dans une saison si froide & si avancée ; car comme je vous ai déja dit les gelées d'Octobre en ce païs font des glaces plus épaisses & plus fortes que celles de Paris en Janvier, ce qui ne dévroit pas naturellement arriver. On eut beau lui representer toutes ces difficultez & plusieurs autres ; Il ne laissa pas au sortir des fatigues de la Mer & à la soixante huitiéme année de son

ſon âge de ſe jetter en Canot. Il avoit ſi fort à Cœur l'abandon du fort de *Frontenac* qu'il eût été lui-même juſques-là ; ſi les Nobles, les Prêtres & les habitans du *Monreal* ne l'euſſent prié à mains jointes de ne pas expoſer ſa perſonne aux dangers des paſſages des Sauts & des Cataractes qu'on eſt obligé de franchir. Pluſieurs Gentilshommes *Canadiens* ſuivis d'une centeine de Coureurs de bois ſe riſquerent ſous le Commandement de Mr. *Mantet* pour reconnoître l'état de ce Fort, ſous les Baſtions duquel, comme je vous ai dit dans ma derniere Lettre, Mr. de *Valrenes* avoit mis des poudres pour les faire ſauter en ſe retirant ; heureuſement le dommage n'a pas été ſi grand qu'on ſe l'étoit imaginé, car les gens du parti que commande Mr. *Mantet*, relevant déja quelques toiſes de murailles abatuës, & ils travailleront à la réparation de ce Fort pendant l'hiver. Mr. de *Frantenac* en reçût des nouvelles hier au ſoir qui fut le ſixiéme jour aprés ſon retour en cette Ville. J'avois oublié de vous dire qu'il a ramené de France quelques *Iroquois* de ceux que Mr. *de Denonville* avoit envoyé aux galeres dont je vous ai parlé dans ma 13. Lettre. Le reſte de ces malheureux a peri dans les chaines. Parmi ceux que Mr. de *Frontenac* a amené avec lui, le plus conſiderable de cette troupe infortunée ſe nomme *Oreouahè*. Il eſt vrai que comme Chef des *Goyoguans* on avoit eu l'humanité de ne pas le traiter comme un forçat, c'eſt en reconnoiſſance

de l'attachement qu'il marque avoir tant pour Mr. de *Frontenac* que pour la Nation Françoise, que ce Gouverneur le logea dans son Château. On se flatte de pouvoir faire quelque acommodement avec les cinq Nations *Iroquoises* par l'entremise de ce Chef, & il semble, que l'on se dispose de leur faire des propositions de paix, mais j'en augure un mauvais succez par trois bonnes raisons. Je les ai déja representées à Mr. de *Frontenac*, qui m'a dit qu'après le départ des Vaisseaux, il s'entretiendroit avec moi sur cette affaire. Je ne vous dis rien de son entrevûë avec Monsieur & Madame *de Denonville*, remettant de vous en faire le recit *inter privatos parietes*. Quelques Officiers les accompagnent en France dans l'esperance d'être avancez. Les Vaisseaux partiront demain selon toutes les apparences, car le vent d'Oüest est clair & moderé; d'ailleurs, la saison de quiter le Port est sur la fin. Adieu Monsieur,

Je suis vôtre &c.

A Quebec ce 15. Novembre 1689.

LETTRE XIX.

Qui contient les incursions faites à la Nouvelle Angleterre, *& à la* Nouvelle York. *Funeste Ambassade des* François *chez les* Iroquois, *entreprise mal concertée des* Anglois *& des* Iroquois *venant par terre attaquer la* Colonie.

MONSIEUR,

Il y a quinze jours qu'un Vaisseau Rochelois, chargé de vin & d'eau de vie, arriva à *Quebec*, d'où le Capitaine a eu soin de me faire tenir vôtre Lettre. Vous me demandez le détail du Commerce du *Canada* en général ; Il m'est impossible de vous donner cette satisfaction presentement, parce que je ne le connois pas encore assez à fond pour vous en pouvoir donner une idée distincte : mais je vous assûre que je vous envoyerai un jour des Mémoires si exacts que vous aurez sujet d'en être satis-

fait. Cependant contentez-vous d'apprendre ce qui s'est passé dans ce Païs depuis la datte de ma derniére Lettre.

Dès que Mr. *de Denonville* fut parti de *Quebec*, pour s'en retourner en France, Mr. *de Frontenac* prit possession du Fort, qui est la résidence ordinaire des Gouverneurs Généraux, & il ordonna au meilleur Architecte de se préparer à le rebatir de nouveau le plûtôt qu'il se pourroit. Vers le commencement de cette année Mr. *d'Iberville* s'offrit de saccager une petite Ville de la *Nouvelle York* que les *Iroquois* appellent *Corlar*, nom qu'ils donnent aussi à tous les Gouverneurs Généraux de cette Colonie Angloise. Ce Gentilhomme *Canadien* fut suivi de cent cinquante Coureurs de bois, & d'un même nombre de Sauvages; Ce parti fit cette expédition sur les néges & sur les glaces, quoique cette course fut de trois cens lieuës pour aller & venir, & même des plus rudes & des plus penibles. Il y réüssit à merveilles, car aprés avoir pillé, brûlé & saccagé cette Bicoque & ses environs, il rencontra cent *Iroquois* qu'il défit entiérement. Mr. *de Portneuf*, aussi Gentilhomme *Canadien*, partit en même temps de *Quebec* à la tête de 300. hommes, moitié Coureurs de bois, & moitié Sauvages, pour s'emparer d'un Fort appartenant aux Anglois appellé *Kenebeki* situé sur les Côtes maritimes de la *Nouvelle Angleterre*, vers les frontiéres de *l'Acadie*. La garnison de ce Fort se défendit courageusement; cependant comme on y jetta quantité de

Grena-

Grenades & d'autres feux d'artifice pendant que les Sauvages ſapoient ou eſcaladoient les paliſſades de tous côtez (contre leur coûtume ,) le Commandant fut obligé de ſe rendre à diſcrétion. On dit que les Coureurs de bois firent bien leur devoir , mais que ſans les Sauvages cette entrepriſe eût indubitablement échoüé.

Dès que la navigation fut libre , Mr. *de Frantenac* voulut m'engager à partir pour faire des propoſitions de Paix aux *Iroquois*. Je lui répondis que ſa bourſe & ſa table m'ayant été ouvertes durant l'hiver , je ne pouvois m'imaginer qu'il eut envie de ſe défaire ſi-tôt de moi. Cette repartie l'obligeant de me faire expliquer , je lui remontrai que le Roi d'Angleterre ayant perdu ſa Couronne , & la guerre étant déclarée , les Gouverneurs de la *Nouvelle Angleterre* & de la *Nouvelle York* ne manqueroient pas de faire leur poſſible pour exciter ces Bandits à redoubler leurs incurſions ; Qu'ils leurs fourniroient pour cet effet des munitions *gratis* , & qu'ils ſe joindroient encore avec eux pour attaquer nos Villes ; que d'ailleurs le coup du *Rat* les avoit tellement irritez qu'il me paroiſſoit impoſſible de les appaiſſer , & qu'ainſi je le ſuppliois de vouloir bien jetter les yeux ſur quelque autre perſonne , en cas qu'il perſévérât dans le deſſein de faire cette tentative. Le Chevalier *Do* fut choiſi pour cette funeſte Ambaſſade , & certain *Colin* Interpréte de la langue *Iroquoiſe* avec deux jeunes *Canadiens* l'accompagnerent en ce malheureux

voyage

voyage qu'ils firent en Canot. Dès qu'ils parurent à la vüë du Village des *Onnantagues* on les vint honorer d'une salve de coups de bâtons, on les y conduit avec la même cérémonie, cortége fort desagréable pour un homme qui vient faire des propositions de Paix. Les Anciens s'étant aussi-tôt assemblez jugérent à propos de les renvoyer avec une réponse favorable, pendant qu'ils engageroient quelques *Agniez* ou *Onnoyotes* de les aller attendre sur le Fleuve, aux passages des Cataractes où ils en tueroient deux, en renvoyeroient un à *Quebec* & rameneroient le quatriéme à leur Village, où il se trouveroit des Anglois qui le fusilleroient, c'est-à-dire, qu'ils vouloient en agir comme le *Rat* avoit fait à l'égard de leurs Ambassadeurs; tant il est vrai que cette action leur tient au cœur. Ce projet alloit être executé, s'il ne se fût lors trouvé chez ces Barbares, des gens de la *Nouvelle York*, qui étoient venus exprès pour les animer contre nous. Ils sçurent si bien s'emparer de ces esprits déja portez d'eux-mêmes à la vengeance, qu'une troupe de ces jeunes Barbares les brûlerent tous vifs, à la réserve du *Chevalier Do*, qu'ils amenerent pieds & mains liées à *Baston*, pour tirer des lumiéres & des connoissances de l'état de nos Colonies & de nos Forces. Voilà ce que nous avons appris au bout de deux mois sur ce sujet, par des esclaves qui se sont sauvez d'entre les mains des *Iroquois*. Cette fâcheuse nouvelle ayant surpris Monsieur de *Frontenac*, lui fit dire que

que de vingt Capitaines qui s'étoient offerts pour éxecuter cette Commission, & qui se seroient fait un honneur de s'en changer, j'avois été le seul capable d'en prévoir le succès. Je m'embarquai le 24. de Juin pour venir ici, dans un pesant Brigantin que son Capitaine des Gardes fit construire l'Hiver passé. Mr. l'Intendant & Madame son Epouse se mirent aussi dans ce vénérable Bâtiment, & comme rien ne nous pressoit nous demeurâmes dix ou douze jours eu chemin, faisant tous les soirs une chere de Roi. Mr. *de Frontenac* fit tracer un Fort en passant à la *Ville des trois Rivières*, dont je vous ai parlé. Quinze jours après nôtre arrivée en celle-ci, certain Sauvage nommé *la Plake* le vint avertir qu'il avoit découvert un Corps de mille *Anglois*, & de quinze cens *Iroquois* qui s'avançoient pour nous attaquer. Sur cette nouvelle toutes nos Troupes traverserent la Prairie *de la Madelaine* vis-à-vis de cette Ville, & nous y campâmes avec trois ou quatre cens Sauvages amis pour les attendre de pied ferme. Dès que nôtre Camp fut formé Mr. *de Frontenac* envoya deux ou trois petits Partis Sauvages pour observer la marche des ennemis. Ils s'en retournerent après avoir surpris quelques *Iroquois* écartez chassant aux environs du Lac *Champlain*. Ces prisonniers nous dirent que ces *Anglois* n'ayant pû résister aux fatigues du voyage, & ne s'étant pas pourvûs d'une suffisante quantité de vivres, les uns & les autres étoient retournez en leur Païs. Ce rapport ayant

ayant été confirmé par d'autres Sauvages ; nos Troupes décamperent ; & revinrent ici, d'où je fus détaché quelques jours après, pour aller commander un détachement de Soldats destinez à soûtenir les Moissonneurs du *Fort Roland* situé dans cette Isle. Dès que les recoltes furent faites je revins ici, en Compagnie des *Hurons* & des *Outaouas* qui descendirent de leur Païs, pour faire leur commerce ordinaire de Pelleteries (de la maniere que je vous l'ai expliqué dans ma huitiéme Lettre.) Ils demeurerent ici quinze jours, ensuite ils s'en retournerent à leurs Païs. Voilà, Monsieur, tout ce qui s'est passé de plus considerable depuis l'annèe passée. Je suis sur le point de m'en retourner à *Quebec* dans le Brigantin de Mr. *de Fronrenac*, qui doit partir d'ici dans quinze jours. Je suis à mon ordinaire :

Vôtre &c.

A Monreal, ce 2. Octobre 1691.

LETTRE XX.

Qui contient une seconde entreprise considérable des Anglois *par Mer, trés-mal conduite, où l'on voit la Lettre que le Commandant de la Flote écrit à Mr. le Comte de* Frontenac, *avec la réponse verbale de ce Gouverneur, & le départ de l'Auteur pour* France.

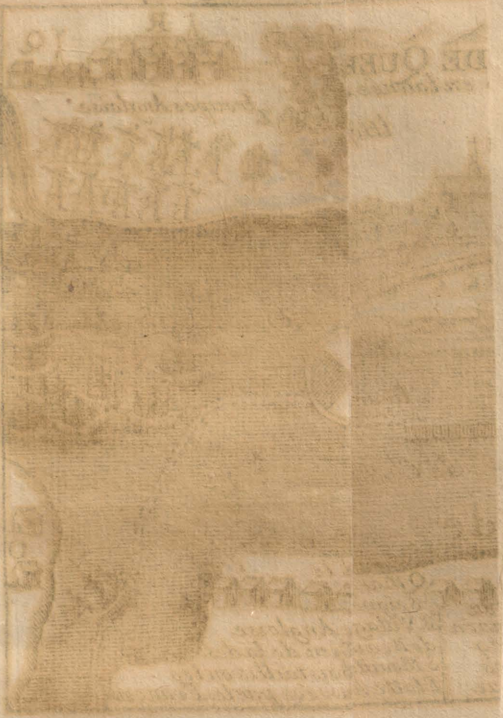
MONSIEUR,

Me voici enfin à la *Rochelle*, d'où je vous envoye la relation de tout ce qui s'est passé en *Canada* depuis la datte de ma derniére Lettre. Peu de jours aprés, un Canot que le Major de *Quebec* avoit envoyé à la découverte, vint donner avis à Mr. *de Frontenac* qu'une Flote Angloise forte de trente-quatre voiles paroissoit proche de *Tadoussac*. Aussi-tôt il se jetta dans son Brigantin, & il fit embarquer toutes les Troupes dans des Canots & des Bateaux, avec ordre de voguer nuit & jour afin de devan-

cer

cer l'ennemi, ce qui fut heureusement exécuté. Il donna ordre à Mr. *de Callieres* de faire descendre autant d'Habitans qu'il seroit possible. La diligence que nous fimes fut si grande, que le troisiéme jour de Navigation nous arrivâmes à *Quebec*. Dès que Mr. de *Frontenac* eût débarqué, il visita les postes les plus foibles, & les fit fortifier sans perdre de tems. Il fit faire des batteries en plusieurs endroits, & quoi que nous n'eussions dans cette Capitale que douze piéces de gros Canon & peu de munitions de guerre, il parût tout à fait résolu de résider aux efforts de cette Flote, laquelle par bonheur pour nous, s'amusoit à gober des mouches à deux lieuës de *Quebec*. Cependant nous profitions de leur lenteur, travaillant sans relâche à nous mettre en état de défense. Nos Troupes, nos Milices & nos Sauvages arrivoient de tous côtez. Il est certain que si le Commandant de cette Flote eût fait sa descente avant nôtre arrivée à *Quebec*, & même deux jours aprés, il auroit emporté cette Place sans coup ferir, parce qu'alors il n'y avoit pas deux cens François dans la Ville qui étoit ouverte de tous côtez, mais au lieu de cela il perdit trois jours à son dernier moüillage, vers la pointe de *l'Isle d'Orleans*, tenant conseil sur conseil avec les Capitaines de ses Vaisseaux, sans qu'il pûssent convenir entr'eux de ce qu'ils devoient faire. Le Sieur *Joliet* qui étoit dans sa Barque avec sa femme & sa belle-mere, fut pris par cette Flote sur le Fleuve *S. Lau-*

rent,



Moi Chev...
dant par Mer & par Terre les Forces de la Nouvelle Angleterre, *au Comte* de Frontenac *Gouverneur Général de* Quebec, *par les Ordres & au Nom de* Guillaume III. *& de* Marie,

la Lettre 20 Page 273 explique cette attaque



Marie, Roi & Reine d'Angleterre, je viens pour me rendre Maître de ce Païs. Mais comme je n'ai rien tant à cœur que d'éviter l'effusion du sang, je demande que vous ayez à me rendre vos Villes, Châteaux, Forteresses, Bourgades & vos Personnes à ma discretion, vous assûrant toute sorte de bon traitement, douceur & humanité. Que si vous n'acceptez cette proposition sans aucune restriction, je tâcherai par le secours du Ciel auquel je me confie & par la force de mes armes, d'en faire la conquête. J'attens une réponse positive par écrit dans une heure, en vous avertissant que je ne serai point d'humeur d'entrer en accommodement dès que j'aurai commencé des hostilitez. Signé William Phips.

Après que l'Interpréte eût expliqué cette Lettre à Mr. *de Frontenac* qui étoit environné d'Officiers, il ordonna au Capitaine de ses Gardes de faire planter un Gibet devant le Fort pour faire pendre ce pauvre Major, qui selon toutes les apparences devoit entendre le François, puis qu'il fut sur le point de s'évanoüir lors qu'il entendit prononcer cette funéste Sentence. Il n'avoit pas tout le tort, car il l'eût été effectivement si l'Evêque & l'Intendant qui se trouverent là tous les deux presens pour son bonheur, n'eussent intercedé en sa faveur. Mr. *de Frontenac* prétendoit que c'étoit une Flote de Fourbans ou gens sans aveu, puis que le Roi d'Angleterre étoit en France; » Mais à la fin, s'étant appaisé, il dit à ce Major de s'en retourner » incessam-

» incessamment à bord de son Amiral, » contre lequel il se déffendroit mieux qu'il » n'en seroit attaqué ; qu'il ne connoissoit » d'autre Roi de la Grande Bretagne que » *Jaques II.*, que ses Sujets rebelles étoient » des Pirates, dont il ne craignoit ni la » force ni les menaces. Il finit sa réponse en jettant au nez du Major la lettre de son Amiral, ensuite il lui tourna le dos. Alors ce pauvre Ambassadeur un peu rassuré prit la liberté de demander à Mr. *de Frontenac*, portant sa montre à l'œil, s'il ne vouloit pas lui donner sa réponse par écrit avant que l'heure fut passée. Mais il lui répondit, avec autant de fierté que de dédain que son Commandant ne méritoit pas qu'il répondit à son compliment d'autre maniére que par la bouche des Mousquets & des Canons. Ces paroles ne furent pas plûtôt prononcées qu'on lui fit reprendre sa Lettre, ensuite on lui rebanda les yeux, & on le ramena à la Chaloupe d'où il vogua à toute force vers la Flotte.

Le lendemain à deux heures après midi soixante Chaloupes abordérent à terre, transportant mille ou douze cens hommes, qui resterent sur le sable en fort bon ordre, en même tems ces Chaloupes retournerent à leurs Vaisseaux, & revinrent encore deux fois au même lieu avec le même nombre de troupes aussi-tôt aprés il formérent plusieurs Bataillons, & se mirent en marché Tambour battant, Drapeaux déployez du côté de la Ville. Cette descente qui se fit vis-à-vis *l'Isle d'Orleans*, à une lieuë & demi

demi au dessous de *Quebec*, n'agit pourtant pas si diligemment que nos Sauvages accompagnez de deux cens Coureurs de bois, & de cinquante Officiers, n'eussent le tems de s'aller poster dans un taillis de broussailles épaisses, situé à demi lieuës de leur débarquement. Comme avec une si petite troupe il étoit impossible de se battre à découvert, il falut donc se resoudre de combattre à la maniére des Sauvages, c'est-à-dire dresser embuscade sur embuscade dans ce bois taillis, qui avoit un quart de lieuë de traverse. Cette maniére de faire la guerre nous reüssit à merveilles; car nous étant postez au milieu de ce bois, nous laissâmes entrer les Anglois, ensuite nous fîmes nos décharges sur eux, & nous nous couchâmes ventre à terre jusques à ce qu'*ils* eussent fait les leurs, après cela nous nous relevâmes, & courant en Pelotons deça & delà, nous réïterâmes nos décharges avec tant de succès, que ces Milices Angloises ayant aperçû nos Sauvages, la confusion & le desordre se mit parmi eux, & leurs Bataillons furent rompus; alors chacun cherchant son salut dans la fuite, ils se sauverent pêle & mêle, en criant *Indians*, *Indians*, ce qui fut cause que nos Sauvages firent une sanglante boucherie ce jour-là, car nous comptâmes environs trois cens hommes étendus sur la Place, sans autre perte de nôtre côté que de dix Couteurs de bois, quatre Officiers, & deux Sauvages.

Le lendemain les Anglois débarquerent quatre piéces de Canon de bronze montez

sur des affurs de Campagne , & ils se battirent vigoureusement , quoi qu'ils fussent aussi mal disciplinez que des gens ramassez peuvent l'être : Car on peut dire qu'ils ne manquerent point de courage , & que s'ils ne reüssirent pas c'est , parce qu'ils ne connoissoient ancune discipline militaire , qu'ils étoient affoiblis des fatigues de la Mer , & qu'enfin le Chevalier *William Phips* manqua tellement de conduite en cette entreprise qu'il n'auroit peu mieux faire s'il eût été d'intelligence avec nous pour demeurer les bras croisez. Ce jour - là se passa plus tranquillement que le suivant. Ils voulurent tenter de nouveau le passage de ce bois à la faveur de leur Artillerie , mais ils perdirent encore trois ou quatre cens hommes & furent ensuite obligez de regagner incessamment le lieu de leur debarquement. De nôtre côté nous perdimes Mr. de S. *Helene* qui mourut d'une blessure qu'il reçût à la jambe & environ quarante hommes tant François que Sauvages. Cette voctoire que nous remportames sur les Anglois , nous encouragea tellement que nous les suivimes , jusques à leur Camp , auprès duquel nous passames la nuit couchez sur le ventre , dans le dessein de les attaquer à la pointe du jour. Ils nous en épargnerent la peine , car ils s'embarquerent à minuit en si grande confusion que nous en tuâmes encore environ cinquante plûtôt par hazard que par adresse , dans le tems qu'ils se jettoient dans leurs chaloupes. Le jour étant survenu nous fimes

trans-

transporter à *Quebec* leurs tentes & leurs Canons qu'ils nous avoient laissez, pendant que les Sauvages s'occupoient à chercher les morts dans le bois pour les dépoüiller.

Le même jour que la descente se fit, *William Phips* leva l'ancre, & vint moüiller avec quatre gros Vaisseaux à la portée du mousquet de la basse Ville, où nous n'avions qu'une seule Batterie de six Canons de huit livres de balle. Ils canonnerent pendant vingt-quatre heures de si bonne grace, que le feu de leurs Canons égaloient celui de la Mousqueterie. Le dommage qu'ils firent aux toits des maisons ne se monta qu'à cinq ou six pistoles, car pour les murailles elles sont si dures, comme je vous l'ai expliqué dans ma premiere Lettre, que les boulets ne les sauroient entamer.

Lors que *William Phips* eut fini ses glorieux exploits, il envoya demander à Mr. de *Frontenac* quelques prisonniers Anglois, en échange du Sieur *Joliet*, de sa femme, de sa mere & de quelques matelots, ce qui fut executé sur le champ. Ensuite sa flotte appareilla pour s'en retourner. Dés que les trois Vaisseaux marchands qui s'étoient cachés dans la Riviére du *Saguenay* l'eurent aperceüe au dessous de *Tadoussac* sillant a pleine voile à la faveur d'un vent d'Oüest, ils rembarquerent leurs Canons, & continuant leur voyage avec plaisir ils gagnerent *Quebec* le 12. Novembre. A peine eurent-ils mis leur Cargaison à terre que le grand froid produisit tant de glaces sur le

Fleuve

Fleuve que ces Vaiſſeaux en furent ſi endommagez qu'on fut obligé de les échoüer au *Cul de Sac.* Cette fâcheuſe gelée me chagrina pour le moins autant que Mr. *de Frontenac*, car je me voyois reduit à paſſer encore un Hyver en Canada, & ce Général étoit en peine comment il pourroit donner avis au Roi de cette entrepriſe ; mais il ſurvint tout à coup une pluye ſuivie d'un dégel qui nous réjoüit extrémement l'un & l'autre. Auſſi-tôt il fit agréer & appareiller une Fregate deſagréée, avec tant de diligence que ſon leſt, ſes voiles, ſes cordages & ſes matures ſe trouverent en état preſque dans le même tems qu'il en donna l'ordre. Dès qu'elle fut prête à faire voile, il me dit qu'il s'agiſſoit de faire un coup d'état en gagnant la France le plûtôt qu'il ſe pourroit, & que je devois plûtôt perir que de me laiſſer prendre par les Ennemis, ou de relâcher en quelque Port que ce ſoit. Il accompagna ce diſcours d'une lettre particuliére pour Monſieur de *Seignelai*, qui contenoit des choſes très-avantageuſes pour moi. Je partis le vingt-ſixiéme de Novembre, ce qu'on n'avoit jamais vû juſqu'alors. Il eſt vrai que nous l'échapâmes belle à *l'Iſle aux Coudres*, où le vent de Nord-Eſt nous ſurprit avec une telle impétuoſité, qu'aprés avoir mouillé nous penſâmes chavirer ſous les ancres durant la nuit. Le reſte de la traverſe fut aſſez heureux juſqu'ici, car nous n'eſſuyâmes qu'une ſeule tempête. Cependant les vents contraires que nous trouvâmes à cent cinquante lieuës des Côtes de

France, nous obligerent à louvoyer longtems, ce qui est cause que nôtre voyage vous paroîtra si long. Enfin me voici grace au Seigneur heureusement débarqué en cette Ville, d'où je partirai demain pour *Versailles*. J'aprens que vous êtes en Province, & que Mr. de *Seignelai* est allé faire le voyage d'un autre monde, bien différent de celui d'où je viens. C'est assurément le plus grand malheur qui pouvoit arriver à la Marine de France, aux Colonies des deux Ameriques; & de moi en particulier, puisque la lettre que Mr. *de Frontenac* lui écrivoit en ma faveur m'est inutile par sa mort.

Je suis, Monsieur vôtre &c.

A la Rochelle le 12 Janvier 1692.

LET-

LETTRE XXI.

Qui contient une description des Bureaux des Ministres d'Etat, & les services mal recompensez à la Cour.

MONSIEUR,

Je reçûs à *Paris* la lettre que vous m'écrivites il y a deux mois, mais je ne pûs y répondre, parce que mes affaires n'étoient pas encore finies. A present que je suis de retour à la *Rochelle*, j'ai tout le loisir de vous informer de ce qui m'est arrivé depuis mon retour en France. Dès que j'arrivai à *Versailles* je fus saluer Mr. *de Pontchartrain* qui avoit succedé à Mr. *de Seignelai*. Je lui dis que Mr. *de Frontenac* m'avoit donné une lettre pour ce Ministre, où il lui faisoit mention de mes services. Je lui remontrai qu'ayant trouvé mes biens saisis & plusieurs procès à vuider où ma presence étoit necessaire, je croyois que le Roi voudroit bien agréer que je quitasse

le service. Il me répondit qu'il étoit informé de l'état de mes affaires ausquelles j'avois tout le tems de vaquer jusqu'au depart des derniers Vaisseaux qui doivent partir cette année pour *Quebec*, où il prétend que je retourne. Cette réponse me fit quitter *Versailles* pour aller à *Paris*, où mes parens me plongerent dans la Consultation de plusieurs Avocats qui trouverent mes affaires si broüillées, qu'ils ne croyoient pas que j'en pusse voir si-tôt la fin. Cependant les écus que je fus obligé de debourser pour cette Consultation me dégoûta si fort de plaider contre des parties si accreditées au Parlement de Paris, que j'aimai presque autant perdre ma legitime, que d'entrer en procès avec elles. Je ne laissai pourtant pas de demander une provision sur mes biens confisquez en vertu de ce que j'étois actuellement au service. Ce fut avec tant de peine & de frais que je la sollicitai, que quand ces puissans Adversaires n'auroient pas eu le pouvoir de l'empêcher, la somme qu'on auroit pû m'adjuger, n'auroit pas été suffisante pour payer les dépens que je fus obligé de faire. Messieurs de *Bragelone* sont fort honnêtes gens, comme vous savez. Il est vrai que comme il aiment plus les pistoles que leurs Parens ils se contenterent de m'honorer de leurs conseils, mais leur liberalité ne s'étendit pas plus loin, & j'aurois été très-mal dans mes affaires si je n'avois pas trouvé d'autre ressource que la leur. L'Abbé d'*Eccouttes*, plus liberal, quoique moins riche qu'eux, me fit present de

cent

cent Loüis que j'employai aux frais que j'ai été obligé de faire pour être reçû dans l'Ordre de *S. Lazare*, dont la cérémonie qui s'en fit dans la chambre de Mr. de *Louvois* dura moins de tems que celui de compter la somme au Trésor. J'espérois que ce généreux Abbé me donneroit ensuite quelques bénéfices simples dont il pouvoit se defaire en ma faveur sans s'incommoder, mais un scrupule de conscience l'en empêcha. Il fallut donc me resoudre à la fin d'aller à *Versailles* pour y faire le métier de solliciteur d'emploi, qui est le plus dur & le plus chagrinant qui soit au monde. Imaginez-vous, Monsieur, qu'à ce Royal séjour les écus s'envolent sans qu'on sçache qu'elle route ils prennent. Il faut demeurer patiemment cinq ou six heures par jour dans les apartemens de Mr. de *Pontchartrain*, pour se faire voir toutes les fois qu'il sort & qu'il entre.

A peine commence-t-il à paroître que chacun s'empresse à présenter de Mémoires accompagnez de cinquante raisons que le vent emporte ordinairement. A mesure qu'il reçoit ces Placets il les donne à quelque Secretaire qui le suit, celui-ci les porte à Messieurs de *la Touche*, *de Begon*, & *de Saluberri*, dont les Laquais recoivent les pistoles de la plûpart des Officiers, qui sans cet expedient courroient grand risque de s'enrumer à la porte des Bureaux de ces Commis ; c'est dis-je d'où leur bon & leur mauvais destin doit nécessairement sortir, Desabusez-vous, Monsieur, de la

protection des Grands Seigneurs, le tems n'est plus que les Ministres leur accordent tout ce qu'ils demandoient pour leurs bâtars, pour leurs laquais, ou pour leurs vassaux. Il n'y a que deux ou trois Princes ou Ducs de la grande faveur qui veuillent se mêler de proteger les gens qui ne leur appartiennent point, encore s'ils le font c'est bien rarement, car vous savez que la Noblesse de France étant assez mal dans ses affaires, ces gros Seigneurs ont souvent de pauvres alliez pour lesquels ils sont obligez de demander des Emplois qui les fassent subsister. Les Ministres sont aujourd'hui sur le pied de tout refuser aux premiers de la Cour, en leur répondant que le Roi veut ceci, & qu'il ne veut pas cela : & pour ce qui est du mérite on ne le reçoit point dans leurs Bureaux ; c'est un monstre si effroyable qu'il est en horreur chez la plûpart de ces Ministres. Ce sont eux, pour ainsi dire, qui disposent des Charges, quoi qu'il paroisse que ce soit le Roi. Ils font tout ce qu'ils veulent sans être obligez de lui rendre compte, car il s'en raporte à leur zéle & à l'attachement qu'ils doivent avoir pour le bien de son service. Ils lui portent des extraits où le merite des Officiers qu'ils prétendent avancer est supposé, ou du moins très-exageré. Mais les Memoires de ceux qui ne leur plaisent pas n'ont garde de paroître. Je suis bien fâché d'être obligé de vous dire cette verité, je ne cite aucun Ministre en particulier, car ils ne sont pas tous sur ce pied-là. J'en con-

connois qui seroient au desespoir de faire la moindre injustice à qui que ce soit, & qui ne souffriroient pas que leurs Suisses, leurs Laquais, ni même leurs Commis s'intrigassent pour l'avancement de certaines gens par la voye des pistoles. Ces habiles intrigans font indirectement plus d'Officiers que vous n'avez de cheveux à la tête, ce qui fait qu'on les saluë d'une lieuë, & qu'on les traite aussi sérieusement de *Monsieur* que leur maître de *Monseigneur* & de *Grandeur*. Ce sont des tîtres que nos Ministres & nos Secretaires d'Etat ont acquis aussi glorieusement que nos Evêques. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que les Officiers Généraux eux-mêmes ont toûjours à la bouche les mots de Monseigneur & de Grandeur, en attendant que celui d'Excellence s'y joigne aussi. Je vous jure, Monsieur, que je pourrois trouver matiére à composer un Livre de trois cens pages *in Folio*, si je voulois faire un ample détail des intrigues des Bureaux, des moyens dont les solliciteurs se servent pour venir à leur fins, des insignes friponneries de certaines gens, & de la patience dont il faut que les Officiers se munissent; du mépris qu'on fait de ceux qui n'ont d'autre recommandation que leur merite, & généralement de toutes les injustices qui se font à l'insçû du Roi. Quoi qu'il en soit, aprés avoir inutilement sollicité ce que je croyois être en droit d'obtenir en reconnoissance de mes service, on se contenta de me dire que le Roi ordonnoit à Mr. *de Frontenac* de me

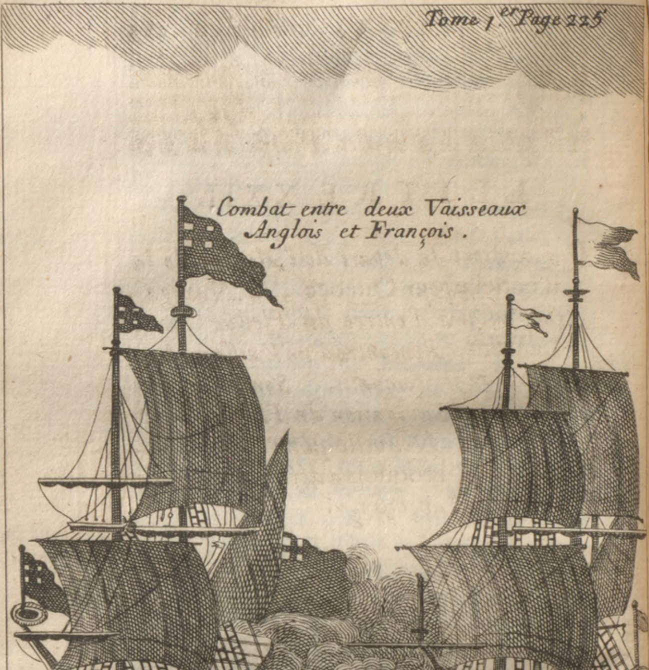
pourvoir le plus avantageusement qu'il le pourroit quand l'occasion s'en presenteroit ; de sorte qu'il me fallut contenter de cette réponse, & me résoudre à demeurer éternellement Capitaine, sachant bien que ce Gouverneur ne me pouvoit donner rien au delà.

Je partis de *Versailles* pour me rendre incessamment en cette Ville, d'où j'allai recevoir les ordres de Mr. de *Rochefort.* Il me dit qu'on préparoit le Vaisseau l'*Honoré*, & qu'aussi-tôt qu'il seroit prêt je pourrois faire voile. Il me recommanda le Chevalier de *Maupeou*, neveu de Madame de *Pontchartrain*, qui doit faire le voyage avec moi. Ce Gentilhomme, curieux de voir les Terres de *Canada*, est venu de Paris très-bien accompagné ; on a beau lui representer la longueur du voyage, les incommoditez de la Mer, & le peu d'agréement qu'on trouve en ce Païs-là, toutes ces raisons ne servent qu'à augmenter sa curiosité. Mr. le Comte *d'Aunai* doit nous escorter jusques à ce que nous soyons Nord & Sud du *Cap de Finistere*, & lors que nous serons à cette hauteur il reviendra à *Rochefort.* Nous n'attendons autre chose que le vent pour mettre en Mer.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A la Rochelle le 26. Juillet 1691.

LET-



Combat entre deux Vaisseaux Anglois et François.

LETTRE XXII.

Qui contient le départ de l'Auteur de la Rochelle *pour* Quebec, *sa Navigation jusqu'à l'entrée du Fleuve* Saint Laurent. *Rencontre d'un Vaisseau* Anglois *qu'il combatit. Son Vaißeau échoüé. Navigation du Fleuve* Saint Laurent. *Nouvelle qu'un Parti d'*Anglois *& d'*Iroquois *a défait un Corps de Troupes Françoises.*

MONSIEUR,

Deux jours aprés que je vous eus écrit, nous appareillâmes de la Rade de la *Rochelle*, pour faire la grande traverse de *Canada*. Le 5. Août nous apperçûmes un grand Vaisseau à qui Mr. le Comte *d'Aunai* donna chasse, & comme le sien étoit meilleur voilier, au bout de trois heures il se trouva bord à bord de ce Navire, lequel arbora sur le champ son Pavillon *Génois*. On tira quelques coups de Canon,

ſon Avant pour l'obliger d'amener, mais l'obſtination du Capitaine fut cauſe que Mr. *d'Aunay* fit tirer ſur le Corps du Vaiſſeau, dont quatre ou cinq Matelots en ayant perdu la vie, le reſte de l'équipage fut obligé de mettre la Chaloupe en mer pour porter à ſon bord ſes Paſſeports & Connoiſſemens. Le 10. aprés avoir pris hauteur, & les Pilotes s'eſtimant être Nord & Sud du Cap *Finiſterre*, Mr. *d'Aunay* m'envoya ſon Canot pour me dire qu'il s'en retournoit. Je lui écrivis une Lettre de remerciment. Le Pere *Bechefer* Jeſuite, qui avoit été pluſieurs années Supirieur du Collége de *Quebec*, où il alloit encore en la même qualité, fut obligé de ſe jetter dans ce Canot pour retourner en France, s'étant trouvé toûjours incommodé depuis le premier jour que nous mîmes en mer. Le 23. d'Août nous eſſuyâmes un gros coup de vent de Nord-Oüeſt, qui dura vingt-quatre heures, à cent lieuës du Banc de *Terre-Neuve*. La tempête étant finie, il ſurvint un vent de Nord-Eſt, qui nous pouſſa en dix ou douze jours à l'entrée du Fleuve *Saint Laurent*. Le 6. Septembre nous découvrîmes un Vaiſſeau qui de la Côte de *Gaſpé* portoit ſur nous à pleine voile. Nous crûmes d'abord qu'il étoit François, & qu'il venoit de *Quebec*, mais ſa manœuvre nous l'ayant fait connoître une heure aprés pour ennemi, nous nous mîmes en état de combattre, & comme il n'étoit pas plus d'une lieuë, au vent lors que nous le connûmes pour tel, il ne tarda pas en arrivant à pleine voile de ce

trouver

trouver bien-tôt à la portée du mousquet. Il arbora d'abord Pavillon *Anglois* en nous lâchant sa bordée. Nous arborâmes aussi le nôtre en le payant de la même monnoye. Le Combat dura deux heures, faisant toûjours feu de part & d'autre, mais comme la mer étoit agitée, nous fûmes obligez de nous quitter à l'entrée de la nuit sans nous être fait grand mal. Nous en fûmes quitte pour deux Matelots estropiez, & pour vingt-huit ou trente coups de boulets dans nos Mâts, dans nos Vergues & dans les œuvres mortes. Deux jours aprés nous rencontrâmes Mr. *Duta*, qui montoit le *Hazardeux*, & s'en retournoit en France, convoyant dix ou douze Vaisseaux Marchands. Il me donna des rafraîchissemens, & il m'apprit quelques nouvelle du *Canada* qui me firent plaisir. Nous poursuivîmes nôtre route malgré le vent de Sud-Oüest, qui nous obligea de courir bord sur bord jusqu'à *Portneuf* prés de *Tadoussac*. Nous échoüâmes en ce lieu-là par la faute du Pilote Côtier, qui pour s'être obstiné à donner fonds trop près de terre, pensa être la cause d'un naufrage. A minuit le Vaisseau donna de si fortes culées que je le croyois entre-ouvert, mais la marée se retirant peu à peu, il demeura couché sur le côté sans paroître endommagé. Je fis porter aussi-tôt un ancre de toüée en large, amarré à plusieurs grêlins épices bout à bout, & le lendemain la marée ayant remonté & remis le Vaisseau à flot, je fis haller dessus avec le Cabestan.

Le 13. nous moüillâmes prés de *l'Isle Rouge*, & le lendemain 14. nous franchîmes ce passage sans danger, à la faveur d'un beau frais de Nord-est.

Le 15. nous moüillâmes à *l'Isle aux Liévres*. Le 16. nous passâmes *l'Isle aux Coudres*, le 17. nous, arrivâmes à la traverse du *Cap Tourmente*, & le jour suivant nous ancrâmes dans ce Port. Au reste, nous eûmes les plus beaux jours du Soleil qu'on ait jamais eu de l'embouchure du Fleuve jusqu'ici. J'eus tout le loisir & la commodité de considerer les Côtes à droit & à gauche, pendant que nous louvoyons. Je demandai aux Pilotes, voyant tant de Riviéres à la Bande du Sud, pourquoi les Vaisseaux avoient accoutûmé de ranger celle du Nord, où il ne se trouve que le moüillage des *Papinachois*, les *Sept Isles* & *Portneuf*. Ils me répondirent que la trahison ordinaire du fougueux vent de Nord-Oüest, qui régne les trois quarts de l'année sur ce Fleuve étoit cause qu'on n'osoit s'éloigner de la Côte du Nord, & qu'il n'y a que les mois de Juin, Juillet & Août qui puissent être les assurateurs d'un Vaisseau qui rangeroit celle du Sud. Sur ce pied-là, je juge que cette Navigation du Sud seroit sans cela plus belle, plus facile & moins dangereuse que l'autre, parce qu'on pourroit moüiller tous les soirs à l'entrée des Riviéres qui se déchargent le long de cette Côte, & qu'ainsi l'on ne seroit pas exposé de louvoyer nuit & jour, en virant sans cesse de bord, comme on est

est obligé de faire lors qu'on range celle du Nord. Voilà, Monsieur, ce que j'ai à vous dire de la Navigation de ce Fleuve, dont j'aurai occasion de vous parler encore. Dès que nôtre Vaisseau fut afourché devant *Quebec*, je mis pied à terre avec Mr. le Chevalier de *Meaupou* que je conduisis chez Mr. de *Frontenac*, qui comme à moi voulut bien lui faire offre de sa table & de sa maison. „ On m'apprit que
„ trois cens *Anglois*, & deux cens *Iroquois*
„ s'étoient approchez il y a deux mois de
„ l'Isle de *Monreal*; que le Gouverneur de
„ cette Isle ayant fait passer quinze Com-
„ pagnies de l'autre côté du Fleuve dans
„ la Prairie de *Madeleine* pour les atten-
„ dre de pied ferme, un détachement
„ de ce Parti ennemi avoit surpris, à la
„ faveur de la nuit, les sentinelles avan-
„ cées, & que tout le Corps ayant joint,
„ ils donnérent tête baissée avec tant d'in-
„ trépidité & de courage sur les Corps de
„ Garde, & sur le Camp dans un même
„ tems, qu'il étoit resté sur la place plus
„ de trois cens Soldats, deux Capitaines,
„ six Lieutenans, & cinq Enseignes, &
„ qu'aprés cette fatale expédition Mr. de
„ *Valrénes* Capitaine de Marine étoit parti
„ de *Monreal* avec un détachement de
„ François & de Sauvages pour aller au
„ Fort *Chambli* (de crainte que ces *Iro-*
„ *quois* ne s'emparassent de ce poste) le-
„ quel ayant rencontré dans sa route un
„ autre Parti d'*Anglois* & d'*Iroquois*, il les
„ avoit attaqué avec vigueur, & les avoit
„ défaits.

Toutes

Toutes ces différentes avantures me font conjecturer, qu'on aura beaucoup plus de peine que l'on ne s'imagine à faire une bonne Paix avec les cinq Nations *Iroquoises*. Mr. de *Frontenac* a donné les ordres nécessaires aux Habitations circonvoisines, pour faire transporter une grande quantité de pieux & de chaux durant l'hiver, aux environs de cette Ville. Adieu Monsieur, les derniers Vaisseaux qui doivent partir pour France, feront voile dans trois ou quatre jours.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Quebec, le 10. Novembre 1691.

LETTRE XXIII.

Qui contient la prise de quelques Bâtimens Anglois, *un Parti d'*Iroquois *défait, un* Iroquois *est brûlé tout vif à* Quebec. *Un autre Parti de ces Barbares surprend des Coureurs de bois, est ensuite surpris lui même. Mr. de* Frontenac *propose un projet d'entreprise à l'Auteur. L'Auteur part dans une Fregate pour aller en France, & relâche à* Plaisance, *où une Flote* Angloise *vient pour enlever ce poste. Elle manque son coup. L'Auteur continuë son voyage.*

MONSIEUR,

Cette Lettre vient de Bretagne, & non pas de *Canada*, d'où je suis parti inopinément, pour repasser en France deux mois après avoir reçû vôtre Lettre, à laquelle je n'ai pû répondre faute de commodité.

Vous

Vous me dites que vous êtes ſatisfaits de la deſcription que je vous ai envoyées du Fleuve *Saint Laurent*, & que vous ſeriez bien-aiſe d'en avoïr une auſſi exacte de tous les Païs du *Canada*. J'aurois de la peine à vous contenter pour le preſent, parce qu'il me faut du tems pour mettre tous mes Mémoires en ordre, c'eſt pourquoi vous ne trouverez pas mauvais que je vous prie de ſuſpendre vôtre curioſité pour quelque tems. En attendant, voici la relation de ce qui eſt arrivé en *Canada*, qui vous pourra faire du plaiſir. Auſſi-tôt que les Vaiſſeaux furent partis de *Quebec* l'année derniére, Mr. *de Frontenac* fit tracer le Plan de l'enceinte de la Ville, & tous les materiaux propres pour la conſtruction de quelques redoutes de pierres y ayant été tranſportez, il la fit fortifier durant l'Eté. Il y avoit quelques jours qu'on avoit amené priſonnier à *Quebec* un Gentilhomme de la *Nouvelle Angleterre*, nommé Mr. *Nelſon*, qui fut pris dans la Riviére de *Kenebeki* ſur les Côtes de l'*Acadie* avec trois Bâtiment qui lui appartenoient, & comme il eſt fort galant homme, Mr. *de Frontenac* le logea chez lui, & le traita avec toute ſorte d'honnêteté. Vers le commencement de cette année, ce Gouverneur donna le commandement d'un Parti de cent cinquante Soldats au Chevalier *de Beaucour*, pour aller ſur les glaces du côté du Fort *de Frontenac*, cinquante Sauvages amis ſe joignirent à ce Parti. Ils rencontrérent à trente ou quarante lieuës du *Monreal* une troupe

troupe de soixante *Iroquois*. Ceux-ci furent découverts par les pistes de quelques-uns de leurs Chasseurs qui s'étoient écartez du Cabanage, & le jour suivant ils furent tous surpris, égorgez, ou faits prisonniers. Le Sr. *de la Plante* qui vivoit dans l'esclavage chez ces malheureux, eût le bonheur de se trouver envelopé dans cette déroute, & il auroit été tué comme ses Maîtres, s'il n'eût crié de toute sa force; *miséricorde, sauvez moi, je suis François.* Il étoit un des quatre Officiers qui eurent le malheur d'être pris dans la funeste incursion que ces tigres firent dans l'Isle de *Monreal*, comme je vous l'ai dit dans ma dix-septiéme Lettre. Le Chevalier de *Beaucour* s'en revint à la *Colonie* avec son Parti, il emmena douze *Iroquois* qu'il avoit fait prisonniers qui furent aussi-tôt conduits à *Quebec.* Dés qu'ils y furent arrivez Mr. *de Frontenac* condamna fort judicieusement les deux plus méchans de la Bande à être brûlez tous vifs & à petit feu. Cette Sentence effraya extrêmement Madame l'Intendante & les Jesuites, il n'y eût point de supplication que cette Dame ne fit pour tâcher de faire modérer cette terrible Sentence, mais ce Juge fut inexorable, & les Jesuites employerent en vain toute leur éloquence pour ce sujet. » Ce Gouverneur » leur répondit, qu'il falloit de toute né- » cessité faire un exemple rigoureux pour » intimider les *Iroquois*; que comme ces » Barbares brûlent presque tous les Fran- » çois qui ont le malheur de tomber entre » leurs

» leurs mains, il falloit les traiter de la
» même maniétes, puis que l'indulgence
» qu'on avoit eu pour eux jusqu'à present
» sembloit les autoriser de s'approcher de
» nos Plantations, d'autant plus qu'ils ne
» courroient point d'autte risque, que ce-
» lui d'être pris & gardez en faisant bon-
» ne chere chez leurs Maîtres, mais que
» dès qu'ils apprendront que les François
» les font brûler, ils se garderoient bien
» de s'avancer a l'avenir avec tant de har-
» diesse jusqu'aux portes de nos Villes;
» & qu'enfin l'arrêt de mort étant pro-
» noncé, il falloit que ces deux malheu-
» reux se préparassent à faire le voyage de
» l'autre monde. L'obstination de Mr. *de Frontenac* parut surprenante, lui qui avoit, peu de tems auparavant, favorisé l'évasion de trois ou quatre personnes coupables de mort, aux instantes priéres de Madame l'Intendante; nonobstant la ferme résolution de Mr. *de Frontenac*, elle ne laissa pas de redoubler ses instances, mais elle ne pût jamais le fléchir à l'égard de ces deux misérables. Il fallut donc leur envoyer des Jesuites pour les bâtiser, & les engager à reconnoître la Trinité, l'Incarnation, les Joyes du Paradis, & leur representer les peines de l'Enfer dans l'espace de huit ou dix heures. Vous m'avoüerez, Monsieur, que c'est traiter ces grands Mistéres bien cavaliérement, & les exposer à la risée d'un *Iroquois*, que de les lui vouloir faire comprendre si à la hâte. S'ils prirent ces véritez pour des chansons, je n'en

n'en sai rien, mais ce que je puis vous dire, c'est que du moment qu'on leur eût annoncé cette fatale nouvelle, ils renvoyérent ces bons Peres sans les vouloir écouter : ensuite ils se mirent à chanter la Chanson de mort suivant la coutûme Sauvage. Quelque charitable personne leur ayant fait jetter un coûteau dans la prison, le moins courageux des deux, se le plongea dans le sein, dont il mourut sur le champ. Quelques jeunes *Hurons* de *Lorete* âgez de quatorze à quinze ans, vinrent prendre l'autre, & l'amenérent sur le *Cap au Diamant* où ils avoient eu la précaution de faire un grand amas de bois. Il courut à la mort avec plus d'indifférence que Socrate n'auroit fait, s'il se fut trouvé en pareil cas. Pendant le supplice, il ne cessa de chanter, » qu'il étoit Guerrier, » brave & intrépide, que le genre de mort » le plus cruel ne pourroit jamais ébranler son courage, qu'il n'y auroit point » de tourmens capables de lui arracher un » cri, que son camarade avoit été un poltron de s'être tué lui-même par la crainte des tourmens, & qu'enfin s'il étoit » brûlé, il avoit la consolation d'avoir fait » le même traitement à plusieurs *François* » & *Hurons*. Tout ce qu'il disoit étoit vrai, sur tout à l'égard de son courage & de sa fermeté, car je puis vous jurer avec toute vérité qu'il ne jetta ni larmes, ni soûpirs ; au contraire, pendant qu'il souffroit les plus horribles tourmens qu'on puisse inventer, & qui durerent environ

l'espace

l'eſpace de trois heures, il ne ceſſa pas un moment de chanter. On lui riſſola la plantes des pieds devant deux groſſes pierres toutes rouges plus d'un quart d'heure : on fuma le bout de ſes doigts dans le Fourneau des pipes allumées, ſans qu'il retirât la main. Enſuite on lui coupa les jointures les unes après les autres : On tordit les nerfs de ſes jambes & de ſes bras avec une petite verge de fer, de telle maniére qu'il n'eſt pas poſſible de l'exprimer. Enfin après pluſieurs autres ſupplices on leva ſa chevelure de ſorte qu'il ne lui reſtoit que le crane, ſur lequel ces jeunes Bourreaux alloient mettre du ſable brûlant, lors qu'un eſclave des *Hurons* de *Lorete*, le vint aſſommer d'un coup de maſſuë, qu'il lui déchargea ſur la têre par ordre de Madame l'Intendante pour faire ceſſer ſon martyre. Pour moi, je vous jure que le prélude de cette tragédie me fit tant d'horreur, que je n'eus pas la curioſité d'en voir la fin, ni d'entendre chanter ce pauvre miſérable juſqu'au dernier moment de ſa vie. J'en ai tant vû brûler malgré moi, chez les Peuples où je me ſuis trouvé pendant le cours de mes Voyages, que je n'y ſçaurois penſer ſans peine. C'eſt un ſpectacle où on eſt obligé d'aſſiſter lors qu'on ſe trouve malheureuſement chez les Nations Sauvages, qui mettent en pratique ce cruel genre de mort envers leurs priſonniers de guerre ; car comme je vous l'ai dit dans une de mes Lettres, tous les Sauvages n'exercent pas cette barbarie. Ce

qui

qui est de plus gènant pour un honnéte homme, c'est qu'il est obligé d'être témoin des tourmens qu'on fait souffrir à ces sortes de martyrs, car si l'on prétendoit s'en défendre ou marquer de la compassion pour eux, on passeroit dans leur esprit pour un homme sans courage.

Dés que la Navigation fut libre, le Sieur de *Saint Michel Canadien*, partit du *Monreal* pour aller dans les Lacs des Castors à la tête d'un Parti de Coureurs de bois, qui conduisoient plusieurs Canots chargez de Marchandises propre aux Sauvages. Ils rencontrerent en faisant le portage du *Long Saut* dans la Riviére des *Outaouas* soixante *Iroquois*, qui les ayant surpris les égorgérent, à la réserve de quatre, qui furent assez heureux d'échaper, & d'en apporter la nouvelle à *Monreal*. Aussitôt qu'on eût appris ce funeste accident, Mr. le Chevalier *de Vaudreuil* se mit en Canots avec un détachement pour aller à la poursuite de ce Parti *Iroquois*, il fut suivi par cent *Canadiens* & par quelques Sauvages Alliez. Je ne sçai par quel hazard il eut le bonheur de les atteindre; il les surprit & les attaqua avec vigueur, ils se battirent en desespérez, mais à la fin ils furent défaits. Il en coûta la vie à plusieurs de nos Sauvages; & à trois de nos Officiers. Les *Iroquois* qu'on prit furent amenez à la Ville de *Monreal*, auprès de laquelle on les régala d'une salve de coups de bâtons.

Vers le commencemment du mois de

Juillet,

Juillet, Mr. *de Frontenac* ayant reçû quelques nouvelles du Commandant des Lacs, il me parla d'un certain projet d'entreprise, dont je lui avois fait voir l'importance depuis long-tems ; & comme il n'avoit pas d'abord consideré avec assez d'attention tous les avantages que l'on en pourrroit tirer, & qu'il avoit trouvé au contraire beaucoup de difficultez pour l'executer, c'est ce qui lui avoit fait négliger cette affaire ; voici en quoi elle consiste.

Je vous ai marqué par ma dix-septiéme Lettre la conséquence & l'utilité des Forts de *Frontenac* & de *Niagara*, & que dans la conjoncture où se trouvoit alors Mr. *de Denonville*, il lui étoit impossible de les pouvoir conserver. Vous aurez aussi remarqué les avantages que les Sauvages ont sur les Européans dans la maniére de faire la guerre dans les Forêts de ce vaste Continent. Comme nous ne pouvons détruire les *Iroquois* avec nos seules Forces, nous sommes obligez de toute nécessité d'avoir recours à nos Sauvages Alliez. Il est certain que comme ils prévoyent que si ces Barbares peuvent venir à bout de détruire nos Colonies, tôt ou tard ils seront subjuguez par ces Barbares comme il est arrivé à plusieurs autres Nations ; il est de leur intérêt de s'unir avec nous pour détruire ces Bandits. Or puis qu'ils ont cette bonne volonté, il faut leur faciliter les moyens de l'executer, car vous pouvez bien croire que tous Sauvages qu'ils sont, ils ne seront pas assez dépourvûs de bon

sens

sens pour s'écarter deux ou trois cens lieuës de leurs Païs, & aller faire la guerre à leurs ennemis, sans être sûrs de trouver une retraite, pour pouvoir s'y reposer & y prendre des munitions. Il n'est donc question que de construire des Forts sur les Terres des *Iroquois*, & de les conserver malgré eux. C'est, Monsieur, ce que j'ai proposé il y a plus d'un an à Mr. *de Frontenac*, & c'est ce qu'il veut que j'entreprenne aujourd'hui. Je prétant donc de faire subsister trois Forts par la voye des Lacs, avec des Bâtimens qui vogueront à la rame que je ferai construire à ma fantaisie, lesquels étant legers & de grand port, caleront & navigueront également bien à la rame & à la voile, & seront même de bonne défense contre l'impétuosité de flots. Je demande cinquante Matelots *Basques*, car ils sont connus pour les plus adroits & les plus habiles Mariniers qui soient au monde. Il me faut encore deux cens Soldats choisis dans les Troupes de *Canada*. Je ferai trois petits Fortins en différens endroits, l'un à la décharge du *Lac Errié*, que vous verrez sur ma Carte de *Canada*, sous le nom de *Fort supposé*, aussi-bien que les deux autres. Je construirai le second au même lieu où étoit celui que j'ai maintenu les années 1687. & 1688. & dont je vous ai parlé dans ma quatorziéme & quinziéme Lettre, & le troisiéme à la pointe de l'embouchurent de la Baye *de Toronto* sur le même Lac : quatre-vingt-dix hommes suffiront pour garder ces trois Redoutes, &

& moins encore, car les *Iroquois* qui n'ont jamais vû de Canon qu'en peinture, & ausquels une once de poudre est plus précieuse, qu'un Loüis d'or, ne se sont jamais ingérez d'attaquer aucune sorte de Fortification. Je demande au Roi pour l'execution de cette entreprise quinze mille écus par an, pour nourriture, entretien, subsistance & salaire de ces deux cens cinquante hommes. Il m'est très-facile de transporter avec ces Bâtimens quatre cens Sauvages dans le Païs des *Iroquois*, quand je voudrai. J'en puis convoyer deux mille, & porter autant de sacs de bled d'Inde qu'il en faudra pour l'entretien de ces Forts durant l'Hiver & l'Eté. Il est aisé de faire des Chasse abondantes dans toutes les Isles, d'entreprendre des traverses dans les Lacs, de poursuivre les *Iroquois* dans leurs Ganots & les couler à fond avec d'autant plus de facilité, que mes Bâtimens seront legers, & mes gens s'y battront à couvert. Enfin, si vous voyez le Memoire que je dois presenter à Mr. *de Pontchartrain*, vous trouveriez que cette entrepreprise est la plus belle & la plus utile qu'on puisse faire pour chagriner les *Iroquois* en tems de guerre, & les contenir dans leur devoir en tems de paix. Monsieur *de Frontenac* y joignit une Lettre particuliére pour Mr. *de Pontchartrain*, dans laquelle il lui marque que ce projet étant bien executé, ces redoutables ennemis seront obligez dès la seconde année d'abandonner leur Païs. Il ajoûte à cela qu'il me juge assez capable

de

de conduire cette entreprise, & qu'il croit que je réüssirai, mais peut-être qu'il auroit pû trouver d'autres personnes qui connoissent mieux que moi le Païs & les maniéres des Sauvages : d'un autre côté par un hazard peu avantageux pour moi, je me suis aquis leur estime & leur amitié, & c'est à mon avis la seule raison qui a engagé Mr. *de Frontenac* de me choisir préférablement à tout autre. Le 27. Juillet ce Gouverneur m'ayant donné ses paquets pour la Cour, & la petite Fregate la *Sainte Anne* étant agréée & appareillée selon les ordres qu'il en avoit donné, je m'embarquai dans le Port de *Quebec*, & ayant fait voile, au bout de cinq jours de Navigation nous rencontrâmes par le travers des *Monts Nôtre-Dame* dans le Fleuve de *Saint Laurent*, douze Vaisseaux Marchands qui venoient de France sous l'escorte de Mr. *d'Iberville*, qui montoit le Vaisseau nommé *le Poli*. Le 8. d'Août, nous sortîmes de la Baye *Saint Laurent*, à la faveur d'un vent d'Oüest & d'un jour si clair & si serain, que nous découvrîmes l'Isle du *Cap Bretron*, & celle de *Terre-Neuve*, aussi distinctement que si nous en eussions été à la portée du mousquet. Les neuf ou dix jours qui suivirent furent bien differens, à peine pouvoit-on se voir de la proüe à la poupe de l'artimon, car il survint tout à coup des brumes les plus obscures & les plus épaisses que j'aye jamais vû. Au bout de ce tems-là, l'horison s'étant nettoyé nous portâmes sur l'Isle de *Terre-Neuve*,

nous découvrîmes *le Cap Sainte Marie*, ensuite naviguant à pleine voile, nous entrâmes le jour même au Port de *Plaisance*. J'y trouvai environ cinquante Vaisseaux de Pêcheurs, la plûpart *Basques*, en compagnie desquels je croyois passer en France quelques jours aprés ; mais comme on ne dispose pas toûjours du tems, il leur en fallut plus que je n'avois crû pour se préparer, & lors que nous fûmes prêts d'en sortir, nous apprîmes par quelques Pêcheurs que cinq gros Vaisseaux *Anglois* avoient moüillé vers le *Cap Sainte Marie*. Cet avis se trouva veritable, car le 15. de Septembre ils moüillérent à la vûë de *Plaisance*. Le 16. ils leverent l'ancre pour entrer dans la Rade, où ils donnerent fond hors de la portée du Canon. Le Gouverneur ne se trouva pas peu embarrassé, n'ayant que cinquante Soldats dans son Fort, très-peu de munitions. Outre cela, ce poste étant commandé par une Montagne d'où il pouvoit être incommodé à coups de frondes, il étoit fort à craindre que les *Anglois* ne s'emparassent de cette hauteur. Je pris soixante Matelots *Basques* pour les empêcher de mettre pied à terre, en cas qu'ils voulussent tenter une descente dans un certain endroit nommé *la Fontaine*, à quoi je réüssis effectivement sans tirer un coup de mousquet. Il arriva que sept ou huit cens *Anglois* embarquez dans vingt Chaloupes, ayant voulu aborder à cet endroit-là, ces vigoureux *Cantabres* pleins de feu, se jettérent à découvert malgré


Tom. Ier Pag. 242
TABLE
des renvois.
A. Fort de Plaisance.
B. Redoute tracée et proposée....
C. Habitation.
D. Greve sur quoy on seche les moruës.
Echelle d'une petite lieuë.
1. quart
1/2
1. lieuë
renvois
E. Montagne couverte de bois.
F. Vieux fort du temps jadis.
G. Port de Plaisance
H. Rade de Plaisance
I. Lieu ou les moruës se peschent
L. Bassin de peu d'eau......
M. Riviere ou les Saumons se peschant.
N. Lieu appellé la Fontaine au pied du mont.......
O. Premier mouillage de la Flote Angloise
P. Lieu ou la Flote Canone le Fort........
Q. Chaloupe Angloise portant deux Officiers.
X. Vaisseaux François moüillés dans le port...
Route des Vaisseaux
Rochers
Pointe Verte
Rochers
la Grande Baye de Plaisance

gré moi, un peu trop tôt sur le rivage, & par ce moyen obligérent les *Anglois* à changer de route, & à voguer à force de bras jusques derriére un petit Cap, où ils jettérent un baril de goudron, qui brûla deux arpents de broussailles. Le 18. à midi ayant apperçû qu'une Chaloupe avoit débordé de l'Amiral portant Pavillon blanc à son Avant, & qu'elle s'avançoit vers le Fort, j'y accourus incessamment. Le Gouverneur, qui avoit eu le soin d'envoyer une de ces Chaloupes au devant d'elle portant même Pavillon, fut très-surpris de voir qu'elle revenoit avec deux Officiers Anglois qui s'y étoient embarquez. Ils dirent au Gouverneur que leur Amiral souhaitoit qu'on lui envoyât un Officier à son bord, ce qui fut executé. L'on détacha Mr. *de Coste-belle*, avec lequel je m'embarquai. Dés que nous fûmes à bord de l'Amiral, il nous vint recevoir & nous fit toutes sortes d'honnêtetez. Il nous regala de confiture & de plusieurs sortes de vins, dont nous bûmes à la santé des Amiraux de France & d'Angleterre. Il nous fit voir tout son Vaisseau jusques aux Batteries mêmes; ensuite il dit au Sieur *de Coste-belle* qu'il seroit bien fâché d'être obligé de se rendre maître de *Plaisance* à force d'armes, tant il prévoyoit que l'entreprise seroit funeste au Gouverneur, à la Garnison, & aux Habitans, parce qu'il lui seroit fort difficile d'empêcher le pillage & le desordre: que pour éviter ce malheur là, il seroit de la prudence du Gouverneur

de se rendre à composition. l'Officier bien instruit des intentions du même Gouverneur, répondit de sa part, qu'il étoit disposé à se défendre vigoureusement & à faire sauter la Place, plûtôt que de la céder aux ennemis du Roi son Maître. Les complimens finis de part & d'autre nous prîmes congé de lui, & comme nous étions prêts à nous rembarquer dans la Chaloupe, il nous dit en nous embrassant qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas nous saluer de son Canon, en récompense il fit crier cinq ou six fois, *Vive le Roi*; en débordant du Vaisseau, nous lui rendîmes le même nombre de cris; ensuite il nous remercia d'un septiéme qui mit fin a la cérémonie. Dès que nous fûmes arrivez au Fort, Mr. *de Coste-belle* informa le Gouverneur des Forces de cet armement. Le *Saints Albans*, Vaisseau d'où nous venions, avoit soixante-six piéces montées & pour le moins six cens hommes d'équipage, mais les autres nous parurent plus petits. Le lendemain 19. ils s'approcherent jusques à la portée du Canon du Fort où ils moüillérent en croupiére, pendant qu'une de leurs Chaloupes vint à toute rame vers nos Batteries. Le Gouverneur y en envoya une pour sçavoir ce qu'elle demandoit. L'Anglois qui la commandoit répondit, que son Amiral envoyoit avertir qu'en cas qu'on voulut parlementer durant le combat, l'on arboreroit le Pavillon rouge pour signal. J'étois alors à *la Fontaine*, dont je vous ai porté, pour m'oppo-
ser

ſer à leur deſcente ; car c'étoit l'unique parti que ces Anglois pouvoient prendre pour s'emparer de *Plaiſance*. Ils devoient bien faire reflexion que leur Canon ſeroit abſolument inutile contre un rampart impénétrable ; & que c'étoit, pour parler proverbialement, tirer ſa poudre aux Moineaux que de tirer contre des cailloux & des gazons. Cependant, c'étoit une expédition de commande pour eux, il falloit obéïr aux Ordres de Mr. *le Prince d'Orange*, & s'expoſer en même tems à ſe faire couler à fond, ce qui n'eût pas manqué d'arriver ſi nous euſſions eu aſſez de poudre & des boulets, car ce cannonement dura près de cinq heures.

Le jour ſuivant 20. du mois, un Pilote François priſonnier ſe ſauva du bord de l'Amiral s'étant jetté à la Mer durant la nuit. Il aborda au lieu où j'étois embuſqué, & aprés m'avoir rendu compte de tout ce qui s'étoit paſſé ſur la Flote, je le fis conduire chez le Gouverneur. Il me dit que la deſcente qu'ils avoient voulu tenter étoit de ſept ou huit cens hommes, mais qu'ayant crû trouver quatorze ou quinze cens Matelots prêts à s'y oppoſer, ils avoient jugé à propos de changer de réſolution ; qu'ils s'étoient imaginez que mes ſoixante *Baſques*, qui malgré moi, parurent au rivage de *la Fontaine*, n'avoient autre deſſein que de les attirer dans un piége qu'on leur tendoit, en les obligeant de s'approcher plus librement. Le 21. ils appareillerent à la faveur d'un vent de

Nord-Est, aprés avoir brûlé toutes les Habitation de la *Pointe verte*, où le Gouverneur avoit eu la precaution d'envoyer le jour même un détachement, qui par la difficulté des chemins impratiquables, n'y pût arriver à temps pour s'y opposer. Ce qu'on peut dire, c'est que sans le Capitaines *Basques* qui se trouvérent à *Plaisance*, les Anglois s'en fussent indubitablement rendus les maîtres. Je vous en ferai quelque jour tomber d'accord. On peut donc assurer que c'est principalement à eux que l'on doit la conservation de cette Place. Les *Anglois* ont perdu six hommes dans cette sanglante & meurtriére expédition; & de nôtre côté, le Sieur *Boat*, Lieutenant d'un Vaisseau *Nantois*, eût un bras emporté. Au reste, ces Anglois firent tout ce qu'on pouvoit faire au monde, de sorte qu'on n'a rien à leur reprocher. Le 6. Octobre, je me rembarquai pour achever mon Voyage, & je fis la traverse en compagnie de plusieurs autres Vaisseaux. Les vents d'Oüest nous favorisérent si agréablement, que le 23. nous moüillâmes l'ancre à la Ville de *Saint Nazere*, située à huit ou neuf lieuës d'ici, d'où je parts incessamment pour *Versailles*. Cependant, je suis, Monsieur,

Vôtre &c.

A Nantes, le 25. Octobre 1692.

LETTRE XXIV.

Qui contient un projet d'entreprise par Mr. de Frontenac, *qui fut rejetté à la Cour, & pourquoi. Le Roi donne à Auteur la Lieutenance de Roi de* l'Isle de Terre-Neuve, *&c. avec une Compagnie franche.*

MONSIEUR,

Je suis encore une fois à *Nantes*, d'où je vous écrivis le mois d'Octobre passé. Je reviens de la Cour, où j'ai presenté à Mr. de *Pontchartrain* les lettres de Mr. *de Frontenac*, & le mémoire dont je vous ai parlé dans ma derniére Lettre. On m'a répondu qu'il n'étoit pas à propos que j'executasse le projet d'entreprise que je proposois, parce qu'on ne pouvoit pas me donner les quarante Matelots qui m'étoient necessaires, & que d'ailleurs le Roi donnoit ordre à Mr. *de Frontenac* de faire la Paix avec les *Iroquois* à quelques conditions que ce fut.

On a même trouvé cet inconvenient, que dès que les Forts que je prétendois faire élever dans les Lacs seroient entierement parachevez, nos Sauvages amis & confederez s'attacheroient plûtôt à la gloire de faire la guerre aux *Iroquois*, qu'au plaisir de faire la chasse des Castors, ce qui causeroit un dommage considerable aux Colonies de *Canada*, lesquelles ne subsistent, pour ainsi dire, que par le Commerce de Pelleteries, comme je vous l'expliquerai en tems & lieu. Les *Anglois* ne seront point fâchez qu'on neglige de faire ces Forts; car ils ont trop d'interêt à la conservation des *Iroquois*, de plus ils sont toûjours à portée de fournir des Marchandises aux Nations Sauvages qui nous sont alliée, comme ils ont déja fait. Au reste j'ai toute sorte d'obligation aux *Anglois*, qui nous attaquerent à *Plaisance* l'année derniere; car ils publierent sans raison, dès qu'ils furent arrivez en Angleterre, qu'ils auroient infailliblement enlevé cette Place sans l'opposition que je fis à leur descente. Je vous ai déja mandé que je ne les avois point empêché de debarquer à l'endroit où j'étois posté avec soixante Basques. Ils m'attribuent donc une action glorieuse, où je n'ai nulle part, & qui m'a fait tant d'honneur que Sa Majesté m'a donné la Lieutenance de Roi de l'Isle de Terre-Neuve & de l'Acadie, avec une Compagnie franche de cent hommes sans l'avoir merité par cet endroit-là. Vous voyez, Monsieur, qu'on recompense très-souvent des personnes qui n'ont

n'ont d'autre protecteurs au monde que le pur hazard, cet exemple vous le persuadera sans peine. Quoi qu'il en soit j'aurois mieux aimé pouvoir executer le projet dont je vous ai parlé, car la vie Solitaire me charme, & les manieres des Sauvages sont tout-à-fait de mon gout. Nôtre siecle est si corrompu qu'il semble que les Europeans se soient fait une loi de s'acharner les uns sur les autres. Il ne faut donc pas trouver étrange si je regrette les pauvres Ameriquains qui m'ont fait tant de plaisir. Je dois partir aprés demain d'ici pour m'aller embarquer à *S. Nazere.* Messieurs *d'Angui* Marchands de *Nantes* se sont chargez d'entretenir la garnison de *Plaisance*, moyenant certaines permissions de la Cour, qui leur prête le Vaisseau dans lequel je dois faire la traverse. Je vous prie de me donner de vos nouvelles par la voye de quelques Vaisseaux de *S. Jean de Luz* qui doivent partir de ce lieu là dans deux mois, pour aller faire la troque avec les Habitans de *Plaisance.*

Au reste je ne puis achever cette lettre sans vous faire le recit d'une dispute que j'eus derniérement à l'Auberge avec un Médecin Portugais qui avoit fait plusieurs voyages à *Angola* au *Brezil* & à *Goa.* Il soutenoit que les Peuples des Continens de l'Amerique, de l'Asie & de l'Afrique étoient issus de trois Peres differens. Voici comme il prouvoit. Les Ameriquains different des Asiatiques, car ils n'ont ni poil ni barbe; les traits de leur visage, leur cou-

leur & leurs coûtumes sont differentes ; outre que n'ayant ni tien ni mien , ils vivent en commun sans proprieté de biens , au contraire des Asiatiques. Il ajoûtoit à cela que l'Amerique étoit trop éloignée des autres parties du monde pour s'imaginer que personne eût peu passer en ce nouveau Continent avant qu'on eût trouvé l'usage de l'aimant ; que les Alfriquains étant noirs & camards , avec la levre monstrueuse , le visage plat , la tête cotonée , le naturel , les mœurs & le temperament different des Amériquains , ils croyoit impossible que ces deux sortes de Peuples tirassent leur origine d'Adam , à qui se Medecin donnoit à peu prés la figure & l'air d'un Turc ou d'un Persan. Je lui repondis aussi-tôt que quand sa foi ne me persuaderoit pas évidemment que tous les hommes sont généralement descendus de ce premier Pere , son raisonnement ne seroit pas assez fort pour me prouver le contraire , puisque la difference qui se trouve entre les Peuples de l'Amerique & ceux de l'Afrique ne provient d'aucune autre cause , que de la differente qualité de l'air & du climat des uns & des autres. Que cela est si vrai qu'un homme & une femme Négre , un Sauvage & une Sauvagesse * transplantez en Europe produiroient des enfans qui dans quatre ou cinq générations seroient infailliblement aussi blancs que les plus Anciens Europeans. Le Medecin nia ce fait , en soutenant que les descendaus de ce Négre & de cette Négresse y naîtroient aussi noirs qu'en *Guinée* , mais

* *Sauvagesse Ce mot paroit un peu rude mais l'usage le fait trouver plus doux , sans cela il faudroit dire une femme Sauvage.*

mais qu'ensuite les rayons du Soleil en Europe étant plus obliques & moins brulants qu'en Afrique, ces enfans n'aquéreroient pas ce lustre noir ou le hâle qu'on distingue aisément sur la peau noire des Négres qui sont élevés dans leurs propres Païs. Pour mieux appuyer son hypotheze il assuroit avoir vû quantité de Négres à Lisbonne aussi noirs qu'en Afrique, quoique leurs tris-ayeuls eussent été transportez en Portugal depuis long-temps; il ajoûta encore à cela que les descendants des premiers Portugais qui habiterent *Angola*, le *Cap vert* &c. il y a plus de cent ans, sont si peu bazanez qu'il est impossible de les distinguer d'entre les naturels de Portugal. Il continua de prouver son raisonnement par un fait incontestable, qui est que si les rayons du Soleil étoient la cause de la noirceur des Négres, il s'ensuivroit que les Braziliens situez sous le même degré de l'équateur, que les Afriquains devroient être aussi noirs qu'eux, ce qui n'est pas; car il est constant que leur teint paroit aussi clair que celui des Portugais. Il n'en demeura pas là, il soutint encore que les descendans des premiers Sauvages du Brezil qu'on a transporté en Portugal depuis plus d'un siecle, ont aussi peu de poil & de barbe que leurs Ancêtres, & qu'au contraire les descendans des premirs Portugais qui peuplérent les Colonies du Brezil sont aussi velus & barbus que s'ils étoient nez en Portugal: cependant (continua-t-il) quoique tout ce que j'avance soit absolu-

ment vrai ; il se trouvera des gens qui soutiendront aveuglement que les enfans des Afriquains & des Ameriquains degenerent peu à peu en Europe. Cela peut arriver envers ceux de qui les meres se laissent caresser par les Europeans, ce qui fait qu'on voit tant de mulatres aux Isles de l'*Amérique*, en *Espagne* & en *Portugal* ; Au lieu que si elles étoient aussi-bien gardées, en Europe que les Portugaises le sont en Afrique & en Amerique, les enfans des Brazilienes ne dégenereroient non plus que les enfans des Portugaises. Voila, Monsieur, le raisonnement de ce Docteur qui rencontre assez bien sur la fin. Cependant son principe est très-faux & très-absurde, puisqu'il n'est pas permis de douter, sans être depourvû de foi, de bon sens & de jugemens, qu'Adam est le seul Pere de tous les hommes. Il est seur que les Sauvages de *Canada* & tous les autres Peuples de l'Amerique n'ont naturellement ni poil ni barbe, que les traits de leur visage & leur couleur un peu olivatre marquent une grande difference entr'eux & les Europeans. J'en ignore la cause, cependant ce n'est point l'effet de l'air & des aliments. Car sur ce pied là les descendants des premiers François qui s'établirent en *Canada* il y a près de cent ans, & qui pour la plûpart courent les bois, vivant comme les Sauvages, devroient être sans barbe, sans poil, & dégénerer aussi peu à peu en Sauvages, ce qui n'arrive pourtant pas. Dès que ce Medecin eût allegué toutes ces raisons il

changea de propos, & pour mieux étaler ses extravagance, il me demanda ce que je pensois du salut de tant d'Amériquains ausquels vrai-semblablement l'Evangile n'avoit jamais été annoncée. Vous devez bien croire, Monsieur, que je n'hésitai pas à les condamner de plein vol au feu éternel; ce qui le fâcha si fort qu'il pensa me dévisager. » Comment (dit-il) peut-on damner ces pauvres gens avec tant d'assurance: il est probable que leur premier Pere, bien loin de pécher comme nôtre Adam, doit avoir eu l'âme bonne & le cœur droit, puis que ses décendants suivent exactement la loi de l'équité naturelle, exprimées en Latin par ces paroles si connuës, *Alteri ne feceris quod tibi fieri non vis*; & que n'admettant point de propriété, de biens, de distinction ni de subordination entr'eux, ils vivent comme fréres, sans dispute, sans procez, sans loix & sans malice; mais supposons, ajoûta t-il, qui sont originaires d'Adam, on ne doit pas croire qu'ils sont damnez pour ignorer les véritez du Christianisme; car enfin Dieu peut leur imputer le sang de Jesus-Christ par des voyes secretes & incomprehensibles; & d'ailleurs (le libre arbitre supposé) sa divine Majesté sans doute a plus dégard aux mœurs qu'au culte & qu'à la créance; le defaut de connoissance, poursuivit-il, est un malheur, mais non pas un crime, & qui sçait si Dieu ne veut pas être honoré par une infinité d'hommages & de res-

» pects

» pects differens, comme par les Sacrifi-
» ces, les danses, les chansons & autres
» cérémonies des Amériquains. A peine
eût-il cessé de parler que je le relançai vigoureusement sur les points précédents, mais après lui avoir fait entendre que si parmi les *multi vocati* qui font une poignée de gens de la bonne Religion, il ne s'en trouve que *pauci vero electi*, tous les Amériquains sont bien à plaindres Il me repondit éfrontément que j'étoient aveugle de déterminer en dernier ressort qu'ils étoient au nombre des reprouvez, & de les damner sans quartier, parceque c'étoit insulter à la Sagesse de Dieu de la faire agir aussi capricieusement envers ses Creatures que le potier de Saint Paul envers ses deux vases. Cependant comme il vit que je le traitai d'impie & d'homme sans foi, ils me paya de ces sottes paroles en me quittant, *fidem ego hic quæ adhibetur misteriis sacris interpello; sed fidem illam quæ bonæ mentis soror est, quæque rectam rationem amat.* Jugez de là, Monsieur, si ce brave Médecin eût pû transporter les montagnes.

Je suis Monsieur vôtre &c.

A Nantes, ce 10. *Mai* 1693.

LET-

LETTRE XXV.

Qui contient le départ de France de l'Auteur pour Plaisance. *Une Flote de* 30. *Vaisseaux* Anglois, *vint pour se saisir de cette Place. Elle s'en retourne aprés avoir manqué son coup. Raisons du mauvais succés des* Anglois *en toutes leurs entreprises d'Outre-Mer. Avanture de l'Auteur avec le Gouverneur de* Plaisance. *Son départ pour le* Portugal. *Combat contre un Corsaire de* Flessingue, *&c.*

MONSIEUR,

Je ne doute point que vous ne soyez sensiblement touché de ma triste & fatale avanture, dont je vais vous faire le recit. Vous sçaurez d'abord qu'aprés avoir attendu le vent favorable quinze ou vingt jours à *Saint Nazere*, nous appareillâmes le 12. de Mai dernier. Nôtre traverse ne fut ni longue

longue ni courte, puis que nous arrivâmes au Port de *Plaisance* le 20. de Juin, après avoir fait une prise Angloise, chargée de Tabac, sur les écores du *Banc de Terre-Neuve*. Dès que j'eus mis pied à terre, j'allai saluer Mr. *de Broüillon*, Gouverneur de *Plaisance*, pour lui témoigner la joye que j'avois de servir sous les ordre d'un si sage Commandant. Il me répondit qu'il étoit bien surpris que j'eusse sollicité mes Emplois, sans lui en avoir communiqué le dessein l'année précédente; & qu'il voyoit bien que le projet d'entreprise pour les *Lacs de Canada*, (dont je lui avois parlé) étoit faussement inventé. J'eus beau vouloir lui persuader le contraire, il ne me fut jamais possible de le desabuser. Cependant, je fis descendre mes meubles à terre, & je pris la Maison d'un particulier, en attendant que j'en eusse fait bâtir une. J'y fis travailler avec tant de diligence qu'elle fut achevée en Septembre par le secours des Charpentiers des Vaisseaux, que tous les Capitaines *Basques* me prêterent sans intérêt. Le 18. Juillet le Sieur *Berai* de *Saint Jean de Luz*, arriva à *Plaisance* dans un de ses Vaisseaux: ce fut lui qui m'apporta la lettre, par laquelle vous me témoignez, que comme vôtre neveu desire d'aller en *Canada* l'année prochaine, vous seriez bien-aise que je vous envoyasse un Dictonnaire de la langue des Sauvages, avec les Mémoires que je vous ai promis. Le 16. Septembre on apperçût une *Flote Angloise* de 24. Vaisseaux,

seaux, qui moüilla à la Rade presque dans le même tems qu'elle fut découverte. Elle étoit commandée par le Chevalier *Francisco Wetlher*, qui revenant de la Martinique, où il étoit allé pour s'emparer de cette Isle, avoit passé à la *Nouvelle Angleterre*, à dessein d'y prendre des Troupes & des munitions pour se rendre maître de *Plaisance*, mais lors qu'il eût découvert une Redoute de pierre nouvellement construite sur le haut de la Montagne, dont je vous ai parlé dans ma penultiéme Lettre, il jugea plus à propos de s'en retourner doucement en Europe, que de faire une tentative inutile. Nous avions mis quatre Canons sur ce poste élevé, qui incommodérent tellement les Vaisseaux de sa Flote, qu'ils furent obligez de lever l'ancre, & d'appareiller plûtôt qu'ils n'eussent voulu. La faute des *Anglois* en cette occasion, est celle de n'être pas entrez dans le Port le jour même qu'ils parurent devant la Place. J'ai déja remarqué plusieurs fois que les entreprises n'échoüent ordinairement que pour vouloir un peu temporiser; j'en pourrois citer pour le moins quinze ou seize exemples de ma connoissance. Je reviens presentement à l'animosité que le Gouverneur eût contre moi. S'étant imaginé, comme je vous ai dit, que j'avois sollicité mes emplois sans sa participation, il n'y eût point d'injures ni d'outrages qu'il ne me fit, depuis le jour de mon arrivée jusqu'à celui de mon départ, il ne se contenta pas de s'aproprier

les

les profits & les émolumens de ma Compagnie franche, il crût ne pas devoir se faire un scrupule de retenir la paye des Soldats employez à la Pêche des Moruës par les Habitans, & de faire travailler les autres sans salaire. Je ne vous parle point des concussions qu'il fait ouvertement. Car quoi qu'il ait contrevenu formellement à dix articles contenus dans les Ordonnances de *Loüis XIV.* il a trop d'amis dans les Bureaux pour en être repris. Il y a du plaisir de faire des presens à ce prix-là, ce qui fait qu'il a gagné *per fas & nefas*, cinquante mille écus en trois ou quatre ans. Je n'aurois jamais fini si j'entreprenois à vous mander tous les chagrins qu'il m'a faits. En voici trois qui couronnérent tous les autres; le 20. Novembre, c'est à dire, un mois après le départ de nos Vaisseaux Pêcheurs, m'étant avisé de donner à soûper à quelques Habitans, il entra masqué dans ma Maison avec ses Valets, cassant vîtres, bouteilles, verres, & renversant tables, chaises, armoires, & tout ce qu'il trouva sous sa main. Avant que j'eusse le tems d'entrer dans mon Cabinet pour prendre mes pistolets, cette troupe insolente disparut fort à propos; car je l'aurois chargée & même poursuivie, si les Conviez ne m'eussent retenu. Le lendemain ses Valets firent main basse sur les miens, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à être roüez de coups de bâtons. Cette seconde insulte ayant poussé ma patience à bout; je méditois les moyens de

rendre

rendre la pareille à ces Aſſaſſins, lors que les Recolets me remontrérent que pour ne pas altérer le ſervice du Roi, il falloit que je diſſimulaſſe mon reſſentiment. Je pris donc le parti de me renfermer, & de m'attacher à la lecture, pour tâcher de diſſiper le chagrin que je reſſentois de ne pouvoir pas lever le maſque. Voici la troiſiéme piéce qu'il me joüa au bout de trois jours, il envoya arrêter deux Soldats que j'avois envoyé faucher du foin dans les prairies à une demi-lieuë de la Place : Tellement qu'ayant été ſurpris dans leur travail, on les lia & on les amena priſonniers ſur le pied de Deſerteurs, ſous prétexte qu'ils avoient couché deux nuits hors de la Place ſans ſa permiſſion, & ce qui auroit été de plus funeſte pour ces deux pauvres innocens, c'eſt que ſans les inſtantes priéres des Recolets & de ſes Maîtreſſes, il leur auroit fait caſſer la tête, en vûë de me chagriner. Après cèt incident, les Recolets me conſeillérent de l'aller voir & de le prier de vouloir bien ceſſer toutes ſes perſécutions, en l'aſſurant que j'étois entiérement ſon Serviteur & ſon ami. *Durus eſt, hic ſermo.* Cependant, quelque répugnance que j'euſſe à me rendre à un avis ſi contraire à la Nature, laquelle, je vous avouë pâtiſſoit furieuſement chez moi, je ne laiſſai pas de me vaincre après m'être fait beaucoup de violence. Je fus chez lui, j'entrai dans ſa Chambre & nous trouvant tous les deux tête à tête, je lui parlai plus d'un quart d'heure en termes plus ſoûmis que n'auroit fait un eſclave. J'ai honte de vous en faire

l'aveu,

l'aveu, car je rougis moi-même toutes les fois que je pense à cette bassesse. Quoi qu'il en soit, au lieu d'écouter mes raison & de s'expliquer amiablement avec moi, il entra dans une si grande fureur qu'il me chargea du torrent d'injures les plus choquantes du monde. C'est ici, Monsieur, où le service du Roi l'emporta sur les devoirs de l'honneur, car je me contentay de me retirer chez moi, fort heureux de n'avoir pas été assassiné par ses Domestiques; le desordre que cette affaire causa seroit de trop longue discussion. Il vaux mieux en venir au fait & vous assûrer qu'il m'auroit fait arrêter si les Habitans avoient parû être dans ses intérêts. Il prétendoit avoir été insulté, & par conséquent être en droit de se venger à quelque prix que ce fût : mais le sort tragique d'un Gouverneur qu'on égorgea il y a trente ou quarante ans en ce Païs-là, lui fournit une ample matiére à refléxion. Il jugea donc que le parti de feindre étoit le plus sûr, tant il étoit persuadé que si je l'eusse percé de mon épée, les Soldats & les Habitans auroient favorisé ma retraite chez les *Anglois* du voisinage de *Plaisance*. Cependant, les Recolets qui vouloient appaiser ces troubles naissants n'eurent point de peine à nous raccommoder, lui remontrant de quelle consequence il étoit de vivre en bonne intelligence ensemble, pour éviter les suites fâcheuses qui résulteroient à la fin de toutes nos querelles. Cette proposition d'accommodement lui fut très-

agréable

agréable en apparence, d'autant plus qu'il étoit ravi de dissimuler son ressentiment par des marques extérieures d'amitié. Ainsi nous nous vîmes & nous nous embrassâmes avec protestation réciproque d'oublier tout ce qui s'étoit pû passer entre nous. Après cette reconciliation, j'avois lieu de me persuader que son cœur ne démentiroit pas sa bouche, parce que je ne croyois pas qu'il fut assez imprudent pour informer la Cour de quelques bagatelles, où son honneur paroissoit un peu prostitué. Mais je me trompai, car il prit la peine d'ajoûter ensuite aux Procès verbaux qu'il avoit fait avant nôtre accommodement, des faussetez qu'il auroit dû taire. Il est inutile de vous mander la voye dont le hazard se servit pour faire tomber ses papiers entre mes mains, cette indiscrétion pourroit être desavantageuse à quelques personnes, que le Ciel doit benir. Je me contenterai de vous dire, que dès que les Recolets eurent vû & lû les suppositions contenuës dans ses écrits, ils n'hésitérent point à me conseiller de prendre mes précautions, me déclarant ingenüment qu'ils ne prétendoient plus se mêler de cette affaire, d'autant qu'ils reconnoissoient avoir innocemment concouru à ma perte, en retablissant la paix entre lui & moi. Cèt avis salutaire me fit appercevoir le risque où j'étois exposé, si je demeurois plus longtems à *Plaisance*, de sorte que la crainte d'aller à la Bastille après l'arrivée des Vaisseaux de France, me fit résoudre à retourner rux espéran-

espérances de ma fortune en quittant mes Emplois. Dès que les Habitans aprirent cette nouvelle ils acoururent tous chez moi (à la réserve de trois ou quatre) pour m'assurer qu'ils étoient prêts de signer mes procès verbaux) en cas que je voulusse changer de résolution. Mais au lieu d'accepter cette offre je leur fis entendre en les remerciant de bonne grace, qu'ils s'attireroient » de méchantes affaires, & qu'on les régar-» deroit à la Cour comme des seditieux » & des perturbateurs du repos bublic, puis » que par un détestable principe de Politi-» que, l'inferieur a toûjours tort, quelque bonne raison qu'il puisse avoir. Cependant j'aurois bien voulu n'être pas réduit à ce point fatal de quitter des emplois qui sembloient me conduire insensiblement à quelque grosse fortune, mais enfin le sejour de la Bastille occupoit si fort mon esprit que je ne balaiçai plus, après avoir bien reflechi sur la situation fâcheuse où je me trouvois, à m'embarquer sur un petit Vaisseau qui étoit le seul & le dernier qui devoit passer en France. La proposition que je fis au Capitaine de lui faire un present de mille écus fut si bien reçûë, qu'il s'engagea de me jetter sur les côtes de Portugal, moïenant cette somme, à condition que je garderois le secret. Le meilleur de l'affaire est que mon ennemi avoit eu la précaution d'écrire aux Gouverneurs de *Bellisle*, de *l'Isle de Ré* & de la *Rochelle*, de m'arrêter aussi-tôt que je serois débarqué. Il croïoit avec raison que nôtre Vaisseau

ſeau devoit aborder à l'un de ces trois Ports, mais trois cens piſtoles remiſes fort à propos dans les mains de certaines gens qui ne ſont guere accoûtumez à manier de l'or, font un effet merveilleux, car cette ſomme dont je ne me défaiſois pas ſans peine me ſauva la liberté & peut-être la vie.

Je m'embarquai donc le 14. du mois dernier malgré tous les riſques qu'on eſt obligé de courir, quand on eſt aſſez malheureux de naviguer durant l'hiver dans l'eſpace de Mer qui s'étend depuis l'Iſle de *Terre-Neuve* juſqu'en France. Il eſt inutile de vous dire que je laiſſai quantité de meuble à *Plaiſance*, que je ne pûs ni vendre ni emporter. Il vaut mieux ſuivre la route & vous dire que nous eſſuyâmes trois coups de vents effroyables, ſans recevoir aucun coup de mer, & que nous ſinglâmes à mats & à cords 150 lieuës, pendant la derniere de ces tempêtes qui dura trois fois vingt-quatre heures, ſouflant du Nord-Oüeſt. Celle ci fut ſi violente que les Matelots s'embraſſoient & ſe diſoient le dernier adieu, ne faiſant plus qu'attendre le moment qu'un coup de Mer enfonçant l'arcaſſe de nôtre Vaiſſeau nous abîmat ſans teſſource. Si cette bourraſque nous fit peur, les vents contraire de l'Eſt & du Nord-Eſt que nous rencontrâmes à cent lieuës vers l'Oüeſt du Cap de *Finiſterre*, nous cauſerent bien autant de frayeur, car nous fumes obligez de louvoyer pendant 23. ou 24. jours, enſuite dequoi nous découvrîmes le Cap à force de bordées, où par un hazard extraordinaire nous fu-

mes attaquez par un Armateur de Flessingue, qui ne pouvant nous arborder à cause de l'agitation des Flots se contenta de nous Canoner avec si peu de succez qu'il n'en couta la vie qu'à un seul homme. Il est vrai que les œuvres mortes, & les Cordages de nôtre Navire furent tellement endommagez, qu'aprés nous être separez de ce Capre à la faveur de la nuit & d'un broüillard de Commande, nous ne peumes presque point nous servir de nos voiles, tant nos manœuvres étoient en desordre. Cependant nous y remediâmes avec toute la diligence possible, & le Capitaine du Vaisseaux trouvant alors un beau pretexte de rélâcher, sans être obligé de suivre le plan que nous avions projetté, fit porter au Sudest pendant la nuit. Cette fausse toute ne nous mettoit pas pourtant si fort à couvert de ce Capre, qu'il n'eut peu nous garder pendant la nuit en faisant aussi la même manœuvre, ce qui nous obligea chemin faisant de nous mettre en état de recommancer le Combat dès qu'il feroit jour. Il est vrai qu'il ne nous suivit pas commes nous l'avions crû, mais nous l'échapâmes encore plus belle à l'heure de midi, car aprés avoir été poursuivis quatre heures par un Saltein, à la vûë de la Côte, il ne s'en falut presque rien qu'il ne nous enlevât avant que nous pussions gagner le mouillage de la rade sous le Canon de la forteresse de cette Ville. Si ce malheur nous fut arrivé le Gouverneur de *Plaisance* auroit peut-être eu raison de s'écrier joyeusement

incidit

incidit in Scillam &c. mais grace à Dieu nous en fumes quittes pour la peur. Dès que nous eumes donné fond, je comptai les milles écus à ce Capitaine qui doit mettre cette bonne œuvre à la tête des meilleures qu'il ait fait de sa vie. La Chaloupe ne fut pas plûtôt à l'eau que je descendis à terre avec toutes mes hardes & dès que je fus en cette Ville ; je tâchai de lui procurer des munitions de guerre & de bouche avec tant de diligence que le lendemain, il leva l'ancre pour continuer son voyage en France. Au reste j'adresse au marchand de la Rochelle qui m'a toûjours fait tenir nos Lettres en *Canada*, les Memoires de ce Païs-là que vous m'avez demandé tant de fois. J'y joins un petit recueil des mots les plus necessaires de la langue. Algonkine, qui comme je vous ai dit tant de fois est la plus belle langue & la plus étenduë de ce Continent. Si vôtre neveu persiste dans le dessein de faire un voyage en ce Païs-là je lui conseille d'apprendre ces mots durant le cours de la traverse, afin de pouvoir ensuite demeurer cinq ou six mois avec les Algonkins pour les entendre comme il faut. Outre cela je vous envoye l'explication des termes de Marine qui sont contenus dans les Lettres que je vous écris depuis onze ans. Cette petite peine m'a servi de divertissement pendant le voyage que je viens de faire, car en relisant les copies de ces Lettres, j'ai tiré quelques remarques dont je vous ferai part lorsque j'aprendrai que vous êtes content des Mémoires

qui accompagnent celle-ci. Vous reconnoissez facilement que j'ai renoncé à toute sorte d'attachement de Patrie, pour dire la verité, depuis l'année 1683. jusqu'à present. Les curieuses Anecdotes que j'écris de ce tems-là divertiront sans doute vos amis, pourvû qu'ils ne soient pas de ces insuportables devots qui se feroient crucifier plûtôt que de souffrir qu'on fronde un Ecclesiastique. Je vous prie de m'écrire à Lisbonne & de me mander ce que vous aurez apris touchant mon affaire. Vous avez d'assez bonnes correspondances à Paris pour en être informé. Je ne doute pas que mon ennemi, s'attendant que la voye ordinaire de ses presents, lui reussiroit au point de me faire arrêter en arrivant en France, où il s'imaginoit que j'aurois la folie d'aborder, ne peste de tout son cœur de n'avoir pas trouvé le contrechifre de mes intentions. Quoiqu'il en soit il est autant du son interêt de me faire donner la mort, (selon les faits dont il m'accuse faussement) qu'il est de ma gloire de lui procurer une longue vie. Sur ce pied là, plus il vivra plus je serai vangé, & par consequent j'aurai lieu de me consoler aisément de la perte de mes Emplois & de la disgrace du Roi.

Je suis Monsieur vôtre &c.

EXPLICATION DE QUELQUES TERMES QUI SE TROUVENT DANS LE PREMIER TOME.

A

A *Fourcher*, c'est jetter deux ancres l'un à droit & l'autre à gauche du Vaisseau, pour le tenir ferme & l'assurer contre le flux & le reflux, en l'empéchant de tourner sur son Cable.

Allege, c'est à dire, vuide, sans charge.

A mats & à corde, c'est être à sec, c'est à dire, sans voiles.

Amener les Voiles ou *Pavillon*, c'est les abaisser, à cause de l'excés du vent, ou pour se rendre à l'ennemi.

Appareiller, c'est faire les travaux necessaires pour mettre un Vaisseau en état de partir de l'endroit où il étoit ancré.

Arbre de la Paix. Metaphore simbolique, qui signifie la Paix elle-même.

Arriver, c'est aller droit sur un Vaisseau, ou sur une terre à la faveur d'un vent largue, ou d'un vent en poupe.

Atterage, c'est l'abord de quelque terre lors qu'on vient de la pleine Mer chercher les Côtes pour la sureté du Vaisseau & le repos des Pilotes.

Astrolabe, est un instrument de Mathématique dont il est presque impossible de se servir en pleine Mer, à cause de l'agitation des flots. Il y en a de deux sortes. Les premiéres dont les Pilotes se servent quelquefois dans le Voyage des Indes, lors que la Mer est unie, comme la glace d'un Miroir. Celles-ci ne sont propres qu'à prendre hauteur au Soleil, par le moyen de deux pinules percées de deux petits trous dioptres, qui servent à conduire le rayon visuel jusqu'à cet Astre. Les derniéres dont les Mathématiciens ont accoûtumé de se sevir pour des Observations Astronomiques son garnies des Azimuts, des Almucantaras, des Tables Soxodromiques, & des autres Cercles Concentriques & Excentriques de la Sphere.

B.

B*Anc de Terre-Neuve*, ou *Banc* en général, est une élevation de terre dans la Mer, comme la forme d'un Chapeau est élevée au dessus des bords. Ce Banc est couvert de trente ou quarante brasses d'eau, & pavé de Moruës

Bande

Bande. Je n'ai point vû de gens qui ayent bien expliqué ce terme jusqu'à present. Voici l'explication que je lui donne. Par la *Bande* du *Nord*, on entend l'espace du Ciel contenu depuis le *Nord-Oüest* jusqu'au *Nord Est* : par la *Bande* de *l'Est* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Nord-Est* jusqu'au *Sud-Est* ; par la *Bande* du *Sud* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Est* jusqu'au *Sud-Oüest*, & par la *Bande* de *l'Oüest* on entend la partie du Ciel contenuë depuis le *Sud-Oüest* jusqu'au *Nord-Oüest*.

Bassin. C'est une petite espace d'eau dormante, à peu prés comme un étang.

Batures, sont des basses ou des chaînes de rochers qui s'étendent sous l'eau d'un endroit à l'autre, & s'élevent jusqu'à cinq ou six pieds plus ou moins de la surface de cet élement, ce qui empêche que les Vaisseaux, les Barques &c. ne puissent flotter au dessus.

Boüillons. Ce sont de petites montagnes d'eau qui s'élevent au pied des Sauts ou des Cataractes, par la même cause des jets d'eau que nous voyons en Europe.

Bouteux. Sont de petits filets amarrez au bout d'un bâton. Les Pêcheurs s'en servent à prendre du Poisson sur les fonds sablonneux, & sur tout des Anguilles, sur les bords du Fleuve de *S. Laurent*.

Bouts de Quiévres. Sont des filets, à peu près semblables aux Bouteux, qui servent au même usage.

Brasse. Est une mesure de cinq pieds parmi

mi les Navigateurs François.

Brigantin, est un petit Bâtiment de rame & de voile leger de bois à voile latine, n'ayant qu'un faux pont. Il est aigu à poupe comme à prouë, & il est pincé pour bien aller.

C.

C*Alumet* en général, est une pipe. C'est un mot Normand, qui vient de Chalumeau. Les Sauvages n'entendent pas ce mot de Calumet, car il a été introduit par les Normands en *Canada* dans les premiers établissemens que les gens de cette Nation firent en ce Païs-là, & il s'est conservé jusqu'à present parmi les François qui y sont. Les *Iroquois* appellent en leur langage ce Calumet ou pipe, *Ganondaoé*, & les autres Nations Sauvages *Poagan*.

Canadiens, sont des naturels de *Canada* nez de pere & de mere François. On appelle ceux des Isles de l'Amérique Méridionale *Creoles*.

Capa y d'espada. C'est un titre de Gascogne que les gens de cette Province donnerent autrefois par ironie aux Conseillers du Conseil Souverain de *Canada*, parce que les premiers Membres de ce Tribunal ne portoient ni robe, ni épée, se contentant de marcher la canne à la main dans la Ville de *Quebec*, & d'aller au Palais en cet équipage Bourgeois.

Cargue. Carguer les voiles, c'est les plisser

ou

ou les rassembler en un tas vers le haut des mats, au contraire des rideaux d'un lit ou des fenêtres qu'on rassemble en long. Cette manœuvre se fait par le moyen de deux cordages, qui font le même effet que les cordons d'une bourse.

Casse tête. Ce mot signifie massuë. Les Sauvages l'appellent *Ossan Oustik*, c'est à dire, que *Aßan* signifie *Caße* & *Oustik* signifie *tête.* Ainsi ces deux mots signifient *Caße tête.*

Chenail. C'est une étenduë d'eau assez profonde entre deux Bancs ou deux terres. Ordinairement les chenails ou chenaux sont bordez de fonds plats, ce qui fait qu'on a la précaution d'y metttre des boüées ou des balizes pour montrer le chemin aux Pilotes, qui se conduisent par le moyen de ces marques ou même par la sonde, car ils risqueroient de perdre leur Vaisseau s'ils n'enfiloient pas bien le *Chenail.*

Clißes. Ce sont de petites feüilles de bois de Cedre de l'épaisseur d'un écu, de la largeur de trois pouces, & aussi longues qu'on peut les faire. Elles font le même effet au Canot qu'une bonne doubleure à un habit.

Compas de variation. Il est plus grand que les Compas ou Boussoles ordinaires. On s'en sert pour remarquer les mouvemens inégaux de l'aiguille aimantée, laquelle Nord-Este incessamment dans l'autre Hemisphere, au lieu qu'elle Nord-Oüeste toûjours en celui-ci; c'est à dire au deçà

de la Ligne Equinoctiale. De sorte que cette aiguille s'écarte à droit & à gauche du vrai Nord du Monde d'une certaine quantité de degrés, dont les Pilotes s'apperçoivent par le moyen d'une alidade & d'un fil qui coupant un verre dudit Compas en deux partie égales, leur démontre la variation de l'aimant, lors que le Soleil se couche, qui est le vrai tems propre à faire cette observation; car au lever de cet Astre & à son midi, on peut se tromper, à cause des réfractions, ou &c.

Coureurs de Bois. Sont des *François* ou des *Canadiens* ausquels on donne ce nom, parce qu'ils employent tout le tems de leur vie au rude exercice de transporter des Marchandises dans les Lacs de *Canada*, & dans tous les autres Païs de ce Continent, pour les trafiquer avec les *Sauvages.* Et comme ils entreprennent des voyages de mille lieuës en Canot, malgré les dangers de l'eau & des *Iroquois*, on devroit, ce me semble, les appeller plûtôt Coureurs de risques, que Coureurs de Bois.

Courir bord sur bord. C'est la même chose que louvoyer, dont j'ai donné l'explication.

D.

D*Onner des Culées.* C'est lors qu'un Vaisseau touche à terre de la poupe seulement. Il faut que l'extrêmité de la-

quille soit bien forte pour résister à quelques culées , lors que le fonds est un peu dur & l'eau un peu agitée.

Donner la Chaße. C'est-à-dire, poursuivre un Bâtiment , courir sur lui , le forcer à prendre la fuite , & à s'esquiver s'il peut.

Donner fond. Donner fond , c'est la même chose que moüiller l'ancre , ou la jetter au fond de la Mer ou d'une Riviére.

E.

E*Cores.* Sont les bords d'un Banc , lesquels sont escarpez comme une muraille.

F.

F*Estin d'Union.* Terme dont les *Iroquois* se servent pour signifier le renouvellement d'Alliance entre les cinq Cabanes ; c'est-à-dire , entre les cinq Nations *Iroquoises.*

Flot. Bâtiment à flot , c'est lors qu'il flotte sur l'eau sans toucher au fond.

Fret. Ce mot a deux sens. Celui de ma Lettre est le changement ou la voiture qu'on met dans un Bâtiment pour être transporté d'un lieu à un autre , un fret de personnes , de bled , de liége ou de plume , est plus mauvais qu'aucun autre , parce que ces choses remplissent un Bâtiment sans le charger ; au contraire des Marchandises pesantes , à sçavoir le Vin ,

Vin, le Fer, le Plomb, le Sucre, &c.

G.

GOuverner. C'est conduire un Vaisseau par le moyen du Gouvernail (comme on fait un cheval par le secours de la bride) lors qu'il fait assez de vent pour le faire mouvoir, car sans cela tout Navire est plus immobile qu'un Gouteux dans son fauteüil.

Grelins épisses. Sont des cordages amarrez bout à bout, entrelassez & joints les uns au bout des autres, par le moyen des chevilles de fer, qu'on appelle des Cornets d'épisse.

H.

HUniers. Sont deux Voiles convenables aux deux mats de Hune d'un Vaisseau, lesquels sont directement situez ou posez sur les deux plus grands mats.

K.

KItchi Okima. C'est ainsi que tous les Sauvages, dont les langages se rapportent à celui des *Algonkins*, nomment les Gouverneurs Généraux de *Canada*, du mot de *Kitchi*, qui signifie *Grand* & de *Okima*, qui veut dire *Capitaine*. Les *Iroquois* & les *Hurons* les appellent *Onnontio*.

L.

L*Atitude.* Il n'y a personne qui ne sçache que ce n'est autre chose que la hauteur du Pôle où l'éloignement compris depuis un lieu fixe jusqu'à l'Equateur.

Louvoyer. C'est aller en zigue zague, comme un ivrogne, lors que le vent est contraire, car alors on est obligé de faire des bordées, tantôt à droit tantôt à gauche, en rangeant le vent le plus qu'il est possible, pour le soutenir ou pour gagner du chemin en louvoyant. Un Navire bien pincé & de façons bien évidées, gagne sans dériver, portant toutes ses voiles, pourvû que la Mer soit belle prés de quatre lieuës à droite route, de dix qu'il a fait en louvoyant.

M.

M*Aîtres* ou *Précintes.* Sont deux lates ou perches rondes de bois dur d'une seule piéce, lesquelles régnent d'un bout du Canot à l'autre, à sçavoir une de chaque côté. C'est ce qui soûtient ce petit Bâtiment, parce que les barres & les Varangues y sont liées ou enchassées.

Molir. C'est se rallentir, diminuer ou cesser peu à peu. On dit le vent molit pour dire que le vent tombe, qu'il est aux abois.

P.

PArages. Ce sont de certains espaces ou portions de Mer, entre deux Caps, deux Isles, deux Terres ou deux degrès de latitude.

Perroquets. Ce sont deux petits mats situez ou postez sur les mats de Hune. Ce sont aussi les voiles convenables à ces deux petits mats.

Portage. Faire portage, c'est transporter les Canots par terre d'un lieu à un autre; c'est-à-dire, du pied d'un Cataracte jusqu'au dessus, ou d'une Riviére à un autre.

Porter. Porter sur une terre, c'est aller droit à elle pour la reconnoître.

Poupe. C'est l'extrêmité ou la queuë d'un Vaisseaux. Le Gouvernail y est placé & soûtenu par les gons de l'Estambord où les vis du Gouvernail sont enchassez.

Prouë. C'est la tête ou l'avant d'un Vaisseau qui coupe les flots, c'est-à-dire, le bout où l'extrêmité d'un Vaisseau qui se presente le premier à la Mer.

Q.

QUille. C'est l'ame d'un Bâtiment, c'est à dire une longue piéce du meilleur bois qu'on puisse trouver ou plusieurs jointes ensemble, pour suporter le grand faix de toutes les piéces de charpente qu'on employe à la construction.

Radeau

R.

R*Adouber*. C'est-à-dire raccommoder, reparer, & mettre en état de naviguer, par le moyen des planches, du bray, des ferrures, &c. qu'on met aux Barques dont il est parlé.

Ranger. Ranger une Terre, une Isle, par Côte, &c. c'est les côtoyer à bonne & raisonnable distance.

Refouler. C'est forcer la marée où refouler les courants d'une Riviére, c'est-à-dire, naviguer contre le courant, aller du côté d'où viennent les courans ou les marées.

Régner. Vents qui régnent, sont ceux qui parmi les trente-deux soufflent plus souvent ou plus constamment que les autres en certaines parties de la terre. Comme par exemple, les vents alizez régnent depuis les *Canaries* jusqu'aux Isles de l'Amérique, soufflant de la bande de l'Est depuis que le Monde est Monde sans jamais s'écarter de cette partie du Ciel.

Ruche. Est un instrument pour la Pêche semblable à des Ruches d'Abeilles.

S.

S*Ancir* ou *chansir*, c'est-à-dire couler bas, couler à fond, périr, se perdre. *Sancir* sous les ancres, c'est être brisé & fracassé par les coups de Mer, ce qui arrive

arrive aux vieux Vaiſſeaux en de mauvaiſes Rades foraines.

Sauter. Sauter une Caſcade ; un Saut, un Cataracte, c'eſt-à-dire deſcendre en bateau ces dangereux précipices, en ſuivant le fil de l'eau & manœuvrant avec beaucoup d'adreſſe.

Scier. C'eſt nager à rebours, tant pour aider le Timonier à gouverner ſon Bateau, que pour le retenir dans un courant, ou pour lui faire preſenter la prouë au fil de l'eau quand le Gouvernail eſt endormi.

Scorbut. Eſt une corruption dans la maſſe du ſang. Il y en a de deux ſortes : Le Scorbut terreſtre & le Scorbut aquatique, appellé vulgairement le mal de terre. Le premier ſe contente d'accabler ſon homme d'infirmitez incurables qui le ménent peu à peu au tombeau ; & le ſecond conduit infailliblement à la mort en ſept ou huit jours, à moins qu'on ne mette le pied ſur la terre, ce qui eſt le ſeul reméde,

Siller ou *ſingler*, c'eſt-à-dire, pouſſer en avant, fendre l'eau de bonne grace, avancer chemin. &c.

T.

TOulet. Eſt une cheville de bois dur qu'on enchaſſe en certains trous menagez de deux en deux pieds dans le platbord d'une Chaloupe.

Traîneaux. C'eſt une voiture ou machine con-

construire en figure de quarré long sur deux petites piéces de bois de quatre pieds de longueur & de six pouces de largeur, où sont cloüez plusieurs cerceaux couvers de drap ou de peaux pour être à l'abri du vent. Ces deux piéces sont d'un bois dur très-bien poli, afin de mieux glisser sur la nége & sur la glace. Ceux-ci sont les traîneaux à cheval ; car ceux dont on se sert avec deux ou quatre Dogues, sont découverts & faits de petites planches d'un bois dur, coulant & luisant, lesquelles ont un demi pouce d'épaisseur, cinq pieds de longeür, & un demi de largeur.

V.

Varangues. Celles-ci sont à peu prés de la figure des Varangues plattes des Flûtes, avec cette différence qu'elles embrassent le Canot en dedans d'une précinte à l'autre, où elles sont enchassées. Leur épaisseur est de trois écus, & leur largeur est de quatre pouces.

Vent frais. Est un vent modéré, qui souffle également sans raváller.

Voguer. C'est faire avancer un Bâtiment de rame par le secours de ses Avirons.

Fin du Premier Tome.